

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
NATIONAL INSTITUTE OF THE
STATISTICS

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES EN 2023 (RGE3)

RAPPORT FINAL **DES RESULTATS DE LA CARTOGRAPHIE** **ET DENOMBREMENT**



Novembre
2024



Avec le soutien
de l'Union Européenne

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES EN 2023 (RGE3)

Rapport final des résultats de la cartographie et dénombrement



Avec le soutien de
L'Union Européenne

Novembre 2024

Avant-propos

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de présenter le rapport principal des résultats de la première phase du 3^{ème} Recensement Général des Entreprises (RGE3). Cette phase, axée sur la cartographie et dénombrement des entreprises, a été réalisée au cours du dernier trimestre 2023.

Ce RGE3, s'inscrivant dans la continuité des précédentes éditions de 2009 (RGE1) et 2016 (RGE2), reflète l'engagement du Gouvernement à moderniser le système statistique national. Il vise à fournir des indicateurs actualisés, essentiels pour la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement, notamment celles définies dans la Stratégie Nationale de Développement (SND30) et les stratégies sectorielles. En outre, cette opération contribue à la gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en offrant des perspectives pour l'aménagement territorial et l'affectation des espaces.

Le présent rapport principal livre une synthèse des informations actualisées relatives : (i) à l'implantation des entreprises au niveau national, régional, départemental et communal ; (ii) aux caractéristiques des entreprises et des établissements (activité exercée, taille, forme juridique, formalité, etc.) ; (iii) aux emplois ; (iv) au chiffre d'affaires ; (v) au capital social et son financement ; (vi) au profil des entrepreneurs et (vii) à la démographie des entreprises. L'analyse de ces résultats ainsi que la dynamique entre 2009, 2016 et 2023 y est exposée.

Les résultats du RGE3 serviront également à l'actualisation du répertoire des entreprises issu du RGE2, mais aussi à : (i) l'amélioration de la qualité des comptes nationaux grâce à la mise en place d'une base de connaissances sur la structure de l'économie ; (ii) l'alimentation du dispositif de suivi de la décentralisation par la production des indicateurs de cartographie économique régionale et (iii) la mise à jour de la base de sondage pour des futures enquêtes auprès des entreprises, des études de marché ou le ciblage des entreprises éligibles aux divers programmes d'appui du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Au plan humain, la production des résultats du RGE3 a nécessité la mobilisation d'un important effectif du personnel de l'INS et des administrations qui s'est montré très dévoué pour la réussite de toutes les étapes. L'INS a dû procéder au recrutement des agents temporaires qui, après des formations spécifiques, ont été engagés en qualité d'agents recenseurs, contrôleurs, assistants informaticiens ou assistants administratif, logistique et financier. L'INS adresse à toutes ces personnes, ses félicitations pour leur dynamisme, abnégation et professionnalisme. En outre, l'INS saisit cette occasion pour formuler aux nombreux chefs d'entreprises qui ont collaboré lors de la collecte des données, ses sincères remerciements et les encourage à continuer dans cette même voie pour les opérations à venir.

Au plan financier, d'importantes ressources ont été mobilisées auprès du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), et de l'Union Européenne (UE) à travers l'Action d'Appui au Système Statistique National.

Pour la seconde phase du RGE3 prévue en 2024-2025 et à financer sur les fonds du projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre-volet Cameroun financé par la Banque Mondiale, les informations vont porter notamment sur des thématiques contemporaines telles que, l'évolution de la perception des chefs d'entreprises relativement à l'environnement des affaires, la production, l'accès et l'utilisation des TIC dans les entreprises, la gestion de la main d'œuvre, la protection de l'environnement.

Les données et indicateurs statistiques déjà produits sont disponibles et accessibles sur le site internet de l'INS. Pour toutes autres informations, vous êtes invités à contacter l'INS à l'adresse ci-dessous :

B.P.: 134 Yaoundé, Cameroun
Tél. : (237) 222 22 28 88
E-mail : infos@ins-cameroun.cm
Site Internet : www.ins-cameroun.cm

Sommaire

AVANT-PROPOS	iii
SOMMAIRE	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES	x
ABREVIATIONS ET SIGLES	xiii
Encadré sur le Champ du RGE3	1
RESUME EXECUTIF	3
CHAPITRE 1. INTRODUCTION GENERALE	7
1.1 Contexte général	8
1.2 Objectifs	10
1.3 Enjeux et défis	10
1.4 Plan du rapport	11
CHAPITRE 2. SYNTHESE METHODOLOGIQUE	13
2.1 Champ du RGE3 et unités	14
2.2 Phase préparatoire du RGE3	15
2.3 Phase de Collecte	19
2.4 Exploitation des données	20
CHAPITRE 3. IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DES UNITES ECONOMIQUES	23
3.1 Implantation des entreprises et établissements par région de recensement	24
3.2 Implantation des entreprises et établissements par département	25
3.3 Implantation des entreprises et établissements par ville	30
3.4 Implantation des unités économiques suivant le secteur d'activité	31
3.5 Région de recensement et statut d'occupation du local	37
CHAPITRE 4. CARACTERISTIQUES DU TISSU PRODUCTIF	39
4.1 Activité principale des unités économiques	39
4.2 Chiffre d'affaires des entreprises recensées	44
4.3 Forme juridique des entreprises recensées	48
4.4 Taille des entreprises	51
4.5 Enregistrement des entreprises dans le fichier administratif	57
4.6 Comptabilité dans les entreprises	61
4.7 Régimes d'imposition des entreprises	65
CHAPITRE 5. EMPLOI DANS LES ENTREPRISES	71
5.1 Emploi par secteur d'activité	72
5.2 Emploi par sexe	74
5.3 Emploi par région	75
5.4 Emploi et emplacement de la structure	76
5.5 Emploi et type de local	78
5.6 Emploi et taille de l'entreprise	78
5.7 Emploi et forme juridique	79
CHAPITRE 6. PROFIL DU PROMOTEUR ET DU PRINCIPAL DIRIGEANT DES ENTREPRISES	81
6.1 Genre du promoteur/principal dirigeant	82
6.2 Nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	85
6.3 Diplôme du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	90
6.4 Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	95
6.5 Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	98
6.6 Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant	104
CHAPITRE 7. DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES	111
7.1 Age à la création et au démarrage des activités	112

7.2 Année de création administrative et taille de l'entreprise.....	115
7.3 Année de création administrative et secteur d'activité.....	117
7.4 Année de création et sous-secteur d'activité	118
7.5 Année de création et forme juridique	121
CHAPITRE 8. CAPITAL SOCIAL, FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES	124
8.1 Capital social des entreprises recensées.....	125
8.2 Origine des fonds au démarrage des entreprises.....	134
8.3 Investissements des entreprises.....	136
CONCLUSION	139
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	141
Annexe 1 : Equipe de réalisation	143
TABLE DES MATIERES	155

Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Liste des sources de la base de collecte	17
Tableau 2-2 : Aperçu des indicateurs issus du questionnaire de répertoire	18
Tableau 3-1 : Evolution du nombre d'entreprises et établissements suivant la région, entre 2009 et 2023.....	24
Tableau 3-2 : Répartition des entreprises et établissements par département	27
Tableau 3-3 : Top 20 des villes championnes en matière d'implantation des unités économique	30
Tableau 3-4 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le secteur d'activité	33
Tableau 3-5 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du primaire	34
Tableau 3-6 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du secondaire	35
Tableau 3-7 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du tertiaire	36
Tableau 3-8 : Répartition des entreprises selon le statut d'occupation du local et suivant la région de recensement (%)	37
Tableau 4-1 : Répartition sectorielle des entreprises et établissements	40
Tableau 4-2 : Répartition des entreprises et établissements du secteur primaire.....	41
Tableau 4-3 : Répartition des entreprises et établissements du secteur secondaire	42
Tableau 4-4 : Répartition des entreprises et établissements du secteur tertiaire.....	43
Tableau 4-5 : Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	45
Tableau 4-6 : Répartition du chiffre d'affaires par sous-secteur d'activité	46
Tableau 4-7 : Evolution du chiffre d'affaires par région (en milliards de FCFA).....	47
Tableau 4-8 : Evolution de la répartition des entreprises selon la forme juridique entre 2016 et 2023.....	49
Tableau 4-9 : Répartition des entreprises selon la forme juridique et suivant le secteur d'activité	50
Tableau 4-10 : Répartition des entreprises selon la forme juridique et suivant la région de recensement	50
Tableau 4-11 : Evolution de la structure des entreprises par taille.....	51
Tableau 4-12 : Répartition des entreprises selon le statut de formalité et suivant la taille	52
Tableau 4-13 : Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA) des entreprises selon la taille	52
Tableau 4-14 : Répartition des entreprises selon les sous-secteurs d'activité et suivant la taille	54
Tableau 4-15 : Répartition des entreprises par région et par taille.....	55
Tableau 4-16 : Répartition des entreprises par taille selon l'emplacement de la structure	56
Tableau 4-17 : Répartition des entreprises selon le type de local et suivant la taille	57
Tableau 4-18 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif par région de recensement.....	59
Tableau 4-19 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif par secteur d'activité.....	60
Tableau 4-20 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif suivant la taille	61
Tableau 4-21 : Proportion des entreprises tenant une comptabilité écrite ou non suivant la taille (%)	62
Tableau 4-22 : Proportion des entreprises suivant certaines pratiques comptables, par sous-secteur d'activité	64
Tableau 4-23 : Répartition des entreprises par régime d'imposition selon le statut de la formalité	66
Tableau 4-24 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant la région de recensement	67
Tableau 4-25 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant l'emplacement de la structure	68
Tableau 4-26 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant le type de local.....	68
Tableau 4-27 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant le sous-secteur d'activité	69
Tableau 4-28 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant la taille	70
Tableau 5-1 : Répartition des emplois par sous-secteur d'activité et par sexe	73
Tableau 5-2 : Répartition des emplois permanents par région.....	75

Tableau 5-3 : Répartition des emplois permanents selon l'emplacement et suivant la région de recensement	77
Tableau 5-4 : Répartition des employés selon type de local et suivant la région de recensement (%)	78
Tableau 5-5 : Répartition des effectifs employés permanents par sexe et selon la taille de l'entreprise	79
Tableau 5-6 : Répartition des effectifs employés permanents par sexe et selon la forme juridique de l'entreprise	79
Tableau 6-1 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité.....	83
Tableau 6-2 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille	85
Tableau 6-3 : Evolution des entreprises selon la nationalité du promoteur d'entreprise entre 2016 et 2023...	86
Tableau 6-4 : Répartition des entreprises selon la nationalité du promoteur d'entreprise et le secteur d'activité	88
Tableau 6-5 : Répartition des entreprises selon la nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille	90
Tableau 6-6 : Répartition des entreprises selon le diplôme du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité.....	93
Tableau 6-7 : Répartition des entreprises selon le diplôme du promoteur/principal dirigeant et la taille de l'entreprise	95
Tableau 6-8 : Répartition des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité	97
Tableau 6-9 : Répartition des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille de l'entreprise.....	98
Tableau 6-10 : Répartition des entreprises selon le nombre d'année d'expérience du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et suivant le secteur d'activité	101
Tableau 6-11 : Répartition des entreprises selon l'année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et suivant la taille	104
Tableau 6-12 : Répartition des emplois selon le sexe du promoteur d'entreprise et le secteur d'activité	105
Tableau 6-13 : Répartition des entreprises et des effectifs employés selon le sexe du principal dirigeant et le secteur d'activité.....	107
Tableau 6-14 : Répartition des entreprises et des effectifs employés permanents selon le sexe du promoteur et la taille	108
Tableau 6-15 : Répartition des entreprises et des effectifs employés permanents selon le sexe du principal dirigeant et la taille	109
Tableau 7-1 : Répartition des entreprises par année de création administrative	112
Tableau 7-2 : Répartition des entreprises selon l'année de création administrative et l'année de démarrage effectif	113
Tableau 7-3 : Répartition des entreprises selon l'année de création administrative et l'année de démarrage effectif	114
Tableau 7-4 : Répartition des entreprises par taille et année de création administrative (1960-2023)	116
Tableau 7-5 : Répartition des entreprises par secteur et année de création administrative (1960-2023).....	118
Tableau 7-6 : Répartition des entreprises par sous-secteur d'activité et année de création administrative (1960-2023)	119
Tableau 7-7 : Répartition des entreprises par sous-secteur d'activité et année de création administrative (1960-2023) (suite)	120
Tableau 7-8 : Répartition des entreprises par forme juridique et année de création administrative (1960-2023)	122
Tableau 8-1 : Répartition (en %) des entreprises selon la tranche de capital social et suivant la taille	126
Tableau 8-2 : Poids (%) du capital social des entreprises par sous-secteur d'activité	127
Tableau 8-3 : Répartition (%) des entreprises par sous-secteur d'activité et selon la tranche de capital	128
Tableau 8-4 : Répartition (en %) des entreprises par forme juridique et selon la tranche de capital social...	129
Tableau 8-5 : Répartition (en %) des entreprises par région de recensement et selon la tranche de capital social	130
Tableau 8-6 : Répartition (en %) des entreprises par sous-secteur d'activité et selon la provenance du capital social	132
Tableau 8-7 : Répartition (en %) des entreprises par taille et selon la provenance du capital social	132

Tableau 8-8 : Répartition (en %) des entreprises par période de création et selon la provenance du capital social en 2022	133
Tableau 8-9 : Origine des fonds utilisés pour démarrer l'activité par secteur d'activité (% d'opinions)	135
Tableau 8-10 : Origine des fonds utilisés pour démarrer l'activité par taille d'entreprise (% d'opinions)	135
Tableau 8-11 : Evolution des investissements par secteur d'activité entre 2022 et 2023 (en %)	136
Tableau 8-12 : Evolution du taux d'investissement dans le secteur primaire entre 2022 et 2023 (en %)	136
Tableau 8-13 : Evolution et taux des investissements dans le secteur secondaire entre 2022 et 2023 (en %)	137
Tableau 8-14 : Evolution des investissements dans le secteur tertiaire entre 2022 et 2023 (en %)	138

Liste des cartes, figures et graphiques

Carte 2-1 : Répartition spatiale des régions de recensement	16
Carte 3-1 : Implantation départementale des unités économiques	29
Carte 3-2 : Implantation régionale des unités économiques par secteur d'activité.....	32
Figure 2-1 : Modèle d'unité et champ du RGE3	15
Figure 2-2 : Organigramme de la phase cartographie de RGE3	21
Figure 8-1 : Hiérarchie des sous-secteurs en deux groupes suivant le capital social	127
Encadré 2-1 : Définition de la typologie des entreprises	Erreur ! Signet non défini.
Encadré 4-1 : Estimation du chiffre d'affaires par région de recensement.....	47
Encadré 4-2 : Définition de la typologie des entreprises	51
Encadré 4-3 : Définition du statut de formalité des entreprises	52
Encadré 4-4 : Obligation comptable des entreprises.....	63
Encadré 4-5 : Régime d'imposition au Cameroun.....	65
Encadré 5-1 : Estimation de l'emploi permanent par région de recensement.....	75
Graphique 3-1 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement (en %)	25
Graphique 3-2 : Implantation des unités économiques selon le secteur d'activité et suivant les régions.....	33
Graphique 4-1 : Evolution de la répartition sectorielle des unités économiques	40
Graphique 4-2 : Evolution de la répartition des activités du secteur primaire (% d'unités économiques)	41
Graphique 4-3 : Evolution de la répartition des activités du secteur secondaire (% d'unités économiques) ...	42
Graphique 4-4 : Evolution de la répartition des activités du secteur tertiaire (% d'unités économiques)	44
Graphique 4-5 : Evolution sectorielle du chiffre d'affaires des unités recensées.....	44
Graphique 4-6 : Chiffre d'affaires moyen par région en 2022 (en millions de FCFA)	48
Graphique 4-7 : Répartition des entreprises selon la forme juridique en 2009, 2016 et 2023	49
Graphique 4-8 : Point d'enregistrement administratif des entreprises	58
Graphique 4-9 : Tenue de la comptabilité écrite par sous-secteur	62
Graphique 4-10 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition.....	66
Graphique 5-1 : Répartition des emplois permanent par secteur d'activité (%).....	72
Graphique 5-2 : Effectif moyen des employés permanents par secteur	74
Graphique 5-3 : Structure des emplois permanents par sexe	74
Graphique 6-1 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant (%).....	82
Graphique 6-2 : Proportion des entreprises selon le sexe du promoteur et suivant le secteur d'activité (%)..	83
Graphique 6-3 : Proportion des entreprises selon le sexe du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%).....	84
Graphique 6-4 : Proportion des entreprises selon le sexe du promoteur et suivant la taille (%)	84
Graphique 6-5 : Proportion des entreprises selon le sexe du principal dirigeant et suivant la taille (%)	85
Graphique 6-6 : Répartition des promoteurs et principaux dirigeants selon la nationalité (%)	86
Graphique 6-7 : Proportion des entreprises de promoteur camerounais par secteur d'activité (%)	87
Graphique 6-8 : Proportion des entreprises de promoteur étranger par secteur d'activité (%)	87
Graphique 6-9 : Proportion des entreprises de promoteur camerounais selon la taille (%)	89
Graphique 6-10 : Répartition des entreprises suivant le diplôme du promoteur et du principal dirigeant (%) .	91
Graphique 6-11 : Proportion des entreprises selon le niveau de diplôme du promoteur et suivant le secteur d'activité (%).....	92
Graphique 6-12 : Proportion des entreprises selon le diplôme du promoteur et suivant la taille (%)	94
Graphique 6-13 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial et suivant le secteur d'activité (%) .	96
Graphique 6-14 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%)	96
Graphique 6-15 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur d'entreprise et suivant la taille (%).....	97
Graphique 6-16 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du dirigeant d'entreprise et suivant la taille (%)	98
Graphique 6-17 : Distribution des entreprises selon l'expérience du promoteur et du principal dirigeant (%)	99
Graphique 6-18 : Expérience moyenne du promoteur selon le secteur d'activité (ans)	99
Graphique 6-19 : Expérience moyenne du principal dirigeant selon le secteur d'activité (ans).....	100
Graphique 6-20 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du promoteur et suivant le secteur	

d'activité (%).....	100
Graphique 6-21 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'année d'expérience du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%).....	101
Graphique 6-22 : Nombre moyen d'années d'expérience du promoteur selon la taille (ans).....	102
Graphique 6-23 : Nombre moyen d'années d'expérience du principal dirigeant selon la taille (ans).....	102
Graphique 6-24 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du promoteur et suivant la taille (%).....	103
Graphique 6-25 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du principal dirigeant et suivant la taille (%).....	103
Graphique 6-26 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents selon le sexe du promoteur et le secteur d'activité.....	106
Graphique 6-27 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents selon le sexe du principal dirigeant et le secteur d'activité.....	107
Graphique 6-28 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents selon le sexe du promoteur et la taille.....	108
Graphique 6-29 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents par sexe du principal dirigeant et par taille.....	109
Graphique 8-1 : Répartition (en %) des entreprises selon la tranche de capital social.....	125
Graphique 8-2 : Poids (%) du capital social par taille d'entreprise.....	125
Graphique 8-3 : Répartition (en %) du capital social total des entreprises par forme juridique.....	129
Graphique 8-4 : Répartition des entreprises selon la provenance du capital social (%).....	131
Graphique 8-5 : Répartition du capital social total suivant la nationalité (%).....	131
Graphique 8-6 : Répartition du capital social global des entreprises selon la nationalité du dirigeant majoritaire.....	134
Graphique 8-7 : Origine des fonds au démarrage des entreprises (% d'opinions).....	134
Graphique 8-8 : Evolution comparée du taux d'endettement et du taux d'investissement des entreprises...	138

Abréviations et sigles

Abréviation	Sigle
APME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes entreprises
BEAC	Banque Des Etats de l'Afrique Centrale
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAPI	Computer Assisted Personal Interview
CBP	Cellule de la Bbalance des Ppaiements
CCIMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
CDC	Cameroon Development Corporation
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCE	Centre de Formalités de Création des Entreprises
CGA	Centre de Gestion Agrée
CIMENCAM	Cimenteries du Cameroun
CNAQ	Cadre National d'Assurance Qualité
CNPS	Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique centrale
COOP-GIC	Coopérative et Groupe d'Initiative Commune
CRTV	Cameroon Radio Television
CSPro	Census and Survey Program
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAF	Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS
DGI	Direction Générale des Impôts
DP	Direction de la Prévision
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EI	Entreprise Individuelle
EMF	Établissement de Microfinance
EPA	Etablissement Public Administratif
FCFA	Franc de la Communauté Coopération Financière en Afrique
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FENAP	Fédération Nationale des Associations de PME / PMI
FMI	Fonds Monétaire International
GE	Grande Entreprise
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GICAM	Groupement Inter Patronal du Cameroun
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPS	Global Position System
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDL	Indice de Développement Local
INS	Institut National de la Statistique.
INS/AR	Agence Régionale de l'INS
IPC	Indice de Perception de la Corruption

Abréviation	Sigle
ME	Moyenne Entreprise
MEDC	Mécanisme Elargi de Crédit
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
NEFA	Non Enregistré dans un Fichier Administratif
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PAPI	Paper Assisted Personal Interview
PDI	Plan Directeur d'Industrialisation
PDR	Plans de Développement Régionaux
PE	Petite Entreprise
PEAC	Projet d'Appui à la promotion de l'Entrepreneuriat et à l'Amélioration des Compétences
PEF	Programme Economique et Financier
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Plans d'Investissements Communaux
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNADEC	Plan National de Développement de l'Entrepreneuriat au Cameroun
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RISENE	Répertoire Informatique et Statistique des Entreprises et Etablissements
RSI	Régime Simplifié
SA	Société Anonyme
SABC	Société anonyme des Boissons du Cameroun
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SARLU/SUARL	Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
SCDP	Société Camerounaise de Dépôts Pétroliers
SEM	Société d'Economie Mixte
SIG	Système d'Information Géographique
SIGEN	Système d'Information Géographique des Entreprises
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNH	société nationale des hydrocarbures
SNIS	Système National d'Information Statistique
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SSN	Système Statistique National
SYNDUSTRICAM	Syndicat des industriels du Cameroun
TCM	Taux Créditeur Minimum
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication.

Abréviation	Sigle
TPE	Très Petite Entreprise
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA63	Agenda 2063 de l'Union Africaine
UE	Union Européenne
UPI	Unité de Production Informelle
ZC	Zone de Contrôle
ZLECAf	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine
ZR	Zone de Recensement
ZS	Zone de Supervision

Encadré sur le champ du RGE3

Dans le cadre du 3^{ème} Recensement Général des Entreprises (RGE3), les unités économiques concernent :

- Les entreprises formelles du secteur privé et du secteur public ;
- Les unités de pêche artisanale avec des embarcations ;
- Les opérateurs économiques et artisans du secteur informel exerçant dans un local professionnel fixe ou un site aménagé (boutique, atelier, kiosque, containers, dépôts, laverie auto, fabriques de parpaings, garage auto/moto, grillades, tournedos, pépinières, jardins, ferme avicole, site piscicole, etc. ;
- Les associations, ONG, Coopératives, GIC, GIE, Organisations professionnelles/patronales...ayant un siège, fournissant un bien ou service marchand, ou employant de la main d'œuvre salariée ;
- Les startups de l'économie numérique, les influenceurs opérant sur des plates-formes digitales, etc.
- Les établissements ou sites de production qui dépendent des entités suscitées (agence, bureau, usine, point de vente, dépôt, représentation, succursale, site/base de production, annexe, etc.).

En revanche, les unités économiques informelles dont l'activité ne s'exerce pas dans un local professionnel ou un sur un site aménagé ne sont pas concernées (les commerçants ambulants, les activités de taxi ou moto taxi, les activités de « call box », etc.). Il en est de même pour les unités exerçant des activités informelles agricoles (agriculture familiale), celles de la pêche sans embarcations et de l'élevage à domicile du promoteur. Sont également exclus du champ, les établissements d'éducation et structures de santé publics, les ministères et leurs directions ainsi que les collectivités locales, les établissements publics à caractère administratif (EPA) et les agences d'exécution des organisations internationales.

Sur le plan géographique, le RGE3 a couvert tout le territoire national à travers un balayage systématique et l'utilisation des sources administratives pour des unités formelles non repérables et des zones difficiles d'accès.

Résumé exécutif

Introduction

Le Gouvernement, à travers l'Institut National de la Statistique, a réalisé en fin 2023, la collecte des données de la première phase du Troisième Recensement Général Entreprises (RGE3). Cette phase a porté sur la cartographie et dénombrement des entreprises.

Cette opération, qui a couvert l'ensemble des unités économiques (sièges, établissements) ayant un local professionnel fixe ou exerçant sur un site aménagé, fait suite aux recensements de 2016 (RGE2) et 2009 (RGE1). L'objectif est de (i) produire au niveau national une base de données actualisées et géo-référencées sur les entreprises en activité, accessibles aux usagers ; et (ii) fournir aux décideurs des informations clés sur les unités économiques implantées sur le territoire national.

Plusieurs étapes ont été réalisées, à savoir la conception et l'élaboration des documents du recensement, la collecte des données puis l'analyse des résultats. Ce recensement a mobilisé d'importantes ressources financières et humaines (avec 620 agents recenseurs et contrôleurs répartis sur le territoire national). Le recrutement de ce personnel de terrain a été fait par appel à candidatures dans les services régionaux de l'INS, pour la présélection de 700 agents à former, par une commission de recrutement ad hoc. La formation a permis de retenir 575 agents recenseurs et 45 contrôleurs.

L'organisation mise en place pour le déroulement de la collecte s'articulait autour de douze (12) régions de recensement, à savoir la capitale économique Douala et la capitale politique Yaoundé, le Centre hors Yaoundé, le Littoral hors Douala et les huit (08) autres régions administratives.

Deux supports de collecte, à savoir les tablettes et les questionnaires papiers, ont été utilisés. Après la phase de collecte, le traitement a permis de corriger les incohérences décelées afin de disposer d'une base pour les analyses appropriées. Malgré les défis logistiques et sécuritaires rencontrés dans certaines localités lors de la collecte des données, l'utilisation des tablettes a permis une exploitation approfondie des données initiales, issues du serveur de stockage, et a conduit à la création d'une base de données prête pour une analyse détaillée.

Un rapport principal des résultats de la cartographie et du dénombrement du RGE3 a été produit et amélioré au cours de différents ateliers et des séances de relecture avec les administrations sectorielles.

Implantation géographique des unités économiques

Le RGE3 a permis de dénombrer 438 893 unités économiques réparties sur l'ensemble du pays, dont 430 011 entreprise sièges et 8 882 établissements. La plupart de ces unités se situent dans la région de recensement de Douala (33,0%), suivie de celles de Yaoundé (19,7%) et l'Ouest (9,7%). L'on note que la forte dynamique du tissu des entreprises, observée en 2016 (+122,9%), s'est maintenue en 2023 (+109,5%), le stock d'unités économiques passant de 209 482 à 438 893.

Caractéristiques du tissu productif

En 2023, le secteur tertiaire représente 85,6% des unités économiques, témoignant d'une légère hausse par rapport à 84,4% en 2016. Le nombre d'unités économiques dans le secteur primaire a plus que triplé entre 2016 et 2023, passant de 353 à 1 469 entreprises, grâce à l'élargissement du champ de recensement aux activités de pêche artisanale et de pisciculture. Malgré une augmentation de 90,3% du nombre d'unités, le secteur secondaire a vu son poids dans le tissu économique diminuer, passant de 15,4% en 2016 à 14,0% en 2023.

En 2023, neuf entreprises sur dix (92,4%) sont des entreprises individuelles, une tendance observée depuis le premier recensement de 2009. Plus d'un quart (27,8%) des entreprises ne sont pas enregistrées dans un fichier administratif. Pour celles qui s'enregistrent, les administrations les plus concernées sont les mairies (64,0%) et la Direction Générale des impôts (54,7%). Près de la moitié (46,3%) des entreprises non enregistrées se trouvent à Douala, qui est également le principal bastion des grandes entreprises du pays.

Le tissu économique reste composé en 2023 à plus de 99% de PME (TPE, PE, ME) dont l'essentiel sont des TPE (86,8%). Près de 51% des TPE et une entreprise sur cinq (20%) des PME ne tiennent pas de comptabilité écrite, tandis que toutes les grandes et moyennes entreprises (ME et GE) déclarent le faire. En 2023, une proportion de 83,9% d'entreprises est soumise à l'impôt libératoire, bien que cette proportion ait diminué de 2,9 points par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires global réalisé par les entreprises en 2022 se situe à 19 886 milliards de francs CFA, en hausse de +49% entre 2015 et 2022. Malgré cela, la structure du chiffre d'affaires par secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) est quasiment stable comparée à 2015. La très forte contribution au chiffre d'affaires des entreprises opérant dans le secteur tertiaire (67,1 %) demeure un élément caractéristique du tissu national des entreprises.

Emploi dans les entreprises

Dans l'ensemble, le stock est évalué à 1 178 043 personnes en 2023 contre 635 969 en 2015, soit une moyenne de création nette d'emplois permanents de 69 826 par an sur la période. En valeur relative, il ressort un accroissement de +88,2%, avec près de six emplois sur dix qui sont occupés par les hommes. Ce taux d'emplois masculin est en hausse de 12 points au détriment de celui des femmes. Par secteur d'activité, la contribution du secteur tertiaire à l'emploi permanent est en augmentation de 4 points, tandis que celle des secteurs primaire et secondaire est en baisse respectivement de 1 point et 3 points. Ici encore, l'importance du secteur tertiaire est considérable, avec 78% des emplois permanents.

En outre, les Très Petites Entreprises (TPE), du fait de leur nombre important, sont pourvoyeurs de la majorité des emplois permanents dans le secteur moderne (55,6%). Les Grandes entreprises, bien que moins nombreuses, suivent avec 22,2% du total des emplois. Le taux d'emplois des femmes est plus élevé dans les TPE que dans la ME ou la GE, ce qui indiquerait que la taille des entreprises influence l'offre d'emploi pour cette catégorie de travailleurs.

Profil du promoteur et du principal dirigeant des entreprises

La forte hausse du nombre d'unités économiques s'accompagne d'une inégalité de genre persistante. D'après les données du RGE3, globalement 63,6% des entreprises sont créées par des hommes, contre 36,4% par des femmes, soit une augmentation de 1,1 point en faveur des hommes par rapport à 2016. Cependant, la part des femmes parmi les principaux dirigeants a légèrement augmenté, passant de 42,7 % en 2016 à 43,8 % en 2023, indiquant une certaine amélioration de la participation féminine à la gestion des entreprises, principalement les très petites.

L'entrepreneuriat féminin est surtout visible dans le secteur secondaire, notamment au sein des ateliers de couture et des unités artisanales de transformation agroalimentaire (manioc, fruit, oléagineux etc.), ainsi que dans le secteur tertiaire, où certains métiers sont traditionnellement associés aux femmes (restauration, coiffure, santé, éducation, etc.). Mais c'est dans le secteur tertiaire que la proportion d'entreprises dirigées par des femmes est la plus élevée, atteignant 44,9 % en 2023, contre 43,9 % en 2016.

En termes de nationalité des promoteurs et des principaux dirigeants d'entreprise, les camerounais restent très majoritaires, bien que leur proportion soit en baisse par rapport à 2016. En effet, 93,7% des entreprises ont été créées par des Camerounais et 96,6% sont dirigées par des Camerounais. Les Nigériens, représentant 0,9%, constituent la deuxième nationalité la plus représentée après les Camerounais, mais leur proportion est également en baisse. Hors d'Afrique, la Chine reste le pays le plus représenté parmi les promoteurs étrangers, suivi de la France et des autres pays européens, ce qui reflète une continuité des intérêts économiques de ces pays sur le territoire national, marquée par des stratégies d'intelligence économique.

Aujourd'hui, 30,4% des promoteurs d'entreprises ont au plus le CEP/CEPE/FLSC contre 48,4% il y a 7 ans. La proportion des titulaires du BEPC est de 21,4%, tandis que la part des promoteurs ayant un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire a augmenté à 23,9% entre 2016 et 2023. De plus, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur (12,0%) a franchi la barre de 10%. Cette évolution considérable répond à un objectif fixé par les pouvoirs publics de promouvoir l'entrepreneuriat chez des jeunes diplômés, particulièrement de l'enseignement supérieur, à l'effet d'améliorer la performance et la compétitivité des entreprises.

Démographie des entreprises

Le contexte sanitaire de 2020 lié à la pandémie du COVID-19 a contribué à fragiliser davantage les unités économiques, confrontées depuis longtemps à un environnement peu favorable à leur pérennité. Les résultats indiquent qu'en 2023, 78% des entreprises recensées ont été créées au cours des sept dernières années, une tendance similaire à 2016, mettant toujours en évidence la jeunesse des entreprises. Les entreprises ayant atteint leur cinquantième année ou plus représentent moins de 0,4%.

Capital social, financement et investissement des entreprises

En 2022, la participation des pays étrangers dans le capital social des entreprises déposant une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) demeure faible, avec seulement 2% d'entreprises ayant un capital social détenu majoritairement par des étrangers, contre 1% en 2015. Toutefois, sur les 3 500 milliards comptabilisés comme capital social en 2022 dans les entreprises déposant une DSF, la part étrangère est significative, représentant 25,1%. En somme, les entrepreneurs étrangers bien que peu nombreux par rapport aux nationaux, détiennent une part importante du capital sociale. Les activités les plus attractives de l'investissement étranger sont notamment les industries extractives (hydrocarbure, minerais solides), l'énergie, la finance, et certaines industries manufacturières. Ces activités contribuent de façon significative à la création de la richesse nationale.

Concernant la mise en place des entreprises, la plupart (78,6%) des entreprises sont financées au démarrage de leur activité par des fonds issus de leur épargne personnelle, tandis que le financement par la tontine est cité par 10,5% d'entreprises et apparaît comme deuxième source de financement, particulièrement pour les TPE.

Au final, les résultats du RGE3 montrent une forte dynamique entrepreneuriale marquée par des disparités régionales, une prédominance du secteur tertiaire au Cameroun, et soulignent l'amélioration du niveau d'éducation des entrepreneurs. Les résultats soulèvent des défis majeurs tels que l'amélioration de l'inclusion entrepreneuriale féminine, la vulnérabilité macroéconomique aux chocs, la faiblesse de la richesse créée dans un contexte d'industrie embryonnaire, et la faible absorption de la technologie limitant les capacités d'innovation.

CHAPITRE 1. Introduction générale

Ce chapitre introductif donne un aperçu du contexte général du recensement, en décrivant le cadre réglementaire et institutionnel, ainsi que les conditions socioéconomiques qui influencent les activités des entreprises au Cameroun. Il présente ensuite les objectifs du RGE3, ainsi que les enjeux et défis en rapport avec la contribution qu'apporte cette opération dans l'environnement actuel..

1.1 Contexte général

Le Cameroun vient de boucler la première phase du Troisième Recensement Général des Entreprises (RGE3), qui a porté sur la cartographie et dénombrement des entreprises. Cette opération fait suite aux recensements de 2016 (RGE2) et 2009 (RGE1). Globalement, le RGE3 vise à produire au niveau national une base de données actualisées et géo référencées des entreprises en activité, accessible aux usagers ; mais aussi fournir aux décideurs politiques, patrons d'entreprises, administrations publiques, organisations internationales, journalistes, scientifiques, instituts de recherche et tout autre utilisateur, des informations clés sur les unités économiques implantées sur le territoire national.

La réalisation du RGE3 intervient dans un contexte marqué notamment par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement sur la période 2020-2030 (SND30), l'accélération de la Décentralisation, et le suivi des agendas internationaux notamment l'agenda 2030 des Nations sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA63) auxquels le Cameroun a souscrit.

Avec l'adoption de la SND30, le Gouvernement, tout en poursuivant les politiques de facilitation de l'accès aux facteurs de production entamées au cours de la précédente décennie 2010-2020 dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, a opté pour un mix import-substitution et promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale. La SND30 dans son pilier n°1 vise la transformation structurelle de l'économie nationale, à travers la densification et la diversification du tissu industriel notamment manufacturier, et le rattrapage technologique. A cet effet, le Recensement Général des Entreprises constitue une source d'informations dans la mesure où elle permet de disposer de façon exhaustive, des données détaillées sur les entreprises jusqu'aux plus petites unités de production des biens ou services.

L'axe 4 de la SND30 met l'accent sur un renforcement de la décentralisation comme moyen d'accélération du développement et d'amélioration des conditions de vies des citoyens. Cette stratégie induit une demande accrue en information statistique sur les unités économiques, au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), indispensable pour l'élaboration des comptes régionaux, l'Indice de Développement Local (IDL), des Plans d'Investissements Communaux (PIC) et des Plans de Développement Régionaux (PDR).

La mise en œuvre de l'Agenda UA63, avec notamment le projet de Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), suscite également un besoin d'informations détaillées sur les entreprises dans le cadre du suivi-évaluation des effets et impacts de la création d'un marché intégré pour le commerce des biens et services, ainsi que de la libre circulation des capitaux. L'Agenda UA63 met en priorité la transformation des ressources naturelles africaines en Afrique.

Le RGE3, en livrant des informations actualisées sur le tissu économique et sa dynamique, se réalise dans un contexte de réformes structurelles au plan réglementaire et institutionnel, et de performances socio-économiques assez particuliers.

1.1.1 Contexte juridique et institutionnel

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes économiques en faveur de l'entrepreneuriat dont la plupart datent de la décennie 2010. Il s'agit notamment de :

- la loi n°2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME, qui définit notamment la typologie des PME au Cameroun, en trois catégories à savoir : la Très Petite Entreprise (TPE), la Petite Entreprise (PE) et enfin la Moyenne Entreprise (ME) ;
- la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ;
- la loi n°2017/015 du 12 juillet 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun ;
- la circulaire interministérielle n°001/MINJUSTICE/MINPMEESA/MINFI du 30 mai 2012, instituant les Centres de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE).

Sur le plan institutionnel, plusieurs structures de promotion et d'accompagnement des PME ont vu le jour :

- Le Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises (MINPMEESA), de l'Economie Sociale et de l'Artisanat à la faveur du Décret Présidentiel N°2004/320 du 8 Décembre 2004 portant organisation du Gouvernement
- L'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) par Décret N°2013/092 du 03 avril 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises, modifié et complété par le Décret N°2013/297 du 09 septembre 2013. Cette structure compte entre autres structures rattachées, les Centres de Formalités et de Création d'Entreprises (CFCE). Ces centres sont visibles dans les 10 régions du Cameroun et régis par la Circulaire interministérielle N°001 MINJUSTICE/MINFI/MINPMEESA du 30 mai 2012 relative à la procédure devant les CFCE.
- La Bourse de Sous-Traitance et Partenariat (BSTP) est la résultante du Décret du Premier Ministre Chef du Gouvernement N°002PM du 15 février 2012, portant promotion de la sous-traitance en matière de contrats, de partenariats et autres contrats, dans le cadre des investissements.
- La Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BCPME) a été mise en place par Arrêté N°00243/MINFI du 16/08/2014
- L'ouverture de multiples incubateurs, à l'instar de la Pépinière Nationale Pilote d'EDEA.

En outre, dans la même période, plusieurs programmes et projets sectoriels d'appui à l'entrepreneuriat ont été mis en place. Plus récemment, à la faveur de la mise en œuvre de la SND30, le Gouvernement a institué avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) deux projets phares. Il s'agit du :

- Plan national de développement de l'entrepreneuriat au Cameroun (PNADEC) ;
- Projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'amélioration des compétences en soutien à l'industrialisation (PEAC).

1.1.2 Situation macroéconomique

L'environnement économique international est marqué dans la période récente par la pandémie du Covid-19 survenue en 2020 et le conflit russo-ukrainien qui s'est déclenché en 2022. Ces crises auxquelles s'ajoutent des phénomènes météorologiques extrêmes, ont des répercussions économiques et sociales. Ainsi l'économie mondiale a connu des perturbations des chaînes d'approvisionnement, avec une inflation record et une accélération du risque d'endettement.

Après un relèvement post Covid-19 en 2021 et 2022, la croissance de l'économie mondiale a cependant ralenti en 2023, passant de 3,5% en 2022 à 3,2%. Ce ralentissement concerne aussi bien le bloc des pays avancés que les blocs des pays émergents et des pays en développement.

Au niveau national, en dépit des perturbations mondiales susmentionnées et la persistance des défis sécuritaires, le Cameroun a fait preuve de résilience. Le taux de croissance du PIB réel a fluctué entre 2016 et 2023, enregistrant son plus faible niveau à 0,3% en 2020, en pleine crise du Covid-19. En 2022 la croissance a rebondi à 3,7%, retrouvant ainsi le niveau de 2017. En 2023 le pays affiche un taux de croissance de 3,2%, avec une contribution significative des trois secteurs d'activité. Cette croissance est principalement portée par les investissements privés.

S'agissant de l'inflation, elle s'établissait à 6,3% en 2022 et est passée à 7,4% en 2023, sous l'effet des prix des denrées alimentaires et des coûts des transports qui ont augmenté respectivement de 11,1% et 15,0%. Ces deux postes représentent à eux seuls près de la moitié des dépenses de consommation finale des ménages. Le contexte d'inflation persistante, avec un taux qui a dépassé en 2022 et 2023 la barre des 3,0% fixée par la norme communautaire CEMAC, pose aux acteurs économiques, notamment les entreprises et les consommateurs, des défis liés à l'accès aux biens et services à moindres coûts.

1.1.3 Situation sociodémographique

Entre 2016 et 2023, la population totale du Cameroun a enregistré un accroissement moyen de 2,5% par an passant d'environ 23 millions d'habitants en 2016 à 28 millions d'habitants en 2023 (INS, juin 2016, les projections démographiques sur les populations cibles des différents programmes et interventions de santé).

La population est inégalement répartie sur le territoire national. La Région du Centre qui abrite la capitale politique Yaoundé et celle du Littoral qui abrite la capitale économique Douala, représentent 33,9% de la population totale. Cette concentration géographique de la population, combinée avec celle des infrastructures, oriente l'investissement privé et le choix du lieu d'implantation des unités économiques.

La répartition par sexe révèle que les femmes sont légèrement majoritaires, représentant 50,6% de la population en 2023. Quant à la structure par âge, l'on note que la population en âge d'être actif (15-59 ans) est d'environ 14,1 millions d'habitants, soit 52,8% de la population totale. Elle est constituée essentiellement des jeunes (moins de 35 ans), qui représentent 36% de la population totale. Cette jeunesse, de plus en plus urbanisée et connectée, est la tranche qui est davantage concernée par la recherche d'un emploi sur le marché du travail.

Le taux de chômage global pour la population en âge de travailler (14 ans ou plus) est estimé à 6,1% en 2021 (INS/EESI3, 2021). Ce taux est plus élevé en milieu urbain (9,4%) qu'en milieu rural (1,6%). Les deux métropoles, Douala (15,4%) et Yaoundé (11,7%) affichent des niveaux les plus élevés du pays.

Le faible taux de chômage masque un sous-emploi global de la main d'œuvre qui est persistant. En effet, le sous-emploi est évalué à 61,4% en 2021. Ce niveau, qui est certes en nette régression de 9,2 points par rapport à 2010(70,6%), reste élevé et pose un défi important aux pouvoirs publics et à l'économie dans son ensemble, pour l'absorption de la masse de jeunes, particulièrement les diplômés, demandeurs d'emplois.

La persistance de la pauvreté monétaire dont le taux national stagne à 37,7% (INS/ECAM 5, 2022) et du sous-emploi peut s'expliquer par la faiblesse de la croissance économique, combinée à la démographie galopante de la population. Ces deux phénomènes économiques révèlent ainsi l'incapacité d'une bonne frange de la population à acheter les biens et services produits sur le marché.

1.2 Objectifs

L'objectif principal du RGE3 est d'actualiser et d'approfondir la connaissance de la situation globale des entreprises et établissements, et saisir les mutations structurelles observées en 2023 par rapport aux années de référence 2016 et 2009.

De manière spécifique, il s'agit de collecter des données pour :

- i. **Actualiser le répertoire national des entreprises** par un recensement exhaustif des entreprises et établissements en activité sur le territoire national ;
- ii. **Produire les indicateurs structurels** sur le secteur productif, qui ne peuvent être produits dans le cadre d'une enquête par échantillonnage ;
- iii. **Fournir une base informationnelle** pour le suivi-évaluation du système productif en accord avec les objectifs de la politique économique telle que définies dans par les stratégies nationales (SND30, Stratégies sectorielles, etc.) ;
- iv. **Mettre en place un Système d'Information Géographique sur les entreprises (SIGEN)**, notamment à travers une cartographie géo référencée ;
- v. **Faire une analyse comparative de l'évolution du tissu économique** entre 2009, 2016 et 2023 ;
- vi. **Produire les indicateurs de démographie** des entreprises par notamment par branche d'activités (taux de création, taux de disparition, taux de fusion, etc.) ;
- vii. **Fournir des données pour l'amélioration des comptes nationaux** du Cameroun (Comptes Régionaux, Comptes Satellites).

1.3 Enjeux et défis

Le Cameroun qui exporte plusieurs produits primaires (café, cacao, coton, bois, etc.), dispose d'un avantage comparatif pour sa transformation structurelle et son décollage industriel. Le programme d'industrialisation, matérialisé par la publication en 2017 du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) révèle trois défis majeurs :

- i) Accélération de la croissance économique ;
- ii) Accroissement du leadership économique dans la sous-région ;
- iii) Maîtrise des chocs structurels et systémiques.

Avec la signature en 2021 des accords triennaux (2021-2024) au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) avec le FMI, le Cameroun déploie ses efforts dans la mobilisation des ressources budgétaires pour financer des infrastructures notamment dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications ; lesquelles sont primordiales pour la compétitivité de l'économie. Dans ce cadre, il est question de rétablir la viabilité budgétaire et extérieure du pays, d'amorcer une croissance inclusive et durable, d'atténuer les effets liés aux changements climatiques et d'améliorer la gouvernance économique pour renforcer l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs.

Dans cette perspective, la mise en place d'un cadre propice aux affaires reste un défi majeur. Le Cameroun est classé 140ème sur 180 dans l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2023 de *Transparency International*.

La réalisation du RGE3 vient apporter un éclairage aux diverses questions que les décideurs, Partenaires Techniques et Financiers, opérateurs économiques, chefs d'entreprises et le public en général, se posent sur la structure et les performances du tissu économique national.

La contribution du RGE3 peut s'apprécier à plusieurs niveaux :

- **Les opérateurs économiques** sont en mesure de mieux orienter leurs décisions d'investissement et de mieux identifier leurs partenaires pour la sous-traitance, la logistique, la communication, les finances, etc. ;
- **Les décideurs politiques** sont en mesure d'évaluer le chemin parcouru et ajuster les décisions et initiatives en faveur de développement de l'activité économique et des entreprises ;
- **Les administrations publiques** (y compris les CTD) et **les partenaires techniques et financiers** ont la capacité de mieux cibler les entreprises éligibles aux divers programmes d'appui ;
- **Les chercheurs** peuvent effectuer des analyses approfondies permettant d'appréhender la structure de l'économie, son potentiel, ses performances et ses dysfonctionnements ;
- **L'Institut National de la Statistique (INS)** a la possibilité de mettre à jour son répertoire des entreprises, renouveler ses bases de sondage pour les enquêtes intercensitaires et produire des indicateurs économiques actualisés à court et moyen terme ;
- **Le public** en général peut s'informer sur les principales industries, les villes les plus denses/dynamiques, les secteurs les plus contributifs en matière de création d'emploi et de volume d'affaires.

1.4 Plan du rapport

Le présent rapport traite de la cartographie et du dénombrement des entreprises (Phase 1 du RGE3). Les données collectées lors de cette phase sont relatives au repérage des unités économiques, à leur identification, à leur démographie (processus de création, démarrage), au financement à la création, à la classification des entreprises siège (régime d'imposition, Système de DSF, etc.), au profil du promoteur et du principal dirigeant, aux activités exercées par les entreprises ainsi qu'aux effectifs permanents employés.

Ainsi, outre l'Introduction générale (Chapitre1), il est structuré en huit (08) autres chapitres : Synthèse méthodologique (chapitre 2) ; Implantation géographique des unités économiques (Chapitre 3) ; Caractéristiques du tissu productif (chapitre 4) ; Emploi dans les entreprises (Chapitre 5) ; Profil du promoteur et du principal dirigeant des entreprises (Chapitre 6) ; Démographie des entreprises (Chapitre 7) ; Capital social, financement et investissement des entreprises (Chapitre 8) et Conclusion générale (Chapitre 9).

CHAPITRE 2. Synthèse méthodologique

Le présent chapitre présente les choix méthodologiques qui ont guidé la réalisation du 3^{ème} Recensement Général des Entreprises (RGE3) au Cameroun. Il comporte plusieurs sections, chacune abordant une étape clé du processus méthodologique.

Tout d'abord, le champ du RGE3 et les unités enquêtées sont définis, précisant ainsi l'étendue de l'opération et les entités incluses dans le recensement.

Ensuite, la phase préparatoire est décrite en détail, englobant le découpage du territoire en Zones de Recensement (ZR), la constitution de la base de collecte, et l'élaboration des documents et outils essentiels (le questionnaire de répertoire, le manuel de l'agent recenseur et les documents de nomenclatures). Cette section met également en lumière les efforts de sensibilisation, ainsi que le processus de recrutement et de formation du personnel de terrain, éléments cruciaux pour le bon déroulement de l'opération.

La troisième section décrit le déroulement de la collecte des données sur le terrain qui représente le cœur du processus.

Enfin, les étapes de l'exploitation des données sont décrites. Elles incluent l'apurement des données pour en assurer l'intégrité, la tabulation, l'analyse et la rédaction des rapports.

Le 3^{ème} Recensement Général des Entreprises (RGE3) réalisé en 2023 donne une photographie actualisée du tissu productif camerounais et constitue une base de données complète et exhaustive pour la collecte et le traitement des données d'entreprises au Cameroun. Cette opération vient enrichir le Système National d'Information Statistique (SNIS). Sa réussite résulte des différents choix méthodologiques qui ont été opérés en s'appuyant sur l'expérience acquise à l'échelle nationale ainsi que sur les normes et recommandations internationales.

Les choix méthodologiques opérés pour le RGE3 obéissent aux nouvelles normes et standards internationaux en matière de qualité pour la production des statistiques officielles. Ces normes et standards sont précisés dans le Cadre National d'Assurance Qualité (CNAQ) du Cameroun institué par décret d'application N°2021/690 du 2 décembre 2021 fixant les modalités d'application de la loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Les lignes directrices du CNAQ ont été appliquées de manière exhaustive à toutes les phases de l'opération, ce qui garantit la crédibilité des données collectées et analysées.

1.5 Champ du RGE3 et unités

Le RGE3 a couvert tout le territoire national et a ciblé toutes les unités économiques en activité. Il s'agit des entreprises, coopératives, GIC et associations, tant formels qu'informels, ainsi que leurs établissements, identifiables et géographiquement localisables, c'est-à-dire exerçant dans un local professionnel fixe (boutique, atelier, usine, salon de coiffure, etc.) ou un site aménagé (garage auto/moto, laverie, dépôt de bois/sable, fabrique de briques, horticulture, étangs de poissons, etc.).

L'**entreprise** est une unité institutionnelle considérée dans sa qualité de producteur de biens et de services. Le terme **entreprise** peut se référer à une société, une quasi-société ou une entreprise non constituée en société. Sur le plan juridique l'on distingue les entreprises individuelles (personnes physiques) des entreprises sociétaires (SARL, SA, etc.) et des entreprises de personnes (SNC, etc.). Parmi les entreprises sociétaires l'on trouve des entreprises publiques.

Une entreprise non constituée en société correspond par exemple à un Etablissement Public Administratif (EPA) ou une institution sans but lucratif (Association, ONG, etc.).

Sur le plan opérationnel, l'**entreprise** peut correspondre à un **établissement unique** ou posséder un ou plusieurs **établissements secondaires**.

Un **établissement** correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise, située en un lieu unique, dans laquelle une seule activité de production est exercée ou dans laquelle la majeure partie de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale. A titre d'exemple, l'établissement peut être une usine, un entrepôt, un magasin (unité commerciale), une agence.

L'**établissement, en tant qu'unité statistique**, est défini comme la plus petite unité localisée de l'entreprise à partir de laquelle il est possible de réunir toutes les données nécessaires pour établir la structure complète de la valeur de la production (ventes ou livraisons, stocks), le coût des matériaux et des services, et la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

Une **unité économique** correspond indifféremment à une entreprise, un établissement unique ou à un établissement secondaire.

Au Cameroun, la **formalité d'une entreprise** au sens de la loi correspond à son enregistrement dans un fichier administratif tenu par un service compétent. Sur le plan statistique, une entreprise est dite **formelle** si en plus de l'enregistrement, elle produit une DSF auprès de l'administration fiscale. A défaut elle est déclarée **informelle**.

Le modèle d'unité statistique est à deux niveaux : l'entreprise et l'établissement. Leur identification met en jeu deux logiques à prendre en compte de façon conjointe : (i) la formalité (unités formelles et informelles) et (ii) le local (observable et non observable). En se basant sur ces deux critères, les entreprises et établissements peuvent être classés selon la figure 2-1 ci-dessous.

Un local et site aménagé observable est à la fois visible et pérenne.

Sont incluses dans le champ du RGE3 les unités des groupes 1, 2 et 4 :

- a. Les entreprises formelles observables ;
- b. Les entreprises formelles non observables (prestataires de l'Etat, services traiteurs, consultants indépendants, entreprises de e-commerce, etc.) ;
- c. Les entreprises informelles observables.

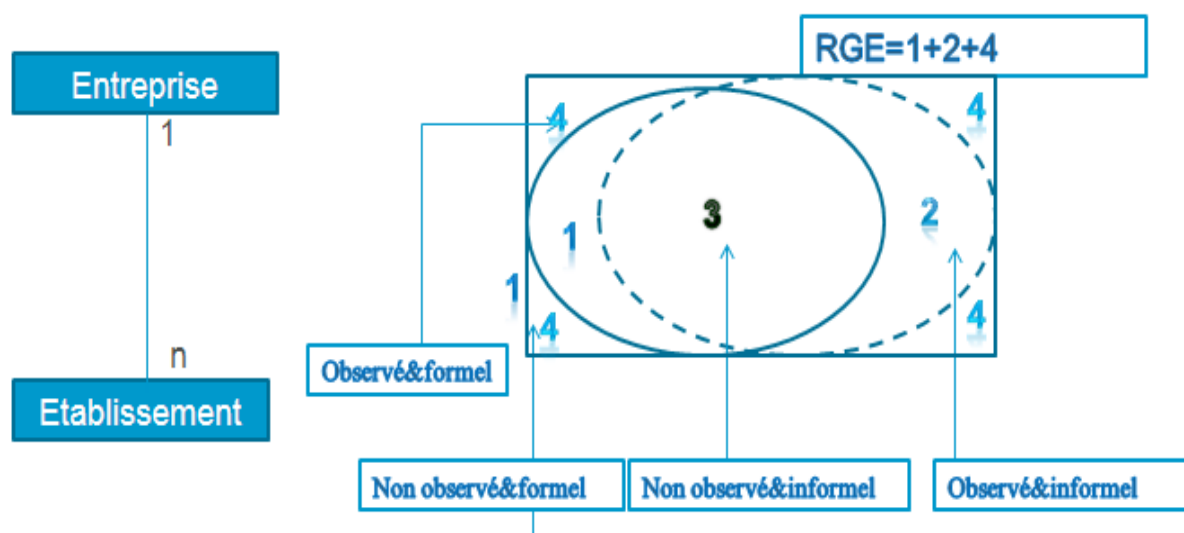
Du fait du caractère purement marchand de leur activité, les établissements publics tenant une comptabilité au sens du droit OHADA font également partie du champ (CDC, CAMTEL, CAMPOST, SCDP, SONARA, etc.). Il inclut aussi les coopératives, les GIC et les associations exerçant une activité marchande. Il en est de même pour les « prestataires des services » qui le plus souvent opèrent sans enseigne.

Sont exclus du champ du RGE3, les unités du groupe 3, en occurrence les entreprises informelles non observables. Il s'agit des unités économiques n'ayant pas un local professionnel fixe, telles que les unités économiques ambulantes, les UPI logés au sein des ménages ou exerçant leurs activités sur les étals en plein air, des chantiers temporaires de BTP, des activités de transport non organisé (taxi, moto taxi, etc.). Y sont également exclus les Etablissements Publics Administratifs (EPA), les collectivités territoriales

décentralisées ou toute autre organisation purement non marchand (université publique, lycée, école publique et centre de santé publique).

Le RGE3 s'intéresse aux activités ayant un caractère plus ou moins marchand, relevant de tous les trois secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire).

Figure 0-1 : Modèle d'unité et champ du RGE3



1.6 Phase préparatoire du RGE3

Le Cameroun a précédemment réalisé deux Recensements Généraux des Entreprises, en 2009 (RGE 1) et en 2016 (RGE2). Le RGE3 s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en capitalisant l'expérience accumulée et les enseignements tirés des opérations antérieures. Fort des leçons apprises et en s'inspirant des pratiques internationales ainsi que des avancées technologiques, ce troisième recensement a intégré des améliorations et innovations significatives. La phase préparatoire a consisté au découpage du territoire en zones de recensement, la constitution d'une base de collecte, l'élaboration des outils de collecte, ainsi que la sensibilisation, le recrutement et la formation du personnel de terrain.

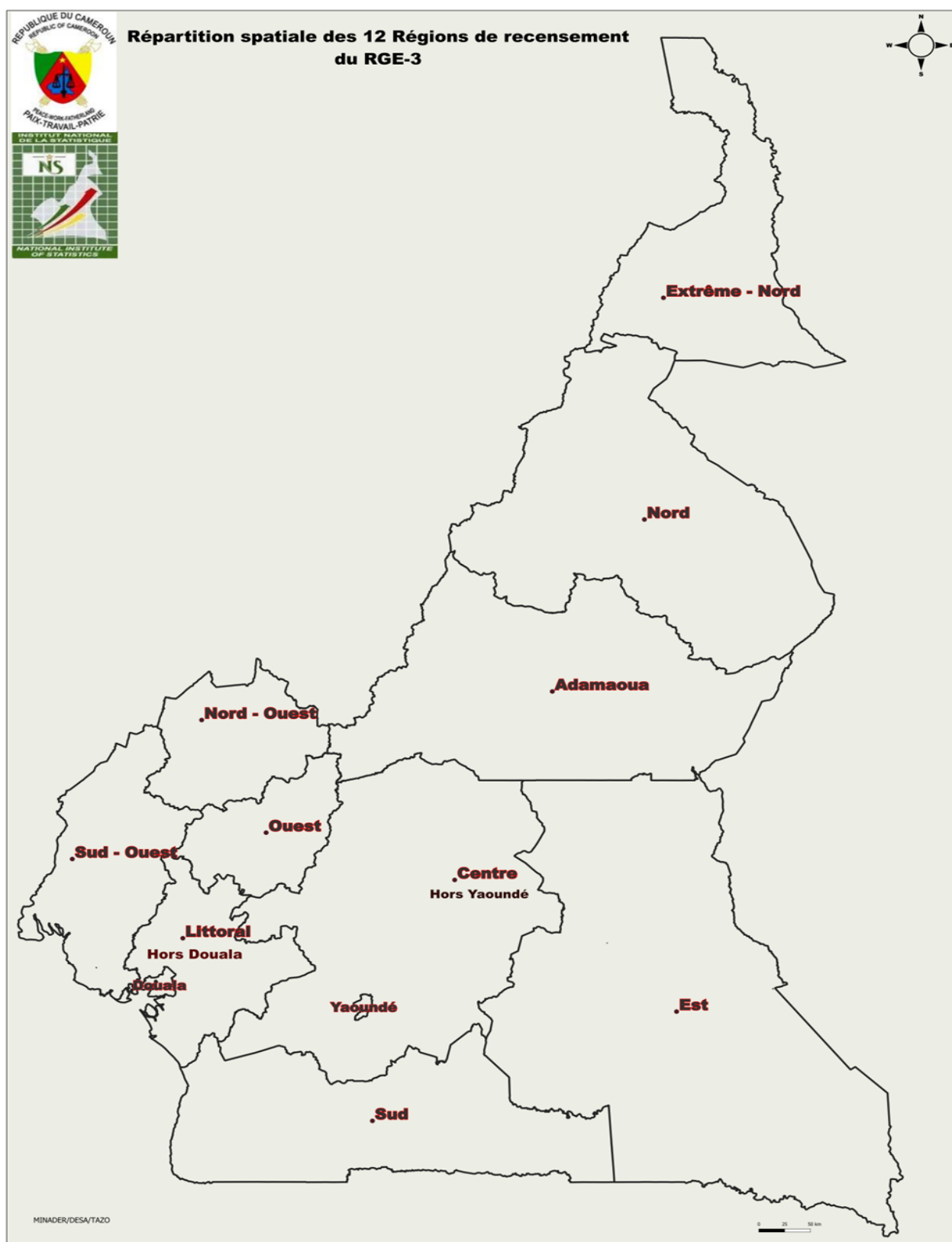
1.6.1 Découpage en ZR

Le découpage des zones de recensement a par conséquent été plus affiné lors du RGE3. En effet, ce découpage a été effectué au niveau du quartier et du village, offrant une précision géographique plus détaillée que celle des communes. En effet, certains indicateurs pourraient être produits au niveau du quartier/village afin de tenir compte des nouvelles exigences du Gouvernement en matière de décentralisation et de développement local. Une ZR est « un » ou « un regroupement » de quartier/village, en fonction de la densité des unités économiques qui y exercent.

Les travaux cartographiques du RGE3 ont été réalisés sur la base du découpage obtenu au RGE2, lequel donnait une répartition du territoire national en 720 zones de recensement (ZR) regroupés en 12 Zones de Supervision (ZS). Une actualisation de ces cartes géoréférencées a été opérée en fonction de la densité des entreprises sur le terrain, sur la base d'un découpage par quartier/village.

Au total, 932 ZR ont été constituées contre 720 lors du RGE2.

Carte 0-1: Répartition spatiale des régions de recensement



1.6.2 Constitution de la base de collecte

Des travaux préliminaires ont été réalisés à l'effet de constituer une base de recensement à partir des données issues de diverses sources administratives (DGI, CNPS, RISENE, etc.). Il a été question durant ces travaux de collecter et de compiler les différents fichiers d'entreprises disponibles dans différentes administrations afin de constituer un fichier unique d'entreprises. Cette base de collecte présente un classement des unités économiques dans les secteurs d'activité et dans les communes ou quartiers de leur lieu d'exercice. La base de données des Déclarations Statistiques Fiscales (DSF) de l'INS, couplée avec les fichiers issus des structures suivantes, a permis de constituer ce fichier :

Tableau 0-1 : Liste des sources de la base de collecte

N°	Structure	Type de fichier
1	Institut National de la Statistique	Base des DSF 2022
2	Direction Générale des Impôts (DGI)	Fichier des contribuables
3	Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (CNPS)	Fichier des employeurs
4	Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE)	Fichier des nouvelles créations d'entreprises
5	Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)	Base de données d'entreprises
6	Groupement des Entreprises du Cameroun (GeCAM)	Fichier de ses adhérents
7	Syndicat des Industriels du Cameroun (SYNDUSTRICAM)	Fichier consulaire
8	Fédération Nationale des Associations de PME / PMI (FENAP)	Fichier de ses membres affiliés
9	Greffes des tribunaux	Liste des créations, fusion, acquisition, dissolution
10	Cellule de la balance des paiements (CBP)	Fichier des entreprises échangeant avec l'extérieur
11	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Fichier des coopératives et des Groupements d'Initiatives Communes (COOP-GIC)
12	BUCREP/MINDUH	Fichier des quartiers/villages

Source : INS/Document de méthodologie du RGE3

1.6.3 Elaboration des documents et outils de collecte

Afin d'harmoniser la compréhension aussi bien du personnel de collecte que des enquêtés, différents outils de collecte ont été élaborés notamment le document de méthodologie de cartographie, le questionnaire du répertoire, les manuels de l'agent recenseur et du contrôleur et le document de nomenclatures.

Le questionnaire du répertoire, destiné à la collecte des informations devant servir à l'actualisation du répertoire, comporte 8 sections :

- ✓ Section 0 : Généralités ;
- ✓ Section 1 : Informations de repérage ;
- ✓ Section 2 : Autres informations d'identification ;
- ✓ Section 3 : Démographie des entreprises et établissements ;
- ✓ Section 4 : Classification des entreprises ;
- ✓ Section 5 : Profil du promoteur et/ou du principal dirigeant ;
- ✓ Section 6 : Activité économique et emploi ;
- ✓ Section 7 : Renseignements sur l'entreprise siège ;

Ces informations permettent de calculer des indicateurs dont les principaux sont présentés ci-dessous :

Tableau 0-2 : Aperçu des indicateurs issus du questionnaire de répertoire

Domaines	Objectifs	Indicateurs
1. Identification et localisation des entreprises	Produire des indicateurs qui caractérisent l'entreprise.	- Répartition spatiale des entreprises ; - Répartition des entreprises selon la filiation ; - Répartition des entreprises par forme juridique ; - Répartition des entreprises selon l'origine du capital social ;
2. Démographie des entreprises	Produire les indicateurs de la démographie des entreprises.	- Nombre d'établissements - Age moyen des entreprises ; - Origine des fonds utilisés pour la création ; - Nature de création ; - etc
3. Données économiques	Produire les indicateurs agrégés sur quelques variables économiques comme le chiffre d'affaires, le capital social et l'activité.	- Répartition des entreprises par taille ; - Chiffre d'affaires moyen des entreprises ; - Répartition des entreprises par branche d'activité.

Source : INS/Document de méthodologie du RGE3

S'agissant du manuel de l'agent recenseur, il donne des indications sûres : (i) les objectifs du recensement et les résultats attendus ; (ii) la manière de se présenter dans une entreprise ; (iii) le travail sur le terrain ; (iv) la façon de poser des questions ; (v) la méthode d'enregistrement des réponses aux questions ; (vi) la réponse aux préoccupations éventuelles des chefs d'entreprise ; et, (vii) le contenu des questionnaires (variables et leurs modalités).

Pour ce qui est du document de nomenclatures, il a été élaboré principalement en vue de structurer facilement les informations collectées. Il comprend la nomenclature des circonscriptions administratives et des zones de recensements, la nomenclature des activités et des produits, la nomenclature des catégories juridiques, la nomenclature des natures des établissements, la nomenclature des nationalités, la nomenclature des organisations professionnelles et celle des formations. Chacune de ces nomenclatures concerne des sections spécifiques du questionnaire et une ou plusieurs questions dans ces sections.

1.6.4 Recensement pilote

Dans l'optique de tester le dispositif organisationnel de la cartographie du RGE3, un recensement pilote a été effectué à l'effet d'améliorer les documents techniques (questionnaire, manuels et méthodologie, etc.), le déploiement logistique ; et d'évaluer la charge du travail effective de la grande phase de collecte. Pour atteindre ces objectifs, la cartographie et le dénombrement des unités économiques (UE) s'est effectué dans huit (08) Zones de Recensement (ZR) sélectionnées dans quatre (04) régions à raison de deux (02) ZR par régions.

Cette opération a permis d'évaluer la charge du travail effective de la grande phase de collecte et de finaliser les outils de collecte des données cartographiques du RGE3.

1.6.5 Sensibilisation

La démarche en matière de sensibilisation adoptée dans la cartographie et le dénombrement du RGE- 3 s'est inspirée de l'expérience acquise lors du RGE2 et s'est déroulée pratiquement jusqu'à mi-parcours de l'opération. Elle a consisté à diffuser des messages audio et des spots publicitaires principalement à la CRTV, dans certains médias privés nationaux et réseaux sociaux, à organiser des ateliers régionaux de lancement, à adresser des correspondances par la Direction Générale de l'INS aux Gouverneurs des régions les informant des enjeux de l'opération, à mener des actions de sensibilisation de proximité dans des lieux de forte concentration des unités économiques à par le biais des « radios trottoir ». Par ailleurs, dans les régions où des radios communautaires existent notamment les régions septentrionales, les Chefs d'agence régionale INS ont fait passer des messages radio en langues locales.

1.6.6 Recrutement et Formation du personnel de terrain

Le recrutement du personnel de terrain a été fait par appel à candidatures. Les candidatures ont été enregistrées en ligne sur le site de l'INS, ce qui constitue une innovation par rapport au RGE2 où les dossiers de candidature étaient déposés dans les services régionaux de l'INS. Ces candidatures, pour la présélection des agents à former, ont été examinées par une commission de recrutement mise en place à cet effet. Les candidats présélectionnés (au nombre de 700) ont suivi une formation qui s'est tenue dans les chefs-lieux des Régions. À l'issue de cette formation, un test en ligne a été réalisé et a permis de sélectionner 620 candidats dont 575 agents recenseurs et 45 contrôleurs.

1.7 Phase de Collecte

La phase de collecte a débuté en octobre 2023 et s'est achevée en janvier 2024 dans les 12 régions de recensement constituées. Il s'agit de la région du Centre hors Yaoundé, de la région du Littoral hors Douala, des villes de Yaoundé et de Douala tenant compte de leurs spécificités et des 8 autres régions administratives. Les grands aspects de cette collecte ont été :

1.7.1 Utilisation de la méthode CAPI

Lors du RGE3, la modernisation de la collecte des données a marqué une avancée significative par rapport au RGE2, grâce à l'adoption de la méthode CAPI (*Computer Assisted Personal Interview*) comme principal outil de collecte. Les agents recenseurs ont utilisé des tablettes comme support lors des entretiens. La méthode PAPI (*Paper Assisted Personal Interview*), qui impliquait l'utilisation de questionnaires papier, n'a été employée que dans des situations spécifiques, en fonction des préférences des correspondants en entreprise. Cette innovation a considérablement amélioré la qualité des données, en permettant un appariement automatique entre la base de collecte et celle de l'enquête économique.

1.7.2 Balayage systématique des unités

La collecte des données s'est faite en 2 procédés : (i) le repérage des unités de la base de collecte interview de ces dernières ; (ii) le balayage des entreprises dans les différentes zones de recensement. Cependant, compte-tenu des difficultés d'ordre logistique rencontrées sur le terrain notamment les lenteurs observées dans le fonctionnement des tablettes lors de la recherche des entreprises de la base de collecte, le balayage systématique des unités économiques a été privilégié.

1.7.3 Mise en place d'une équipe de veille de la cartographie et du dénombrement du RGE3

Des réunions hebdomadaires de veille se sont tenues durant la période de collecte des données de la cartographie et du dénombrement du RGE 3. Elles avaient pour objectif d'alerter l'équipe de collecte sur les problèmes qui étaient relevés aussi bien sur l'évolution de la collecte que sur la qualité des données. Ces problèmes étaient d'ordre logistique, administratif, financier et technique.

Cette équipe était constituée de :

- membres de la coordination technique ;
- superviseurs de terrain ;
- responsables informatiques et cartographiques
- chefs d'agence régionale de l'INS ;
- responsables de la DAF de l'INS.

1.7.4 Mise en place d'un groupe de travail pour le suivi de la cartographie et du dénombrement du RGE3

Des réunions de suivi se sont tenues durant la période de collecte des données de la cartographie et du dénombrement du RGE3. Elles avaient pour objectif d'évaluer l'état d'avancement de la collecte ainsi que les problèmes qui étaient relevés aussi bien sur l'évolution de la collecte que sur la qualité des données.

Cette équipe était constituée de ;

- membres de la coordination technique ;
- superviseurs de terrain ;
- responsables informatiques et cartographiques
- représentant MINEPAT ;
- représentant MINFI/DP ;
- représentant MINPMESSA ;
- représentant GICAM ;
- la cellule juridique de l'INS.

1.8 Exploitation des données

L'exploitation des données s'est faite en deux étapes à savoir : (i) l'apurement des données et la tabulation, (ii) l'analyse et la rédaction des rapports.

1.8.1 Apurement des données et tabulation

La collecte des données étant effectuée à l'aide de tablettes, cette phase a débuté peu de temps après le démarrage de la collecte sur le terrain et s'est déroulée en parallèle avec celle-ci. Des contrôles primaires de données ont été effectués par les superviseurs sur le terrain. Une équipe du Département de l'Informatique a par la suite examiné quotidiennement les données transmises au serveur afin de relever les incohérences ainsi que les problèmes de codification.

Encadré 0-1 : Définition de la typologie des entreprises

La classification des entreprises par taille se fonde sur la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun. Au regard de cette loi :

- *La **Très Petite Entreprise**, en abrégé « **TPE** » est une entreprise qui emploie au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze (15) millions de francs CFA ;*
- *La **Petite Entreprise**, en abrégé, « **PE** », est une entreprise qui emploie entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze (15) millions de francs CFA et n'excède pas deux cent cinquante (250) millions de francs CFA ;*
- *La **Moyenne Entreprise**, en abrégé, « **ME** », une entreprise qui emploie entre vingt-et-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à deux cent cinquante (250) millions de francs CFA et n'excède pas trois (03) milliards de francs CFA ;*
- *La **Grande Entreprise**, en abrégé « **GE** » est une entreprise qui emploie plus de cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à trois (03) milliards de francs CFA.*

NB : les unités économiques non enregistrées dans un fichier administratif sont exclues de cette classification. Pour les besoins d'analyse, ces unités sont regroupées dans la catégorie NEFA..

La base brute du RGE3 a été apurée à travers les étapes suivantes : (i) l'élaboration et l'implémentation des programmes de contrôles des erreurs ; (ii) la correction des statuts des entreprises, distinguant les entreprises sièges des non-sièges ainsi que l'élimination des doublons ; (iii) l'appariement des données de terrain avec celles de la base de collecte, afin de contrôler l'exactitude de certaines variables telles que l'activité principale, le chiffre d'affaires, les effectifs employés et le capital social ; (iv) l'apurement des variables à fort contenu informationnel sur la structure du tissu économique et ayant une interaction avec d'autres variables ; (v) le recours à des sources de données externes (DSF, CNPS) pour corriger les données manquantes ; (vi) les imputations.

L'équipe de veille composée s'est appesantie à dresser le bilan de ces erreurs et à formuler des recommandations à l'endroit des superviseurs. La prise en compte de ces orientations par le personnel d'encadrement et d'exécution (superviseurs, agents recenseurs et contrôleurs) a permis d'améliorer la collecte des données et le remplissage de certaines variables.

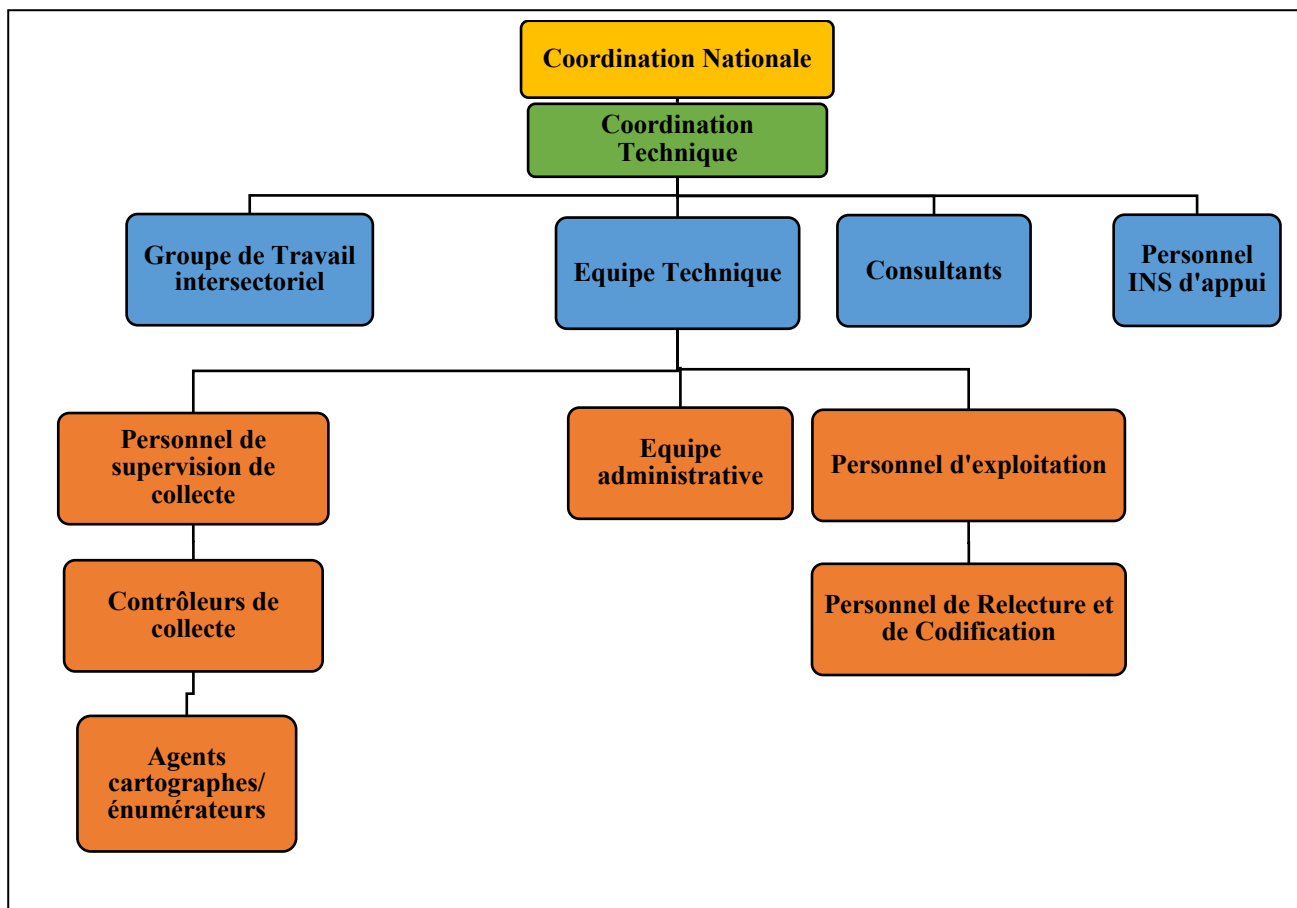
1.8.2 Analyse et rédaction des rapports

Pour répondre aux exigences du plan d'analyse, les variables suivantes ont été créées : la taille, les sous-secteurs d'activité, les secteurs d'activité, la forme juridique et la formalité. La taille a été constituée en combinant le chiffre d'affaires et l'effectif employé. Les branches d'activités ont été construites en regroupant les classes d'activités. Les sous-secteurs d'activités ont été construits en regroupant les groupes/branches d'activités suivant la NAEMA et la NACAM ; la provenance du capital social découle de l'information sur la structure du capital social. Les formes juridiques ont été constituées en regroupant les catégories juridiques très détaillées, qui ont été collectées sur le terrain.

Un rapport des principaux résultats de la cartographie et du dénombrement du RGE3 a été produit et amélioré au cours de différents ateliers et des séances de relecture avec les administrations sectorielles.

Le personnel impliqué dans cette opération est hiérarchisé selon le schéma suivant :

Figure 0-2 : Organigramme de la phase cartographie de RGE3



Source : INS/Document de projet du RGE3

1.8.3 Catalogue des produits

L'élaboration d'un catalogue des produits constitue une étape cruciale dans le cadre de la diffusion et de l'utilisation des données issues du RGE3. Ce catalogue a pour objectif de fournir aux utilisateurs une vue d'ensemble des différents produits disponibles, en détaillant leur contenu, leur format et leurs formats. Au terme du RGE3, les différents produits disponibles sont les suivants :

- Un rapport de cartographie et dénombrement du RGE3 ;
- Un rapport principal ;
- Une note de synthèse ;
- Le répertoire national des entreprises ;
- Les rapports thématiques ;
- Les bases de données ;
- Un WEB-SIG ;
- Un portail sur les indicateurs et les métadonnées du RGE3 ;
- Une note d'orientation de politique économique sur les entreprises ;
- Un rapport financier et méthodologique ;
- Une cartographie intégrée.

CHAPITRE 3. Implantation géographique des unités économiques

Ce chapitre analyse la répartition géographique des unités économiques recensées sur l'ensemble du territoire national. Il met en exergue des tendances significatives en termes d'implantation des entreprises et établissements par région, département et ville, soulignant ainsi les disparités et les dynamiques régionales. Il examine également la répartition sectorielle des unités économiques, mettant en lumière les secteurs d'activité dominants dans chaque région. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux caractéristiques des locaux occupés par ces unités.

Les résultats du RGE3 laissent transparaître des disparités régionales en matière de concentration des entreprises. Les entreprises relevant des branches d'activité telles que la distribution des produits pétroliers, du gaz, de l'électricité, de l'eau, des services de nettoyage, de la grande distribution (commerce), de la banque & assurance, des télécommunications, des postes, de transport disposent d'une multitude d'établissements sur le territoire national.

- **Densité des unités économiques.**

- Le RGE3 a dénombré **438 893 unités économiques** en activité sur le territoire national, dont **430 011 entreprises sièges** et **8 882 établissements** ;
- Le tissu entrepreneurial au Cameroun connaît une croissance significative entre 2016 et 2023 (+109,5%).
- La région du **Littoral** concentre **37,4%** du total national des unités économiques, dont **33%** basées dans la ville de **Douala, la capitale économique** ;
- La région du **Centre** abrite **26,8%** des unités économiques, avec **19,7%** situées à **Yaoundé, la capitale politique**.
- Les villes périphériques des grands centres urbains se développent très vite : c'est le cas de la Nkolafamba pour Yaoundé et de Dibombari pour Douala.

- **Secteur d'activité...**

- Le secteur tertiaire domine largement avec 375 903 unités, représentant 85,6% du total, à la faveur notamment de l'urbanisation accélérée et le développement des TIC.
- Cette tertiarisation est particulièrement plus élevée à Douala (86,9%) et Yaoundé (87,6%), où les activités de commerce, transport, finance et autres services foisonnent. /-

1.9 Implantation des entreprises et établissements par région de recensement

Dans le cadre de la réalisation du RGE3, le territoire national a été découpé en douze (12) régions de recensement. En effet, en plus des dix (10) Régions administratives que compte le Cameroun, les villes de Douala dans la Région administrative du Littoral et Yaoundé dans la Région administrative du Centre ont été considérées chacune comme une région de recensement, en raison de leur forte concentration en unités économiques.

La répartition géographique des unités recensées (Tableau3-1) révèle des disparités d'une région à l'autre. Comme en 2016, le Littoral et le Centre demeurent les principaux pôles d'implantation des unités économiques avec respectivement 37,4% et 26,8%.

Tableau 0-1 : Evolution du nombre d'entreprises et établissements suivant la région, entre 2009 et 2023

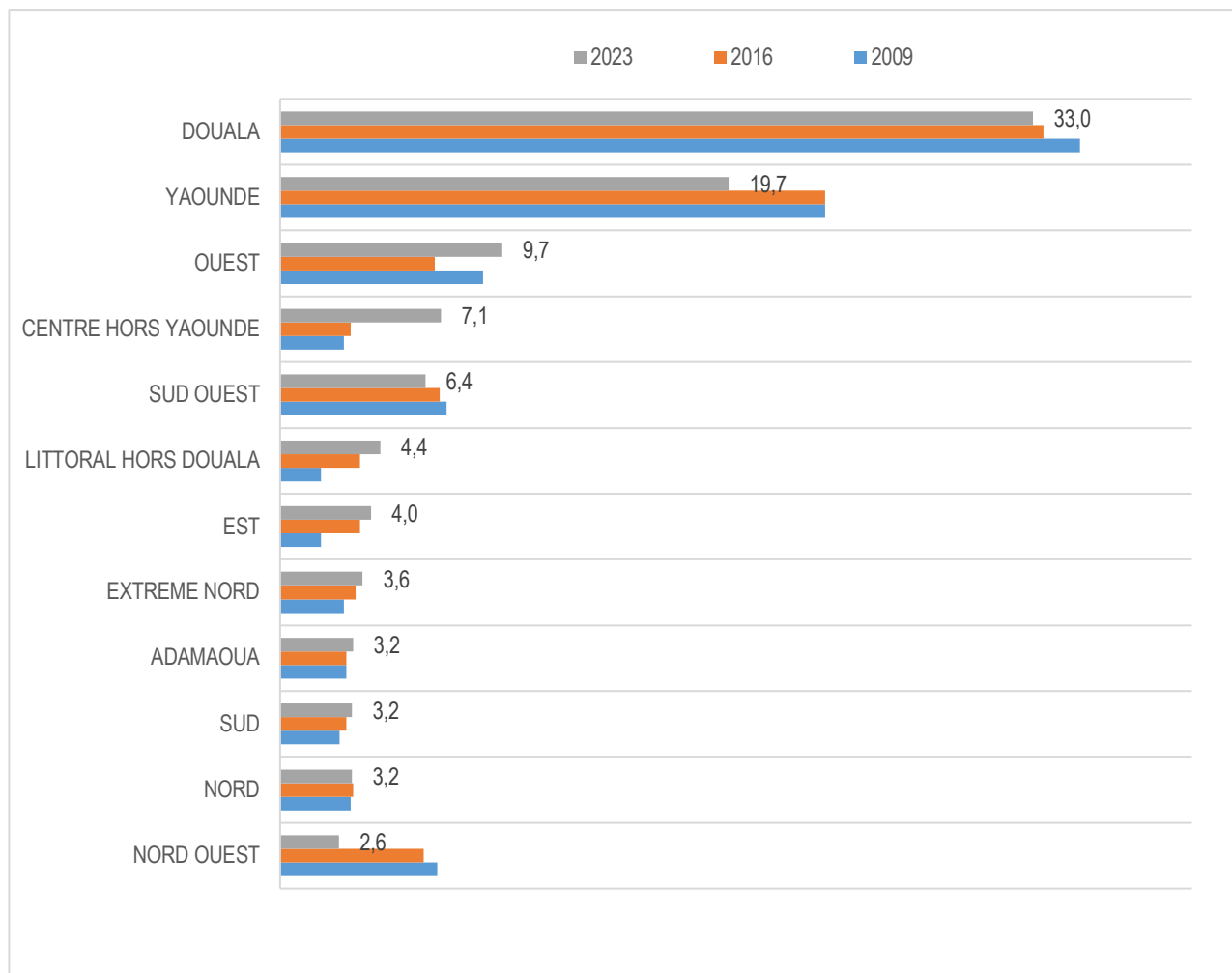
<i>Région</i>	<i>Nombre</i>			<i>Evolution 2016-2023 (%)</i>
	2009	2016	2023	
Adamaoua	2 740	6 055	14 016	131,5
Centre	25 131	56 654	117 405	107,2
<i>Dont Yaoundé</i>	<i>22 436</i>	<i>49 970</i>	<i>86 410</i>	<i>72,9</i>
Est	1 736	7 245	17 493	141,4
Extrême nord	2 585	6 870	15 878	131,1
Littoral	34 708	77 481	164 309	112,1
<i>Dont Douala</i>	<i>33 004</i>	<i>70 082</i>	<i>145 016</i>	<i>106,9</i>
Nord	2 942	6 789	13 828	103,7
Nord-ouest	6 487	13 270	11 371	-14,3
Ouest	8 327	14 291	42 741	199,1
Sud	2 447	6 118	13 860	126,5
Sud-ouest	6 866	14 709	27 992	90,3
Ensemble	93 969	209 482	438 893	109,5

Source : INS/RGE1, RGE2 et RGE3

La Région du Littoral totalise à elle seule 164 309 entreprises et établissements (37,4%) dont 145 016 dans la ville de Douala. Entre 2016 et 2023, la proportion des entreprises implantées dans le Littoral enregistre une légère hausse qui n'est cependant pas le fait de la ville de Douala, chef-lieu de la région. Cette dernière affiche une légère baisse de son poids dans le total des unités recensées. Avec 33% des entreprises et établissements implantés sur le territoire national, Douala garde son influence dans le tissu économique du pays. Cette prédominance s'expliquerait par la présence d'un aéroport international, d'un port historique majeur, d'infrastructures commerciales et universitaires et d'une main-d'œuvre qualifiée, propices pour attirer les investisseurs.

La région du Centre abrite 117 405 entreprises et établissements (26,8%) recensés dont 86 410 implantés dans la ville de Yaoundé soit 19,7% du total.

Graphique 0-1 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement (en %)



Source : INS/RGE1, RGE2 et RGE3

Les deux principales villes du Cameroun, Douala (33,0%), et Yaoundé (19,7%) concentrent ainsi la majorité des unités économiques, soit près de 53% du total. Elles sont suivies par les Régions de l'Ouest (9,7%), du Centre hors Yaoundé (7,1%) du Sud-ouest (6,4%) et du Littoral hors Douala (4,4%). Les six (06) autres régions à savoir l'Est, l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, le Sud, le Nord et le Nord-ouest concentrent chacune moins de 4% des entreprises et établissements.

En comparaison à 2016, on observe une dynamique forte de création d'unités économiques au niveau national (+110%). Celle-ci est perceptible dans toutes les Régions mais à des degrés divers, à l'exception de la région du Nord-Ouest (-14%) où il est enregistré plutôt une baisse du nombre d'unités économiques. Cette baisse du nombre d'unités économiques en activité serait due aux effets de la crise sécuritaire qui sévit depuis 2016 dans cette région, laquelle a contraint certaines entreprises et opérateurs économiques à opter pour une délocalisation hors de la région ou simplement pour une fermeture définitive. Dans le Sud-ouest on note une hausse de 90% et principalement dans le FAKO qui est la zone la mieux sécurisée. Le département concentre près de 90% des entreprises recensé dans cette région avec une progression 179% par rapport à 2016.

Les plus fortes progressions s'observent dans les régions de l'Ouest (+199%), de l'Est (+141%), de l'Extrême-nord (+131%) et de l'Adamaoua (+131%).

1.10 Implantation des entreprises et établissements par département

Les inégalités observées dans la répartition des unités économiques au niveau régional sont davantage perçues au niveau départemental. A la lecture de la carte d'implantation départementale des entreprises et établissements ci-dessous, l'on peut repérer, à travers la légende, les Départements qui affichent à peu

près le même nombre d'unités économiques. L'on peut également identifier, non seulement les Départements à faible effectif (moins de 500), mais aussi ceux à effectif élevé (plus de 9 000).

Etant donné que les villes de Douala et de Yaoundé regorgent le plus grand nombre d'unités économiques recensées, la répartition départementale des entreprises et établissements classe les départements du Wouri (Chef-lieu Douala) et du Mfoundi (Chef-lieu Yaoundé) en première et deuxième position respectivement.

Environ une unité économique sur trois est implantée dans le département du Wouri contre une unité économique sur cinq dans celui du Mfoundi. Ces deux départements sont suivis par ceux du Fako, de la Mifi, du Mounjo et de la Mezam qui totalisent chacun plus de 10 000 unités économiques. Les 52 autres départements restants abritent chacun moins de 10 000 entreprises et établissements.

La moyenne départementale est de 7 567 entreprises et établissements implantés. Dans onze (11) départements, le nombre d'unités recensées est au-dessus de cette moyenne. Il s'agit du :

1. WOURI	(145 016)
2. MFOUNDI	(86 410)
3. FAKO	(25 190)
4. MIFI	(16 848)
5. MOUNGO	(13 332)
6. MEZAM	(10 485)
7. MEFOU-ET-AFAMBA	(9 685)
8. LOM-ET-DJEREM	(9 565)
9. VINA	(9 247)
10. BENOUE	(8 826)
11. DIAMARE	(8 609)

Il est à noter que dans ce groupe, quasiment tous les Département sont ceux qui abritent le chef lieux de région à l'exception du Mounjo et de la Mefou-et-Afamba. Par contre le Département de la Mvila qui abrite le chef-lieu de la région du Sud enregistre un nombre d'unités recensées en deçà de la moyenne départementale.

Tableau 0-2 : Répartition des entreprises et établissements par département

Région	Département	Nombre d'entreprises et établissements	Pourcentage dans la région (%)	Evolution (2023/2016)
ADAMAOUA		14 016	100,0	131,5
	Vina	9 247	66,0	136,6
	Mbere	1 285	9,2	101,7
	Faro-et-deo	685	4,9	132,2
	Mayo-banyo	1 302	9,3	102,5
	Djerem	1 497	10,7	162,2
CENTRE		117 405	100,0	107,2
	Mfoundi	86 410	73,6	72,9
	Haute-sanaga	2 490	2,1	365,4
	Lekie	6 834	5,8	453,4
	Mbam-et-inoubou	3 534	3,0	302,0
	Mbam-et-kim	829	0,7	130,9
	Mefou-et-afamba	9 685	8,2	639,9
	Mefou-et-akono	1 736	1,5	271,7
	Nyong-et-kele	1 864	1,6	237,7
	Nyong-et -mfoumou	856	0,7	57,4
	Nyong-et-so'o	3 167	2,7	293,9
EST		17 493	100,0	141,4
	Boumba-et-ngoko	1 610	9,2	190,1
	Haut-nyong	2 081	11,9	121,9
	Kadey	4 237	24,2	371,3
	Lom-et-djerem	9 565	54,7	97,1
EXTREME-NORD		15 878	100,0	100,0
	Diamare	8 609	54,2	99,4
	Logone-et-chari	2 744	17,3	119,3
	Mayo-danay	1 328	8,4	170,5
	Mayo-tsanaga	1 430	9,0	320,6
	Mayo-sava	846	5,3	282,8
	Mayo-kani	921	5,8	268,4
LITTORAL		164 309	100,0	112,1
	Wouri	145 016	88,3	106,9
	Moungo	13 332	8,1	168,1
	Nkam	747	0,5	250,7
	Sanaga-maritime	5 214	3,2	135,6
NORD		13 828	100,0	103,7
	Benoue	8 826	63,8	81,1
	Faro	252	1,8	131,2
	Mayo-rey	3 093	22,4	289,1
	Mayo-louti	1 657	12,0	63,7
NORD-OUEST		11 371	100,0	-14,3
	Bui	475	4,2	-75,9
	Menchum	41	0,4	-89,4
	Boyo	71	0,6	-91,6
	Mezam	10 485	92,2	27,4
	Ngo-ketunjia	103	0,9	-87,6
	Momo	58	0,5	-82,9

Région	Département	Nombre d'entreprises et établissements	Pourcentage dans la région (%)	Evolution (2023/2016)
OUEST	Donga-mantung	138	1,2	-79,6
	OUEST	42 741	100,0	199,1
	Bamboutos	4 169	9,8	201,4
	Haut-nkam	3 555	8,3	293,3
	Menoua	7 526	17,6	285,6
	Mifi	16 848	39,4	158,0
	Hauts-plateaux	1 200	2,8	290,9
	Koung-khi	1 458	3,4	197,6
	Nde	2 147	5,0	155,9
	Noun	5 838	13,7	209,4
SUD		13 860	100,0	126,5
SUD-OUEST	Dja-et-lobo	3 300	23,8	137,2
	Mvila	4 136	29,8	113,0
	Vallee du ntem	2 060	14,9	25,3
	Ocean	4 364	31,5	282,5
	SUD-OUEST	27 992	100,0	90,3
	Fako	25 190	90,0	178,9
	Manyu	1 095	3,9	29,4
	Lebialem	211	0,8	50,7
	Meme	1 032	3,7	-70,9
	Koupe-et-manengouba	369	1,3	3,9
CAMEROUN	Ndian	95	0,3	-88,0
	CAMEROUN	438 893	100,0	109,5

Source : INS/RGE3

Les départements abritant le chef-lieu de région sont relativement les plus peuplés en entreprises et établissements. De ces 10 départements, 8 ont une proportion des unités implantées supérieure à 50% du total de la région. A titre d'illustration, le Mfoundi représente près de 74% dans le Centre et le Wouri plus de 88% dans le Littoral. En revanche, les 2 autres départements, la Mifi et la Mvila, ont une proportion inférieure à 50%, soit respectivement 39% et 30%. S'agissant du département de la Mvila, il compte moins d'entreprises et établissements qu'un autre département de la même région, en l'occurrence l'Océan dont Kribi est le chef-lieu. Ce cas typique de la région du Sud pourrait se justifier par la destination touristique que représente Kribi grâce à son ouverture sur la mer, ainsi que l'installation récente du Port Autonome de Kribi qui favorise le développement des activités avec l'implantation de nouvelles unités économiques.

Implantation des unités économiques



1.11 Implantation des entreprises et établissements par ville

Les promoteurs d'entreprises et établissements choisissent les villes les plus attractives dans lesquelles ils pourront tirer le maximum du profit de leurs activités. Le tableau ci-dessous présente le Top 20 de villes ayant le plus grand nombre d'unités économiques. Comme mentionné plus haut, les deux grandes métropoles, Douala et Yaoundé occupent le premier et le deuxième rang avec respectivement 33,0% et 19,7%. Ce choix manifeste opéré par les opérateurs économiques s'expliquerait par les facilités de faire les affaires qu'offrent ces dernières.

L'on constate que ces deux capitales devancent largement le reste des villes en termes de concentration d'unités économiques. Elles sont suivies dans l'ordre par les villes de Bafoussam et Buea qui abritent respectivement 3,8% et 3,0% d'entreprises et établissements.

L'on constate également que les villes périphériques des grands centres urbains concentrent aussi un grand nombre d'unités : c'est le cas de Nkolafamba pour Yaoundé et de Dibombari pour Douala.

La ville de Ngaoundéré, contrairement aux deux derniers recensements, est passée devant la ville de Maroua en nombre d'unités économiques et apparaît alors comme la principale ville du septentrion en termes d'unités économiques. Cette situation s'expliquerait certainement par le fait que Ngaoundéré, par rapport à Maroua et Garoua, est une ancienne ville universitaire avec une forte colonie d'étudiants étrangers venant de la Sous-région CEMAC, et de ce fait, les activités économiques s'y développent rapidement (construction de mini cités, installation des petites unités commerciales de restauration, d'impression/secrétariat, etc.). Selon l'annuaire statistique du MINPMEESA, la Région de l'Adamaoua dont Ngaoundéré est le Chef-lieu s'illustre également par son dynamisme dans la création des GIC et Coopératives.

Tableau 0-3 : Top 20 des villes championnes en matière d'implantation des unités économique

	Ville	Nombre d'unités	(%)	Arrondissement le plus dense	Nombre d'unités	% de l'arrondissement dans la ville
1	Douala (Littoral)	145 016	33	DOUALA III	36 762	25,3
2	Yaoundé (Centre)	86 410	19,7	YAOUNDE I	16 287	18,8
3	Bafoussam (Ouest)	16 848	3,8	BAFOUSSAM I	7 549	44,8
4	Buëa (Sud-Ouest)	13 196	3	BUEA	13 196	100
5	Bamenda (Nord-Ouest)	10 485	2,4	BAMENDA III	7 079	67,5
6	Limbé (Sud-Ouest)	9 621	2,2	LIMBE I	7 316	76
7	Ngaoundéré (Adamaoua)	8 620	2	NGAOUNDERE II	5 368	62,3
8	Maroua (Extrême-Nord)	8 001	1,8	MAROUA II	3 795	47,4
9	Garoua (Nord)	6 816	1,6	GAROUA I	3 331	48,9
10	Dschang (Ouest)	5 322	1,2	DSCHANG	5 322	100
11	Bertoua (Est)	5 257	1,2	BERTOUA II	2 858	54,4
12	Nkolafamba (Centre)	4 418	1,0	NKOLAFAMBA	4 418	100
13	Ebolowa (Sud)	3 895	0,9	EBOLOWA II	3 644	93,6
14	Kribi (Sud)	3 813	0,9	KRIBI II	2 363	62
15	Obala (Centre)	3 553	0,8	OBALA	3 553	100
16	Edéa (Littoral)	3 432	0,8	EDEA I	3 027	88,2
17	Nkongsamba (Littoral)	3 134	0,7	NKONGSAMBA III	1 390	44,4
18	Dibombari (Littoral)	3 012	0,7	DIBOMBARI	3 012	100
19	Mbouda (Ouest)	3 011	0,7	MBOUDA	3 011	100
20	Mbal Mayo (Centre)	2 800	0,6	MBALMAYO	2 800	100

Source : INS/RGE3

La concentration des unités économiques est disparate suivant les arrondissements à l'intérieur des différentes Mairies de Villes (ex-Communautés Urbaines). Les arrondissements les plus denses concentrent évidemment le plus grand nombre des entreprises et établissements de la ville concernée. Cependant, il faut relever que cette concentration dépend en grande partie du nombre d'arrondissements que compte chaque Mairie de ville. C'est ainsi qu'on retrouve près d'une unité économique sur 4, voire 5 implantée dans les arrondissements de Douala III et Yaoundé I respectivement, pendant que les arrondissements de Limbe I et d'Édéa I concentrent jusqu'à 8 ou 9 unités économiques sur 10 de leur ville.

Il est à noter que, sur les 14 Mairies de villes que compte le pays, seule la mairie de ville de Kumba ne figure pas dans le Top 20 de villes denses en entreprises et établissements. Elle totalise seulement 941 unités économiques recensées, très loin derrière Mbalmayo, la vingtième ville qui compte 2 800 entreprises et établissements.

Aussi, en référence au dernier recensement de 2016, cinq villes à savoir Kumba, Tiko, Kumbo, Kye-ossi et Sangmélina qui figuraient dans le top 20 ne le sont plus en 2023. A l'inverse, les cinq villes qui font leur entrée dans ce top 20 sont Nkolafamba, Kribi, Obala, Dibombari et Mbalmayo.

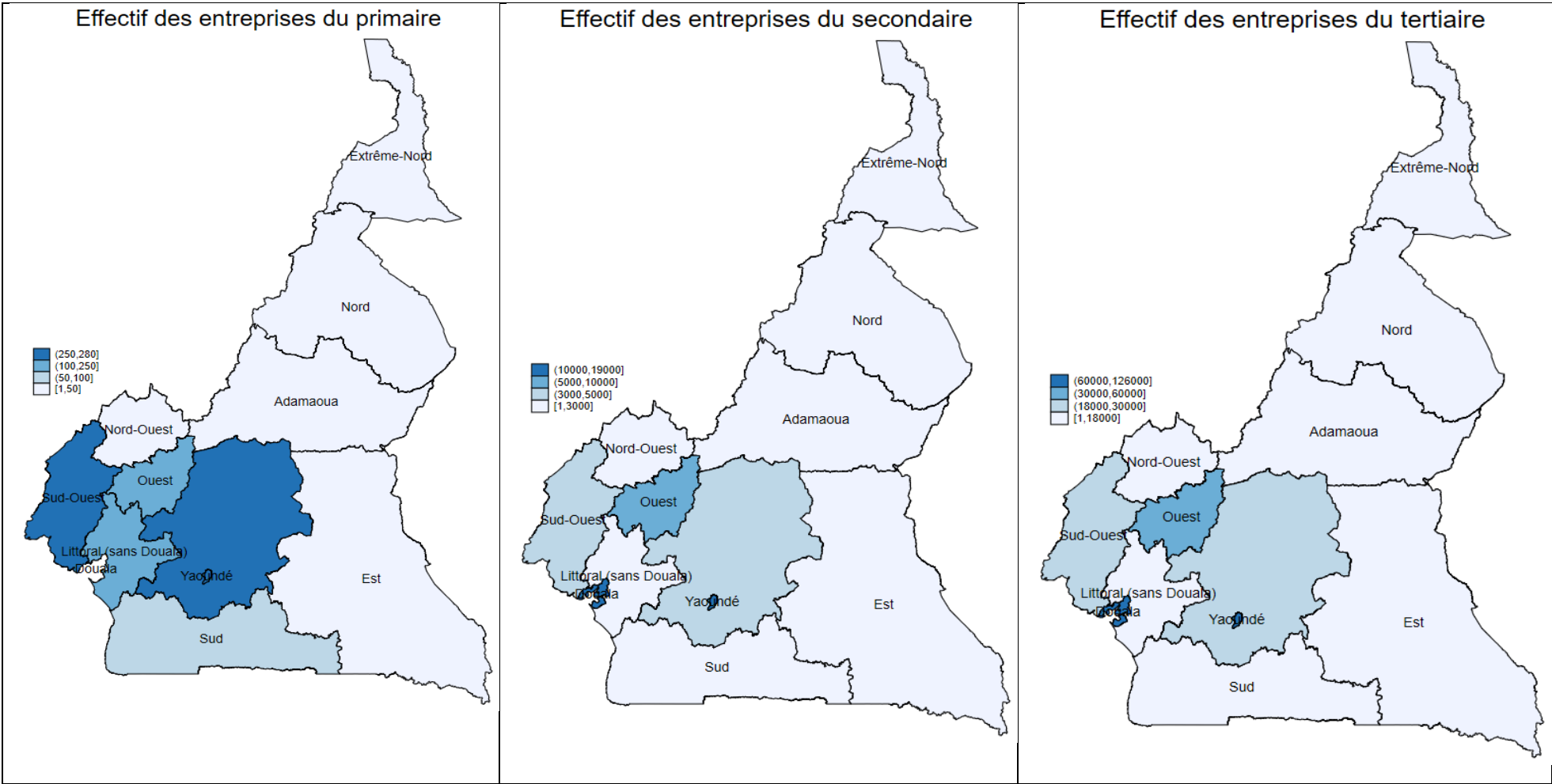
Ainsi, les Régions du Centre et du Littoral renforcent leur position dans le top 20 avec chacune 4 villes dans le classement, tandis que le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et le Sud perdent des places. Les 5 Régions restantes font un statu quo (Est, Ouest, Adamaoua, Nord, Extrême-Nord).

1.12 Implantation des unités économiques suivant le secteur d'activité

Dans toutes les régions, le secteur tertiaire est prédominant. Globalement, ce secteur concentre 85,6% des unités économiques recensées, soit 375 878 unités. Cette prédominance est particulièrement plus élevée dans les centres urbains comme Douala (86,9%) et Yaoundé (87,6%), où les activités de services telles que le commerce, le transport, la finance et les services aux entreprises foisonnent.

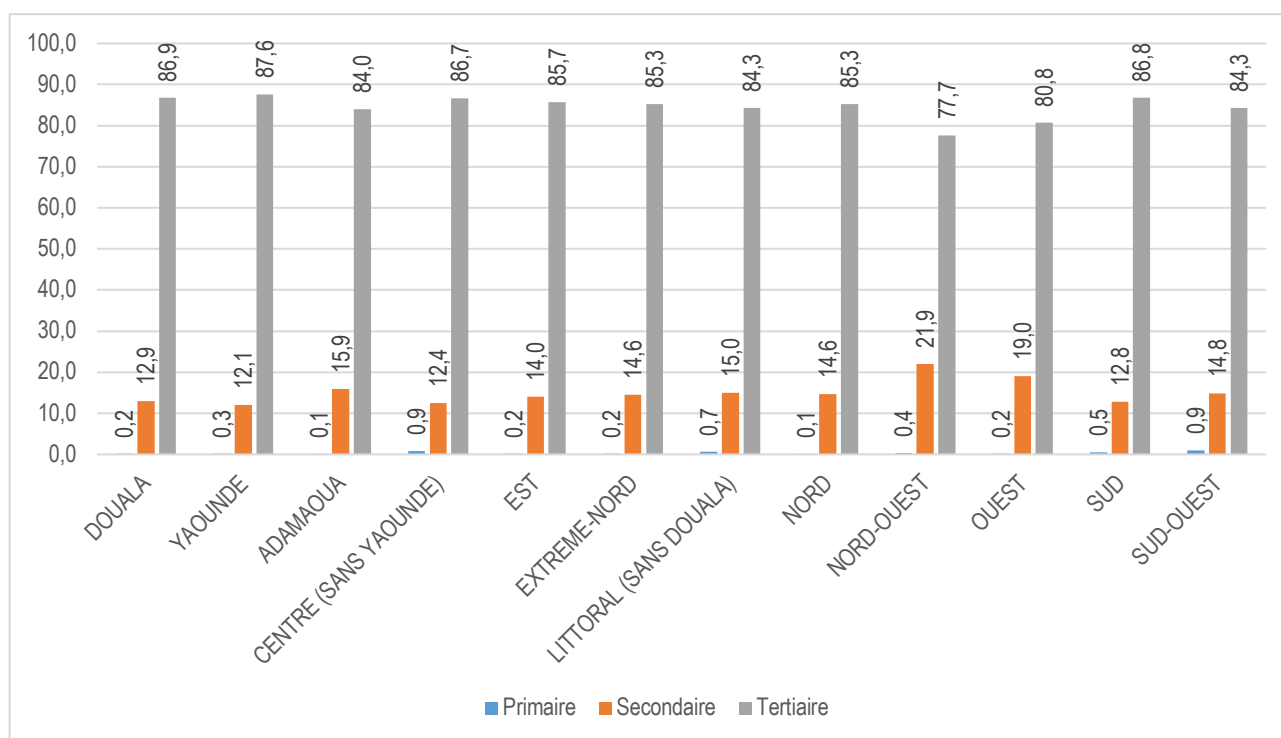
Dans régions de l'Ouest (19,0%) et du Nord-Ouest (21,9%), l'on observe une implantation des unités du secteur secondaire avec une fréquence relativement plus importante que dans les autres régions. Ce secteur qui regroupe les activités extractives, manufacturières, les activités de BTP et de production d'eau et d'électricité, compte en tout 61 542 unités, soit 14,0% du total des unités économiques sur le territoire national.

Carte 0-2: Implantation régionale des unités économiques par secteur d'activité



Source : INS/RGE3

Graphique 0-2 : Implantation des unités économiques selon le secteur d'activité et suivant les régions



Source : INS/RGE3

Tableau 0-4 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le secteur d'activité

Région de recensement	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Douala	283	19,2	18 784	30,5	125 949	33,5	145 016	33,0
Yaoundé	229	15,5	10 460	17,0	75 721	20,1	86 410	19,7
Adamaoua	8	0,5	2 229	3,6	11 779	3,1	14 016	3,2
Centre (hors Yaoundé)	272	18,5	3 853	6,3	26 870	7,1	30 995	7,1
Est	43	2,9	2 450	4,0	15 000	4,0	17 493	4,0
Extrême-nord	27	1,8	2 313	3,8	13 538	3,6	15 878	3,6
Littoral (hors Douala)	138	9,4	2 900	4,7	16 255	4,3	19 293	4,4
Nord	12	0,8	2 018	3,3	11 798	3,1	13 828	3,2
Nord-ouest	45	3,1	2 495	4,1	8 831	2,3	11 371	2,6
Ouest	102	6,9	8 124	13,2	34 515	9,2	42 741	9,7
Sud	63	4,3	1 772	2,9	12 025	3,2	13 860	3,2
Sud-ouest	251	17,0	4 144	6,7	23 597	6,3	27 992	6,4
TOTAL	1 473	100,0	61 542	100,0	375 878	100,0	438 893	100,0

Source : INS/RGE3

Tableau 0-5 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du primaire

Région de recensement	Secteur primaire									
	Agriculture		Elevage		Sylviculture		Pêche et pisciculture		Total	
	Nombre d'entreprises	(%)	Nombre d'entreprises	(%)	Nombre d'entreprises	(%)	Nombre d'entreprises	(%)	Nombre d'entreprises	(%)
Total	676	45,9	456	31,0	211	14,3	130	8,8	1 473	100,0
Douala	37	13,1	84	29,7	87	30,7	75	26,5	283	100,0
Yaoundé	104	45,4	67	29,3	52	22,7	6	2,6	229	100,0
Adamaoua	2	25,0	6	75,0	0	0,0	0	0,0	8	100,0
Centre (hors Yaoundé)	171	62,9	71	26,1	22	8,1	8	2,9	272	100,0
Est	9	20,9	13	30,2	20	46,5	1	2,3	43	100,0
Extrême-nord	14	51,9	10	37,0	1	3,7	2	7,4	27	100,0
Littoral (hors douala)	51	37,0	81	58,7	4	2,9	2	1,4	138	100,0
Nord	9	75,0	3	25,0	0	0,0	0	0,0	12	100,0
Nord-ouest	36	80,0	6	13,3	2	4,4	1	2,2	45	100,0
Ouest	30	29,4	64	62,7	3	2,9	5	4,9	102	100,0
Sud	15	23,8	6	9,5	15	23,8	27	42,9	63	100,0
Sud-ouest	198	78,9	45	17,9	5	2,0	3	1,2	251	100,0

Source : INS/RGE3

Parmi les activités du secteur primaire, l'agriculture est la plus représentée avec 45,9% du total des unités économiques recensées. Les régions de recensement du Sud-ouest, du Centre (hors Yaoundé) et de Yaoundé concentrent 70% des unités du sous-secteur agriculture.

L'élevage est l'activité la plus difficile à capter dans le cadre du RGE3, surtout pour les bovins et caprins, en raison du caractère nomade et/ou familial de l'activité. Sur les 456 unités d'élevage dénombrées, 90,4% se trouvent dans cinq régions de recensement à savoir Douala, Littoral hors Douala, Centre hors Yaoundé, Yaoundé et Sud-ouest.

La pêche et la pisciculture sont bien évidemment plus représentée à Douala et au Sud qui font partie des régions qui regorgent des zones côtières du pays. Sur les 130 unités recensées, 78,5% y sont implantées.

Tableau 0-6 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du secondaire

Région de recensement	Secteur secondaire																			
	Extraction		Industrie alimentaire (y compris tabac)		Fabrication d'article d'habillement		Fabrication des produits à base du métal		Fabrication des produits à base du bois		Autres industries manufacturières		Electricité, gaz		Eau et assainissement		Construction		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Total	303	0,5	7 479	12,2	29 902	48,6	7 112	11,6	8 471	13,8	6 313	10,3	352	0,6	198	0,3	1 412	2,3	61 542	100,0
Douala	95	0,5	2 299	12,2	8 361	44,5	2 597	13,8	2 304	12,3	2 504	13,3	97	0,5	83	0,4	444	2,4	18 784	100,0
Yaoundé	61	0,6	660	6,3	5 341	51,1	966	9,2	1 574	15,0	1 186	11,3	90	0,9	45	0,4	537	5,1	10 460	100,0
Adamaoua	1	0,0	270	12,1	1 351	60,6	153	6,9	319	14,3	82	3,7	10	0,4	6	0,3	37	1,7	2 229	100,0
Centre (hors Yaoundé)	48	1,2	421	10,9	1 804	46,8	392	10,2	678	17,6	378	9,8	35	0,9	23	0,6	74	1,9	3 853	100,0
Est	17	0,7	281	11,5	1 444	58,9	241	9,8	348	14,2	90	3,7	7	0,3	3	0,1	19	0,8	2 450	100,0
Extrême-nord	4	0,2	263	11,4	1 389	60,1	237	10,2	206	8,9	170	7,3	5	0,2	1	0,0	38	1,6	2 313	100,0
Littoral (hors Douala)	28	1,0	498	17,2	1 133	39,1	501	17,3	492	17,0	210	7,2	12	0,4	8	0,3	18	0,6	2 900	100,0
Nord	1	0,0	276	13,7	1 269	62,9	212	10,5	147	7,3	69	3,4	6	0,3	6	0,3	32	1,6	2 018	100,0
Nord-ouest	3	0,1	501	20,1	1 278	51,2	183	7,3	260	10,4	242	9,7	17	0,7	0	0,0	11	0,4	2 495	100,0
Ouest	17	0,2	876	10,8	4 091	50,4	965	11,9	1 355	16,7	728	9,0	20	0,2	7	0,1	65	0,8	8 124	100,0
Sud	2	0,1	170	9,6	993	56,0	204	11,5	287	16,2	84	4,7	8	0,5	6	0,3	18	1,0	1 772	100,0
Sud-ouest	26	0,6	964	23,3	1 448	34,9	461	11,1	501	12,1	570	13,8	45	1,1	10	0,2	119	2,9	4 144	100,0

Source : INS/RGE3

La région de recensement avec le plus grand nombre total d'unités économiques dans le secteur secondaire est Douala avec 18 784 unités, ensuite Yaoundé avec 10 460 unités. Dans toutes les 12 régions de recensement, quatre sous-secteurs se démarquent, en occurrence la « Fabrication d'article d'habillement », ensuite « Fabrication des produits à base du bois », « Industrie alimentaire (y compris tabac) », et « Fabrication des produits à base du métal ». Ces quatre sous-secteurs représentent des proportions allant de 81,4% des unités du secteur secondaire dans le Sud-ouest, à 94,4% dans le Nord et à l'Est. Il est constant que le premier sous-secteur le plus représenté dans toutes les régions est la « Fabrication d'article d'habillement » dans une proportion allant de 34,9% des unités recensées dans le Sud-ouest à 62,9% dans le Nord.

Tableau 0-7 : Répartition des unités économiques par région de recensement et suivant le sous-secteur d'activité du tertiaire

Région de recensement	Secteur tertiaire																			
	Commerce		Transport		Hébergement et restauration		Banque et assurance		Télécom munication		Services aux entreprises		Education et santé		Coiffure et soins de beauté		Autre tertiaire		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Total	230 543	61,3	5 305	1,4	37 354	9,9	6 834	1,8	978	0,3	6 445	1,7	11 830	3,1	37 250	9,9	39 339	10,5	375 878	100,0
Douala	77 280	61,4	2 811	2,2	12 246	9,7	1 707	1,4	197	0,2	1 497	1,2	4 181	3,3	13 172	10,5	12 858	10,2	125 949	100,0
Yaoundé	39 775	52,5	600	0,8	5 482	7,2	1 474	1,9	351	0,5	2 139	2,8	3 340	4,4	8 052	10,6	14 508	19,2	75 721	100,0
Adamaoua	8 082	68,6	124	1,1	911	7,7	216	1,8	34	0,3	344	2,9	216	1,8	804	6,8	1 048	8,9	11 779	100,0
Centre (hors Yaoundé)	16 355	60,9	348	1,3	3 316	12,3	467	1,7	68	0,3	344	1,3	1 134	4,2	2 366	8,8	2 472	9,2	26 870	100,0
Est	10 819	72,1	94	0,6	1 687	11,2	203	1,4	27	0,2	187	1,2	177	1,2	1 250	8,3	556	3,7	15 000	100,0
Extrême-nord	10 442	77,1	82	0,6	703	5,2	312	2,3	25	0,2	279	2,1	141	1,0	694	5,1	860	6,4	13 538	100,0
Littoral (hors Douala)	9 924	61,1	148	0,9	1 978	12,2	427	2,6	40	0,2	173	1,1	618	3,8	1 646	10,1	1 301	8,0	16 255	100,0
Nord	8 979	76,1	49	0,4	707	6,0	373	3,2	21	0,2	238	2,0	124	1,1	691	5,9	616	5,2	11 798	100,0
Nord-ouest	5 207	59,0	335	3,8	1 223	13,8	163	1,8	13	0,1	63	0,7	147	1,7	1 175	13,3	505	5,7	8 831	100,0
Ouest	23 285	67,5	228	0,7	2 923	8,5	762	2,2	119	0,3	605	1,8	798	2,3	3 620	10,5	2 175	6,3	34 515	100,0
Sud	7 294	60,7	89	0,7	1 829	15,2	397	3,3	23	0,2	263	2,2	225	1,9	1 245	10,4	660	5,5	12 025	100,0
Sud-ouest	13 101	55,5	397	1,7	4 349	18,4	333	1,4	60	0,3	313	1,3	729	3,1	2 535	10,7	1 780	7,5	23 597	100,0

Source : INS/RGE3

Les activités du secteur tertiaire comprennent principalement le « commerce » (61,3%), l'« Hébergement et restauration » (9,9%), et la « Coiffure et soins de beauté » (9,9%). La catégorie « Autre tertiaire » n'est pas considérée car elle regroupe divers autres services non spécifiés.

Peu importe la région, le « commerce » prédomine dans le secteur tertiaire, avec des pourcentages variant de 52,5% à Yaoundé à 77,1% dans l'Adamaoua. Seule la partie septentrionale présente une proportion plus faible d'entreprises du tertiaire dans le sous-secteur « Coiffure et soins de beauté » (moins de 10%), tandis que les autres régions affichent des taux supérieurs à 10%. Le sous-secteur « Hébergement et restauration » est plus représentatif dans les régions du Sud-ouest (18%), du Sud (15%), et du Nord-ouest (14%).

1.13 Région de recensement et statut d'occupation du local

Ici il est à noter que globalement 36,8% d'unités économiques n'ont pas fourni, pour diverses raisons, de réponse sur le statut d'occupation du local dans lequel s'exerce leur activité. Ce taux de non-réponse varie considérablement d'une région de recensement à l'autre.

L'analyse des réponses obtenues montre que le statut de locataire est largement dominant dans l'ensemble avec 78,1%. Le statut de locataire est plus fréquent dans le Nord-ouest (95,4%), à Douala (84,1%), le Sud-Ouest (83,6%) et le Sud (83,4%). Quant au statut de propriétaire, c'est dans la Région de recensement de l'Extrême-nord que l'on trouve le plus d'entreprises exerçant dans les locaux dont elles sont propriétaires (36,2%), suivie de la Région de recensement de l'Est (29%) et du Nord (26,8%).

Tableau 0-8 : Répartition des entreprises selon le statut d'occupation du local et suivant la région de recensement (%)

Région de recensement	Propriétaire	Locataire	Autre	Ensemble
Douala	15,7	84,1	0,2	100,0
Yaoundé	21,6	78,3	0,2	100,0
Adamaoua	17,0	82,8	0,3	100,0
Centre (hors Yaoundé)	34,6	65,1	0,2	100,0
Est	36,4	63,4	0,1	100,0
Extrême-nord	39,1	60,5	0,4	100,0
Littoral (hors Douala)	27,2	72,3	0,5	100,0
Nord	33,3	66,3	0,4	100,0
Nord-ouest	4,5	95,4	0,1	100,0
Ouest	20,5	79,3	0,1	100,0
Sud	16,3	83,4	0,3	100,0
Sud-ouest	16,2	83,6	0,2	100,0
Ensemble	21,7	78,1	0,2	100,0

Source : INS/RGE3

CHAPITRE 4. Caractéristiques du tissu productif

Le chapitre 4 présente les caractéristiques et dynamiques du tissu productif au Cameroun, en mettant en lumière des éléments essentiels tels que les principales activités exercées par les entreprises, leur chiffre d'affaires, la forme juridique sous laquelle elles opèrent, l'enregistrement administratif, leur taille, la pratique de la comptabilité et leur régime d'imposition. Cette analyse se décline suivant le secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire), le sous-secteur d'activité, la taille ou la région de recensement mettant en exergue la distribution du chiffre d'affaires par secteur, sous-secteur et région, et identifiant les formes juridiques dominantes en relation avec les secteurs d'activité et les régions.

Nota bene 1 : les unités économiques se réfèrent aussi bien aux entreprises sièges qu'aux établissements possédés par celles-ci.

Nota bene 2 : le chiffre d'affaires se réfère à l'exercice comptable 2022 (RGE3), 2015 (RGE2) et 2008 (RGE1).

Chiffres clés :

- **Dominance du secteur tertiaire** : en 2023, le secteur tertiaire représente 85,6% des entreprises, témoignant d'une légère hausse par rapport à 2016
- **Croissance du secteur primaire** : le nombre d'unités économiques dans le secteur primaire a plus que triplé entre 2016 et 2023, passant de 353 à 1 469 entreprises,
- **Recul du secteur secondaire** : malgré une augmentation de 90,3% du nombre d'unités, le secteur secondaire voit son poids diminuer à 14,0% en 2023 après 15,4% en 2016.
- **Prédominance des entreprises individuelles** : en 2023, 92,4% des entreprises recensées sont des entreprises individuelles, une tendance observée depuis le premier recensement
- **Enregistrement administratif non systématique** : plus d'un quart (27,8%) des entreprises ne sont pas enregistrées dans un fichier administratif.
- **Ampleur des activités informelles** : près de la moitié (46,3%) des entreprises non enregistrées se trouvent à Douala, qui est également le principal bastion des grandes entreprises (GE) avec 61,4% des unités.
- **Faible tenue de comptabilité chez les TPE** : près de 51,3% des TPE et 20% des PE ne tiennent pas de comptabilité écrite aboutissant à la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF).
- **Forte incidence du régime fiscal de l'impôt libératoire** : en 2023, 83,9% des entreprises sont soumises à l'impôt libératoire, en diminution de 2,9 points par rapport à 2016.

1.14 Activité principale des unités économiques

S'inscrivant dans la continuité des précédents recensements, le RGE3 définit l'activité principale comme celle qui contribue le plus au chiffre d'affaires. Ce critère est retenu en raison de la difficulté, dans le contexte national, de disposer, pour la quasi-totalité des unités économiques, des valeurs ajoutées par produit.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des unités économiques recensées selon les trois (03) secteurs d'activités, à savoir le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Il ressort que le tissu économique est largement dominé par les unités du secteur tertiaire qui renferme notamment le commerce, la réparation, l'hébergement et restauration. Ce secteur totalise 375 878 unités économiques, soit 85,6% du total recensé en 2023 contre 84,4% en 2016 et 86,5% en 2009.

Le secteur primaire, constitué de l'agriculture, sylviculture et exploitation forestière, élevage et chasse, pêche et pisciculture, renferme toujours très peu d'unités économiques. Cependant ce secteur a connu

une croissance exponentielle du nombre d'unités entre 2016 et 2023. Le nombre d'unités du secteur primaire a plus que triplé, passant de 353 unités économiques en 2016 à 1 469 unités économiques en 2023. Cette évolution s'explique en partie par une meilleure prise en compte dans le champ du RGE3, des activités de pêches artisanales et de pisciculture. C'est le lieu de rappeler que comme pour les RGE2 et RGE1, le champ ne couvre pas les exploitations agricoles familiales, lesquelles, dans le contexte national, sont très nombreuses et gérées à partir des ménages ; d'où le nombre relativement faible d'unités dénombrées du secteur primaire.

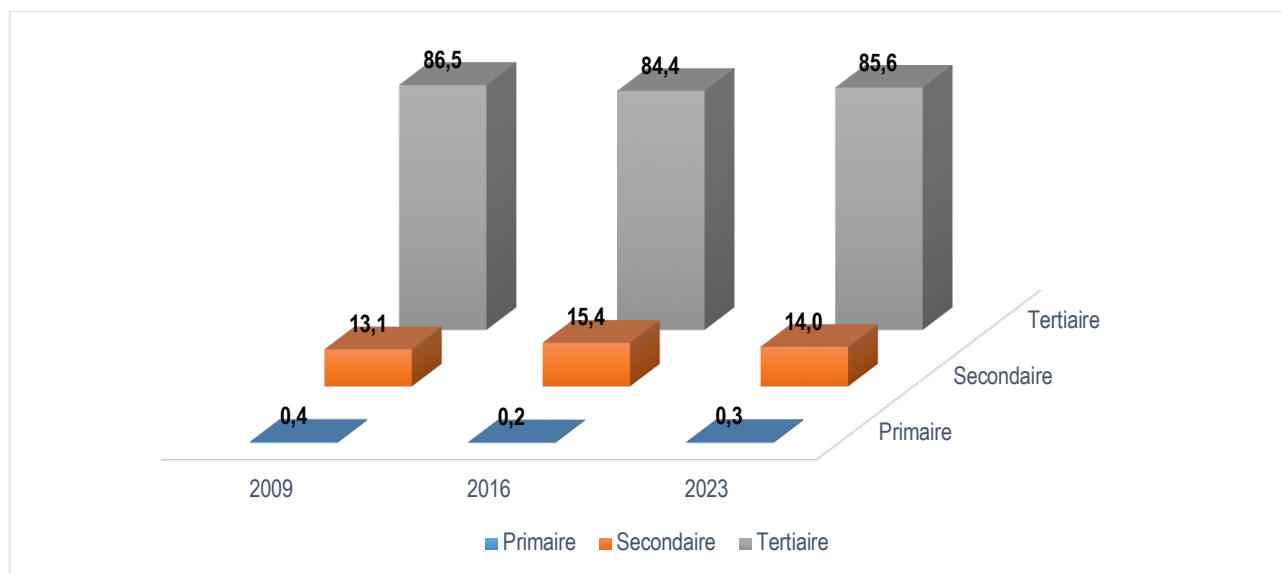
Tableau 0-1 : Répartition sectorielle des entreprises et établissements

Secteur d'activité	Nombre des entreprises et établissements			Evolution	
	2009	2016	2023	2016/2009	2023/2016
Primaire	345	353	1 473	2,3	317,3
Secondaire	12 154	32 345	61 542	166,1	90,3
Tertiaire	80 109	176 784	375 878	120,7	112,6
Total déclaré	92 608	209 482	438 893		
Non déclaré	1 361	0	0		
Total	93 969	209 482	438 893	122,9	109,5

Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

Le secteur secondaire compte 61 542 unités économiques en 2023, et regroupe entre autres les activités d'extraction, de transformation et de production d'électricité, d'eau, de gaz et de l'assainissement. Malgré un accroissement de 90,3% du nombre d'unités économiques, le poids du secondaire a baissé entre 2016 et 2023, passant de 15,4% en 2016 à 14,0% en 2023.

Graphique 0-1 : Evolution de la répartition sectorielle des unités économiques



Source : INS/ RGE2, RGE3

1.14.1 Activités du secteur primaire

Le Cameroun regorge d'énormes potentialités agropastorales et halieutiques, en raison de sa diversité agro écologique. Selon les données de l'EESI3, ce secteur occupe plus de la moitié la population active, exerçant principalement dans l'informel (35,2%).

Tableau 0-2 : Répartition des entreprises et établissements du secteur primaire

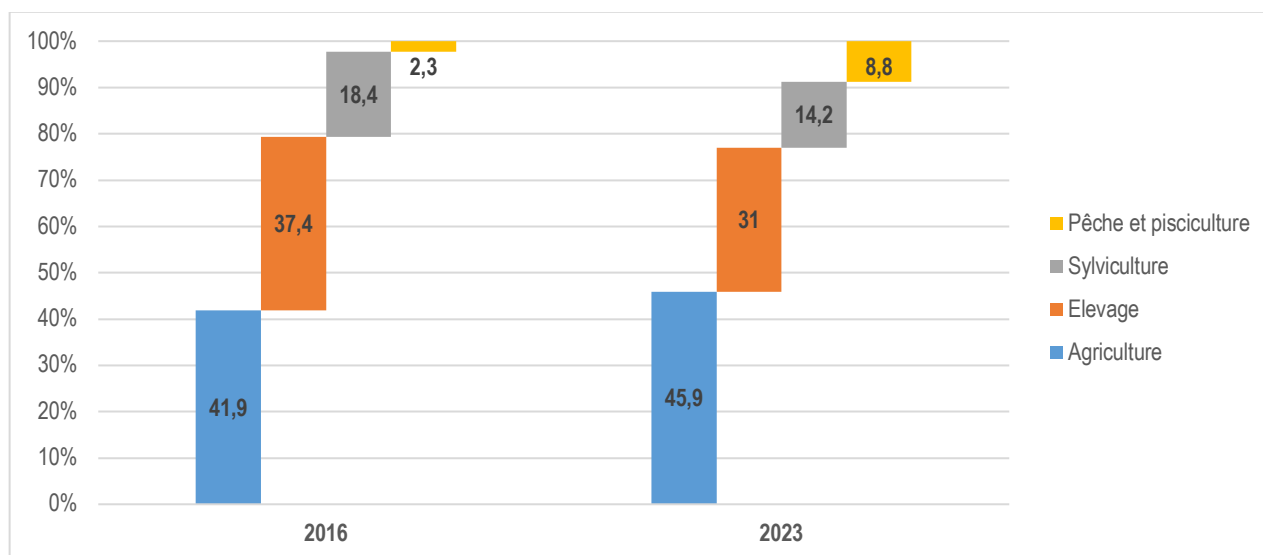
Sous-secteur du primaire	Nombre d'entreprises et établissements		Evolution en % (2023/2016)
	2016	2023	
Agriculture	148	676	356,1
Elevage	132	456	245,5
Sylviculture	65	211	224,6
Pêche et pisciculture	8	130	1 525,0
Total	353	1 473	317,3

Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

A l'issue du dénombrement, le secteur primaire compte 676 unités répertoriées dans l'agriculture, 456 dans l'élevage, 211 dans la sylviculture et exploitation forestière et enfin 130 dans la pêche et pisciculture. Ainsi le classement des branches d'activité selon leur poids n'a pas changé, l'agriculture restant en tête, suivie de l'élevage, de la sylviculture et exploitation forestière et enfin la pêche.

Au plan démographique, ce secteur a connu une forte augmentation des unités de productions entre 2016 et 2023. Le nombre d'unités économiques du primaire a plus que triplé, passant de 353 entreprises en 2016 à 1 473 en 2023. Cette évolution traduit en partie des améliorations méthodologiques introduites pour mieux capter certaines activités à l'instar de la pêche artisanale et de la pisciculture.

Le nombre d'entreprises de la branche agriculture, qui est l'activité la plus exercée dans ce secteur depuis 2009, est passé de 148 en 2016 à 675 en 2023, soit une multiplication par plus de 4,5. Quant à l'élevage, l'on dénombre 456 unités économiques dont les activités concernent essentiellement la production des poussins d'un jour, des œufs et des poulets de chairs. Le nombre d'unités économiques de cette branche a été multiplié par 3,5. Dans la branche sylviculture et exploitation forestière, l'on note aussi une augmentation d'unités, portant le nombre à 211, soit plus de 2 fois celui de 2016. Enfin, dans la branche d'activité « pêche et pisciculture », on a recensé 130 entreprises en 2023 contre seulement 8 en 2016 et 7 en 2009, ce qui renforce son poids dans le secteur primaire en particulier, et dans le tissu économique en général.

Graphique 0-2 : Evolution de la répartition des activités du secteur primaire (% d'unités économiques)

Source : INS/RGE2, RGE3

1.14.2 Activités du secteur secondaire

Dans le secteur secondaire (industries extractives, industries manufacturières, production et distribution d'électricité, eau et gaz, construction), l'on dénombre 61 542 unités économiques, dont 29 902 unités dans la fabrication d'articles d'habillement, 8 471 dans la fabrication des produits à base de métal, 7 112 dans la fabrication des produits à base de bois et 7 479 unités dans la transformation des produits alimentaires.

Les unités recensées sont en majorité de petites unités artisanales exerçant dans l'agroalimentaire

(boulangeries), le textile et la confection (atelier de couture), les autres industries manufacturières (atelier de soudure métallique, menuiserie du bois, menuiserie aluminium, atelier de vitrerie ; atelier de fabrique de parpaings et autres ouvrages en béton pour la construction), l'électricité, eau et gaz (PME sous-traitante) et la construction (PME sous-traitante du BTP).

Tableau 0-3 : Répartition des entreprises et établissements du secteur secondaire

Sous-secteur du secondaire	Nombre d'entreprises et établissements		Evolution en % (2023/2016)
	2016	2023	
Extraction	70	303	335,7
Industrie alimentaire (y compris tabac)	2 564	7 479	191,5
Fabrication d'article d'habillement	18 117	29 902	65,0
Fabrication des produits à base du bois	3 346	7 112	112,6
Fabrication des produits à base du métal	4 116	8 471	105,8
Autres industries manufacturières	2 813	6 313	124,4
Electricité, gaz, eau et assainissement	220	550	149,1
Construction (BTP)	1 099	1 412	28,6
Total	32345	61542	90,3

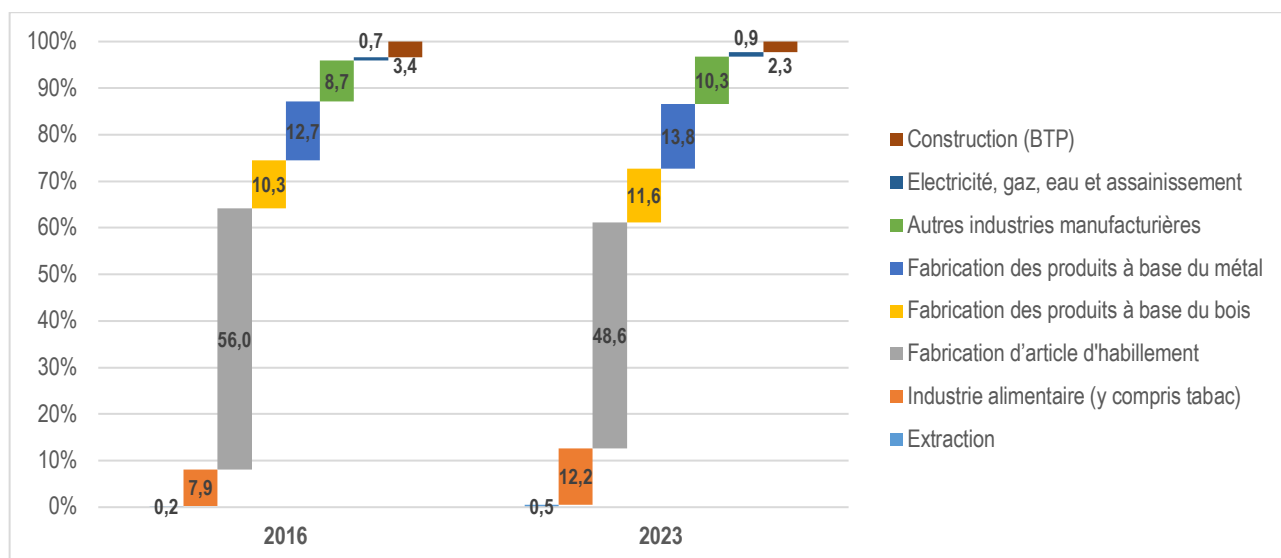
Source : INS/RGE2, RGE3

Parmi ces unités industrielles recensées, l'on compte un peu plus d'une centaine de grandes entreprises. La plupart de celles-ci se déploie dans l'industrie agroalimentaire et dans une certaine mesure dans l'industrie chimique et l'industrie des matières plastiques.

Comparativement à RGE2, le RGE3 met en exergue une nouvelle structuration des entreprises selon les sous-secteurs d'activité. Il ressort globalement du tableau ci-dessous que le nombre d'unités économiques du secteur secondaire a presque doublé en 2023 par rapport à 2016.

Tous les sous-secteurs d'activité du secondaire affichent un accroissement du nombre d'unités économiques. Le rythme d'augmentation est plus élevé dans le sous-secteur des industries extractives, des industries agroalimentaires, d'électricité, gaz, eau et assainissement et les autres industries manufacturières. En revanche, les sous-secteurs de la construction et fabrication d'article d'habillement s'illustrent par un rythme plus faible.

Graphique 0-3 : Evolution de la répartition des activités du secteur secondaire (% d'unités économiques)



Source : INS/RGE2, RGE3

1.14.3 Activités du secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire (commerce, hébergement, restauration, transports, télécommunications, services aux entreprises, etc.) l'on dénombre 375 978 entreprises et établissements. Les activités de commerce (achat et revente en l'état d'un produit) et de réparation de véhicules concernent plus de la moitié (61,3%) des unités recensées. Il s'agit le plus souvent de petit commerce de produits à dominance alimentaire, de quincaillerie générale, de vente de vêtements (habillement et chaussures) et tissus.

La branche « hébergement et restauration », l'un des principaux vecteurs de l'activité touristique, vient en deuxième position et compte 37 354 unités. Il s'agit pour la plupart des bars (débit de boisson), petits restaurants (cafétérias) et auberges.

La branche « Coiffure et soins de beauté » renferme 37 250 unités économiques et tient la troisième place.

Tableau 0-4 : Répartition des entreprises et établissements du secteur tertiaire

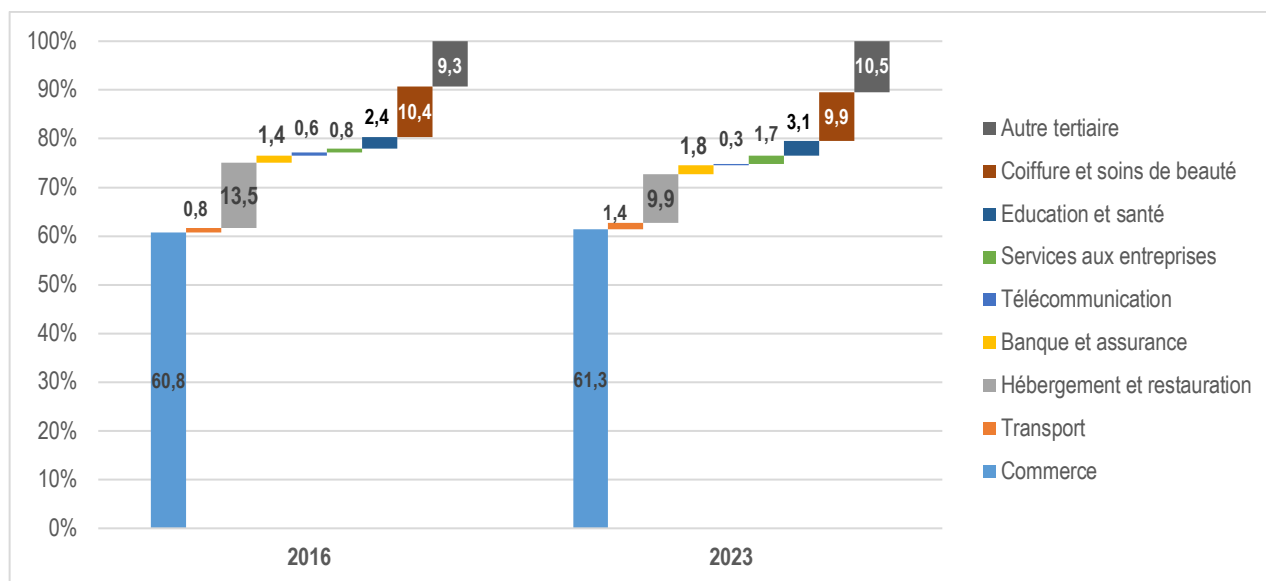
Sous-secteur du Tertiaire	Nombre d'entreprises et établissements		Evolution en % (2023/2016)
	2016	2023	
Commerce	107 509	230 543	114,4
Transport	1 414	5 305	275,3
Hébergement et restauration	23 864	37 354	56,5
Banque et assurance	2 557	6 834	167,3
Télécommunication	983	978	-0,5
Services aux entreprises	1 337	6 445	382,0
Education et santé	4 220	11 830	180,3
Coiffure et soins de beauté	18 419	37 250	102,2
Autre tertiaire	16 481	39 339	138,7
Total	176 784	375 878	112,6

Source : INS/RGE2, RGE3

La structure des poids dans le total des unités économiques du secteur tertiaire n'a pas connu un bouleversement significatif par rapport à 2016. On note cependant une dynamique disparate au sein des sous-secteurs. En dehors du sous-secteur des télécommunications (-0,5%) où l'on a enregistré une baisse du nombre d'unités, tous les autres sous-secteurs d'activité du tertiaire ont enregistré une hausse. L'on assiste à une forte augmentation des unités du sous-secteur des services aux entreprises, le nombre d'unités passant de 1 337 en 2016 à 6 445 en 2023 soit une multiplication par 4. Ce chiffre se rapproche de celui de 2009 qui se situait à 5 303 entreprises. S'agissant du sous-secteur du transport, le nombre d'unités économiques a presque quadruplé, passant de 1 414 unités en 2016 à 5 305 en 2023. En ce qui concerne le sous-secteur des banques et assurances, le nombre d'unités économiques est de 6 834 en 2023, soit 1,5 fois le nombre recensé en 2016 (2 557 unités économiques).

Au final, le RGE3 met en exergue une nouvelle structuration des unités économiques selon les secteurs et sous-secteurs d'activité même si les poids des différents secteurs par rapport au total n'ont pas connu un grand bouleversement. Tout comme en 2009 et 2016, le secteur primaire est celui qui regorge le moins d'unités économiques recensées. Toutefois, il a connu une forte augmentation du nombre d'unités en 2023 contrairement à 2009 et 2016 où il avait stagné, ce qui s'explique en partie par une meilleure prise en compte de certaines activités en l'occurrence la pêche artisanale et la pisciculture. Bien que le commerce reste l'activité dominante en termes de nombre d'unités économiques, l'on observe une forte dynamique démographique dans les industries manufacturières notamment dans l'agroalimentaire, et dans les services aux entreprises de même que les activités des banques et assurances.

Graphique 0-4 : Evolution de la répartition des activités du secteur tertiaire (% d'unités économiques)



Source : INS/ INS/RGE2, RGE3

1.15 Chiffre d'affaires des entreprises recensées

Le chiffre d'affaires global représente la valeur totale des biens et services vendus au cours d'un exercice, généralement annuel. Cette information a été collectée en référence à l'exercice comptable clos au 31 décembre 2022 et se rapporte aux entreprises.

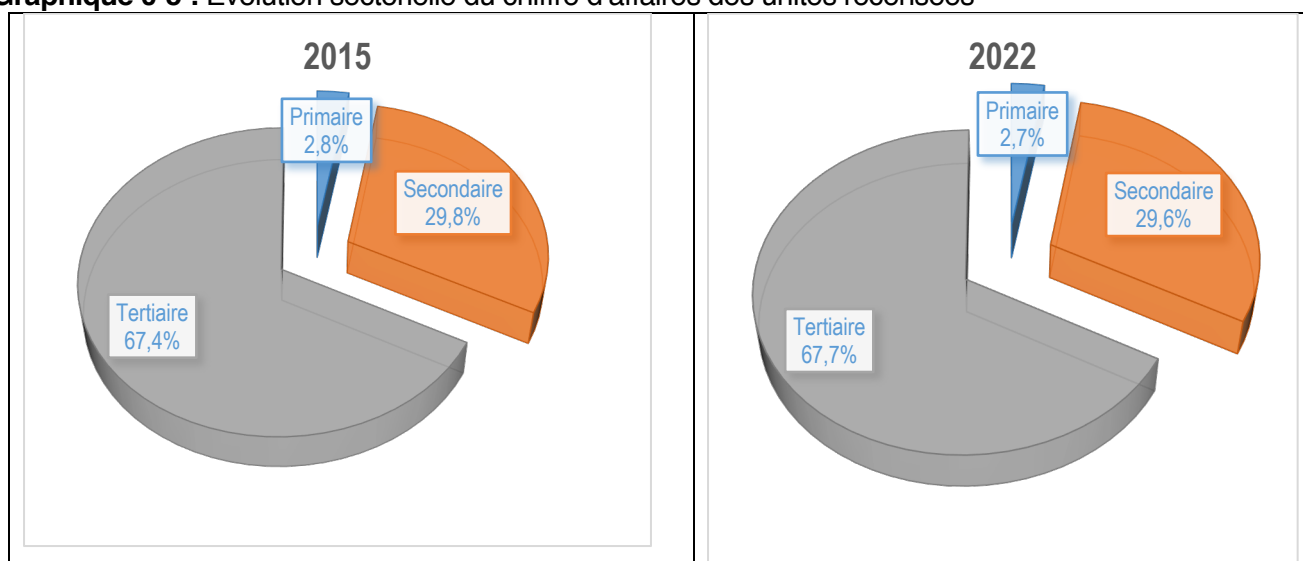
Dans l'ensemble, les entreprises recensées ont réalisé un chiffre d'affaires total de 19 886 milliards de francs CFA, en évolution de 39,6% entre 2015 et 2022 contre 30,5% entre 2008 et 2015.

1.15.1 Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires du secteur tertiaire est évalué à 13 461,9 milliards de FCFA, soit 67,7 % du global. Le chiffre d'affaires du secondaire est de 5 890,0 milliards, soit 29,6%.

La structure sectorielle du chiffre d'affaires est restée quasiment stable en 2022, bien qu'on note une augmentation du niveau du chiffre d'affaires dans chaque secteur d'activité.

Graphique 0-5 : Evolution sectorielle du chiffre d'affaires des unités recensées



Source : INS/RGE2, RGE3

Le secteur tertiaire est celui qui a connu la plus forte croissance du chiffre d'affaires entre 2015 et 2022, soit 5,9% par an contre 5,8% pour le secondaire et 5,0% pour le primaire.

Tableau 0-5 : Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires (en milliards de F CFA)						Evolution (%)	
	2015			2022				
	Total	Moyenne	%	Total	Moyenne	%	2023/2016	En moyenne annuelle
Primaire	378,8	1,108	2,8	534,2	0,363	2,7	41,0	5,0
Secondaire	3 976,4	0,125	29,8	5 890,0	0,096	29,6	48,1	5,8
Tertiaire	8 991,8	0,052	67,4	13 461,9	0,036	67,7	49,7	5,9
Ensemble	13 347,0	0,066	100,0	19 886,1	0,045	100,0	49,0	5,9

Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

En moyenne, le chiffre d'affaires s'établit à 45,3 millions de FCFA en 2022 pour l'ensemble des entreprises recensées contre 66 millions en 2015 et 166 millions en 2009. Par secteur d'activité, il ressort qu'une entreprise du secteur primaire a réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 363 millions de FCFA en 2022 contre à 1,1 milliard de FCFA en 2015. Cette moyenne est de 96 millions de FCFA dans le secteur secondaire en 2022 contre 125 millions en 2015. Bien qu'ayant réalisé le plus grand chiffre d'affaires, le secteur tertiaire est celui dans lequel le chiffre d'affaires moyen est le plus bas. Une entreprise de ce secteur réalise en moyenne un chiffre d'affaires de 36 millions de chiffre d'affaires en 2022 contre 52 millions en 2015.

1.15.2 Chiffre d'affaires par sous-secteur d'activité

Suivant les sous-secteurs d'activités, il ressort les entreprises du commerce et les banques et assurances sont celles qui contribuent le plus au chiffre d'affaires du tissu productif. Avec un chiffre d'affaires global évalué 6 581,7 milliards de FCFA, le sous-secteur du commerce contribue à 33,1% au chiffre d'affaires global. Le sous-secteur des banques et assurance réalise un chiffre d'affaires de 2 789,2 milliards de FCFA, représentant 14,0% du chiffre d'affaires global.

Le secteur secondaire est porté par les entreprises de l'extraction et des industries alimentaires. Les industries alimentaires qui réalisent un chiffre d'affaires de 1 818,5 milliards de FCFA contribuent pour 9,1% au chiffre d'affaires global des unités recensées. Le sous-secteur de l'extraction, bien qu'ayant peu d'entreprises, réalise un chiffre d'affaires de 1 292,6 milliards de FCFA, représentant 6,5% du chiffre d'affaires global.

Tableau 0-6 : Répartition du chiffre d'affaires par sous-secteur d'activité

Secteur/sous-secteur	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires 2022 (en milliards de fcfa)	Moyenne (En millions de fcfa)	Minimum (En millions de fcfa)	Maximum (En millions de fcfa)	% du chiffre d'affaires total
Primaire	1 446	534,2	369,44	0,2	187 228,3	2,7
Agriculture	663	303,6	457,95	0,4	187 228,3	1,5
Elevage et chasse	447	28,1	62,97	0,5	13 950,6	0,1
Pêche et pisciculture	130	0,9	6,69	0,5	261,2	0,0
Sylviculture et exploitation forestière	206	201,6	978,49	0,2	21 814,1	1,0
Secondaire	60 970	5 890,0	96,61	0,1	814 806,4	29,6
Autres industries manufacturières	51 569	1 651,7	32,03	0,1	140 356,7	8,3
Construction	1 391	469,0	337,16	0,2	51 150,9	2,4
Eau et assainissement	152	77,5	509,67	0,5	39 884,0	0,4
Electricité, gaz	229	580,8	2 536,06	0,5	356 346,4	2,9
Extraction	296	1 292,6	4 366,75	0,5	814 806,4	6,5
Industrie alimentaire (y compris tabac)	7 333	1 818,5	247,99	0,1	388 444,4	9,1
Tertiaire	367 595	13 461,9	36,62	0,0	868 592,5	67,7
Autre tertiaire	86 736	1 877,0	21,64	0,0	79 087,0	9,4
Banque et assurance	4 531	2 789,2	615,58	0,0	868 592,5	14,0
Commerce	242 502	6 581,7	27,14	0,1	392 910,8	33,1
Hébergement et restauration	21 901	218,4	9,97	0,3	12 230,5	1,1
Services aux entreprises	6 380	144,5	22,65	0,0	6 476,2	0,7
Télécommunication	711	887,1	1 247,71	0,5	276 508,5	4,5
Transport	4 834	963,9	199,48	0,1	150 527,5	4,8
Ensemble	430 011	19 886,1	46,25	0,0	868 592,5	100,0

Source : INS/ RGE3

S'agissant du chiffre d'affaires moyen, en dehors des sous-secteurs pêche et pisciculture, hébergement et restauration, services aux entreprises, commerce, autres industries manufacturières, les autres sous-secteurs d'activités réalisent des chiffres d'affaires moyens largement supérieurs à la moyenne nationale. Une entreprise de la branche extraction réalise en moyenne un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de FCFA, valeur qui est plus de 91 fois supérieures à la moyenne nationale. Outre ce sous-secteur d'activité, les entreprises d'Electricité, gaz, Eau et assainissement réalisent en moyenne un chiffre d'affaires de 1,2 milliards de FCFA, plus de 25 fois supérieur à la moyenne nationale.

La branche du commerce, bien que contribuant le plus au chiffre d'affaires global (32,5%), réalisent un chiffre d'affaires moyen de 0,028 milliards de FCFA seulement. Ceci pourrait s'expliquer par le nombre relativement important de petites, très petites et d'unités informelles exerçant dans cette branche d'activité.

1.15.3 Chiffre d'affaires par région

Encadré 0-1 : Estimation du chiffre d'affaires par région de recensement

Le chiffre d'affaires est consolidé au niveau des entreprises sièges de la région, la ventilation du chiffre d'affaires par établissements rattachés étant indisponible.

Ainsi, les statistiques sur le chiffre d'affaires par région, présentées dans le tableau 4.7 ci-dessous, sont susceptibles, en toute rigueur, de différer de celles découlant d'une comptabilisation suivant la logique des établissements implantés dans la région.

Tout comme en 2009 et 2016, les villes de Douala et Yaoundé qui sont les grands pôles de concentration des entreprises cumulent plus de trois quarts du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises. La ville de Douala avec un tiers des d'entreprises, s'illustre par un renforcement de sa contribution au chiffre d'affaires global, soit 65,2% contre 58,2% en 2015. La ville de Yaoundé représente 17,9% du chiffre d'affaires. Il faut relever ici que ces deux villes concentrent la plupart de sièges de sociétés où les chiffres d'affaires sont consolidés en intégrant tous les établissements installés dans les autres villes et localités du pays.

Tableau 0-7 : Evolution du chiffre d'affaires par région (en milliards de fcfa)

Régions de recensement	Nombre d'entreprises		Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires moyen		Poids du chiffre d'affaires (%)		Evolution du chiffre d'affaires	
	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2022/2016	En moyenne annuelle
Douala	68 528	141 840	7 761,7	13 328,0	0,1133	0,0940	58,2	67	71,7	9
Yaoundé	48 411	84 380	2 439,6	3 435,0	0,0504	0,0407	18,3	17,3	40,8	5,1
Adamaoua	5 849	13 760	103,6	156,0	0,0177	0,0113	0,8	0,8	50,8	6,4
Centre hors Yaoundé	6 422	30 416	216,8	304,0	0,0338	0,0100	1,6	1,5	40	5
Est	7 047	17 288	218,6	155,0	0,0310	0,0090	1,6	0,8	-29,1	-3,6
Extrême-Nord	6 638	15 689	120,2	171,0	0,0181	0,0109	0,9	0,9	42,6	5,3
Littoral hors Douala	7 144	18 831	422,2	444,0	0,0591	0,0236	3,2	2,2	5,1	0,6
Nord	6 618	13 612	249,9	421,0	0,0378	0,0309	1,9	2,1	68,4	8,6
Nord-ouest	12 988	11 281	317,9	141,0	0,0245	0,0125	2,4	0,7	-55,8	-7
Ouest	13 654	41 872	310,8	428,0	0,0228	0,0102	2,3	2,2	37,8	4,7
Sud	5 855	13 384	208,1	181,0	0,0355	0,0135	1,6	0,9	-13	-1,6
Sud-Ouest	14 265	27 658	977,6	722,0	0,0685	0,0261	7,3	3,6	-26,1	-3,3
Ensemble	203 419	430 011	13 347,0	19 886,0	0,0656	0,0462	100	100	49	6,1

Source : INS/ RGE2, RGE3

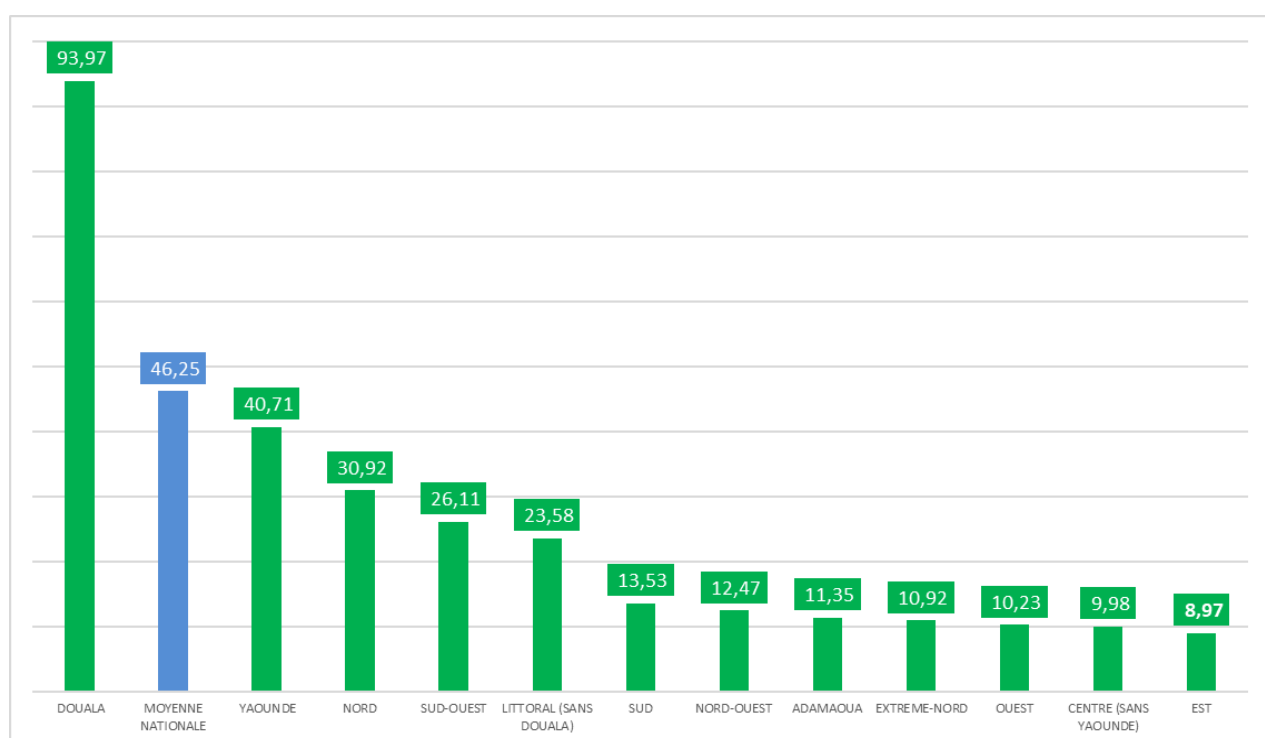
Le chiffre d'affaires moyen de 0,0462 milliards de FCFA au niveau national, masque de fortes disparités selon les régions de recensement. Le chiffre d'affaires moyen par unité économique de la ville de Douala (0,0940 milliards de franc CFA) est près de deux fois supérieur au chiffre d'affaires moyen au niveau

national. En dehors des villes de Yaoundé (0,0407 milliards de FCFA) et la région de recensement du Nord (0,0309 milliards de FCFA) où le chiffre d'affaires par unité économique approche la moyenne nationale, les autres régions de recensement réalisent un chiffre d'affaires moyen largement en dessous de cette moyenne.

Si le niveau du chiffre d'affaires de la ville de Douala se comprend aisément du fait de l'implantation des plus grandes unités industrielles et de services, dans le Sud-ouest, cette position tient surtout de l'existence de grosses entreprises publiques, en l'occurrence la Société Nationale de Raffinerie (SONARA), et aussi de la Cameroon Development Corporation (CDC). Comparé à 2015, le chiffre d'affaires moyen et par conséquent la contribution à celui-ci, baisse drastiquement dans les régions de recensement du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il en est de même pour la région de recensement de l'Est qui enregistre de ce fait le chiffre d'affaires moyen est le plus bas en 2022.

En outre la région de recensement du Nord se distingue comme la seule zone affichant une hausse du chiffre d'affaires moyen par rapport à 2015.

Graphique 0-6 : Chiffre d'affaires moyen par région en 2022 (en millions de FCFA)



Source : INS/ RGE3

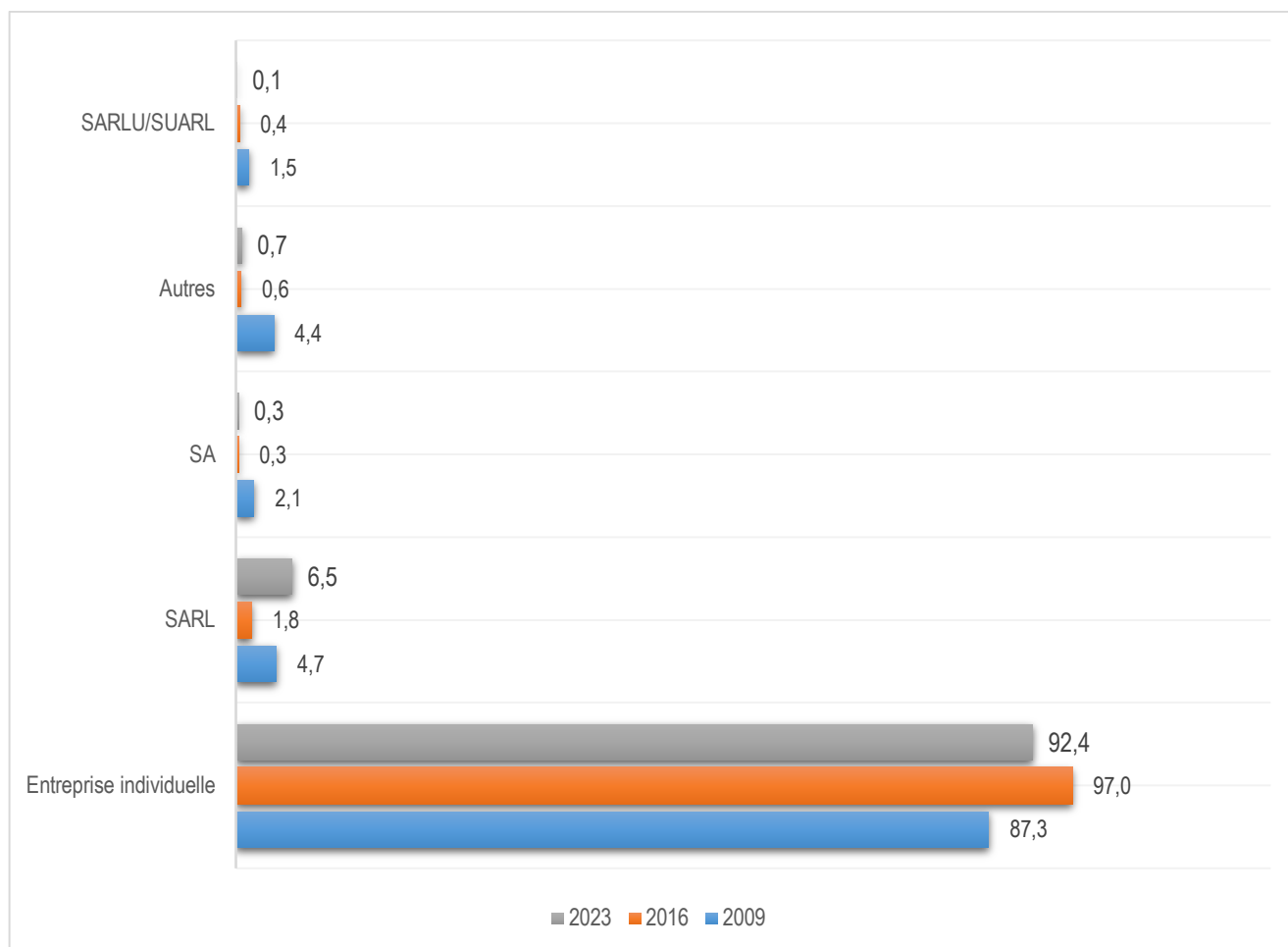
1.16 Forme juridique des entreprises recensées

Plus de neuf entreprises sur dix (92,4%) recensées en 2023 sont des entreprises individuelles. Cette prédominance est observée depuis le premier recensement de 2009. Le nombre d'entreprises appartenant à cette catégorie juridique a plus que doublé, passant respectivement de 194 662 en 2016 à 397 605 en 2023. Malgré cette évolution, on assiste à une contraction de leur poids qui était de 97,0% en 2016. L'augmentation du nombre d'entreprises s'observe pour toutes les formes juridiques, en dehors des sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles (SARLU) dont le nombre d'unités diminue par rapport à 2016 (-45,7%).

Les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), qui représentent 6,5% des entreprises recensées sont celles pour lesquelles le boom démographique a été très important. Les entreprises de ce statut juridique ont été multipliées par plus de six entre 2016 et 2023.

Les Sociétés Anonymes (SA), comme en 2016 représentent seulement 0,3%, et leur nombre a presque doublé, passant de 664 en 2016 à 1 197 en 2023.

Graphique 0-7 : Répartition des entreprises selon la forme juridique en 2009, 2016 et 2023



Source : INS/ RGE1, RGE2, RGE3

Tableau 0-8 : Evolution de la répartition des entreprises selon la forme juridique entre 2016 et 2023

	2016		2023		Evolution 2023/2016 (%)
	Nombre	%	Nombre	%	
Entreprise individuelle	197 198	96,94	397 457	92,43	101,5
SARLU/SUARL	803	0,39	434	0,10	-45,9
SARL	3 612	1,78	27 913	6,49	672,7
SA	602	0,30	1 199	0,28	99,2
Autres formes juridiques	1 204	0,59	3 008	0,70	149,8
Total général	203 419	100,00	430 011	100,00	111,4

Source : INS/RGE2, RGE3

1.16.1 Forme juridique et secteur d'activité

De l'examen du tableau ci-dessous, il ressort que c'est dans les secteurs secondaire et tertiaire que l'on observe la proportion d'entreprises individuelles (EI) la plus élevée, avec plus de 92% du total des entreprises de ces secteurs. C'est principalement le cas pour les activités de commerce, des autres industries manufacturières, d'hébergement et restauration. Les EI sont en revanche moins présentes dans le secteur primaire, avec seulement 57,7% des unités économiques.

Les entreprises sociétaires (SARL, SA) sont majoritairement représentées dans certaines branches d'activité précises, en occurrence le commerce, les banques et assurances, et l'industrie alimentaire.

Tableau 0-9 : Répartition des entreprises selon la forme juridique et suivant le secteur d'activité

Forme juridique	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Entreprise individuelle	834	57,7	56 798	93,2	339 825	92,4	397 457	92,4
SARLU/SUARL	5	0,3	52	0,1	377	0,1	434	0,1
SARL	449	31,1	3 603	5,9	23 861	6,5	27 913	6,5
SA	41	2,8	240	0,4	867	0,2	1 148	0,3
Entreprise et établissement publique	4	0,3	12	0,0	35	0,0	51	0,0
Autre forme juridique	113	7,8	265	0,4	2 630	0,7	3 008	0,7
Ensemble	1 446	100,0	60 970	100,0	367 595	100,0	430 011	100,0

Source : INS/ RGE3

1.16.2 Formes juridiques et région de recensement

La prépondérance des entreprises individuelles (EI) s'observe dans toutes les régions de recensement du pays. La proportion des EI dépasse 96% dans 7 régions de recensement (Est, Adamaoua, Extrême-Nord, Nord, Sud, Littoral hors Douala, Ouest), ce qui est supérieur à la moyenne nationale (91,2%).

Les villes de Douala et Yaoundé affichent des proportions de SARL et SA plus élevée que dans les autres régions de recensement, respectivement 8,70% et 11,57% pour les SARL ; 0,50% et 0,58% pour les SA.

Tableau 0-10 : Répartition des entreprises selon la forme juridique et suivant la région de recensement

Région	Nombre d'entreprise	EI	SARLU	SARL	SA	Autre forme juridique	Ensemble
Douala	141 840	90,4	0,1	8,3	0,4	0,8	100,0
Yaoundé	84 380	87,8	0,1	11,1	0,3	0,6	100,0
Adamaoua	13 760	97,4	0,1	1,8	0,2	0,6	100,0
Centre hors Yaoundé	30 416	94,1	0,1	5,1	0,1	0,6	100,0
Est	17 288	98,0	0,0	1,5	0,1	0,4	100,0
Extrême-Nord	15 689	97,2	0,1	2,1	0,1	0,5	100,0
Littoral hors Douala	18 831	96,8	0,1	2,3	0,1	0,8	100,0
Nord	13 612	97,1	0,1	2,4	0,1	0,3	100,0
Nord-ouest	11 281	93,0	0,0	6,2	0,1	0,7	100,0
Ouest	41 872	96,6	0,1	2,2	0,3	0,8	100,0
Sud	13 384	97,2	0,0	2,1	0,1	0,5	100,0
Sud-ouest	27 658	92,2	0,0	6,6	0,2	0,9	100,0
Ensemble	430 011	92,4	0,1	6,5	0,3	0,7	100,0

Source : INS/ RGE3

1.17 Taille des entreprises

Encadré 4-2 : Définition de la typologie des entreprises

La classification des entreprises par taille se fonde sur la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun. Au regard de cette loi :

- La **Très Petite Entreprise**, en abrégé « **TPE** » est une entreprise qui emploie au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze (15) millions de francs CFA ;
- La **Petite Entreprise**, en abrégé, « **PE** », est une entreprise qui emploie entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze (15) millions de francs CFA et n'excède pas deux cent cinquante (250) millions de francs CFA ;
- La **Moyenne Entreprise**, en abrégé, « **ME** », une entreprise qui emploie entre vingt-et-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à deux cent cinquante (250) millions de francs CFA et n'excède pas trois (03) milliards de francs CFA ;
- La **Grande Entreprise**, en abrégé « **GE** » est une entreprise qui emploie plus de cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à trois (03) milliards de francs CFA.

NB : les unités économiques non enregistrées dans un fichier administratif sont exclues de cette classification. Pour les besoins d'analyse, ces unités sont regroupées dans la catégorie NEFA..

La classification des entreprises suivant la taille utilise deux principaux critères que sont le nombre d'employés permanents et le chiffre d'affaires annuel hors taxe, conformément à la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun.

Suivant la classification par taille faite lors du précédent recensement de 2016, la structure globale des entreprises en termes de taille n'a pas fondamentalement changé depuis 15 ans. Le tissu économique reste composé en 2023 à plus de 99% de PME (TPE, PE, ME).

Dans le détail, 387 271 TPE ont été dénombrés, représentant 90,1% du total des unités recensées. Ce niveau marque ainsi une progression continue depuis 2009. En revanche les entreprises de taille intermédiaire en l'occurrence les PE et ME sont de moins en moins présentes dans le tissu économique.

Par ailleurs, bien que la proportion (0,2%) des GE soit restée stable entre 2016 et 2023, leur nombre a presque doublé passant de 425 à 778 entreprises.

Il convient de relever que la classification par taille faite dans le tableau ci-dessous est celle utilisée lors des deux précédentes éditions du RGE et elle porte sur toutes les entreprises recensées qu'elles soient enregistrées dans un fichier administratif ou non.

Tableau 0-11 : Evolution de la structure des entreprises par taille

Taille de l'entreprise	2009		2016		2023	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TPE	63 973	72,6	161 094	79,2	276 704	64,3
PE	20 117	22,8	39 205	19,3	37 123	8,6
ME	3 629	4,1	2 689	1,3	3 995	0,9
GE	425	0,5	431	0,2	778	0,2
NEFA	-	-	-	-	111 411	25,9
Total	88 144	100,0	203 419	100,0	430 011	100,0

Source : INS/RGE1 ; RGE2 ; RGE3

Dans la suite de cette sous-section, la classification par taille, se base exclusivement sur les entreprises faisant l'objet d'un enregistrement dans au moins un des fichiers administratifs reconnus par la réglementation.

1.17.1 Taille de l'entreprise et statut de formalité

Encadré 0-3 : Définition du statut de formalité des entreprises

Dans le cadre du RGE3, une entreprise est dite formelle lorsque, en plus d'être enregistrée dans au moins un fichier administratif, elle tient une comptabilité écrite qui aboutit au téléversement de la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF).

Une entreprise est dite informelle lorsqu'elle n'a pas d'enregistrement dans un fichier administratif et/ou ne tient pas une comptabilité aboutissant à la DSF.

Sur les 430 011 entreprises recensées, 367 109 sont informelles, soit un taux d'informalité globale de 85,4% au sens statistique.

L'analyse suivant la taille montre que les entreprises informelles sont essentiellement des TPE et PE. Près de neuf TPE sur dix ne tiennent pas une comptabilité écrite. Comme on peut le constater, toutes les ME et les GE sont des entreprises formelles.

Tableau 0-12 : Répartition des entreprises selon le statut de formalité et suivant la taille

Taille d'entreprises	<i>Entreprise formelle</i>		<i>Entreprise informelle</i>		<i>Total</i>	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TPE	37 600	13,6	239 104	86,4	276 704	100,0
PE	20 529	55,3	16 594	44,7	37 123	100,0
ME	3 995	100,0	0	0	3 995	100,0
GE	778	100,0	0	0	778	100,0
NEFA	0	0,0	111 411	100,0	111 411	100,0
Ensemble	62 902	14,6	367 109	85,4	430 011	100,0

Source : INS/RGE3

1.17.2 Taille de l'entreprise et chiffre d'affaires

Les GE sont celles qui contribuent significativement à l'activité économique. En 2022, près de trois quart (74,3%) du chiffre d'affaires global des entreprises sont générés par les GE. Le chiffre d'affaires moyen se situe à 19 milliards de FCFA pour une GE.

Par contre, les TPE, malgré leur importance numérique (276 704 entreprises) réalisent dans l'ensemble moins de 2 000 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, ce qui représente seulement 6% du global.

Les entreprises non enregistrées dans un fichier administratif ont, quant à elles, généré moins de 450 milliards de FCFA de chiffre d'affaires avec une moyenne de 4 millions de FCFA.

Tableau 0-13: Chiffre d'affaires (en milliards de F CFA) des entreprises selon la taille

Taille de l'entreprise	Chiffre d'affaires		
	Total	Moyenne (en millions)	Proportion (%)
TPE	1 199,1	4,3	6,0
PE	1 492,3	40,2	7,5
ME	1 968,2	492,7	9,9
GE	14 776,9	18 993,4	74,3
NEFA	449,5	4,0	2,3
Ensemble	19 886,1	46,2	100,0

Source : INS/RGE3

1.17.3 Taille et secteur d'activité des entreprises

Près des 6 entreprises non enregistrées sur 10 (57,2%) exercent dans le sous-secteur commerce.

L'analyse des sous-secteurs d'activité suivant la taille des entreprises montre que les TPE et PE exercent principalement dans les sous-secteurs « Commerce » ; « Coiffure et soins de beauté » ; « Education et santé » ; « Hébergement et restauration » et « Fabrication d'articles d'habillement ».

Dans le secteur primaire, les GE et ME sont plus présentes dans la « sylviculture ». Dans le secondaire les GE et ME sont plus présentes dans les industries alimentaires, la construction, la fabrication de produits à base du bois et la fabrication de produits à base du métal. Enfin dans le tertiaire les GE et ME sont plus présentes dans le commerce, le transport, les banques et assurances ainsi que dans l'éducation et la santé.

Tableau 0-14 : Répartition des entreprises selon les sous-secteurs d'activité et suivant la taille

Branches d'activité	NEFA		TPE		PE		ME		GE		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	66	0,1	476	0,2	95	0,3	18	0,5	8	1,0	663	0,2
Elevage et chasse	30	0,0	333	0,1	63	0,2	17	0,4	4	0,5	447	0,1
Sylviculture et exploitation forestière	12	0,0	69	0,0	61	0,2	36	0,9	28	3,6	206	0,0
Pêche et pisciculture	9	0,0	108	0,0	11	0,0	2	0,1	0	-	130	0,0
Secteur primaire	117	0,1	986	0,4	230	0,6	73	1,8	40	5,1	1446	0,3
Extraction	59	0,1	150	0,1	48	0,1	27	0,7	12	1,5	296	0,1
Industrie alimentaire (y compris tabac)	1 262	1,1	4 450	1,6	1 352	3,6	204	5,1	65	8,4	7 333	1,7
Fabrication d'article d'habillement	6 863	6,2	22 207	8,0	777	2,1	13	0,3	1	0,1	29 861	6,9
Fabrication des produits à base du bois	1 505	1,4	5 137	1,9	362	1,0	53	1,3	16	2,1	7 073	1,6
Fabrication des produits à base du métal	2 022	1,8	5 677	2,1	663	1,8	49	1,2	17	2,2	8 428	2,0
Autres industries manufacturières	1 579	1,4	3 943	1,4	568	1,5	66	1,7	51	6,6	6 207	1,4
Electricité, gaz	47	0,0	122	0,0	37	0,1	11	0,3	12	1,5	229	0,1
Eau et assainissement	37	0,0	68	0,0	32	0,1	10	0,3	5	0,6	152	0,0
Construction	202	0,2	721	0,3	357	1,0	73	1,8	38	4,9	1 391	0,3
Secteur secondaire	13 576	12,2	42 475	15,4	41 96	11,3	506	12,7	217	27,9	60 970	14,2
Commerce	63 761	57,2	146 491	52,9	15 496	41,7	1 286	32,2	226	29,0	227 260	52,8
Transport	1 425	1,3	2 300	0,8	842	2,3	196	4,9	71	9,1	4 834	1,1
Hébergement et restauration	12 132	10,9	22 349	8,1	2 495	6,7	147	3,7	20	2,6	37 143	8,6
Banque et assurance	46	0,0	3 716	1,3	620	1,7	93	2,3	56	7,2	4 531	1,1
Télécommunication	234	0,2	375	0,1	74	0,2	16	0,4	12	1,5	711	0,2
Services aux entreprises	1 003	0,9	3 979	1,4	1 278	3,4	112	2,8	8	1,0	6 380	1,5
Education et santé	1 643	1,5	5 578	2,0	3 750	10,1	664	16,6	20	2,6	11 655	2,7
Coiffure et soins de beauté	10 483	9,4	26 028	9,4	670	1,8	13	0,3	1	0,1	37 195	8,6
Autre tertiaire	6 991	6,3	22 427	8,1	7 472	20,1	889	22,3	107	13,8	37 886	8,8
Secteur tertiaire	97 718	87,7	233 243	84,3	32 697	88,1	3 416	85,5	521	67,0	367 595	85,5
Total	111 411	100,0	276 704	100,0	37 123	100,0	3 995	100,0	778	100,0	430 011	100,0

Source : INS/RGE3

1.17.4 Taille et région de recensement

Près de la moitié (46,3%) des entreprises non enregistrées dans un fichier administratif sont localisées dans la ville de Douala. Elles sont quasiment absentes dans la région de recensement de l'Extrême-Nord où l'on dénombre seulement 427 entreprises non enregistrées dans un fichier administratif entreprises.

Suivant la taille, la ville de Douala demeure le principal bastion des GE (61,4%), ME (38,1%). Les PE, quant à elles, sont beaucoup plus concentrées dans la ville de Yaoundé avec 42,4%. Ces deux métropoles abritent à elles seules 84,5% des GE, 70,1% des ME et 67,8% des PE. Par contre, les TPE sont localisées en majorité (52,9%) dans les 10 régions de recensement autres que Douala et Yaoundé.

Les GE sont des entreprises très peu implantées dans les régions de recensement de l'Est (0,6%), de l'Adamaoua (0,8 %), et de l'Extrême-Nord (0,9 %). En ce qui concerne les Moyennes Entreprises (ME), on les retrouve très peu dans les régions de recensement de l'Est (1,6 %), du Sud (2%) et de l'Adamaoua (2%).

Tableau 0-15 : Répartition des entreprises par région et par taille

Région de recensement	NEFA		TPE		PE		ME		GE		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Douala	51 577	46,3	78 842	28,5	9 420	25,4	1 523	38,1	478	61,4	141 840	33,0
Yaoundé	15 777	14,2	51 402	18,6	15 742	42,4	1 279	32,0	180	23,1	84 380	19,6
Adamaoua	3 414	3,1	9 177	3,3	1 083	2,9	80	2,0	6	0,8	13 760	3,2
Centre (hors Yaoundé)	8 490	7,6	19 816	7,2	1 946	5,2	154	3,9	10	1,3	30 416	7,1
Est	2 862	2,6	13 722	5,0	635	1,7	64	1,6	5	0,6	17 288	4,0
Extrême-nord	427	0,4	13 854	5,0	1 287	3,5	114	2,9	7	0,9	15 689	3,6
Littoral (hors Douala)	6 078	5,5	11 824	4,3	791	2,1	121	3,0	17	2,2	18 831	4,4
Nord	1 768	1,6	10 292	3,7	1 418	3,8	121	3,0	13	1,7	13 612	3,2
Nord-Ouest	1 735	1,6	8 940	3,2	507	1,4	93	2,3	6	0,8	11 281	2,6
Ouest	10 081	9,0	29 906	10,8	1 679	4,5	182	4,6	24	3,1	41 872	9,7
Sud	2 996	2,7	9 599	3,5	698	1,9	79	2,0	12	1,5	13 384	3,1
Sud-ouest	6 206	5,6	19 330	7,0	1 917	5,2	185	4,6	20	2,6	27 658	6,4
Total	111 411	100,0	276 704	100,0	37 123	100,0	3 995	100,0	778	100,0	430 011	100,0

Source : INS/RGE3

1.17.5 Taille et emplacement de la structure

L'information sur l'emplacement de la structure précise la proximité d'une unité économique avec un marché, un port, un aéroport, une gare ferroviaire, le centre-ville, la périphérie ou alors toute autre zone de la ville d'implantation. Ce choix est déterminant car il conditionne les chances de réussite du projet de création d'entreprise.

Dans l'ensemble, plus de la moitié (51,1%) des entreprises sont implantées dans les marchés et les centres-villes. La distribution est quasiment identique en ce qui concerne les entreprises non enregistrées dans un fichier administratif.

Les TPE sont également implantées en majorité dans les marchés (29,5%) et dans les centres-villes (23,1 %). Par contre les PE sont fréquemment localisées dans les « autres zones de la ville » et dans les centres villes (26,9%).

L'on retrouve très peu des ME et des GE dans les marchés comparativement aux TPE et PE. Les GE sont des entreprises beaucoup plus présentes dans les « autres zones de la ville » (46,0%) et les centres-villes (35,5%). Le même constat se dégage pour les ME.

Tableau 0-16 : Répartition des entreprises par taille selon l'emplacement de la structure

Emplacement de l'unité économique	NEFA		TPE		PE		ME		GE		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Marché	29 787	26,7	81 701	29,5	7 199	19,4	420	10,5	46	5,9	119 153	27,7
Zone industrielle	574	0,5	1 433	0,5	406	1,1	66	1,7	34	4,4	2 513	0,6
Zone portuaire	242	0,2	205	0,1	70	0,2	34	0,9	38	4,9	589	0,1
Zone aéroportuaire	828	0,7	1 595	0,6	100	0,3	17	0,4	3	0,4	2 543	0,6
Zone ferroviaire	128	0,1	303	0,1	38	0,1	2	0,1	0	0,0	471	0,1
Centre-ville	25 550	22,9	63 868	23,1	9 999	26,9	1 028	25,7	276	35,5	100 721	23,4
Autre zone de la ville	42 242	37,9	101 232	36,6	16 156	43,5	2 191	54,8	358	46,0	162 179	37,7
Périphérie	12 060	10,8	26 367	9,5	3 155	8,5	237	5,9	23	3,0	41 842	9,7
Total	111 411	100,0	276 704	100,0	37 123	100,0	3 995	100,0	778	100,0	430 011	100,0

Source : INS/RGE3

1.17.6 Taille et type de local

Le type de local occupé par une unité économique diffère généralement selon la taille de celle-ci. Dans l'ensemble, près de 7 entreprises sur 10 exercent leurs activités dans un local en dur, et ceci quelle que soit la taille d'entreprise.

Les PE, TPE et les entreprises non enregistrées dans un fichier administratif utilisent aussi couramment les containers, locaux en bois et les kiosques en métal pour l'exercice de leur activité.

Tableau 0-17: Répartition des entreprises selon le type de local et suivant la taille

Type de local	NEFA		TPE		PE		ME		GE		Total Déclaré	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Local en dur	77 056	69,2	194 456	70,4	28 918	78,1	2 753	69,0	573	73,8	303 756	70,7
Local en brique/terre	2 601	2,3	9 254	3,3	1 239	3,3	70	1,8	4	0,5	13 168	3,1
Local en tôle	2 338	2,1	5 905	2,1	320	0,9	17	0,4	1	0,1	8 581	2,0
Local en bois	8 422	7,6	19 364	7,0	776	2,1	18	0,5	0	0,0	28 580	6,7
Container	10 346	9,3	19 025	6,9	529	1,4	14	0,4	3	0,4	29 917	7,0
Kiosque en métal	6 650	6,0	14 407	5,2	404	1,1	5	0,1	0	0,0	21 466	5,0
Kiosque en bois	739	0,7	2 175	0,8	74	0,2	2	0,1	0	0,0	2 990	0,7
Site aménagé/matériaux définitifs	890	0,8	2 795	1,0	384	1,0	36	0,9	12	1,5	4 117	1,0
Site aménagé /matériaux provisoires	1 880	1,7	3 631	1,3	385	1,0	18	0,5	1	0,1	5 915	1,4
Autre (à préciser)	472	0,4	5 372	1,9	4 014	10,8	1 054	26,4	182	23,5	11 094	2,6
Total déclaré	111 394	100,0	276 384	100,0	37 043	100,0	3 987	100,0	776	100,0	429 584	100,0
Non déclaré	17		320		80		8		2		427	
Total	111 411		276 704		37 123		3 995		778		430 011	

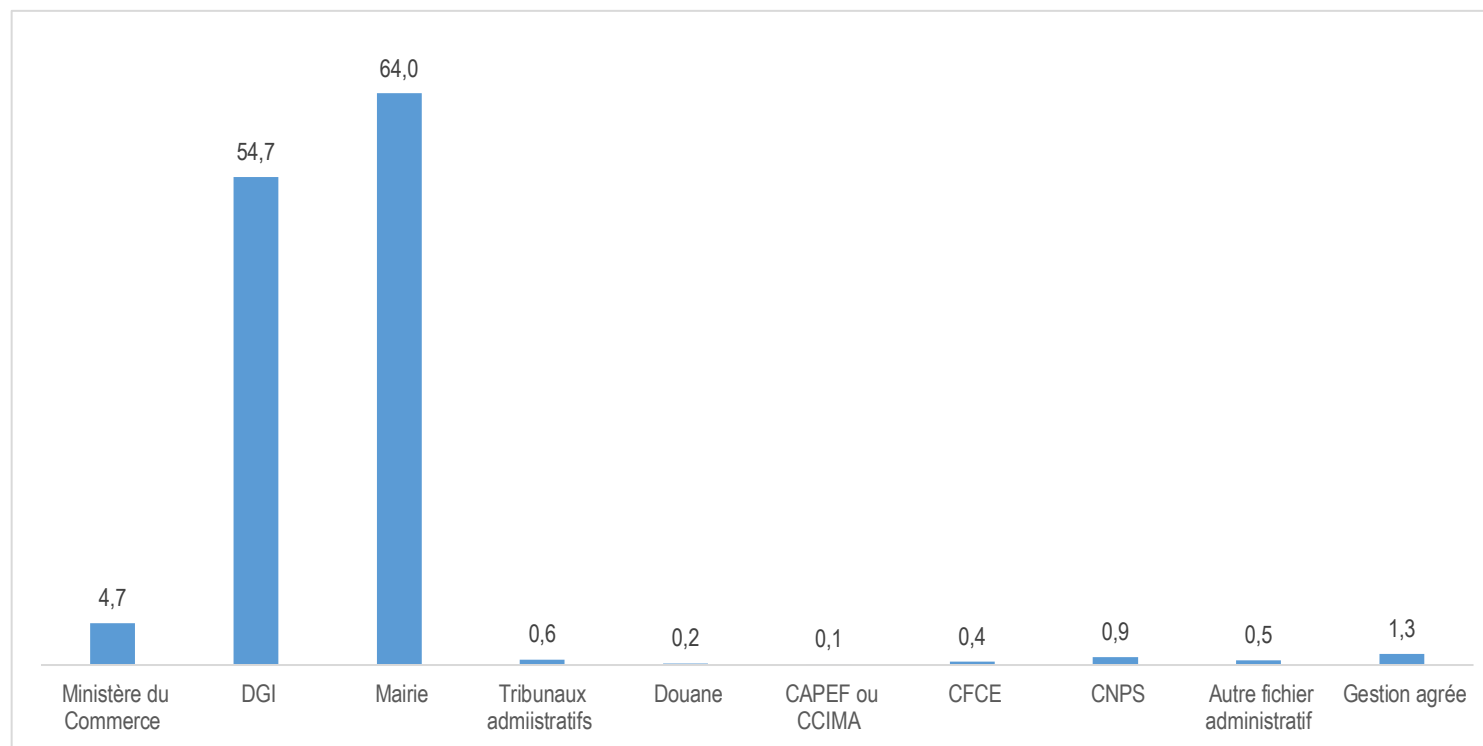
Source : INS/RGE3

1.18 Enregistrement des entreprises dans le fichier administratif

L'enregistrement administratif renvoie à l'identification d'une entreprise dans un fichier tenu par des administrations compétentes à des fins de services publics spécifiques. Sur la base des déclarations obtenues sur le terrain, il ressort que l'enregistrement est loin d'être la meilleure pratique pour toutes les entreprises. En effet, plus du quart (27,8%) des entreprises ne sont enregistrées dans aucun fichier administratif.

Pour celles qui s'enregistrent, les administrations les plus sollicitées sont les mairies (65,7%) et la Direction Générale des impôts (52,8%).

Graphique 0-8 : Point d'enregistrement administratif des entreprises



Source : INS/ RGE3

1.18.1 Enregistrement suivant la région de recensement

Les entreprises s'enregistrent plus à la mairie et à la Direction Générale des Impôts quelle que soit la région de recensement.

La ville de Yaoundé et les Régions de recensement de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud sont celles dans lesquelles le taux d'enregistrement des entreprises à la mairie est le plus élevé. Dans l'ensemble, près de deux tiers des entreprises recensées dans chacune de ces Régions de recensement sont enregistrées à la mairie. Cette proportion est particulièrement plus élevée dans la région de recensement de l'Extrême Nord où pratiquement 80 % des unités recensées sont enregistrées au fichier administratif de la mairie. Près de la moitié des entreprises du Centre hors Yaoundé, de l'Ouest, du Littoral hors Douala et du Nord sont enregistrées à la DGI. L'enregistrement au MINCOMMERCE est relativement plus fréquent pour les entreprises implantées dans les régions du Sud-ouest (8,2%) et de l'Extrême-Nord (6,3%).

Tableau 0-18 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif par région de recensement

Région de recensement	Ministère du Commerce	DGI	Mairie	Tribunaux administratifs	Douane	Chambres CAPEF ou CCIMA	CFCE	CNPS	Autre fichier administratif	Centre de Gestion agréé
Ensemble	4,7	54,7	64,0	0,6	0,2	0,1	0,4	0,9	0,5	1,3
Douala	2,5	50,0	57,0	0,4	0,4	0,2	0,2	1,4	0,3	0,7
Yaoundé	6,9	56,6	79,9	0,7	0,1	0,1	1,2	1,1	0,4	1,5
Adamaoua	2,2	49,7	77,0	0,5	0,1	0,1	0,1	0,7	0,1	0,3
Centre (hors Yaoundé)	7,7	72,7	59,1	2,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	1,2
Est	4,3	48,2	83,5	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,6
Extrême-nord	6,4	42,5	82,1	0,5	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2	2,2
Littoral (hors Douala)	0,8	69,2	48,4	0,5	0,0	0,2	0,1	1,0	0,4	2,5
Nord	1,4	52,7	79,6	0,3	0,1	0,0	0,1	0,6	0,3	0,5
Nord-ouest	3,5	23,6	34,9	0,4	0,1	0,0	0,1	0,2	0,3	4,5
Ouest	3,3	67,1	62,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,9	0,3	1,6
Sud	4,2	58,8	84,2	0,5	0,1	0,0	0,3	1,4	0,3	0,4
Sud-ouest	10,6	50,9	22,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	3,4	1,6

Source : INS/ RGE3

1.18.2 Enregistrement suivant le secteur d'activité

Les entreprises s'enregistrent plus à la mairie et la Direction Générale des impôts quel que soit le secteur d'activité.

Tableau 0-19 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif par secteur d'activité.

Secteur d'activité	Sous-secteur d'activité	Ministère du Commerce	DGI	Mairie	Tribunaux administratifs	Douane	Chambres CAPEF ou CCIMA	CFCE	CNPS	Autre fichier administratif	Centre de Gestion agréé	Structures d'accompagnement de l'APME
Secteur Primaire	Agriculture	6,6	91,0	33,9	1,1	0,5	1,6	0,5	1,1	0,5	0,9	1,6
	Élevage	7,4	65,0	45,3	0,6	0,3	2,9	0,6	2,6	1,3	2,9	3,2
	Sylviculture	11,8	96,3	28,9	1,1	2,7	2,1	0,5	4,8	0,5	2,7	2,7
	Pêche et pisciculture	3,4	28,4	35,3	0,9	5,2	0,0	0,0	0,0	29,3	0,9	1,7
	Total primaire	7,4	78,8	36,2	0,9	1,3	1,9	0,5	2,0	3,6	1,7	2,2
Secteur secondaire	Extraction	8,3	84,7	42,8	3,1	0,4	0,4	0,9	2,2	0,4	0,4	0,4
	Industrie alimentaire (y compris tabac)	5,6	66,8	38,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,8	0,4	0,9	1,5
	Autres industries manufacturières	3,0	41,4	70,6	0,4	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5	1,1	1,9
	Electricité, gaz	10,7	69,8	52,8	1,3	1,3	0,6	0,0	3,8	0,6	3,1	5,0
	Eau et assainissement	7,5	75,5	47,2	2,8	1,9	1,9	1,9	7,5	0,9	4,7	4,7
	Construction	9,7	86,8	51,5	2,6	1,3	0,3	1,5	3,8	0,6	2,0	3,9
	Total secondaire	3,6	46,1	65,8	0,5	0,1	0,1	0,2	0,6	0,5	1,1	2,0
Secteur tertiaire	Commerce	5,1	52,4	69,2	0,4	0,1	0,1	0,2	0,5	0,3	1,2	1,9
	Transport	11,4	86,0	40,0	2,4	2,5	0,7	1,0	5,2	0,6	1,6	2,7
	Hébergement et restauration	4,7	47,4	61,4	0,6	0,1	0,1	0,2	0,9	0,4	1,2	1,8
	Banque et assurance	7,2	63,2	63,6	2,2	0,7	0,6	1,3	6,0	1,7	4,4	2,8
	Télécommunication	5,8	58,8	59,3	1,1	0,4	0,6	0,6	3,7	0,9	1,5	3,0
	Services aux entreprises	5,7	77,5	54,5	0,6	0,1	0,1	1,1	0,6	0,0	1,1	2,3
	Autre tertiaire	4,5	56,2	61,4	0,1	0,1	0,1	0,8	2,0	1,1	1,7	2,6
	Total tertiaire	5,0	53,9	65,8	0,6	0,2	0,1	0,4	1,0	0,5	1,3	2,1
Ensemble		4,8	52,8	65,7	0,6	0,2	0,1	0,4	0,9	0,5	1,3	2,1

Source : INS/ RGE3

1.18.3 Enregistrement suivant la taille de l'entreprise

L'analyse de l'enregistrement administratif des entreprises révèle que le taux d'enregistrement croît avec la taille de l'entreprise.

Les Moyennes Entreprises (ME) et les Grandes Entreprises (GE) s'enregistrent plus à la DGI, soit un taux de 99,3% pour les GE et 94,8% pour les ME.

Les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites Entreprises (PE) pour leur part s'enregistrent majoritairement au niveau de la mairie (67 % et 58 % respectivement).

La tendance observée laisse transparaitre que les entreprises de taille plus importante sont plus conformes aux exigences administratives.

Tableau 0-20 : Proportion (%) des entreprises enregistrées dans un fichier administratif suivant la taille

Taille de l'entreprise	Ministère du Commerce	DGI	Mairie	Tribunaux administratifs	Douane	Chambres CAPEF ou	CFCE	CNPS	Autre fichier administratif	Centre de Gestion agréé	Structures d'accompagnement de l'APME
Ensemble	4,8	52,8	65,7	0,6	0,2	0,1	0,4	0,9	0,5	1,3	2,1
TPE	3,9	48,3	67,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	1,1	1,8
PE	9,9	80,8	58,6	1,3	0,4	0,2	1,1	3,5	1,0	2,6	3,8
ME	12,8	94,8	39,8	3,2	1,9	1,0	1,4	10,9	1,9	3,9	5,0
GE	23,1	99,3	35,3	8,6	13,4	6,7	3,3	22,9	1,8	4,2	3,9

Source : INS/ RGE3

1.19 Comptabilité dans les entreprises

La comptabilité joue un rôle essentiel dans la gestion de la performance financière des entreprises. De façon générale elle permet, entre autres, d'enregistrer les transactions, de faire le suivi de la trésorerie, d'établir les états financiers, de faire le contrôle interne et l'audit et de gérer la fiscalité de l'entreprise. La pratique d'une comptabilité régulière permet aux dirigeants et le cas échéant aux actionnaires, d'avoir une vision plus claire de la santé économique et financière de l'entreprise et de prendre, en conséquence, les décisions optimales à l'effet d'améliorer sa performance.

L'un des éléments essentiels dans la gestion des entreprises selon les normes comptables de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est la tenue de la comptabilité. Malgré son rôle important dans la gestion de la performance financière des entreprises, près de la moitié (47,2%) des entreprises, toute taille confondue, ne tient pas une comptabilité écrite.

1.19.1 Tenue de la comptabilité écrite et taille de l'entreprise

Un peu plus de la moitié (51,3%) des TPE et une PE sur cinq ne tient pas une comptabilité écrite. Toutes les ME et GE déclarent tenir une comptabilité écrite.

Tableau 0-21 : Proportion des entreprises tenant une comptabilité écrite ou non suivant la taille (%)

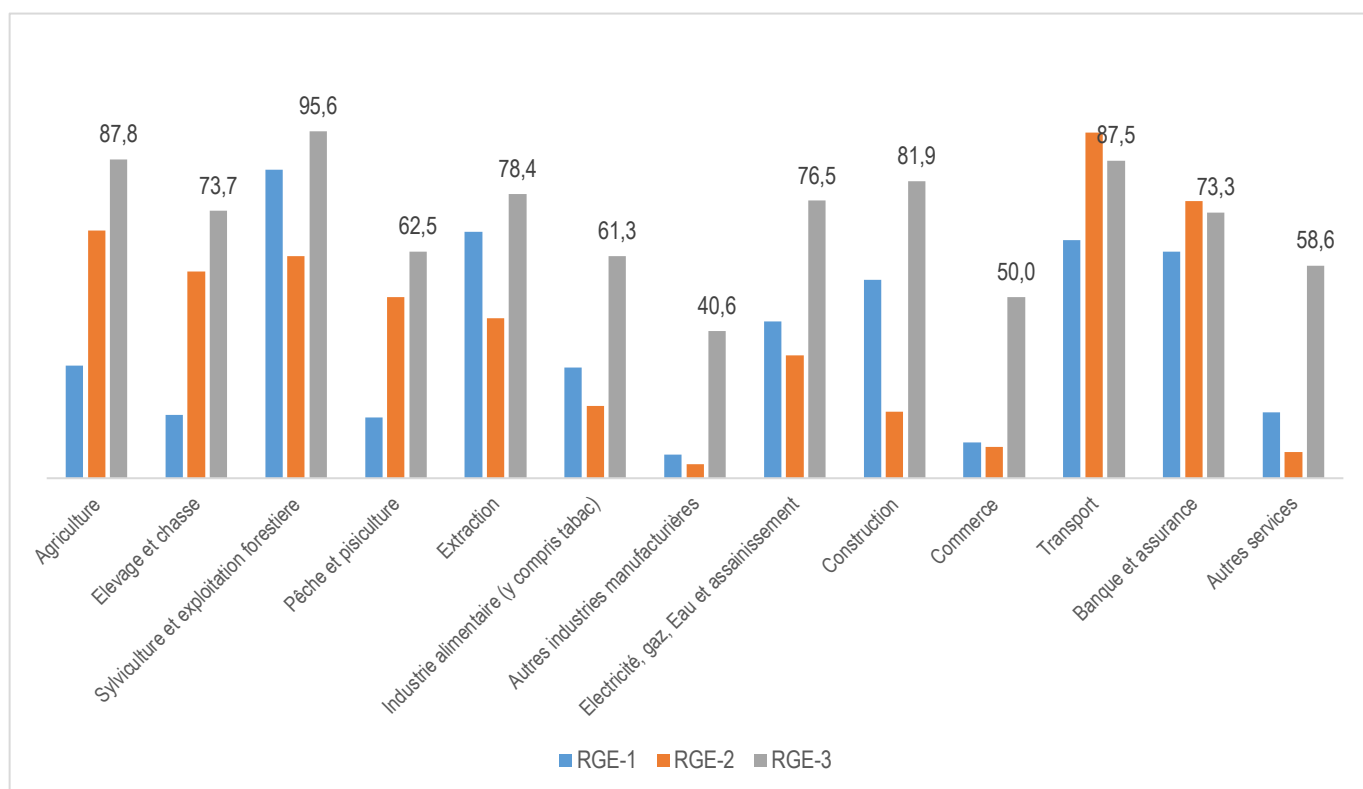
<i>Taille d'entreprises</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Total déclaré</i>	<i>Tient une comptabilité écrite (%)</i>	<i>Ne tient pas une comptabilité écrite (%)</i>	<i>Total</i>
<i>TPE</i>	276 704	262 435	48,7	51,3	100,0
<i>PE</i>	37 123	33 557	78,3	21,7	100,0
<i>ME</i>	3 995	3 995	100,0	0,0	100,0
<i>GE</i>	778	778	100,0	0,0	100,0
NEFA	111 411	0	0,0	100,0	100,0
Ensemble	430 011	300 765	52,8	47,2	100,0

Source : INS/RGE3

1.19.2 Tenue de la comptabilité écrite et sous-secteurs d'activité

Par sous-secteur d'activité, les entreprises exerçant dans la sylviculture et exploitation forestière sont celles qui pratiquent le plus la comptabilité écrite en 2023 avec 95,6%. Elles sont suivies par les entreprises des sous-secteurs agriculture (87,8%), transport (87,5%) et construction (81,9%).

L'on relève que les entreprises de certains sous-secteurs sont en constante amélioration en termes de tenue de la comptabilité écrite. Il s'agit notamment des entreprises des sous-secteurs « Agriculture » ; « Elevage et chasse » et « Pêche et pisciculture ». Par contre, la situation de tenue de la comptabilité écrite s'est dégradée entre 2016 et 2023 dans les entreprises exerçant dans les sous-secteurs « transport » et « banque et assurance ». En effet cette proportion est passée de 95,2% à 87,5% pour les entreprises de transport et de 76,4% à 73,3% pour les banques et assurances.

Graphique 0-9 : Tenue de la comptabilité écrite par sous-secteur

Source : INS/RGE1 ; RGE2 ; RGE3

1.19.3 Pratique comptable et sous-secteur d'activité

Encadré 0-4 : Obligation comptable des entreprises

Le remplissage et le dépôt des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) par les entreprises sont des obligations importantes selon les normes comptables OHADA qui concourent à la transparence financière des entreprises. Elles permettent non seulement d'apprécier la santé financière des entreprises, mais également de disposer d'une comptabilité harmonisée, fiable et transparente. Les entreprises sollicitent généralement l'accompagnement des cabinets comptables à l'effet d'élaborer ces DSF.

Afin d'accompagner les entreprises, le Gouvernement a mis en place depuis 2010 un cadre légal, à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA) pour l'assistance en matière de gestion, d'accomplissement des obligations administratives diverses aux entreprises notamment en ce qui concerne la tenue de comptabilité et la production des états financiers. En plus, les adhérents des CGA bénéficient de certains avantages fiscaux.

Dans l'ensemble, en 2023 la proportion des entreprises remplissant les DSF a baissé de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2016 pour se situer à 13,3%. Par contre, sur la même période, la proportion des entreprises affiliées à un cabinet comptable a augmenté de 2,9 points de pourcentage et se situe à 4,1%.

Bien que la proportion soit en baisse, les entreprises du secteur primaire demeurent celles qui remplissent le plus des DSF. C'est notamment le cas des entreprises de la sylviculture et exploitation forestière. En 2023, environ 71% des entreprises de ce sous-secteur ont déclaré remplir la DSF, une proportion en hausse de 10,2 points de pourcentage par rapport à 2016.

La proportion d'entreprises remplissant les DSF dans le secteur tertiaire a connu également une baisse. Cette proportion est passée de 15,0% en 2016 à 13,8% en 2023.

En revanche, les entreprises du secteur secondaire sont celles qui ont enregistré une légère hausse en termes de proportions d'entreprises remplissant les DSF. Les entreprises dudit secteur d'activité demeurent celles qui remplissent très peu les DSF. Seulement une entreprise sur dix répond à cette obligation comptable.

Tableau 0-22 : Proportion des entreprises suivant certaines pratiques comptables, par sous-secteur d'activité

Secteur/Sous-secteur d'activité		Entreprise affiliée à un cabinet comptable (%)		Entreprises remplissant une DSF (%)	
		2016	2023	2016	2023
Primaire	Agriculture	2,8	5,9	68,3	49,0
	Elevage et chasse	1,6	4,7	57,0	24,4
	Sylviculture et exploitation forestière	4,7	15,5	61,2	71,4
	Pêche et pisciculture	0,0	3,1	50,0	13,8
	Total primaire	2,6	6,6	90,1	41,4
Secondaire	Extraction	6,3	8,8	44,1	46,6
	Industrie alimentaire (y compris tabac)	1,7	3,4	20,0	29,1
	Fabrication d'article d'habillement	0,1	1,4	0,2	3,5
	Fabrication des produits à base du bois	0,8	2,3	1,4	5,7
	Fabrication des produits à base du métal	0,5	2,9	1,4	8,5
	Autres industries manufacturières	2,3	4,8	4,2	12,4
	Electricité, gaz	0,8	11,4	12,9	31,4
	Eau et assainissement	9,2	9,9	73,8	38,8
	Construction	4,9	15,7	18,3	50,2
	Total secondaire	0,8	2,7	9,2	9,9
Tertiaire	Commerce	1,1	3,5	8,7	9,9
	Transport	5,3	7,9	95,2	30,3
	Hébergement et restauration	1,2	2,7	5,2	10,8
	Banque et assurance	7,6	8,6	22,3	16,4
	Télécommunication	2,3	7,6	76,4	20,4
	Services aux entreprises	1,8	6,7	87,9	32,0
	Education et santé	5,6	12,9	9,9	33,3
	Coiffure et soins de beauté	0,2	1,4	0,2	2,3
	Autre tertiaire	2,1	10,1	3,9	39,6
	Total tertiaire	1,3	4,4	15,0	13,8
Ensemble		1,2	4,1	14,2	13,3

Source : INS/RGE2 ; RGE3

1.20 Régimes d'imposition des entreprises

Encadré 4.-5 : Régime d'imposition au Cameroun

Le régime d'imposition ou régime fiscal est l'ensemble des règles qui régissent la taxation des bénéfices d'une entreprise et l'application de la TVA. En général, le régime d'imposition est déterminé à la création de l'entreprise. Il est attribué un régime de départ en fonction de la forme juridique et de l'objet de la société.

LES CATEGORIES DE RÉGIMES D'IMPOSITION

La législation fiscale camerounaise distingue quatre (04) régimes d'imposition en fonction du chiffre d'affaires, de la taille, du secteur d'activité et de la forme juridique des entreprises. On distingue :

- Le régime de l'impôt libératoire
- Le régime du simplifié
- Le régime du réel
- Le hors régime d'imposition

1. Le Régime De l'Impôt Libératoire

Les contribuables soumis à l'Impôt Libératoire sont ceux exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale ou agropastorale ne relevant ni du régime du réel, ni du régime simplifié, et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 10 millions de FCFA.

Le paiement de l'impôt libératoire dispense du paiement de la patente, de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (sauf en cas de retenue à la source).

2. Le Régime Du Simplifié (RSI)

Les contribuables réalisant un chiffre d'affaires compris entre 10 millions FCFA et 50 millions FCFA relèvent du régime simplifié d'imposition (RSI). Les contribuables du régime du simplifié sont soumis essentiellement au paiement des impôts directs.

3. Le Régime du Réel

Les contribuables réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de FCFA relèvent du régime du réel. Les contribuables du régime du réel sont soumis au paiement des impôts directs et indirects.

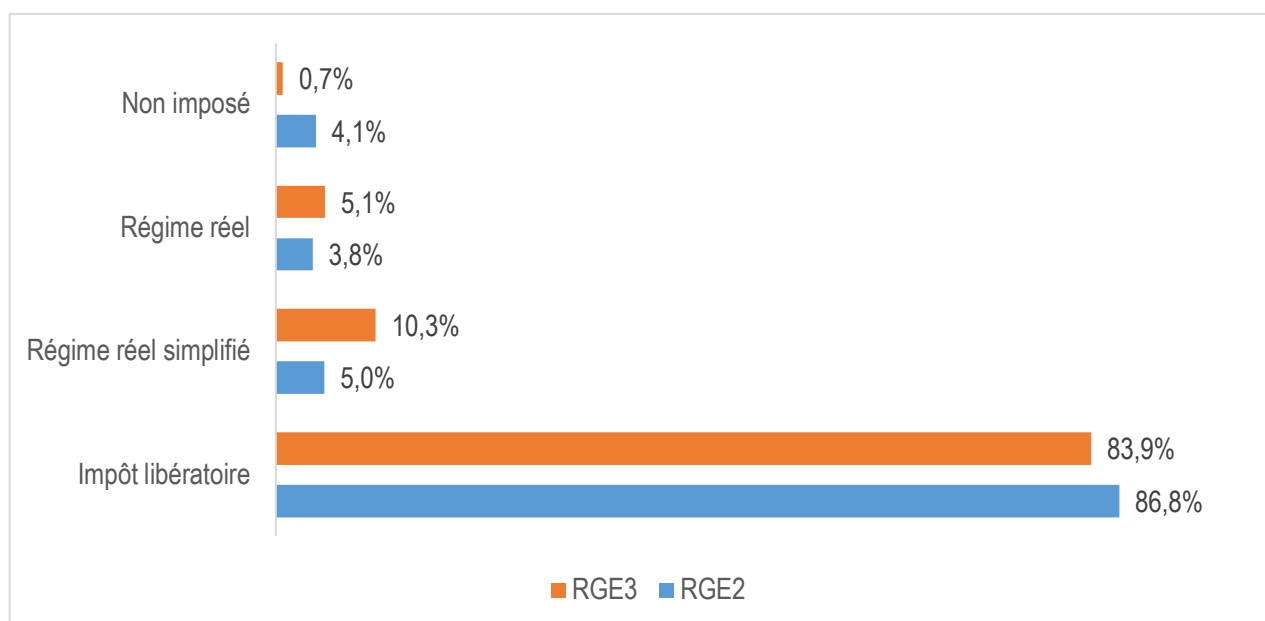
4. Hors régime d'imposition

Un contribuable est hors régime d'imposition lorsqu'il n'appartient à aucun régime d'imposition. Il peut s'agir d'étudiants, personne sans emploi ou activité commerciale, association etc..

En 2023, tout comme en 2016, l'impôt libératoire reste prédominant avec 83,9% des entreprises soumises à ce régime, mais cette proportion est en baisse de 2,9 points par rapport à 2016. Cette proportion élevée des entreprises soumises à l'impôt libératoire corrobore bien avec la prépondérance des entreprises individuelles dans le tissu productif.

La proportion des entreprises assujetties au régime simplifié est quasiment stable, soit 5 % en 2016 et 5,4 % en 2023. Par ailleurs, la proportion des entreprises non imposées a baissé en 2023 à 0,4 % contre 4,1% il y a 7 ans.

Graphique 0-10 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition



Source : INS/RGE2 ; RGE3

1.20.1 Régime d'imposition et statut de formalité

Plus de 90 % des entreprises assujetties à l'impôt libératoire sont des unités informelles. Un tiers des entreprises relevant du régime du simplifié est du secteur informel. L'on note aussi que près de deux tiers des unités relevant du régime réel sont formelles.

Tableau 0-23 : Répartition des entreprises par régime d'imposition selon le statut de la formalité

Régime d'imposition	Total déclaré	Entreprise formelle		Entreprise informelle		Total (%)
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	
Impôt libératoire	188 365	14 933	7,9	173 432	92,1	100,0
Régime simplifié	23 081	8 338	36,1	14 743	63,9	100,0
Régime réel	11 360	6 865	60,4	4 495	39,6	100,0
Non imposé	1 649	255	15,5	1 394	84,5	100,0
Total déclaré	224 455	30 391	13,5	194 064	86,5	100,0
Non déclaré	205 556	32 511		173 045	205 556	
Total général	430 011	62 902		367 109	430 011	

Source : RGE3

1.20.2 Régime d'imposition et région

Dans toutes les régions de recensement, les entreprises relevant du régime de l'impôt libératoire sont prédominantes. Pour cette catégorie d'imposition, la région de recensement de l'Extrême-Nord arrive en tête avec 93,2 %, suivie par les régions du Sud (92,8%), du Nord (91,2%) et de l'Ouest (91,1%).

Un peu plus d'un quart (26,6%) des entreprises recensées dans la région de recensement du Sud-Ouest relève du régime du simplifié ; une catégorie qu'on retrouve aussi à Yaoundé (14 %) et Douala (11,2 %) avec une fréquence supérieure à la moyenne nationale (10,3%).

Dans l'ensemble très peu (moins de 1 %) d'entreprises déclarent être non imposé, cependant cette proportion est plus élevée dans la région de recensement du Nord-Ouest (3,4 %) et dans la région de recensement du Nord (2,2 %).

Tableau 0-24 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant la région de recensement

Régions/ Régime d'imposition	Nombre total d'entreprise	Régime d'imposition déclaré	Impôt libératoire	Régime simplifié	Régime réel	Non imposé	Total
Douala	141 840	61 772	82,5	11,2	5,9	0,4	100,0
Yaoundé	84 380	54 586	78,9	14,0	6,5	0,6	100,0
Adamaoua	13 760	6 799	87,4	5,7	5,8	1,1	100,0
Centre (hors Yaoundé)	30 416	11 647	87,6	8,9	2,9	0,6	100,0
Est	17 288	9 888	84,8	8,7	5,9	0,6	100,0
Extrême- nord	15 689	13 548	93,2	3,8	1,3	1,7	100,0
Littoral (hors Douala)	18 831	9 961	90,7	6,1	2,5	0,7	100,0
Nord	13 612	9 619	91,2	3,2	3,4	2,2	100,0
Nord-ouest	11 281	6 594	89,2	5,1	2,3	3,4	100,0
Ouest	41 872	23 272	91,1	6,8	1,9	0,2	100,0
Sud	13 384	6 851	92,8	4,1	2,6	0,4	100,0
Sud-ouest	27 658	9 918	59,5	26,6	12,9	1,1	100,0
Total	430 011	224 455	83,9	10,3	5,1	0,7	100,0

Source : INS/RGE3

1.20.3 Régime d'imposition et emplacement de la structure

Le régime d'imposition appliqué aux entreprises peut être différent d'un emplacement à l'autre. Afin d'encourager les activités économiques dans certaines zones, le Gouvernement peut appliquer des régimes fiscaux dérogatoires.

Parmi les entreprises exerçant dans la zone ferroviaire, 1,7% sont hors régime d'imposition. Ladite proportion est de 1,1% dans la zone aéroportuaire.

L'on retrouve majoritairement les entreprises assujetties à l'impôt libératoire dans presque tous les emplacements, mais la présence de ces dernières est encore plus observée dans les zones aéroportuaires (94,5 %) et dans les marchés (88,3%).

Environ une entreprise sur deux implantée dans la zone portuaire est soumise au régime du réel. Ce constat peut s'expliquer en partie par la taille et la nature de l'activité des entreprises implantées dans cette zone. Les activités exercées par ces entreprises sont généralement liées aux transactions portuaires (manutention, logistique, transit des marchandises etc.).

Tableau 0-25 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant l'emplacement de la structure

Régime d'imposition/ Emplacement de la structure	Nombre d'entreprise	Régime d'imposition déclaré	Impôt libératoire	Régime simplifié	Régime réel	Non imposé	Total
Marché	119 153	69 959	88,3	8,2	2,8	0,7	100,0
Zone industrielle	2 513	1 603	84,3	8,1	7,1	0,5	100,0
Zone portuaire	589	187	41,7	10,7	46,5	1,1	100,0
Zone aéroportuaire	2 543	981	94,5	2,3	2,5	0,6	100,0
Zone ferroviaire	471	229	85,2	9,2	3,9	1,7	100,0
Centre-ville	100 721	49 996	77,5	14,4	7,1	1,0	100,0
Autre zone de la ville	162 179	79 923	84,4	9,5	5,5	0,6	100,0
Périphérie	41 842	21 577	82,6	11,0	5,6	0,8	100,0
Total	430 011	224 455	83,9	10,3	5,1	0,7	100,0

Source : INS/RGE3

1.20.4 Régime d'imposition et type de local

L'analyse du type de local dans lequel exercent les entreprises suivant le régime d'imposition montre que 2,3% des entreprises exerçant dans les sites aménagés en matériaux provisoires et 2,1% des entreprises exerçant dans les sites aménagés en matériaux définitifs, sont hors régime d'imposition.

La quasi-totalité des entreprises exerçant dans les kiosques sont assujetties au régime de l'impôt libératoire.

Parmi les entreprises exerçant dans les locaux en brique/terre, 14,7% relèvent du régime du simplifié.

Près d'une entreprise sur dix exerçant dans les locaux en brique/terre et dans les sites aménagés en matériaux définitifs est soumise au régime du réel.

Tableau 0-26 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant le type de local

Régime d'imposition	Nombre d'entreprise	Régime d'imposition déclaré	Impôt libératoire	Régime simplifié	Régime réel	Non imposé	Total
Local en dur	303 756	164 871	82,2	11,8	5,3	0,7	100,0
Local en brique/terre	13 168	5 956	75,2	14,7	8,2	1,9	100,0
Local en tôle	8 581	4 797	89,9	5,4	4,1	0,7	100,0
Local en bois	28 580	14 425	92,0	5,4	2,0	0,6	100,0
Container	29 917	15 275	92,1	5,4	2,2	0,2	100,0
Kiosque en métal	21 466	10 904	96,6	2,7	0,4	0,2	100,0
Kiosque en bois	2 990	1 657	95,0	3,5	0,8	0,7	100,0
Site aménagé /matériaux définitifs	4 117	2 108	75,3	14,6	8,0	2,1	100,0
Site aménagé /matériaux provisoires	5 915	2 678	89,2	6,6	1,9	2,3	100,0
Autre	11 094	1 775	34,3	4,7	60,2	0,8	100,0
Total déclaré	429 584	224 455	83,9	10,3	5,1	0,7	100,0
Non déclaré	427	205 556					
Total	430 011	430 011					

Source : INS/RGE3

1.20.5 Régime d'imposition et sous-secteur d'activité

Le régime d'imposition auquel les entreprises sont assujetties varie selon les activités exercées. L'on note que 2,5% des entreprises du secteur primaire sont non imposées contre 0,7% dans le secteur secondaire et le tertiaire.

Parmi les entreprises du secteur primaire, la moitié (50,2%) est soumise à l'impôt libératoire et près du tiers (29,5%) relèvent du régime réel. Deux entreprises sur trois (66%) de la branche sylviculture sont assujetties au régime du réel.

Dans le secteur secondaire, l'on dénombre près de 9 entreprises sur 10 qui sont assujetties à l'impôt libératoire, et celles-ci se recrutent principalement dans les sous-secteurs relevant de l'industrie. Le sous-secteur de l'extraction est celui où on retrouve le plus d'entreprises soumises au régime du réel (43,3%) ; mais aussi où l'on retrouve le moins d'entreprises d'impôt libératoire.

Comme dans les autres secteurs d'activités, les entreprises du tertiaire sont beaucoup plus assujetties à l'impôt libératoire (83,3%) et on retrouve dans cette catégorie principalement les entreprises des sous-secteurs « *Coiffure et soins de beauté* et *Commerce* ». Environ une entreprise sur trois exerçant dans le transport et plus d'une entreprise sur cinq dans le secteur de l'éducation et santé est soumise au régime réel.

Tableau 0-27 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant le sous-secteur d'activité

Sous-secteur		Nombre d'entreprise	Régime d'imposition déclaré	Impôt libératoire	Régime simplifié	Régime réel	Non imposé	Total	
Primaire	Agriculture	663	142	52,8	20,4	23,9	2,8	100,0	
	Elevage	447	157	61,1	14,6	19,7	4,5	100,0	
	Sylviculture	206	97	19,6	14,4	66,0	0,0	100,0	
	Pêche et pisciculture	130	48	68,8	27,1	4,2	0,0	100,0	
	Total primaire	1446	444	50,2	17,8	29,5	2,5	100,0	
Secondaire	Extraction	296	104	41,3	14,4	43,3	1,0	100,0	
	Industrie alimentaire	7 333	2 577	78,0	8,5	12,5	1,0	100,0	
	Fabrication d'article d'habillement	29 861	18 320	94,3	3,8	1,3	0,6	100,0	
	Fabrication des produits à base du bois	7 073	4 118	89,0	6,9	3,3	0,8	100,0	
	Fabrication des produits à base du métal	8 428	4 835	85,1	9,8	4,4	0,6	100,0	
	Autres industries manufacturières	6 207	3 428	75,4	15,7	8,0	0,9	100,0	
	Electricité, gaz	229	114	55,3	23,7	20,2	0,9	100,0	
	Eau et assainissement	152	58	53,4	13,8	32,8	0,0	100,0	
	Construction	1 391	634	36,9	31,2	31,1	0,8	100,0	
	Total secondaire	60970	34 188	87,8	7,2	4,3	0,7	100,0	
	Tertiaire	Commerce	227 260	124 049	86,1	9,6	3,7	0,6	100,0
		Transport	4 834	1 249	43,5	24,9	31,4	0,2	100,0
Hébergement et restauration		37 143	16 623	83,6	10,9	4,6	0,8	100,0	
Banque et assurance		4 531	2 015	68,9	12,6	16,9	1,6	100,0	
Télécommunications		711	323	67,5	18,3	14,2	0,0	100,0	
Services aux entreprises		6 380	2 867	77,4	15,8	6,2	0,6	100,0	
Education et santé		11 655	4 805	42,9	27,6	22,5	7,0	100,0	
Coiffure et soins de beauté		37 195	20 647	93,8	4,3	1,8	0,2	100,0	
Autre tertiaire		37 886	17 245	67,4	20,6	11,4	0,6	100,0	
Total tertiaire		367595	189 823	83,3	10,8	5,1	0,7	100,0	
Ensemble		430011	224 455	83,9	10,3	5,1	0,7	100,0	

Source : INS/RGE3

1.20.6 Régime d'imposition et taille de l'entreprise

Les TPE et les PE ont pour principal régime d'imposition celui de l'impôt libératoire. Environ neuf TPE sur dix et plus d'une PE sur deux sont assujetties à cette catégorie d'imposition.

Les entreprises relevant le régime « Hors imposition » se recrutent beaucoup plus parmi les PE. En effet 7,1% des PE sont hors régime d'imposition alors que seulement 1,1% des ME et 0% des TPE et GE bénéficient des exonérations.

La quasi-totalité (96%) des GE relève du régime réel. Également, parmi les ME l'on dénombre 8 entreprises sur 10 assujetties à ce régime d'imposition.

Tableau 0-28 : Répartition des entreprises selon le régime d'imposition et suivant la taille

Taille de l'entreprise	Nombre total d'entreprise	Régime d'imposition déclaré	Impôt libératoire	Régime simplifié	Régime réel	Non imposé	Total
TPE	276 704	197 411	89,3	8,2	2,5	0,0	100,0
PE	37 123	22 766	52,3	28,2	12,4	7,1	100,0
ME	3 995	3 522	5,7	12,0	81,2	1,1	100,0
GE	778	756	0,0	4,1	95,9	0,0	100,0
NEFA	111 411	0					
Ensemble	430 011	224 455	83,9	10,3	5,1	0,7	100,0

Source : INS/RGE3

CHAPITRE 5. Emploi dans les entreprises

Ce chapitre analyse les stocks d'emplois permanents dans les entreprises, suivant le secteur d'activité, la région de recensement, la taille ainsi que la forme juridique. Ces analyses sont effectuées en mettant en exergue l'approche genre.

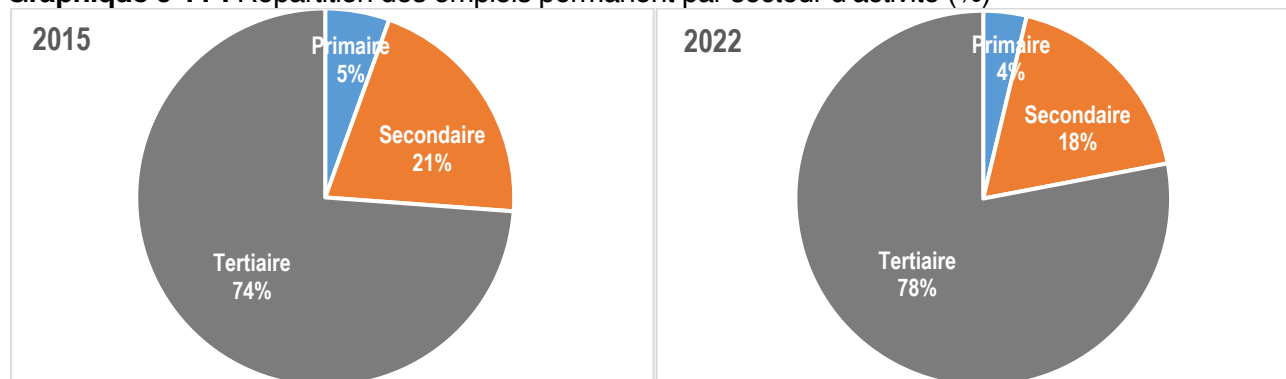
- Dans l'ensemble, les entreprises recensées emploient au total 1 178 044 employés permanents en 2022, contre 696 259 en 2015
- La répartition par sexe montre une prédominance du personnel masculin avec un effectif de 806 712 hommes (68%) contre 371 332 femmes
- 78% des emplois permanents se trouvent dans le secteur tertiaire. Le secteur secondaire est le deuxième pôle de concentration des emplois avec 18%
- Les Très Petites Entreprises (TPE) fournissent la majorité des emplois permanents, et en plus augmentant leur contribution à l'emploi total par rapport à 2015.

NB : les données sur l'emploi se réfèrent à l'année 2022 (RGE3) et 2015 (RGE2).

1.21 Emploi par secteur d'activité

En 2022, sur les 1 178 043 emplois recensés, 78% se trouvent dans le secteur tertiaire. Le secteur secondaire est le deuxième pôle de concentration des emplois avec 18%. Comparativement aux effectifs de 2015, on note une baisse de la contribution des secteurs primaire et secondaire de respectivement 1 point et 3 points, tandis que celle du secteur tertiaire a augmenté de 4 points (Graphique 5.1).

Graphique 0-11 : Répartition des emplois permanent par secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

La répartition des effectifs employés par secteur (tableau 5.1) montre que dans le secteur primaire, l'agriculture constitue le principal pourvoyeur d'emplois permanents, représentant 68,7% des emplois de ce secteur.

Entre 2015 et 2022, on observe une baisse de 19,5 points dans la proportion des emplois agricoles, tandis que dans l'élevage et la sylviculture on note une augmentation de 3,6 et 15,2 points respectivement. En ce qui concerne la baisse des effectifs dans le sous-secteur « agriculture », il faut noter que la société « Cameroon Development Corporation (CDC) » qui est l'un des plus grands employeurs dans ce secteur, a considérablement réduit ses effectifs du fait de la baisse de ses activités.

Dans le secteur secondaire, les emplois sont concentrés dans les sous-secteurs « industrie alimentaire (y compris tabac) » et « Fabrication d'articles d'habillements » qui occupent 112 158 personnes, soit 51,4% des emplois de ce secteur.

Le secteur tertiaire quant à lui affiche la majorité de ses emplois dans le commerce (49,8%). La part du sous-secteur « Hébergement et restauration » dans l'effectif employé a baissé de près de 3 points comparée à 2015.

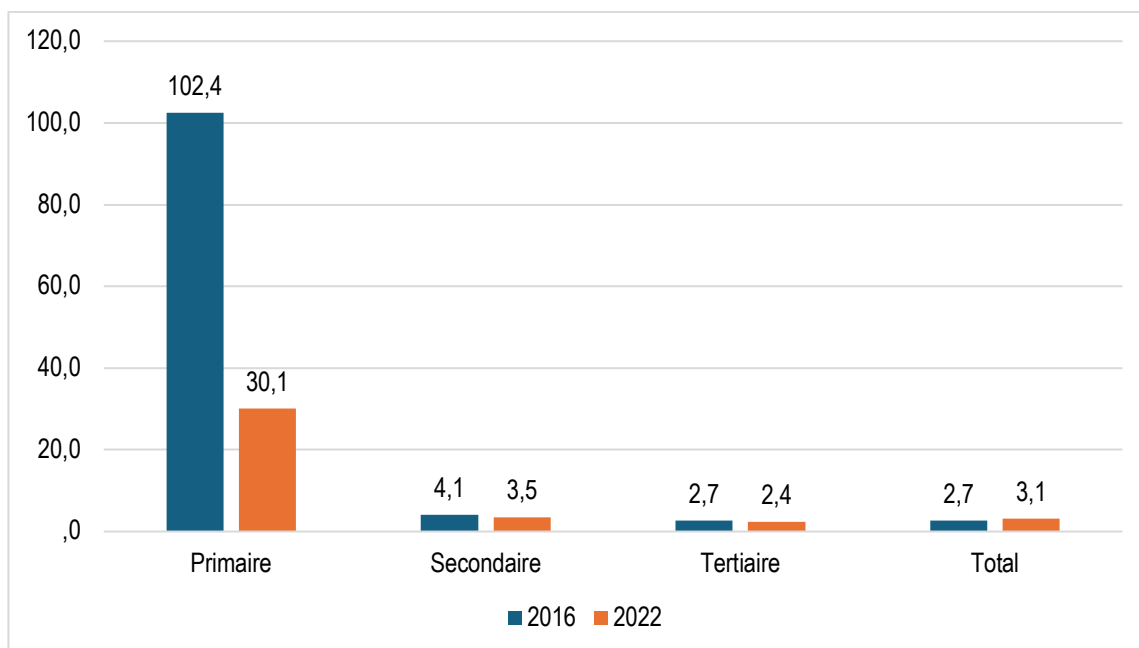
Tableau 0-29 : Répartition des emplois par sous-secteur d'activité et par sexe

Secteur d'activité	Sous-secteur d'activité	Effectifs permanent en 2015					Effectifs permanent en 2022				
		Homme	Femme	Total	%	Ratio H/F	Homme	Femme	Total	%	Ratio H/F
Primaire	Agriculture	21 214	9 663	30 877	88,2	2,2	23 972	6 467	30 439	68,7	3,7
	Elevage	337	194	531	1,5	1,7	1 762	500	2 262	5,1	3,5
	Sylviculture	2 634	967	3 601	10,3	2,7	10 117	1 179	11 296	25,5	8,6
	Pêche et pisciculture	11	5	16	0,0	2,2	286	35	321	0,7	8,2
	Ensemble primaire	24 196	10 829	35 025	100,0	2,2	36 137	8 181	44 318	100,0	4,4
Secondaire	Extraction	1 620	611	2 231	1,7	2,7	2 188	722	2 910	1,3	3
	Industrie alimentaire (y compris tabac)	15 026	8 254	23 280	17,7	1,8	42 451	13 207	55 658	25,5	3,2
	Fabrication d'article d'habillement	18 859	19 400	38 259	29,1	1	29 258	27 242	56 500	25,9	1,1
	Fabrication des produits à base du bois	6 831	4 164	10 995	8,4	1,6	17 630	2 667	20 297	9,3	6,6
	Fabrication des produits à base du métal	13 001	4 638	17 639	13,4	2,8	22 973	2 763	25 736	11,8	8,3
	Autres industries manufacturières	11 064	6 508	17 572	13,4	1,7	22 741	8 074	30 815	14,1	2,8
	Electricité, gaz	2 626	1 663	4 289	3,3	1,6	6 463	1 672	8 135	3,7	3,9
	Eau et assainissement	2 573	1 650	4 223	3,2	1,6	4 643	486	5 129	2,4	9,6
	Construction	9 039	3 903	12 942	9,8	2,3	10 591	2 157	12 748	5,8	4,9
	Ensemble secondaire	80 639	50 791	131 430	100,0	1,6	158 938	58 990	217 928	100,0	2,7
Tertiaire	Commerce	127 802	111 999	239 801	51,1	1,1	319 311	136 917	456 228	49,8	2,3
	Transport	10 668	6 373	17 041	3,6	1,7	24 443	7 791	32 234	3,5	3,1
	Hébergement et restauration	27 622	26 497	54 119	11,5	1	50 404	32 558	82 962	9,1	1,5
	Banque et assurance	11 393	9 421	20 814	4,4	1,2	11 596	8 738	20 334	2,2	1,3
	Télécommunication	6 594	4 375	10 969	2,3	1,5	5 819	3 363	9 182	1,0	1,7
	Services aux entreprises	4 702	4 400	9 102	1,9	1,1	12 518	5 831	18 349	2,0	2,1
	Education et santé	12 187	10 306	22 493	4,8	1,2	40 927	34 937	75 864	8,3	1,2
	Coiffure et soins de beauté	17 667	19 656	37 323	7,9	0,9	35 400	31 222	66 622	7,3	1,1
	Autre tertiaire	35 043	22 809	57 852	12,3	1,5	111 219	42 804	154 023	16,8	2,6
	Ensemble tertiaire	253 678	215 836	469 514	100,0	1,2	611 637	304 161	915 798	100,0	2
Ensemble		358 513	277 456	635 969		1,3	806 712	371 332	1 178 044		2,2

Source : INS/RGE2, RGE3

Les activités de transformation créent potentiellement plus d'emplois que les activités de services. En effet le nombre d'emploi moyen par unité économique est d'environ 4 dans le secondaire contre environ 2 dans le tertiaire (Graphique 5.3). Dans le secteur primaire, on observe une baisse drastique de l'effectif moyen des employés qui est passé de 102,4 en 2015 à 30,1 en 2022, en raison notamment des difficultés sus évoquées de la « Cameroon Development Corporation (CDC) » qui est l'un des plus grands employeurs dans ce secteur.

Graphique 0-12 : Effectif moyen des employés permanents par secteur

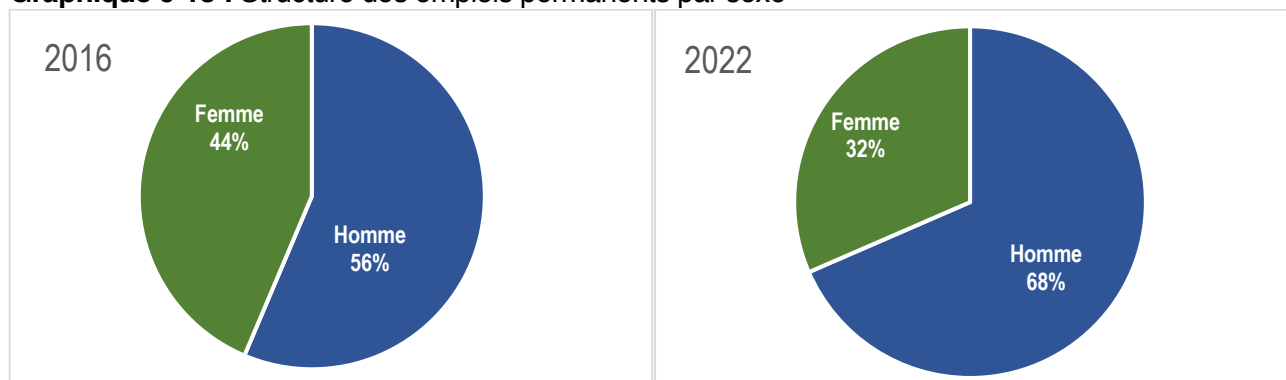


Source : INS/RGE2, RGE3

1.22 Emploi par sexe

L'analyse selon le sexe (Graphique 5.2 ci-dessus) révèle que 806 712 employés sont des hommes, représentant ainsi une proportion de 68%, contre 32% des femmes. Cette répartition révèle un recul significatif des emplois occupés par les femmes, qui représentaient 44% il y a 7 ans. Le ratio homme-femme augmente ainsi de 1,3 à 2,2 en 2022. Les secteurs primaire et secondaire sont les plus discriminants avec un ratio de 4,4 et 2,7 respectivement.

Graphique 0-13 : Structure des emplois permanents par sexe



Source : INS/RGE2, RGE3

1.23 Emploi par région

Encadré 5.1 : Estimation de l'emploi permanent par région de recensement

Les effectifs employés sont recensés au niveau des entreprises sièges de la région, la ventilation des emplois de tous les établissements rattachés étant indisponible, y compris ceux implantés hors de la région concernée.

Ainsi, les statistiques des emplois par région, présentées dans le tableau 5.2 ci-dessous, sont susceptibles, en toute rigueur, de différer de celles découlant d'une comptabilisation des emplois existants dans tous les établissements de la région, en tenant compte de ceux dont le siège se trouve hors de ladite région.

Dès lors, le poids dans l'emploi pour une région donnée peut s'interpréter en termes d'influence que les entreprises ayant leur centre de décision dans ladite région exerce sur l'emploi total, car toute fermeture d'une de ces entreprises entraîne automatiquement une destruction des emplois créés dans les établissements implantés hors de la région.

Tableau 0-30 : Répartition des emplois permanents par région

Région	2015					2022				
	Homme	Femme	Total	%	Ratio Homme/Femme	Homme	Femme	Total	%	Ratio Homme/Femme
Douala	137 151	102 776	239 927	37,7	1,3	320 800	128 624	449 424	38,2	2,5
Yaoundé	85 992	69 394	155 386	24,4	1,2	187 252	108 038	295 290	25,1	1,7
Adamaoua	7 771	5 484	13 255	2,1	1,4	20 823	5 030	25 853	2,2	4,1
Centre (hors Yaoundé)	8 361	7 130	15 491	2,4	1,2	42 553	21 956	64 509	5,5	1,9
Est	8 543	7 479	16 022	2,5	1,1	24 994	11 403	36 397	3,1	2,2
Extrême-nord	8 443	5 816	14 259	2,2	1,5	26 257	5 923	32 180	2,7	4,4
Littoral (hors Douala)	19 386	9 924	29 310	4,6	2,0	30 113	14 090	44 203	3,8	2,1
Nord	10 224	6 620	16 844	2,6	1,5	23 779	4 695	28 474	2,4	5,1
Nord-ouest	15 565	14 974	30 539	4,8	1,0	10 442	8 923	19 365	1,6	1,2
Ouest	16 344	15 024	31 368	4,9	1,1	46 791	28 035	74 826	6,4	1,7
Sud	10 695	8 471	19 166	3,0	1,3	20 902	12 166	33 068	2,8	1,7
Sud-ouest	30 038	24 364	54 402	8,6	1,2	52 006	22 449	74 455	6,3	2,3
Ensemble	358 513	277 456	635 969	100,0	1,3	806 712	371 332	1 178 044	100,0	2,2

Source : INS/RGE2, RGE3

Les régions de recensement du Littoral et du Centre continuent d'exercer une influence notable dans la création des emplois dans les entreprises, avec plus de la moitié générée à partir des deux métropoles, soit Douala avec 37,7% et Yaoundé avec 25,5%. La situation des deux villes est quasiment stable comparée à 2015. Ceci s'explique par le fait que Douala et Yaoundé concentrent toujours, en plus de la majorité des entreprises, la plupart des grandes et moyennes entreprises du pays. Après le Littoral et le Centre, suivent les régions de recensement de l'Ouest et du Sud-Ouest avec chacune 6,3%. Il convient de relever qu'en comparaison avec la situation observée en 2015, certaines régions de recensement à l'instar de l'Ouest, du Centre hors Yaoundé ont augmenté leur poids dans l'emploi total, probablement du fait de la délocalisation des emplois dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest. Ce phénomène pourrait s'observer même à l'intérieur de ces deux régions de recensement où la délocalisation se produit également des zones instables vers les zones plus stables.

1.24 Emploi et emplacement de la structure

Une proportion de 27,4% des employés travaillent dans les centres-villes et 18,8 % dans les marchés. Dans les « autre zone de la ville », 42,2% d'employés y exercent. Dans les régions de recensement de l'Extrême-Nord et du Nord, près de la moitié des employés sont localisés dans les marchés. En revanche, Pour les villes de Yaoundé et Douala les employés sont majoritairement en service dans les « autres zones de la ville ».

Tableau 0-31 : Répartition des emplois permanents selon l'emplacement et suivant la région de recensement

Région	Emplacement de la structure																	
	Marché		Zone industrielle		Zone portuaire		Zone aéroportuaire		Zone ferroviaire		Centre-ville		Périphérie		Autre zone de la ville		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Douala	57 223	25,9	16 629	71,8	1 1567	99,4	5 153	94,8	155	16,1	118 431	36,7	26 627	27,8	213 639	42,9	449 424	38,2
Yaoundé	45 727	20,7	5 004	21,6	16	0,1	90	1,7	319	33,1	66 106	20,5	36 057	37,6	14 1971	28,5	295 290	25,1
Adamaoua	9 836	4,5	0	0,0	0	0,0	26	0,5	235	24,4	9 950	3,1	1 772	1,8	4 034	0,8	25 853	2,2
Centre (hors Yaoundé)	13 042	5,9	681	2,9	6	0,1	11	0,2	117	12,1	24 285	7,5	6 229	6,5	20 138	4,0	64 509	5,5
Est	11 847	5,4	30	0,1	5	0,0	40	0,7	8	0,8	6 649	2,1	5 168	5,4	12 650	2,5	36 397	3,1
Extrême-nord	14 430	6,5	8	0,0	0	0,0	9	0,2	0	0,0	10 920	3,4	1 257	1,3	5 556	1,1	32 180	2,7
Littoral (hors Douala)	7 162	3,2	92	0,4	2	0,0	8	0,1	57	5,9	14 025	4,4	4 696	4,9	18 161	3,6	44 203	3,8
Nord	13 935	6,3	353	1,5	0	0,0	79	1,5	0	0,0	7 933	2,5	2 142	2,2	4 032	0,8	28 474	2,4
Nord-ouest	3 690	1,7	13	0,1	0	0,0	2	0,0	0	0,0	4 902	1,5	526	0,5	10 232	2,1	19 365	1,6
Ouest	27 368	12,4	116	0,5	11	0,1	10	0,2	12	1,2	13 565	4,2	8 772	9,1	24 972	5,0	74 826	6,4
Sud	8 822	4,0	1	0,0	23	0,2	2	0,0	0	0,0	10 132	3,1	1 227	1,3	12 861	2,6	33 068	2,8
Sud-ouest	7 840	3,5	245	1,1	6	0,1	8	0,1	62	6,4	35 502	11,0	1 447	1,5	29 345	5,9	74 455	6,3
Ensemble	220 922	100,0	23 172	100,0	11 636	100,0	5 438	100,0	965	100,0	322 400	100,0	95 920	100,0	497 591	100,0	1 1780 44	100,0

Source : INS/ RGE3

1.25 Emploi et type de local

Une proportion de 74,0 % des employés effectuent leur travail dans un local en dur. Le reste des employés exercent surtout dans les containers, les locaux en bois et les kiosques métalliques. La région de recensement du Littoral se distingue par un usage plus fréquent des containers que dans les autres régions de recensement. En effet, 6,7 % des employés de la ville de Douala et 8,4 % des employés dans le Littoral hors Douala travaillent dans des containers.

Tableau 0-32 : Répartition des employés selon type de local et suivant la région de recensement (%)

Région	Local en dur	Local en brique/terre	Local en tôle	Local en bois	Container	Kiosque en métal	Kiosque en bois	Site aménagé/matériau x définitifs	Site aménagé /matériaux provisoires	Autre (à préciser)	Non déclaré	Total
Douala	73,8	0,2	0,6	2,7	6,7	2,7	0,2	0,7	0,9	11,3	0,2	100,0
Yaoundé	86,3	0,2	0,6	3,6	1,8	3,2	0,6	0,8	1,1	1,7	0,1	100,0
Adamaoua	75,9	9,6	2,1	2,0	0,5	0,8	0,3	1,7	1,0	6,2	0,0	100,0
Centre (hors Yaoundé)	78,2	1,3	0,8	8,2	2,2	4,5	0,6	1,2	0,9	2,1	0,0	100,0
Est	63,2	1,2	0,4	13,5	0,6	1,6	0,4	1,8	1,4	15,9	0,0	100,0
Extrême-nord	82,9	0,7	1,9	1,0	0,1	2,1	1,1	2,2	2,7	5,4	0,0	100,0
Littoral (hors Douala)	48,8	0,1	1,0	12,8	8,4	5,0	0,5	0,7	1,5	21,2	0,0	100,0
Nord	77,3	1,2	8,6	0,9	0,1	1,4	0,6	1,5	1,0	7,6	0,0	100,0
Nord-ouest	52,0	12,2	2,6	4,0	4,9	0,6	0,3	2,0	2,3	19,1	0,0	100,0
Ouest	71,1	0,9	2,3	3,8	4,0	6,2	0,8	0,9	1,7	8,2	0,0	100,0
Sud	70,3	0,2	0,8	11,8	1,0	2,4	0,4	0,8	1,0	11,4	0,0	100,0
Sud-ouest	46,8	26,4	3,4	3,6	5,4	1,3	0,5	3,1	0,9	6,4	2,4	100,0
Total	74,0	2,4	1,2	4,2	4,2	3,0	0,4	1,1	1,1	8,2	0,2	100,0

Source : INS/ RGE3

1.26 Emploi et taille de l'entreprise

L'analyse de la répartition des effectifs employés suivant la taille de l'entreprise révèle la forte contribution des Très Petites Entreprises (TPE). En raison de leur nombre très élevé dans le tissu économique, ces dernières concentrent une part significative des emplois en 2022, soit 40,7 %. Les Grandes Entreprises, bien peu nombreuses (0,2%), suivent avec 20,8 % du total des emplois. Suivant le sexe, plus la taille de l'entreprise est grande, moins on retrouve des femmes. A titre d'illustration, dans les GE on a pratiquement 7 hommes pour 2 femmes tandis que dans les TPE on a 3 hommes pour 2 femmes en 2022.

Tableau 0-33 : Répartition des effectifs employés permanents par sexe et selon la taille de l'entreprise

Région	2022				
	Homme	Femme	Total	%	Ratio H/F
NEFA	163 505	29 386	192 891	16,4	5,6
TPE	289 367	190 564	479 931	40,7	1,5
PE	109 084	66 501	175 585	14,9	1,6
ME	54 557	29 506	84 063	7,1	1,8
GE	190 199	55 375	245 574	20,8	3,4
Total	806 712	371 332	1 178 044	100,0	2,2

Source : INS/RGE3

1.27 Emploi et forme juridique

En 2022, les entreprises individuelles occupent un peu plus de six travailleurs sur dix (63,9%), principalement du fait de leur grand nombre parmi les entreprises recensées. Cependant cette contribution baisse de 11,5 points par rapport à 2015. Les entreprises SARLU/SUARL s'inscrivent dans la même logique.

A l'inverse, les SARL ont enregistré une augmentation de leur contribution dans l'emploi, portant désormais leur part à 21,1%. Dans le même sillage, les SA affichent 3,1 points de plus qu'un 2015.

Tableau 0-34 : Répartition des effectifs employés permanents par sexe et selon la forme juridique de l'entreprise

Forme juridique	2015					2022				
	Homme	Femme	Total	%	Ratio H/F	Homme	Femme	Total	%	Ratio H/F
Entreprises Individuelles	257 356	222 472	479 828	75,4	1,2	501 052	251 579	752 631	63,9	2,0
SARLU/SUARL	22 587	11 982	34 569	5,4	1,9	1 766	1 062	2 828	0,2	1,7
SARL	32 515	18 587	51 102	8,0	1,7	178 216	72 749	250 965	21,3	2,4
SA	25 886	12 011	37 897	6,0	2,2	80 754	26 552	107 306	9,1	3,0
Entreprises publiques	NC	NC	NC	NC	NC	31 314	9 106	40 420	3,4	3,4
Autres formes juridiques	20 169	12 404	32 573	5,1	1,6	13 610	10 284	23 894	2,0	1,3
Total	358 513	277 456	635 969	100,0	1,3	806 712	371 332	1 178 044	100,0	2,2

Source : INS/RGE2, RGE3

CHAPITRE 6. Profil du promoteur et du principal dirigeant des entreprises

Ce chapitre analyse le profil du promoteur d'entreprise ainsi que du principal dirigeant au Cameroun en se basant sur des caractéristiques clés telles que le genre (sexe), la nationalité, le statut matrimonial, le diplôme, l'expérience (nombre d'années). Les résultats sont déclinés en mettant principalement en relief le secteur d'activité et la taille de l'entreprise.

Dans une unité économique, deux scénarios distincts peuvent se présenter : (i) le promoteur qui est également le principal dirigeant de l'entreprise, et (ii) le principal dirigeant qui est une personne distincte du promoteur. Dans le premier scénario, le promoteur est l'individu qui a fondé l'entreprise et en assure la direction générale. Dans le second scénario, bien que le promoteur ait initié la création de l'entreprise, la gestion quotidienne est confiée à une autre personne, désignée comme principal dirigeant

- Sur les 430 011 entreprises sièges recensées, environ 93% sont dirigées par le promoteur contre 7% par un dirigeant autre que le promoteur.
- **Domination masculine dans la création d'entreprises** : les hommes sont à l'origine de 63,6 % des entreprises, tandis que les femmes ne représentent que 36,4 %.
- **Légère baisse de l'entrepreneuriat féminin** : la proportion des femmes promoteurs d'entreprises passe de 37,5 % en 2016 à 36,4 % en 2023,
- **Progression timide de la représentation féminine à la tête des entreprises** : la part des femmes parmi les principaux dirigeants passe de 42,7 % en 2016 à 43,8 % en 2023.
- **Présence marquée des Femmes dans le tertiaire** : Les entrepreneurs féminins s'activent principalement dans le commerce, la restauration et la coiffure, la confection des vêtements.
- **Prédominance des entrepreneurs camerounais** : Plus de 96% d'entreprises sont créées/dirigées par des camerounais.
- **Progression de la participation des entrepreneurs plus diplômés** : La proportion des promoteurs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur a presque doublé à 13,7%

NB : les données relatives au profil du promoteur/principal dirigeant font référence à la situation au moment du recensement.

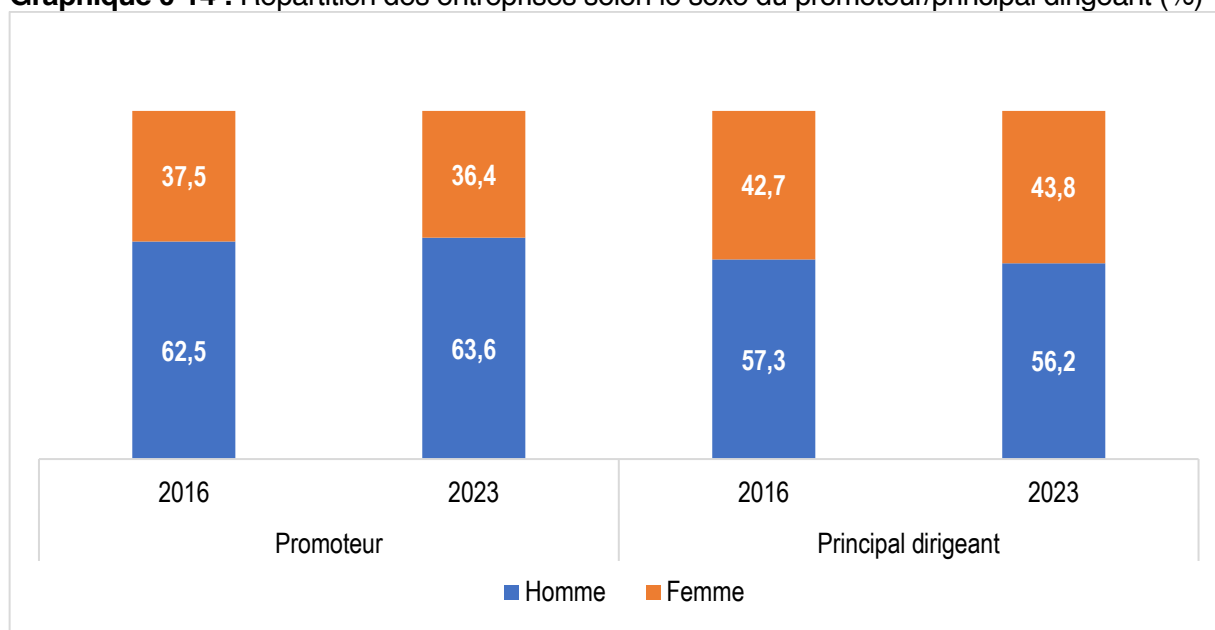
1.28 Genre du promoteur/principal dirigeant

Bien que la collecte de données sur le sexe des individus au sein des ménages soit généralement aisée, l'obtention de ces informations pour certaines entités économiques s'avère plus complexe. En effet, l'information relative au sexe du promoteur et/ou du dirigeant principal n'est pas toujours accessible en raison des évolutions dans la structure de gestion de l'entreprise, ainsi que dans la répartition des responsabilités et des rôles au sein des sociétés dirigées par un conseil d'administration.

Globalement, tandis que les hommes continuent de dominer parmi les promoteurs, leur proportion comme principal dirigeant a cependant légèrement diminué.

En effet, l'on note que 63,6% des entreprises sont créées par des hommes, tandis que 36,4% le sont par des femmes. Comparativement à 2016, l'on observe une augmentation de 1,1 point en faveur des entrepreneurs hommes, traduisant une tendance à la hausse de la création d'entreprises par des hommes au détriment de la participation féminine.

Graphique 0-14 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

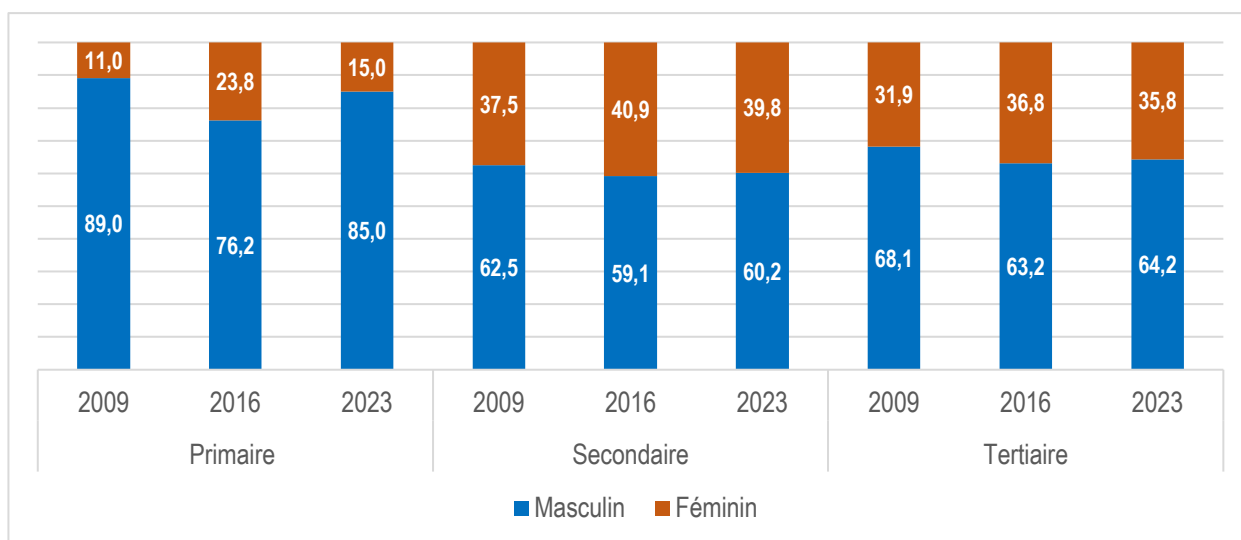
En 2023, la proportion de femmes comme principal dirigeant a connu une légère augmentation, passant de 42,7 % en 2016 à 43,8 % en 2023. Bien que cette évolution vers une plus grande présence féminine dans les postes de direction soit positive, les hommes continuent de prédominer comme principal dirigeant.

Ce déséquilibre, particulièrement accentué dans le domaine de la création d'entreprise, illustre une inégalité de genre persistante. Malgré les progrès réalisés par les femmes pour accéder à la direction des entreprises, elles demeurent sous-représentées dans l'entrepreneuriat.

1.28.1 Genre du promoteur/principal dirigeant et secteur d'activité

Par secteur d'activité, les hommes sont promoteurs de 85,0% d'entreprises dans le primaire, 64,2% dans le tertiaire et 60,2% dans le secondaire. L'entrepreneuriat féminin est principalement visible dans le secteur secondaire notamment au sein des ateliers de couture et des unités artisanales de transformation agroalimentaire (manioc, fruit, oléagineux etc.), ainsi que dans le tertiaire (restauration, coiffure, commerce). En revanche, les femmes sont peu représentées dans le secteur primaire (15,0%).

Graphique 0-15 : Proportion des entreprises selon le sexe du promoteur et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

Comparativement au RGE2, le RGE3 révèle une baisse de l'entrepreneuriat féminin, qui touche tous les secteurs d'activités. En effet, les promotrices représentent désormais 36,4% en 2023 contre 37,5% en 2016. Cette légère baisse est particulièrement accentuée dans le secteur primaire, où la proportion de femmes entrepreneurs a chuté à 15,0 % en 2023, contre 23,8 % en 2016. Par rapport aux hommes, les femmes ont souvent un accès restreint aux terres, aux financements, et aux technologies agricoles. Bien que le secteur secondaire demeure le premier pôle d'attractivité pour l'entrepreneuriat féminin, une légère diminution de 1,1 point de la proportion de femmes entrepreneurs y est également observée.

Tableau 0-35 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité

Libellé		Primaire			Secondaire			Tertiaire			Total		
		2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023
Promoteur	Homme	211	99	385	6 772	14 396	24 632	45 001	74 696	142 669	51 984	89 191	167 686
	Femme	26	31	68	4 064	9 971	16 284	21 069	43 556	79 510	25 159	53 558	95 862
	Total déclaré	237	130	453	10 836	24 367	40 916	66 070	118 252	222 179	77 143	142 749	263 548
	Non déclaré	47	212	993	849	7 391	20 054	8 795	52 800	145 416	9 691	60 403	166 463
	Total général	284	342	1 446	11 685	31 758	60 970	74 865	171 052	367 595	86 834	203 152	430 011
Principal dirigeant	Homme		23	73		1 573	1 972		11 088	14 833		12 684	16 878
	Femme		7	24		767	1 047		8 663	12 085		9 437	13 156
	Total déclaré		30	97		2 340	3 019		19 751	26 918		22 121	30 034
	Non déclaré		3	6		107	43		770	439		880	488
	Total général		33	103		2 447	3 062		20 521	27 357		23 001	30 522

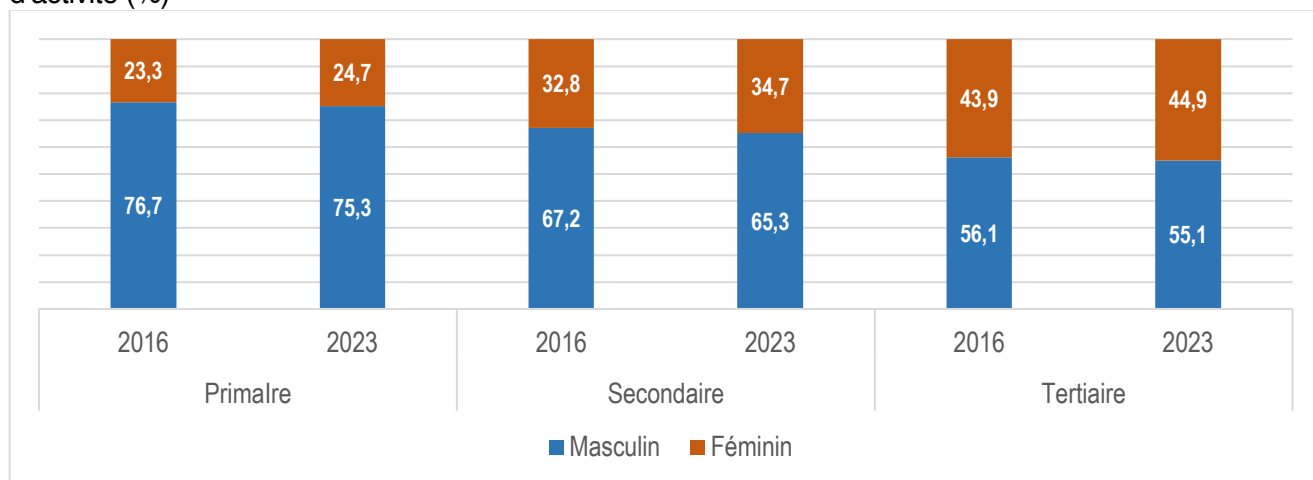
Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

Le graphique 6.3 ci-dessous illustre une prédominance masculine dans tous les secteurs d'activité, tout en mettant en lumière des progrès dans la représentation féminine à la tête des entreprises. En effet, de 2016 à 2023, une amélioration de la proportion des femmes dirigeantes est observée dans tous les secteurs d'activité, traduisant ainsi une avancée progressive vers une égalité des sexes aux postes de direction des entreprises.

Par secteur d'activité, le secteur tertiaire demeure celui où la proportion d'entreprises dirigées par des femmes est la plus élevée, atteignant 44,9 % en 2023, contre 43,9 % en 2016. Cette tendance peut

s'expliquer en partie par la prévalence de métiers traditionnellement associés aux femmes dans ce secteur, tels que le commerce, la restauration, les soins de santé, l'éducation, et les services sociaux, où la participation féminine est relativement forte.

Graphique 0-16 : Proportion des entreprises selon le sexe du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%)

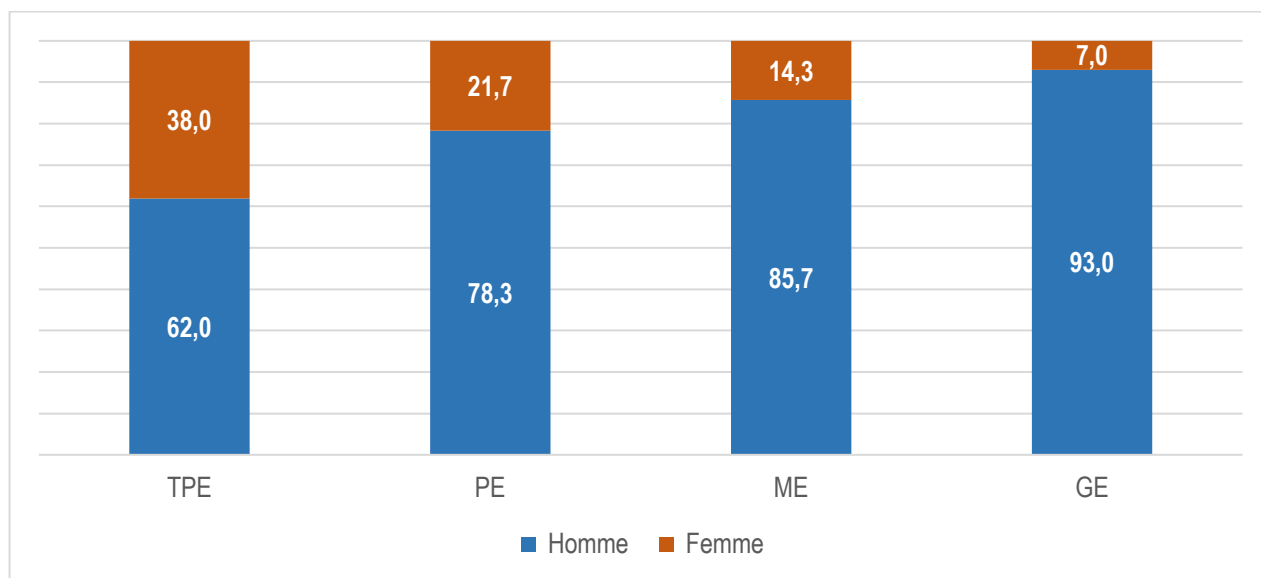


Source : INS/RGE2, RGE3

1.28.2 Genre du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise

Dans l'ensemble, les résultats du RGE3 mettent en évidence une prédominance masculine parmi les promoteurs dans tous les segments du chiffre d'affaires, une tendance qui s'accroît à mesure que la taille de l'entreprise augmente. En 2023, les hommes sont promoteurs de 62,0% de TPE, 78,3% de PE, 85,7% de ME et 93,0% de GE. L'entrepreneuriat féminin se manifeste d'avantage au sein des PME, notamment dans les TPE. En revanche, dans le segment des GE, la présence féminine reste marginale avec seulement 7,0% des femmes promotrices. Cette situation pourrait traduire une certaine spécialisation des femmes dans la création de TPE et de PE, et/ou des difficultés spécifiques que les femmes rencontrent à faire grandir leurs entreprises.

Graphique 0-17 : Proportion des entreprises selon le sexe du promoteur et suivant la taille (%)



Source : INS/ RGE3

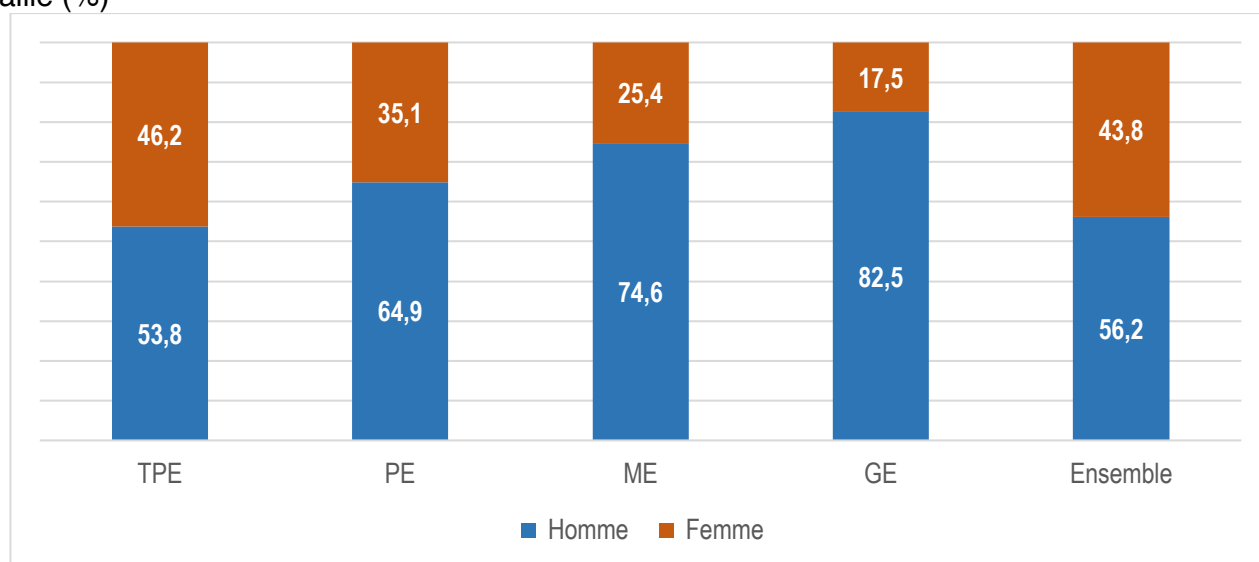
Tableau 0-36 : Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille

		NEFA	TPE	PE	ME	GE	Total
Promoteur	Homme	-	147 318	18 689	1 492	187	167 686
	Femme	-	90 412	5 187	249	14	95 862
	Total déclaré	-	237 730	23 876	1 741	201	263 548
	Non déclaré	111 411	38 974	13 247	2 254	577	166 463
	Total général	111 411	276 704	37 123	3 995	778	430 011
Principal dirigeant	Homme	-	13 042	3 204	528	104	16 878
	Femme	-	11 222	1 732	180	22	13 156
	Total déclaré	-	24 264	4 936	708	126	30 034
	Non déclaré	-	288	160	28	12	488
	Total général	-	24 552	5 096	736	138	30 522

Source : INS/ RGE3

Si on retrouve relativement très peu de femmes comme promoteur d'entreprises de taille Moyenne ou Grande, celles-ci sont en revanche plus nombreuses à occuper la direction de ces entreprises, dans une proportion atteignant jusqu'à 25,4% dans les ME. Cela pourrait témoigner d'une certaine confiance dont elles bénéficient en matière de gestion des affaires d'autant plus que les hommes promoteurs de PE et TPE les sollicitent également comme dirigeant. Quoi qu'il en soit, cette présence féminine dans la direction des ME et GE demeure très éloignée de l'objectif 50/50.

Graphique 0-18 : Proportion des entreprises selon le sexe du principal dirigeant et suivant la taille (%)



Source : INS/RGE3

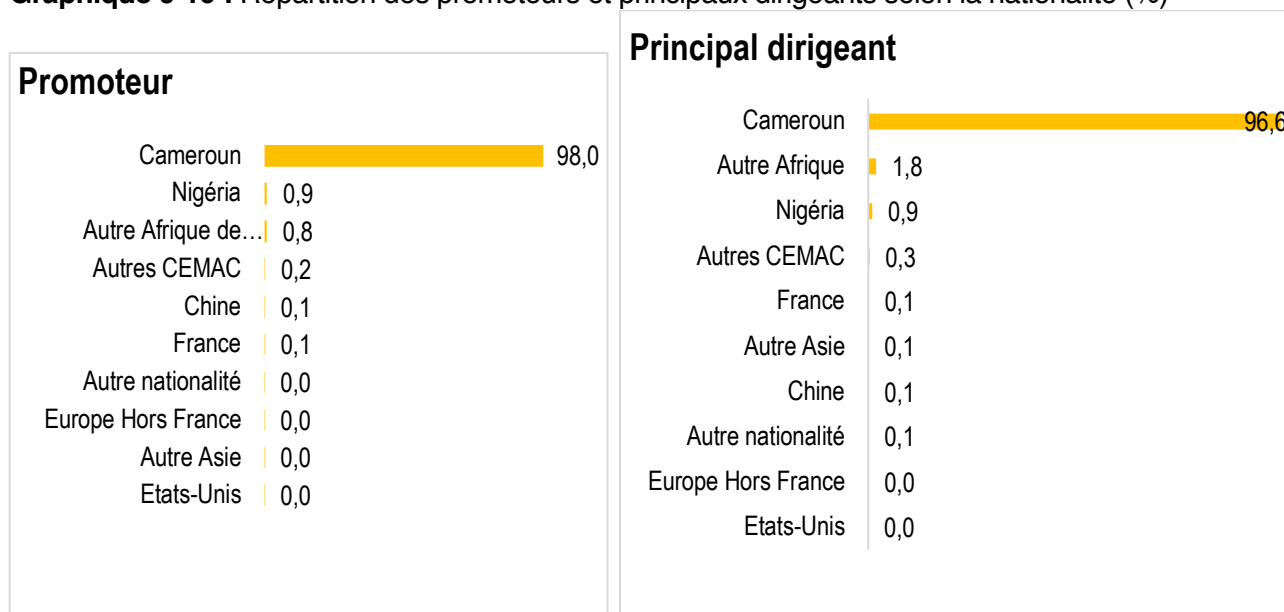
1.29 Nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise

L'analyse de la nationalité des promoteurs et des principaux dirigeants d'entreprise au Cameroun en 2023 met en lumière une prédominance nette des ressortissants camerounais dans le paysage entrepreneurial national. En effet, 98% des entreprises ont été fondées par des Camerounais, et 96,6% de la direction des entreprises est occupée par des Camerounais. Les Nigériens, représentant 0,9% du total, se classent en deuxième position après les Camerounais en termes promoteurs d'entreprises. Les entrepreneurs originaires d'autres pays d'Afrique hors CEMAC représentent 0,8% du total, tandis que ceux issus des

autres pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) constituent 0,2%.

Comparativement à 2016, on observe une légère diminution de la proportion des promoteurs camerounais. De plus, la part des promoteurs nigériens a également diminué au fil du temps. En dehors de l'Afrique, la Chine reste le pays le plus représenté parmi les promoteurs étrangers, suivie de la France et des autres pays européens.

Graphique 0-19 : Répartition des promoteurs et principaux dirigeants selon la nationalité (%)



Source : INS/ RGE3

Comme au RGE2, la distribution de la nationalité des principaux dirigeants demeure sensiblement la même que celle des promoteurs.

Tableau 0-37 : Evolution des entreprises selon la nationalité du promoteur d'entreprise entre 2016 et 2023

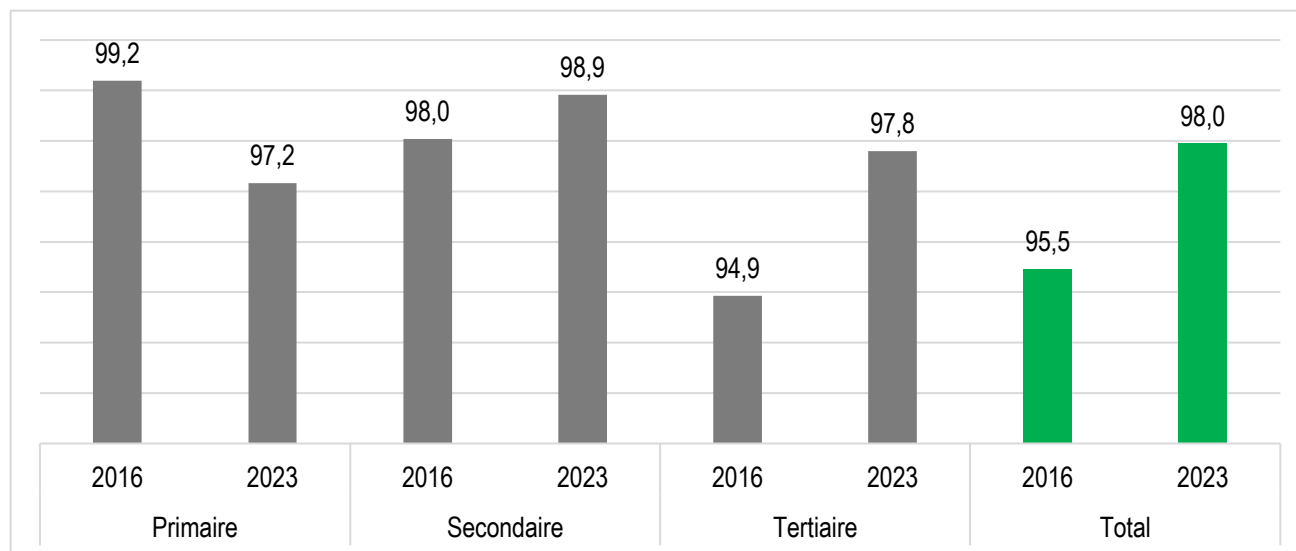
	2016		2023		Evolution (%)
	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)	
Cameroun	197 062	96,87	421 216	97,95	113,8
Autres CEMAC	186	0,09	749	0,17	302,7
Nigéria	3 414	1,68	3 697	0,86	8,3
Autre Afrique	2 335	1,15	3 266	0,76	39,9
France	46	0,02	307	0,07	567,4
Europe Hors France	64	0,03	148	0,03	131,3
Etats-Unis	3	0,00	23	0,01	666,7
Chine	163	0,08	307	0,07	88,3
Autre Asie	13	0,01	146	0,03	1023,1
Autre nationalité	133	0,07	152	0,04	14,29
Total	203 419	100,00	430 011	100,0	111,4

Source : INS/ RGE2, RGE3

1.29.1 Nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et secteur d'activité

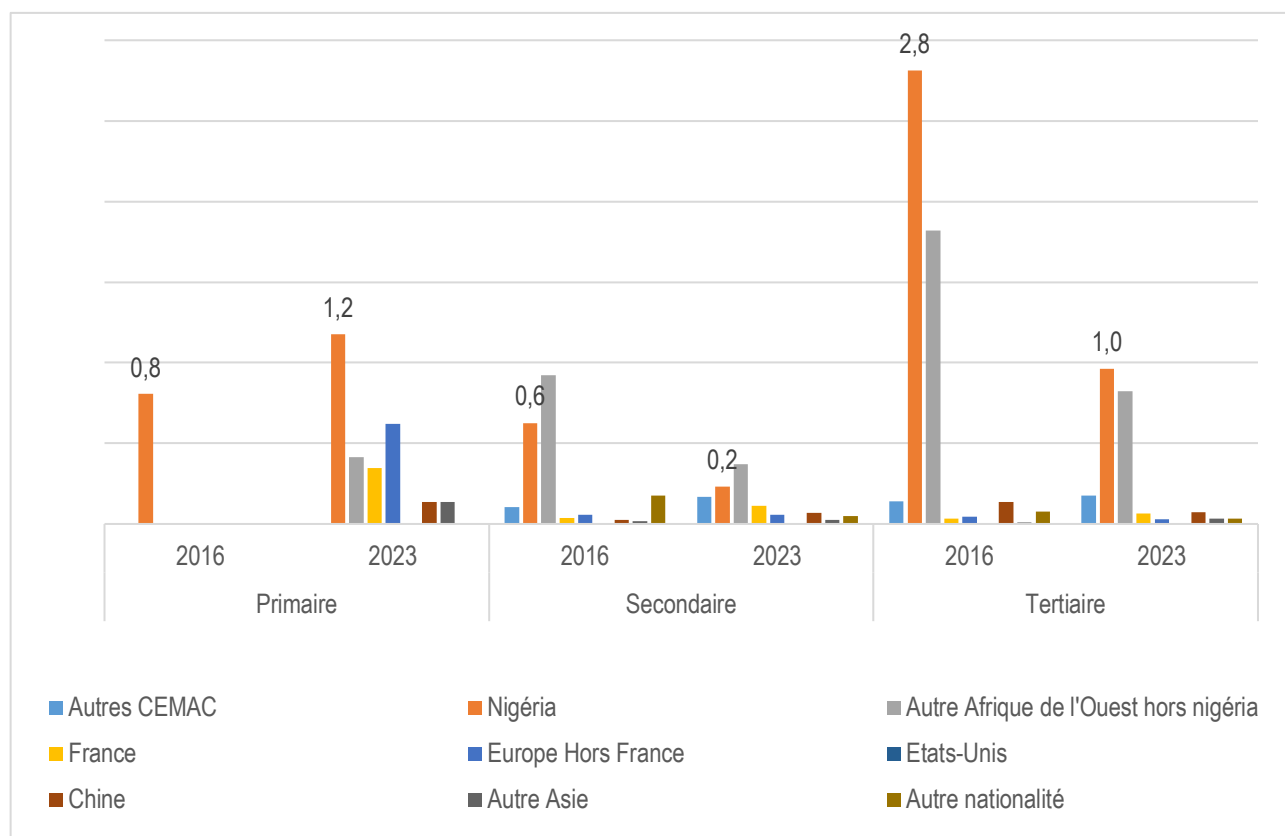
Quel que soit le secteur d'activité des entreprises, une prédominance nette des promoteurs Camerounais est observée. Par rapport à 2016, la proportion des promoteurs camerounais a connu une augmentation substantielle, passant de 95,5% en 2016 à 98,0% en 2023. Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur tertiaire, où la présence des promoteurs nationaux s'est nettement renforcée.

Graphique 0-20 : Proportion des entreprises de promoteur camerounais par secteur d'activité (%)



Source : INS/ RGE2, RGE3

Graphique 0-21 : Proportion des entreprises de promoteur étranger par secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

Tableau 0-38 : Répartition des entreprises selon la nationalité du promoteur d'entreprise et le secteur d'activité

Nationalité	Primaire			Secondaire			Tertiaire			Total		
	2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023
Promoteur												
Cameroun	248	123	1 405	10 994	23 491	60 306	68 868	110 201	359 505	80 997	133 815	421 216
Autres CEMAC	1	0	0	59	25	102	356	161	647	419	186	749
Nigéria	0	1	17	101	150	142	3 104	3 263	3 538	3 216	3 414	3 697
Autre Afrique de l'Ouest hors Nigéria	0	0	6	241	221	227	1 477	2 114	3 033	1 722	2 335	3 266
France	8	0	5	45	9	68	158	37	234	215	46	307
Europe Hors France	6	0	9	31	14	34	90	50	105	128	64	148
Etats-Unis	0	0	0	4	0	2	20	3	21	24	3	23
Chine	1	0	2	8	6	43	252	157	262	268	163	307
Autre Asie	0	0	2	16	4	16	61	9	128	78	13	146
Autre nationalité	1	0	0	51	42	30	231	91	122	286	133	152
Total déclaré	265	124	1 446	11 550	23 962	60 970	74 617	116 086	367 595	87 353	140 172	430 011
Non déclaré	19	218	0	135	7 798	0	248	55 231	0	791	63 247	0
Total promoteur	284	342	1 446	11 685	31 760	60 970	74 865	171 317	367 595	88 144	203 419	430 011
Principal dirigeant												
Cameroun		28	97		2 250	3 003		18 528	26 364		20 806	29 464
Autres CEMAC		0	0		3	8		30	77		33	85
Nigéria		0	1		15	7		402	266		417	274
Autre Afrique		1	0		9	25		319	537		329	562
France		0	3		3	2		5	30		8	35
Europe Hors France		0	1		2	5		8	9		10	15
Etats-Unis		0	0		0	0		0	2		0	2
Chine		0	0		3	4		6	17		9	21
Autre Asie		0	0		0	4		4	24		4	28
Autre nationalité			1			1			15			17
Total déclaré		29	103		2 285	3 059		19 324	27 341		21 616	30 503
Non déclaré		3	0		157	3		1 197	16		1 357	19
Total principal dirigeant		33	103		2 447	3 062		20 521	27 357		23 001	30 522

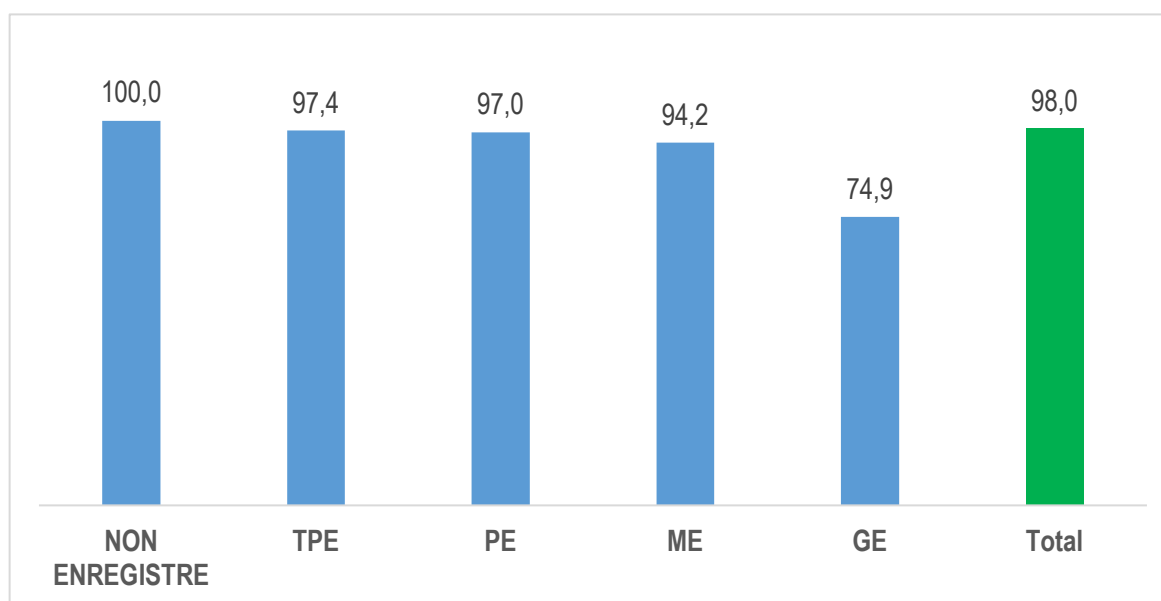
Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

1.29.2 Nationalité du promoteur et taille

Les promoteurs Camerounais sont prédominant dans le paysage entrepreneurial national, en particulier au niveau des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites Entreprises (PE), où leur présence atteint des niveaux de 97,4% et 97,0% respectivement. Ce constat souligne une plus forte empreinte des Camerounais dans les entreprises les plus petites du tissu économique.

Cependant, cette prédominance diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Les promoteurs camerounais représentent 94,2% des ME et 74,9% des GE, ce qui traduit une diversification croissante avec une plus grande présence d'autres nationalités dans ces catégories de taille plus importante. Malgré cette tendance à l'ouverture et à la diversification dans les segments supérieurs, les Camerounais maintiennent un contrôle très large.

Graphique 0-22 : Proportion des entreprises de promoteur camerounais selon la taille (%)



Source : INS/ RGE3

Les promoteurs étrangers d'entreprises au Cameroun montrent une répartition variée selon la taille des entreprises. Les ressortissants des pays de la CEMAC et les Nigériens sont principalement actifs dans les très petites et petites entreprises, avec une présence plus marquée dans ces segments du marché. En revanche, les promoteurs d'Afrique de l'Ouest, hors Nigéria, se distinguent par leur représentativité assez significative dans les grandes entreprises.

Les Français, bien quasi absents dans les petites entreprises, affichent une présence marquée dans les GE. De même, les Européens hors France, les Chinois et les promoteurs d'autres pays asiatiques sont également plus présents dans les segments de plus grande taille. En 2023, les Européens hors France, presque inexistantes dans les très petites et petites entreprises, représentent 4,8% des parts des GE. Les Chinois, également peu représentés dans les petites entreprises, atteignent dans les ME et GE un niveau de représentativité respectivement 0,9% et 2,2% dans ces dernières.

En ce qui concerne le principal dirigeant, il ressort, qu'après les Camerounais, les dirigeants étrangers, notamment ceux d'Europe et d'Asie, se retrouvent le plus dans les entreprises de taille plus importante. En particulier, les dirigeants français se distinguent par une prééminence notable dans les grandes entreprises, avec une proportion de 14,1%.

Tableau 0-39 : Répartition des entreprises selon la nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille

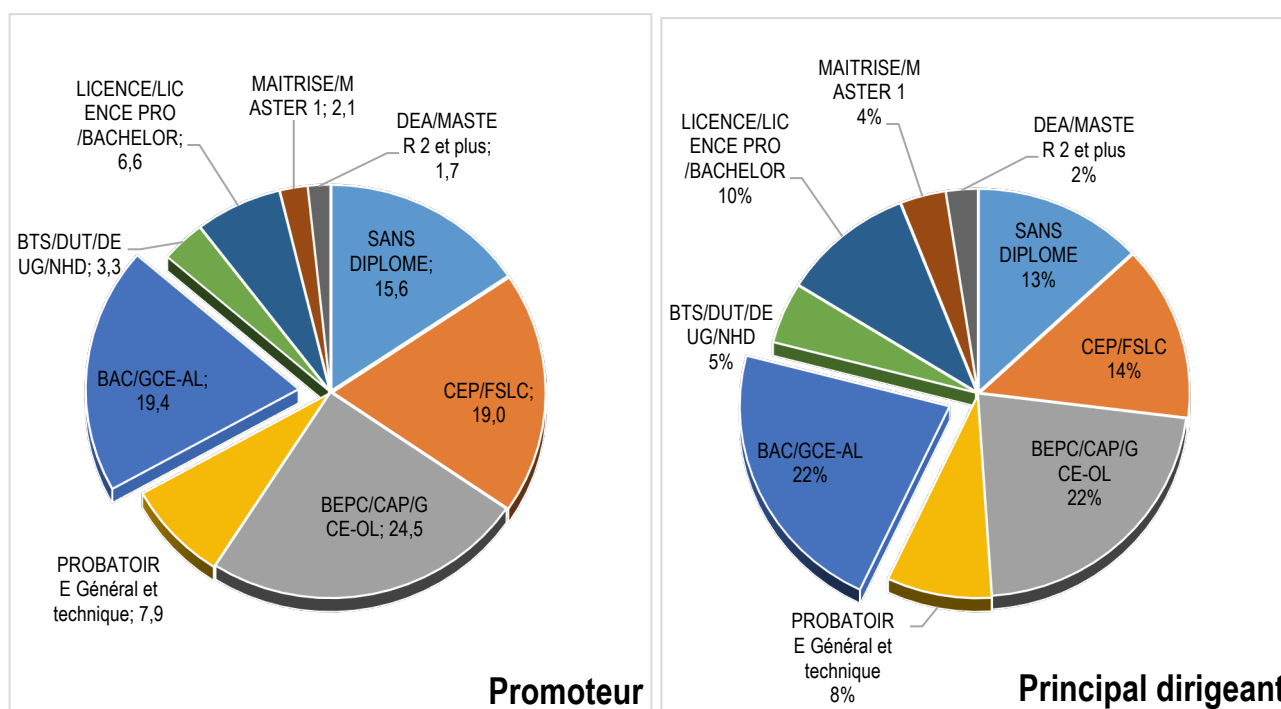
Nationalité	NEFA	TPE	PE	ME	GE	Total
Promoteur						
Cameroun	111 411	269 453	36 006	3 764	583	421 216
Autres CEMAC	0	694	49	4	2	749
Nigéria	0	3 270	415	10	2	3 697
Autre Afrique de l'Ouest hors Nigéria	0	2 923	281	36	26	3 266
France	0	63	90	63	90	307
Europe Hors France	1	29	48	34	37	148
Etats-Unis	0	7	10	4	2	23
Chine	0	105	150	35	17	307
Autre Asie	0	53	51	33	9	146
Autre nationalité	0	107	23	12	10	152
Total déclaré	111 411	276 704	37 123	3 995	778	430 011
Non déclaré	0	0	0	0	0	0
Total promoteur	111 411	276 704	37 123	3 995	778	430 011
Principal dirigeant						
Cameroun		23 691	4 973	702	98	29 464
Autres CEMAC		70	9	5	1	85
Nigéria		247	26	1	0	274
Autre Afrique		499	52	5	6	562
France		3	8	5	19	35
Europe Hors France		3	3	4	5	15
Etats-Unis		0	1	0	1	2
Chine		9	6	5	1	21
Autre Asie		8	12	5	3	28
Autre nationalité		12	3	1	1	17
Total déclaré		24 542	5 093	733	135	30 503
Non déclaré		10	3	3	3	19
Total principal dirigeant		24 552	5 096	736	138	30 522

Source : INS/ RGE3

1.30 Diplôme du promoteur/principal dirigeant d'entreprise

Les résultats présentés dans le Graphique 6.13 montrent qu'en 2023, les promoteurs ayant au plus le CEP/CEPE/FLSC constituent encore une majorité relative (34,6%), mais cette proportion a diminué de 16 points comparativement à 2016. La proportion de promoteurs titulaires du BEPC/CAP/GCE-OL est de 24,5%, tandis que la part de ceux disposant d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire a augmenté à 27,2% sur la période. De plus, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur a presque doublé, atteignant 13,7% en 2023. Ces évolutions suggèrent une amélioration du niveau d'éducation des entrepreneurs camerounais, avec un intérêt croissant des individus ayant réussi dans le système éducatif formel pour l'entrepreneuriat.

Graphique 0-23 : Répartition des entreprises suivant le diplôme du promoteur et du principal dirigeant (%)



Source : INS/ RGE3

En 2023, l'analyse du niveau de diplôme des principaux dirigeants d'entreprises au Cameroun révèle que 27% des entreprises sont dirigées par des individus ayant au plus le CEP/CEPE/FLSC, dont 13,0% sans diplôme. Les entreprises dont le principal dirigeant est diplômé de l'enseignement supérieur représentent une proportion relativement faible (21,0%) par rapport à ceux disposant d'autres diplômes.

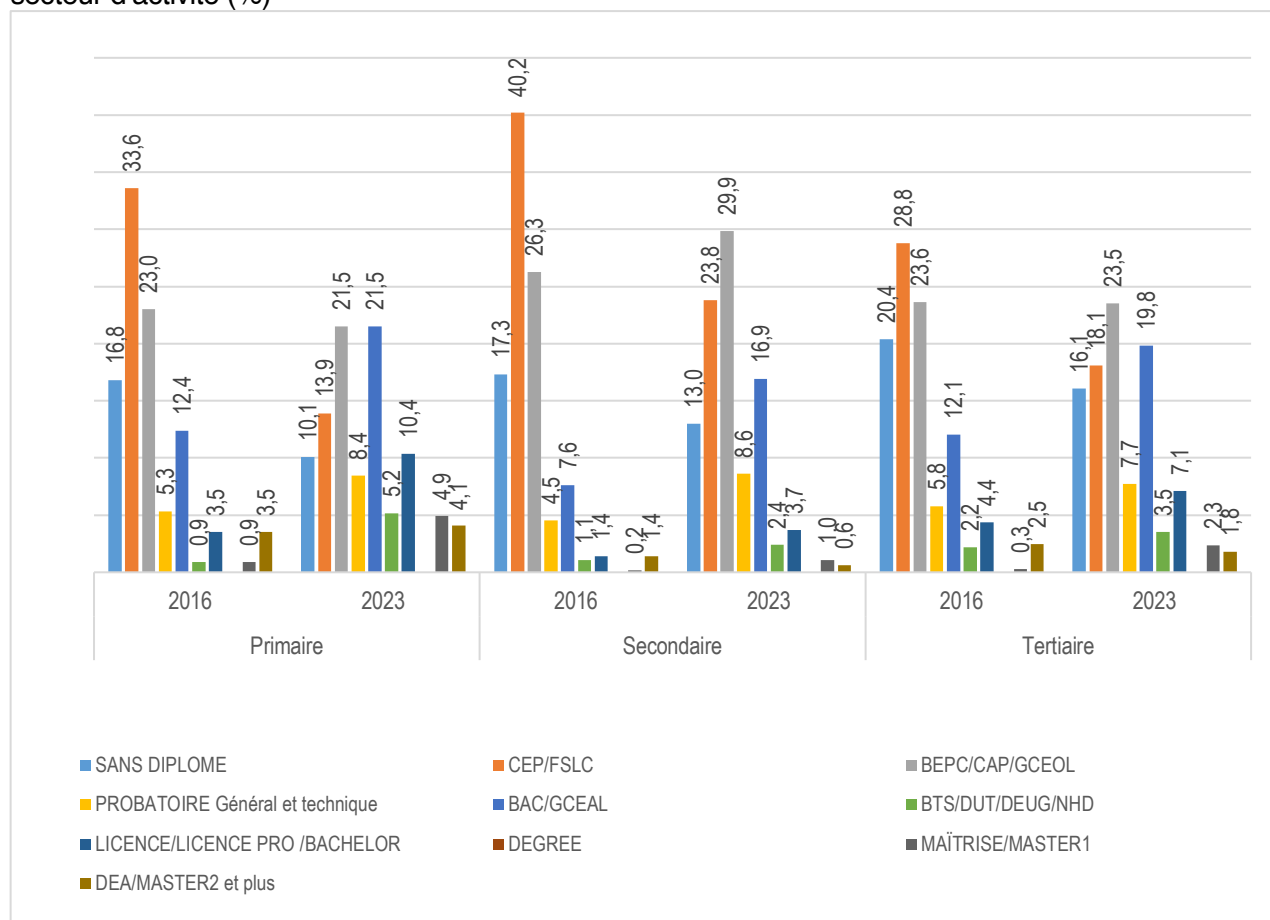
Comparativement à 2016, où 35,7% des dirigeants avaient au plus le CEP/CEPE/FLSC et 13,8% sans diplôme, une amélioration est observée. Toutefois, la proportion de dirigeants avec un niveau de diplôme faible, ou ayant au plus le BEPC/CAP/GCE-OL demeure élevée et s'établit à 49%.

1.30.1 Diplôme du promoteur d'entreprise et secteur d'activité

La segmentation des entreprises selon le niveau de diplôme du promoteur et le secteur d'activité révèle une tendance générale de diminution de la proportion de promoteurs sans diplôme et de ceux ayant au plus un niveau le CEP/CEPE/FLSC, dans tous les secteurs d'activité.

En 2023, le secteur primaire a la plus forte proportion de promoteurs ayant au plus le CEP/CEPE/FLSC bien qu'une proportion notable de ceux sans diplôme ait diminué significativement, passant de 16,8% en 2016 à 10,1%. Dans le secteur secondaire cependant, l'on note une augmentation des promoteurs titulaires de diplômes du cycle secondaire avec 29,9% dans le premier cycle et 25,5% dans le second cycle.

Graphique 0-24 : Proportion des entreprises selon le niveau de diplôme du promoteur et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

Tableau 0-40 : Répartition des entreprises selon le diplôme du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité

Niveau de diplôme	Primaire			Secondaire			Tertiaire			Total		
	2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023	2009	2016	2023
Promoteur												
SANS DIPLOME	27	19	37	1 525	3 961	4 816	10 407	22 135	31 366	11 959	26 115	36 219
CEP/FSLC	54	38	51	4 451	9 189	8 802	17 654	31 262	35 334	22 159	40 489	44 187
BEPC/CAP/GCEOL	30	26	79	2 402	6 007	11 049	13 568	25 658	45 841	16 000	31 691	56 969
PROBATOIRE Général et technique	15	6	31	468	1 035	3 197	4 072	6 289	15 069	4 555	7 330	18 297
BAC/GCEAL	32	14	79	777	1 738	6 251	8 156	13 089	38 658	8 965	14 841	44 988
BTS/DUT/DEUG/NHD	6	1	19	191	243	894	1 996	2 348	6 848	2 193	2 592	7 761
LICENCE/LICENCE PRO /BACHELOR DEGREE	18	4	38	218	323	1 377	3 217	4 749	13 872	3 453	5 076	15 287
MAÎTRISE/MASTER1	13	1	18	138	35	387	1 397	277	4 545	1 548	313	4 950
DEA/MASTER 2 et plus	19	4	15	257	325	226	2 641	2 699	3 540	2 917	3 028	3 781
Total déclaré	214	113	367	10 427	22 856	36 999	63 108	108 506	195 073	73 749	131 475	232 439
Non déclaré	70	229	1 079	75	23 971	23 971	172 522	47	172 522	172 667	24 247	197 572
Total promoteur	284	342	1 446	10 502	46 827	60 970	235 630	108 553	367 595	246 416	155 722	430 011
Principal dirigeant												
SANS DIPLOME		4	15	///	385	386		2 475	3 140	-	2 864	3 541
CEP/FSLC		6	10	///	701	541		3 838	3 237	-	4 545	3 788
BEPC/CAP/GCEOL		7	14	///	569	727		4 588	5 229	-	5 164	5 970
PROBATOIRE Général et technique		3	2	///	110	226		1 275	1 972	-	1 388	2 200
BAC/GCEAL		3	17	///	245	509		3 194	5 453	-	3 442	5 979
BTS/DUT/DEUG/NHD		1	5	///	43	87		822	1 224	-	866	1 316
LICENCE/LICENCE PRO /BACHELOR DEGREE		4	9	///	104	176		1 668	2 585	-	1 776	2 770
MAÎTRISE/MASTER1		-	5	///	4	62		38	885	-	42	952
DEA/MASTER 2 et plus		-	5	///	22	32		304	628	-	326	665
Total déclaré		28	82	-	2 183	2 746	-	18 202	24 353	-	20 413	27 181
Non déclaré		5	21		225	316		2 003	3 004	-	2 233	3 341
Total principal dirigeant		33	103	-	2 408	3 062	-	20 205	27 357	-	22 646	30 522

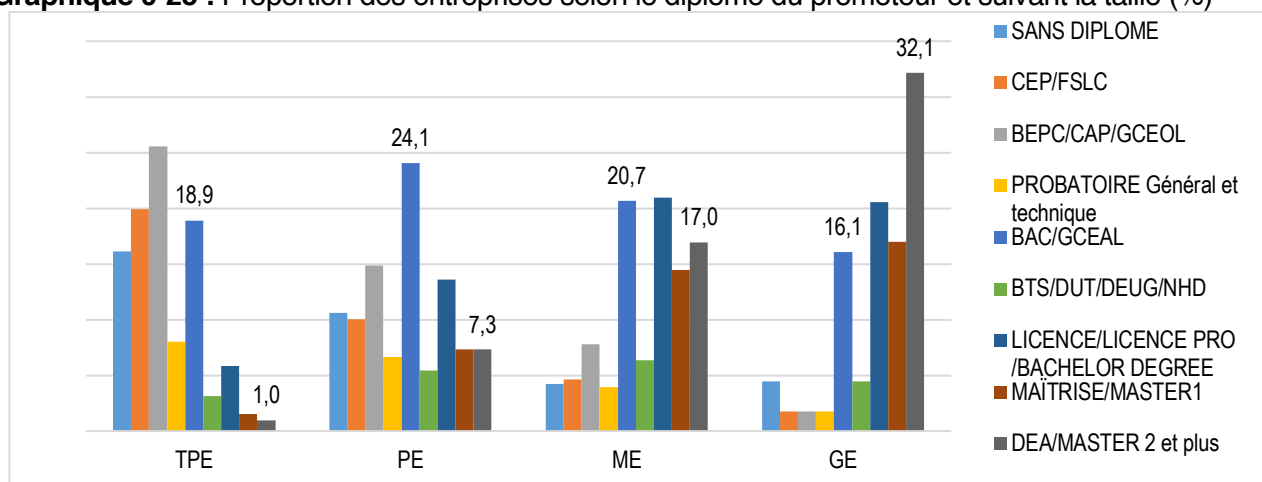
Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

L'analyse du niveau de diplôme du principal dirigeant suivant la perspective sectorielle donne une image identique à la configuration globale.

1.30.2 Diplôme du promoteur/ principal dirigeant et taille

L'analyse du niveau de diplôme des promoteurs selon la taille des entreprises révèle que la proportion de promoteurs peu diplômés diminue considérablement quand la taille de l'entreprise augmente. En 2023, les TPE ont une proportion élevée de promoteurs peu diplômés, atteignant 36,0% dont 16,1% sans diplôme. Les GE quant à elles affichent la proportion la plus basse de promoteurs peu diplômés (6,3%). Cette évolution souligne une amélioration significative du niveau d'instruction à mesure que la taille de l'entreprise augmente.

Graphique 0-25 : Proportion des entreprises selon le diplôme du promoteur et suivant la taille (%)



Source : INS/ RGE 3

Tableau 0-41 : Répartition des entreprises selon le diplôme du promoteur/principal dirigeant et la taille de l'entreprise

Diplôme le plus élevé	NEFA	TPE	PE	ME	GE	Total	
Promoteur							
SANS DIPLOME		0	34 061	2 097	56	5	36 219
CEP/CEPE/FSLC		0	42 135	1 989	61	2	44 187
BEPC/CAP/GCE-OL		0	53 921	2 943	103	2	56 969
PROBATOIRE Général et technique		0	16 927	1 316	52	2	18 297
BAC/GCE-AL		0	39 937	4 760	273	18	44 988
BTS/DUT/DEUG/NHD		0	6 593	1079	84	5	7 761
LICENCE/LICENCE PRO /BACHELOR DEGREE		0	12 304	2 683	277	23	15 287
MAITRISE/MASTER1		0	3289	1451	191	19	4950
DEA/MASTER 2		0	2074	1447	224	36	3781
Total déclaré		0	211 241	19 765	1321	112	232 439
Non déclaré	111 411		65 463	17 358	2 674	666	197 572
Total promoteur	111 411		276 704	37 123	3 995	778	430 011
Principal dirigeant							
SANS DIPLOME		3 252	286	2	1		3 541
CEP/FSLC		3 481	296	10	1		3 788
BEPC/CAP/GCEOL		5 315	625	29	1		5 970
PROBATOIRE Général et technique		1877	296	27	0		2 200
BAC/GCE AL		4 850	1012	111	6		5 979
BTS/DUT/DEUG/NHD		921	356	39	0		1316
LICENCE/LICENCE PRO /BACHELOR		1778	809	170	13		2 770
MAITRISE/MASTER 1		442	374	111	25		952
DEA/MASTER 2		258	280	102	25		665
Total déclaré		22 174	4 334	601	72		27 181
Non déclaré		2 378	762	135	66		3 341
Total principal dirigeant		24 552	5 096	736	138		30 522

Source : INS/ RGE3

En ce qui concerne les principaux dirigeants, les entreprises de plus grande taille tendent à employer des dirigeants avec un niveau de diplôme plus élevé. Dans les Très Petites Entreprises (TPE) la proportion de dirigeants peu diplômés est de 14,7% sans diplôme et 15,7% titulaires d'un **CEP/CEPE/FSLC**. À l'inverse, dans les Grandes Entreprises (GE) affichent la proportion de dirigeants ayant des diplômes de niveau supérieur est de 34,7% de titulaires de Maîtrise/Master 1 et 34,7% de titulaires de DEA/Master 2 et au-delà.

1.31 Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise

L'analyse du statut matrimonial des promoteurs d'entreprises révèle une nette prédominance des individus mariés, représentant 64,3% de l'ensemble des promoteurs. Ceux en union libre sont minoritaires (13,3%). Ces deux groupes ajoutés aux célibataires cumulent à eux seuls 98,4% de l'ensemble des promoteurs, ce qui pourrait indiquer l'influence de la stabilité familiale dans la création d'entreprises au Cameroun.

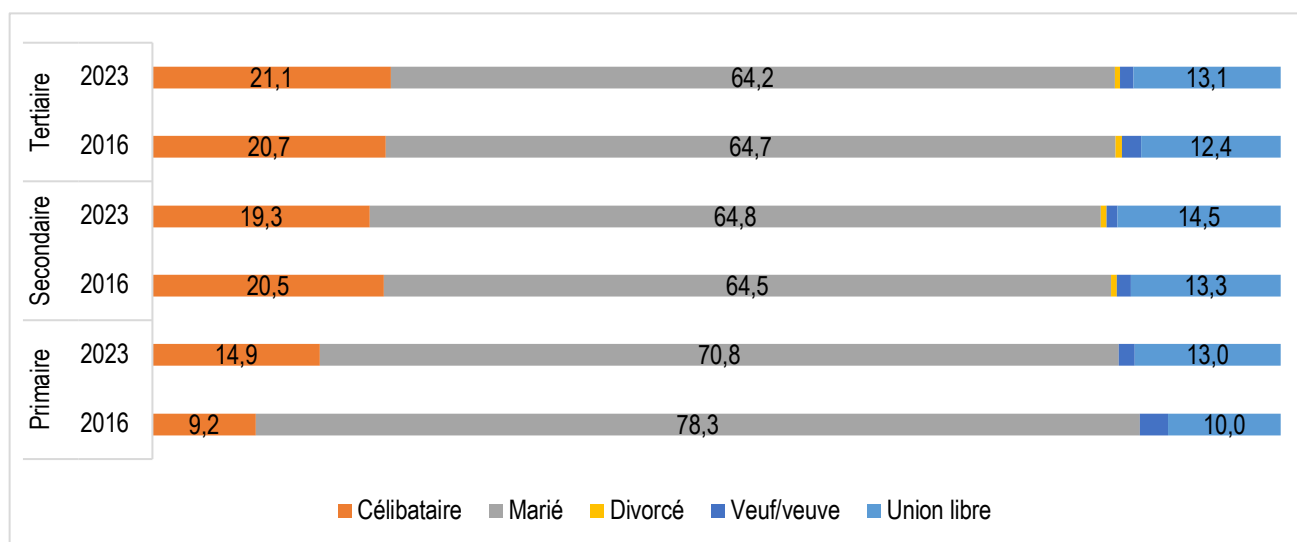
Pour ce qui est du principal dirigeant d'entreprise, les célibataires sont les plus représentés avec 46,1%, suivis de près par les mariés à 39,8%. Cela peut indiquer que la gestion d'une entreprise est le plus souvent confiée aux individus non mariés, en raison de leur disponibilité ou flexibilité.

1.31.1 Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et secteur d'activité

En 2023, comme en 2016, l'entreprenariat au Cameroun demeure majoritairement dominé par les personnes mariées, indépendamment du secteur d'activité. Cette tendance est plus prononcée dans le secteur primaire, où la proportion de promoteurs mariés se situe à 70,8 %, cependant en baisse par rapport à 2016 (78,3%).

Les célibataires sont beaucoup plus présents dans les secteurs secondaire et tertiaire représentant environ 20%. Dans le primaire, la proportion de promoteurs célibataires a légèrement augmenté à 14,9 % après 9,2% en 2016.

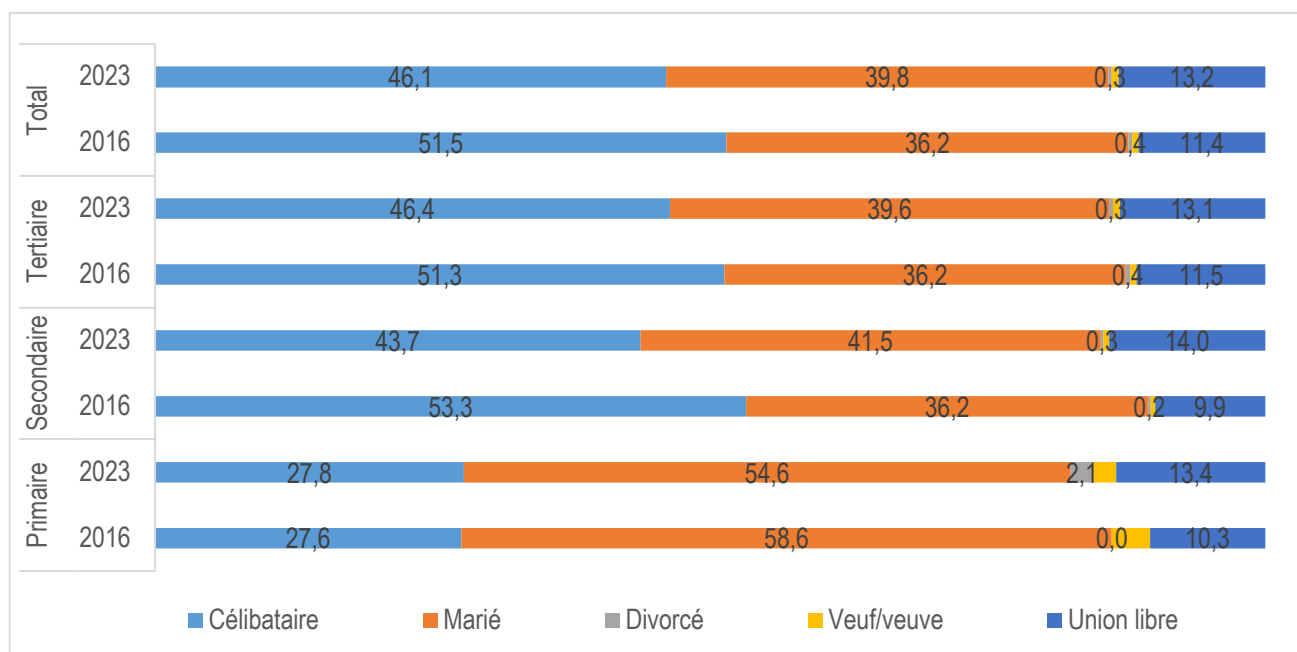
Graphique 0-26 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

Par secteur d'activité, la majorité des dirigeants (54,6%) du secteur primaire a un statut de marié tandis que ceux des secteurs secondaire et tertiaire sont le plus souvent célibataires, représentant plus de 43%.

Graphique 0-27 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

Tableau 0-42 : Répartition des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et le secteur d'activité

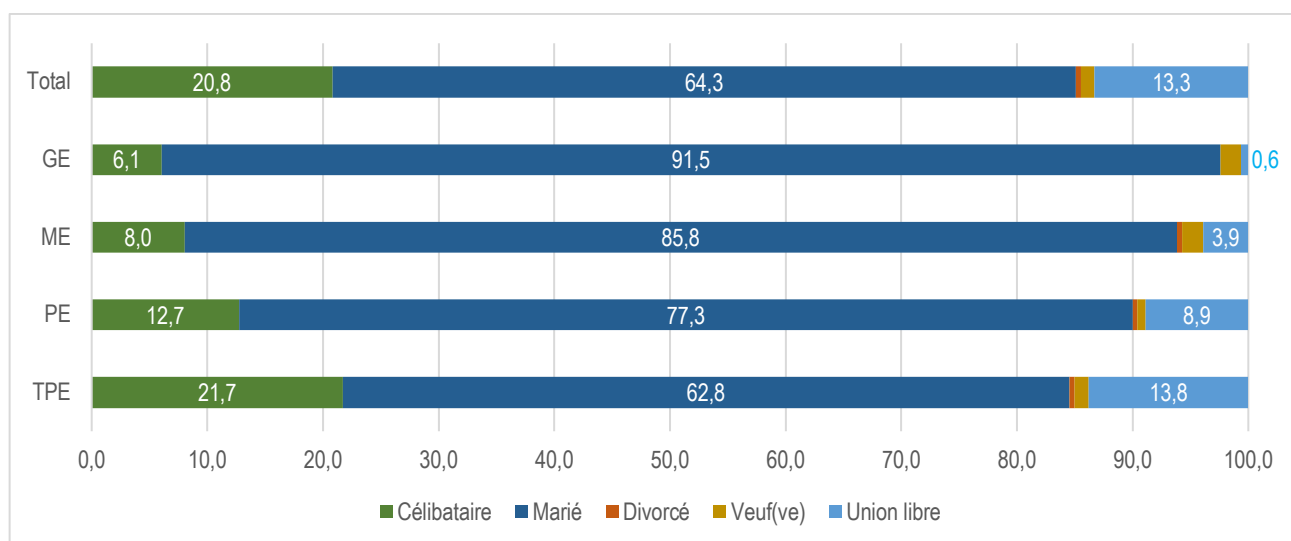
Statut Matrimonial	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Total	
	2016	2023	2016	2023	2016	2023	2016	2023
Promoteur								
Célibataire	11	63	4 806	7 705	23 381	45 299	28 198	53 067
Marié	94	300	15 111	25 884	73 052	137 646	88 257	163 830
Divorcé	0	0	118	197	597	980	715	1 177
Veuf/veuve	3	6	293	382	1 980	2 601	2 276	2 989
Union libre	12	55	3 112	5 787	13 958	28 009	17 082	33 851
Total déclaré	120	424	23 440	39 955	112 968	214 535	136 528	254 914
Non déclaré	221	1 022	8 252	21 015	58 046	153 060	66 519	175 097
Total Promoteur	342	1 446	31 760	60 970	171 317	367 595	203 419	430 011
Principal dirigeant								
Célibataire	8	27	1 208	1 292	9 719	12 198	10 935	13 517
Marié	17	53	821	1 225	6 851	10 401	7 689	11 679
Divorcé	0	2	5	8	71	84	76	94
Veuf/veuve	1	2	9	15	115	164	125	181
Union libre	3	13	225	415	2 187	3 441	2 415	3 869
Total déclaré	29	97	2 268	2 955	18 943	26 288	21 240	29 340
Non déclaré	4	6	175	107	1 557	1 069	1 736	1 182
Total principal dirigeant	33	103	2 447	3 062	20 521	27 357	23 001	30 522

Source : INS/RGE2, RGE3

1.31.2 Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise

Les promoteurs mariés dominent quelle que soit la taille de l'entreprise, avec une proportion allant de 62,83 % dans les TPE à 91,52 % dans les GE. En revanche, les promoteurs ayant le statut de célibataire affichent des taux plus élevés dans les TPE (21,7%) et les PE (12,7 %), mais cette proportion diminue de manière significative dans les ME (8,0 %) et les GE (6,1 %).

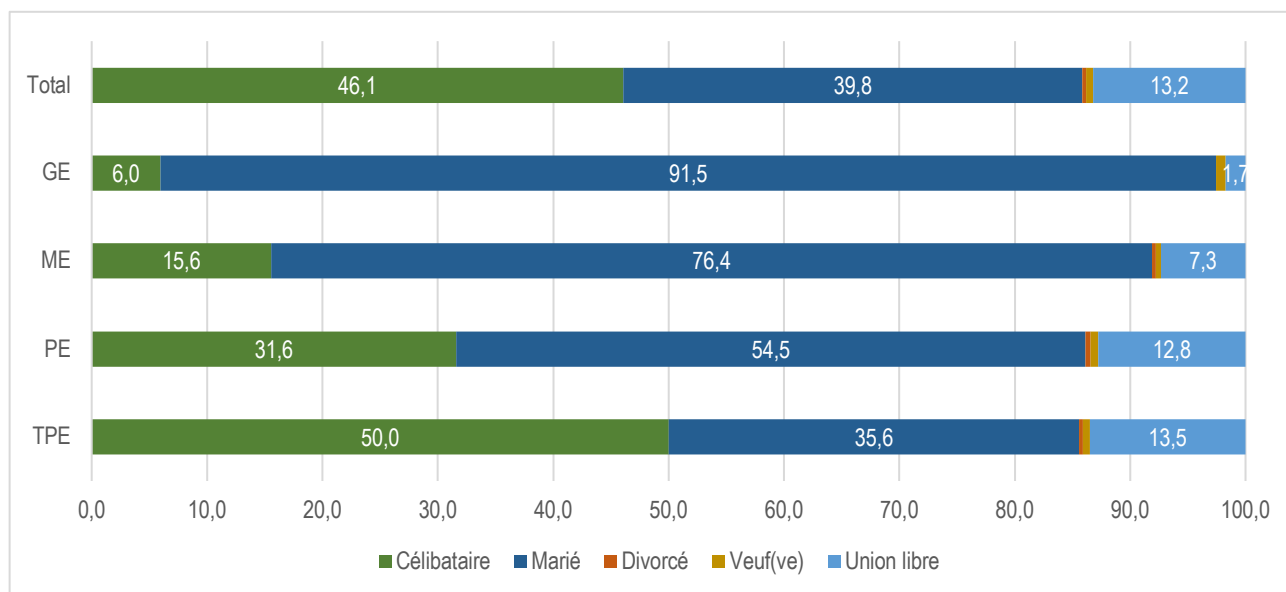
Graphique 0-28 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur d'entreprise et suivant la taille (%)



Source : INS/RGE3

L'analyse du statut matrimonial des principaux dirigeants selon la taille révèle les mêmes tendances que chez les promoteurs, avec cette fois une représentativité plus significative des célibataires dans les très petites entreprises

Graphique 0-29 : Proportion des entreprises selon le statut matrimonial du dirigeant d'entreprise et suivant la taille (%)



Source : INS/RGE3

Tableau 0-43 : Répartition des entreprises selon le statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et la taille de l'entreprise

Statut Matrimonial	Entreprises non enregistrées	TPE	PE	ME	GE	Total
Promoteur						
Célibataire	0	50 052	2 875	130	10	53 067
Marié	0	144 857	17 432	1 390	151	163 830
Divorcé	0	1 081	89	7	0	1 177
Veuf(ve)	0	2 797	159	30	3	2 989
Union libre	0	31 784	2 003	63	1	33 851
Total déclaré	0	230 571	22 558	1 620	165	254 914
Non déclaré	111 411	46 133	14 565	2 375	613	175 097
Total Promoteur	111 411	276 704	37 123	3 995	778	430 011
Principal dirigeant						
Célibataire		11 902	1 502	106	7	13 517
Marié		8 460	2 592	520	107	11 679
Divorcé		71	21	2	0	94
Veuf(ve)		146	31	3	1	181
Union libre		3 210	607	50	2	3 869
Total déclaré		23 789	4 753	681	117	29 340
Non déclaré		763	343	55	21	1 182
Total Principal dirigeant		24 552	5 096	736	138	30 522

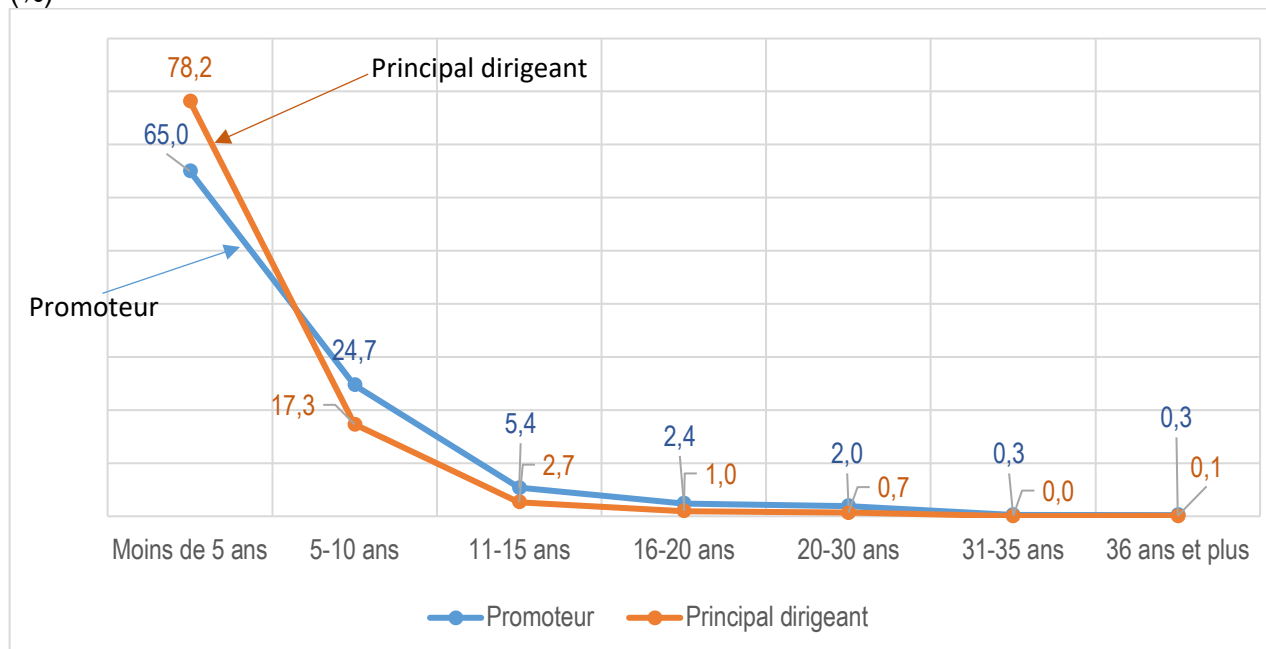
Source : INS/RGE3

1.32 Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant d'entreprise

L'année d'expérience du promoteur ou du principal dirigeant d'entreprise capte le nombre d'années passées à la tête de la structure au moment du recensement.

La durée moyenne d'expérience des promoteurs d'entreprises à la tête de leur structure se situe autour de 5 ans contre 4 pour les dirigeants. Par ailleurs, les résultats révèlent que 89,7% de promoteurs possèdent moins de dix (10) ans d'expérience, tandis que ce chiffre est de 95,5% pour les principaux dirigeants.

Graphique 0-30 : Distribution des entreprises selon l'expérience du promoteur et du principal dirigeant (%)

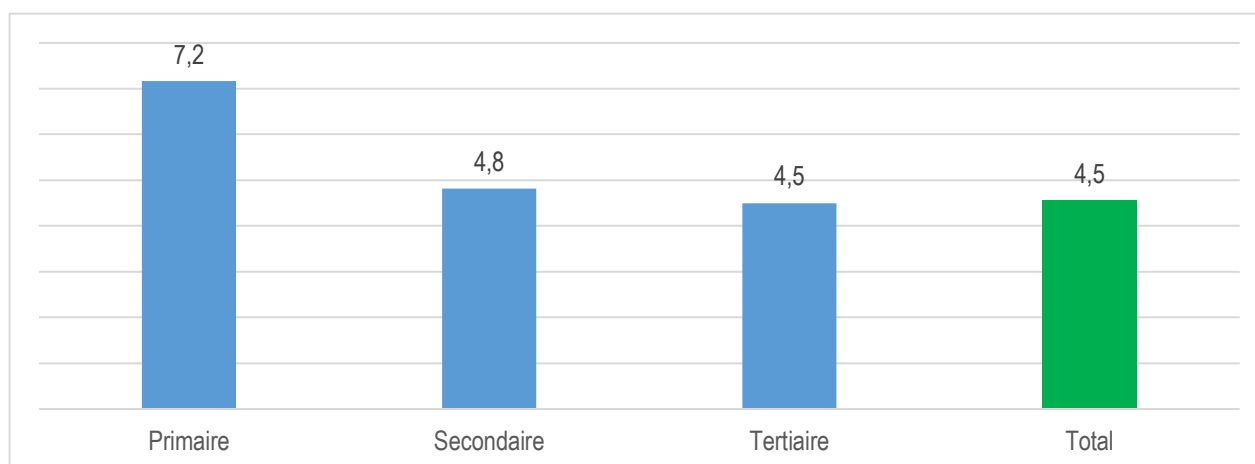


Source : INS/RGE3

1.32.1 Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et secteur d'activité

L'expérience moyenne des promoteurs d'entreprises, qui se chiffre à 5,3 ans pour l'ensemble des secteurs, varie en fonction du secteur d'activité. En effet, elle se situe à 7,5 ans dans le secteur primaire, 5,5 ans dans le secteur secondaire et 5,3 ans dans le secteur tertiaire. Cette tendance confirme celle observée en 2016. Toutefois, il convient de noter qu'au cours de la période considérée, l'expérience des promoteurs a augmenté d'environ 20% dans le primaire par rapport à 2016.

Graphique 0-31 : Expérience moyenne du promoteur selon le secteur d'activité (ans)



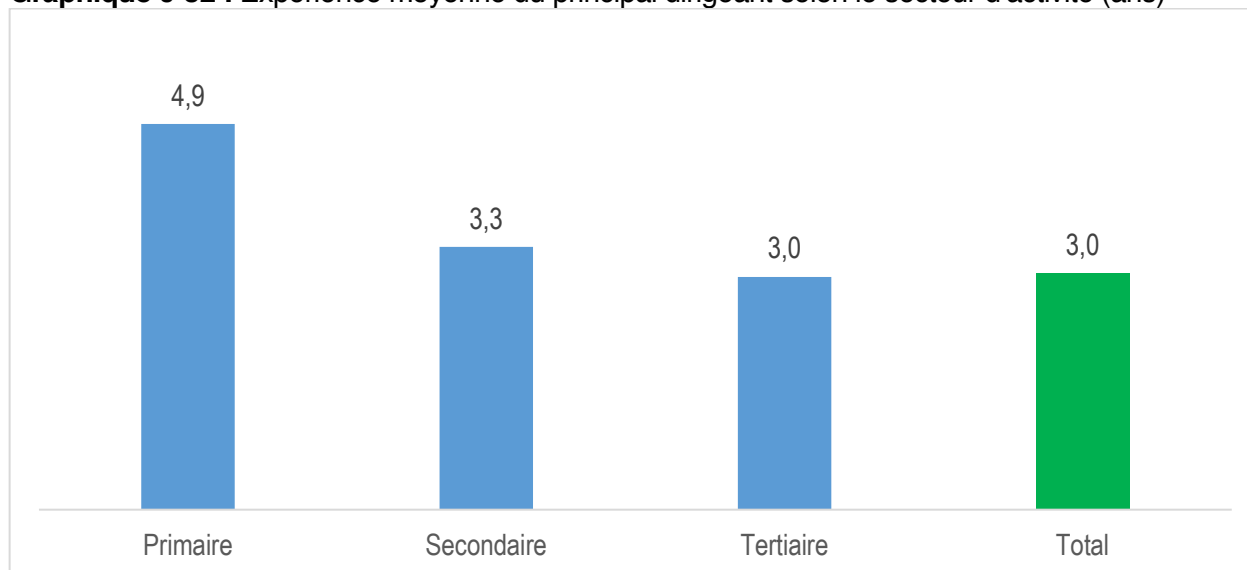
Source : INS/RGE3

En 2023, comme en 2016, l'expérience modale, c'est-à-dire la plus fréquemment observée, pour les

promoteurs d'entreprise demeure dans la tranche de 0 à 5 ans, indépendamment du secteur d'activité (Graphique 6.20). Cette tranche de 0 à 5 ans est majoritairement représentée dans tous les secteurs, en particulier dans le secteur tertiaire (65,4%).

Concernant le principal dirigeant, le graphique suivant illustre une expérience moyenne de 21,5 ans dans le secteur secondaire, de 19 ans dans le secteur tertiaire et de 14,7 ans dans le secteur primaire. En revanche, l'expérience globale de seulement 4 ans soulève des inquiétudes quant à une rotation élevée des dirigeants au niveau global.

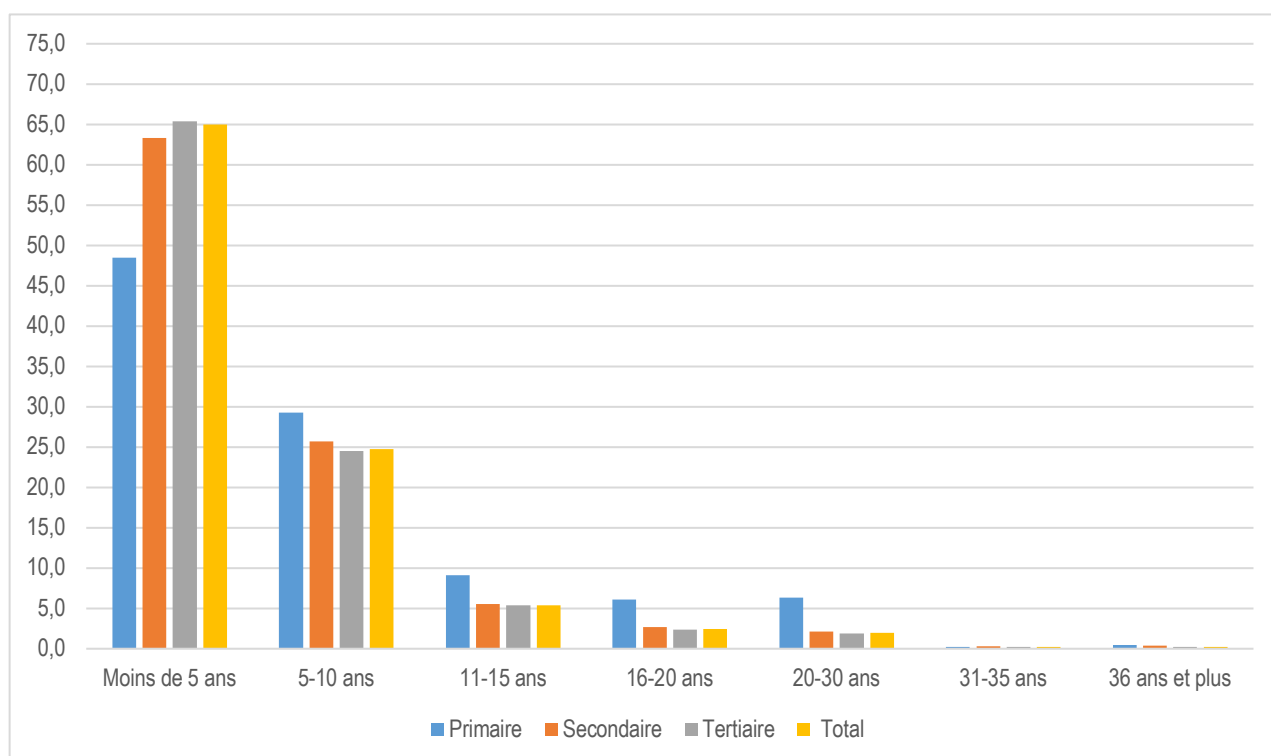
Graphique 0-32 : Expérience moyenne du principal dirigeant selon le secteur d'activité (ans)



Source : INS/RGE3

Selon le secteur d'activité, le primaire enregistre le plus de promoteurs ayant une expérience de plus de 10 ans (22,2%), suivi du secondaire et du tertiaire, 11,0% et 10,1% respectivement.

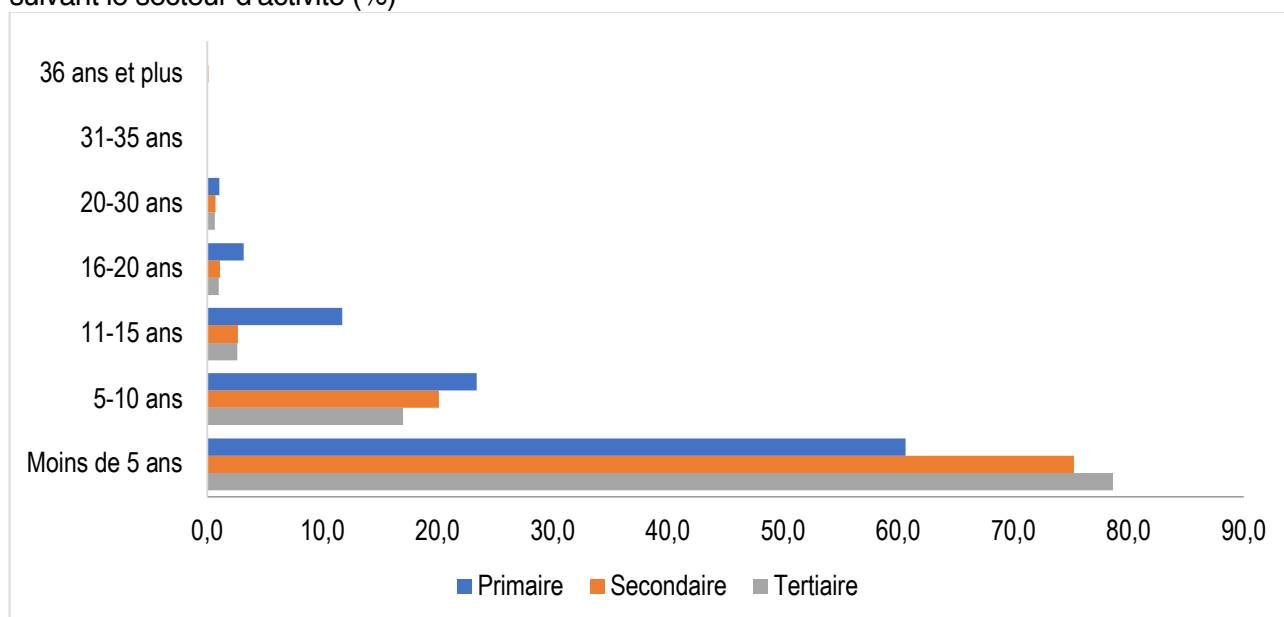
Graphique 0-33 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du promoteur et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE3

L'analyse selon le dirigeant, montre que celui-ci reste également moins de 5 ans à la tête de l'entreprise, soit une proportion de 78% quel que soit le secteur d'activité. Seulement 16% de dirigeants du primaire ont une expérience de plus de 10 ans, contre 4,6% pour le secteur secondaire et 4,4% pour le tertiaire.

Graphique 0-34 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'année d'expérience du principal dirigeant et suivant le secteur d'activité (%)



Source : INS/RGE3

Tableau 0-44 : Répartition des entreprises selon le nombre d'année d'expérience du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et suivant le secteur d'activité

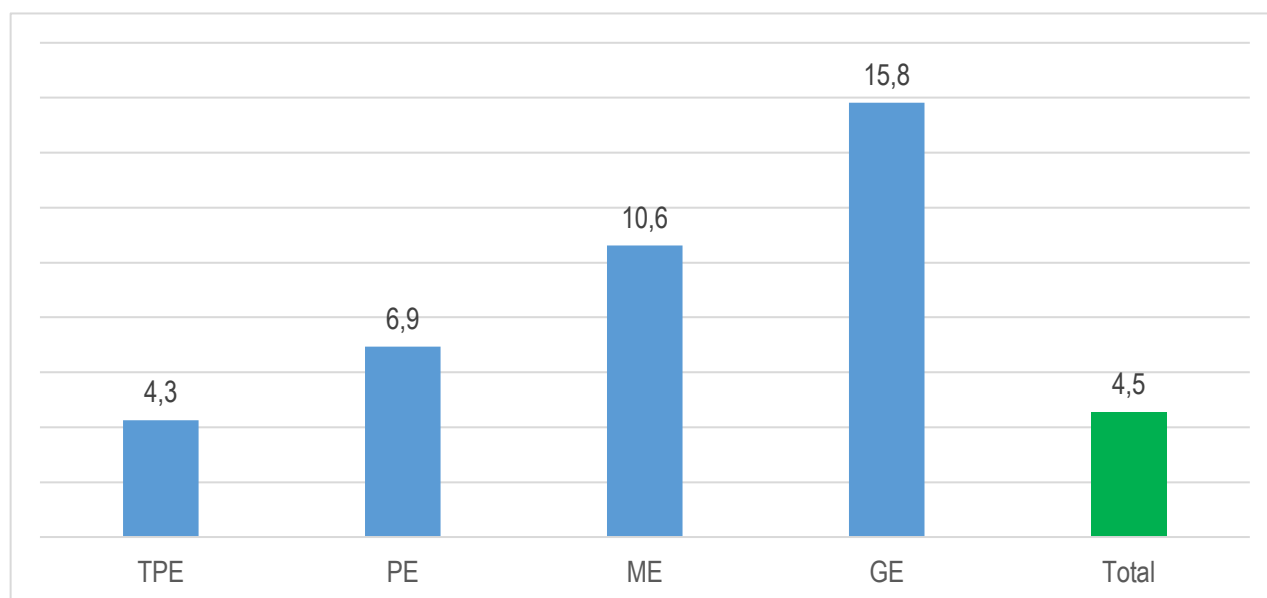
Secteur d'activité	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Total	
Nombre d'année d'expérience	2016	2023	2016	2023	2016	2023	2016	2023
Promoteur								
Moins de 5 ans	59	207	13 565	24 389	67 997	134 643	81 621	159 239
5-10 ans	37	125	5 689	9 896	26 157	50 529	31 883	60 550
11-15 ans	9	39	1 276	2 134	5 407	11 009	6 692	13 182
16-20 ans	4	26	778	1 021	3 431	4 899	4 213	5 946
20-30 ans	3	27	501	821	1 822	3 960	2 326	4 808
31-35 ans	0	1	125	128	279	489	404	618
36 ans et plus	0	2	128	144	370	487	498	633
Total déclaré	112	427	22 062	38 533	105 463	206 016	127 637	244 976
Non déclaré	230	1 019	9 698	22 437	65 854	161 579	75 782	185 035
Total promoteur	342	1 446	31 760	60 970	171 317	367 595	203 419	430 011
Principal dirigeant								
Moins de 5 ans	19	56	1 561	2 158	13 561	20 011	15 141	22 225
5-10 ans	6	23	382	574	2 772	4 317	3 160	4 914
11-15 ans	1	11	56	78	390	668	447	757
16-20 ans	0	3	24	32	193	250	217	285
20-30 ans	0	1	15	20	74	175	89	196
31-35 ans	0	0	1	2	13	8	14	10
36 ans et plus	0	0	5	3	16	18	21	21
Total déclaré	26	94	2 044	2 867	17 019	25 447	19 089	28 408
Non déclaré	7	9	403	195	3 502	1 910	3 912	2 114
Total principal dirigeant	33	103	2 447	3 062	20 521	27 357	23 001	30 522

Source : INS/RGE2, RGE3

1.32.2 Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise

Dans les PME, l'expérience des promoteurs tend à augmenter avec la taille de l'entreprise : elle est de 4 ans pour les TPE et de 4,3 ans pour les PE et les ME respectivement. En revanche, dans les GE, l'expérience moyenne des promoteurs est plus faible, se situant à 3,4 ans.

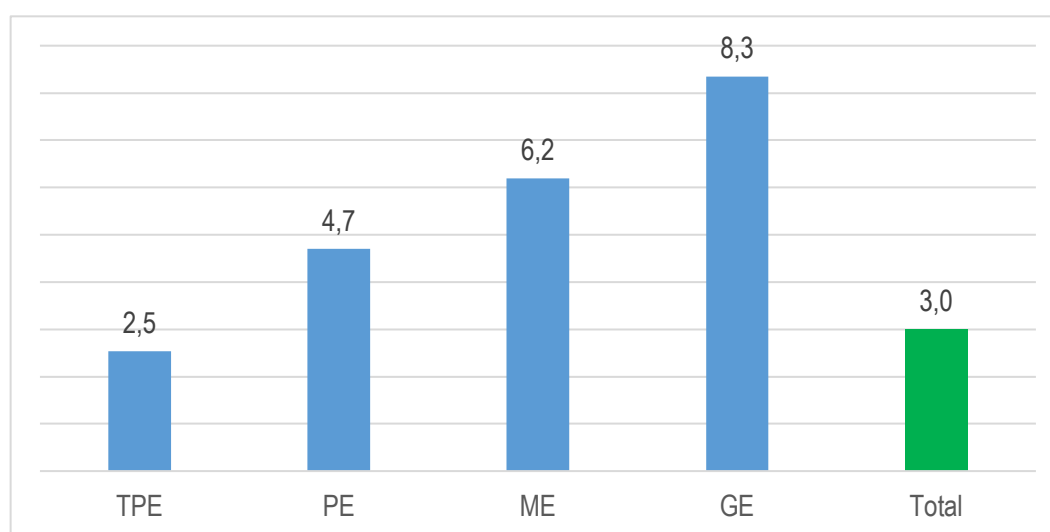
Graphique 0-35 : Nombre moyen d'années d'expérience du promoteur selon la taille (ans)



Source : INS/RGE3

Pour les dirigeants d'entreprises, l'expérience augmente avec la taille de l'entreprise. En moyenne, les dirigeants des GE ont une expérience moyenne à la tête de l'entreprise de 8,5 ans, ce qui est plus de deux fois plus long que pour ceux des TPE où l'expérience moyenne est de 3,6 ans. Cette tendance peut être attribuée à la structure des GE, où la stabilité de la direction est souvent essentielle pour gérer les défis organisationnels et stratégiques. En revanche, les TPE, plus flexibles, peuvent connaître des changements de direction plus fréquents en raison des divers facteurs liés à la dynamique de l'environnement des affaires et aux conditions de travail.

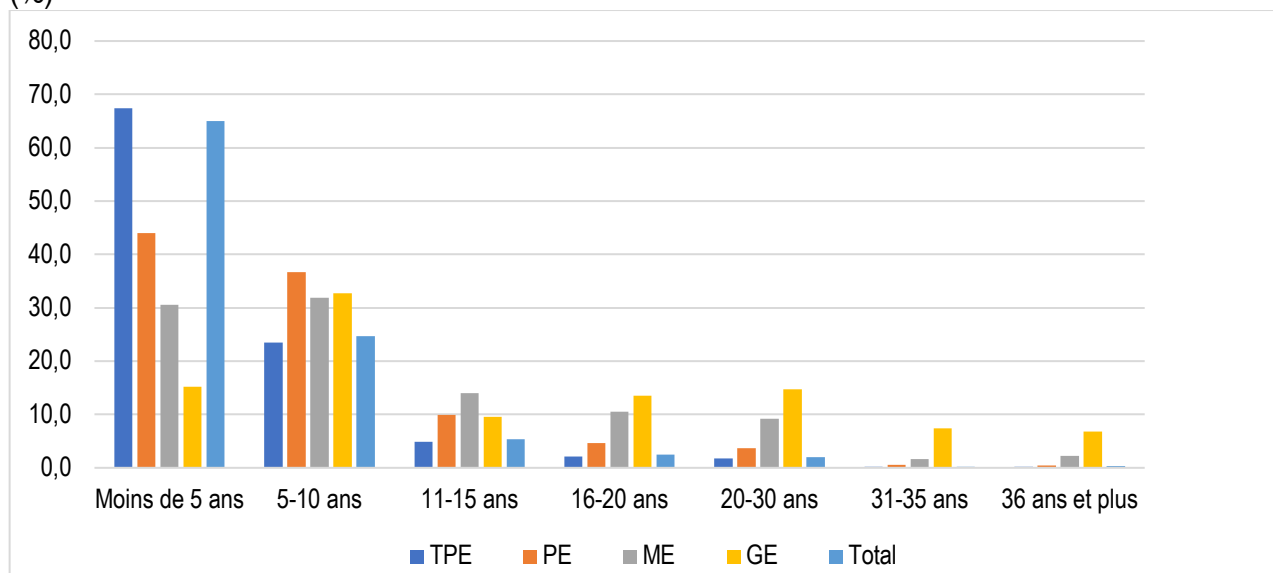
Graphique 0-36 : Nombre moyen d'années d'expérience du principal dirigeant selon la taille (ans)



Source : INS/RGE3

Du graphique ci-après, il ressort que les mandats les plus courts caractérisent les promoteurs des PME, particulièrement du segment TPE et PE, qui concentrent respectivement 67% et 44% de promoteurs de moins de 5 ans d'expérience. Alors que les mandats les plus longs, sont le fait surtout des GE, dont plus de la moitié de promoteurs sont à plus de 10 ans d'expérience.

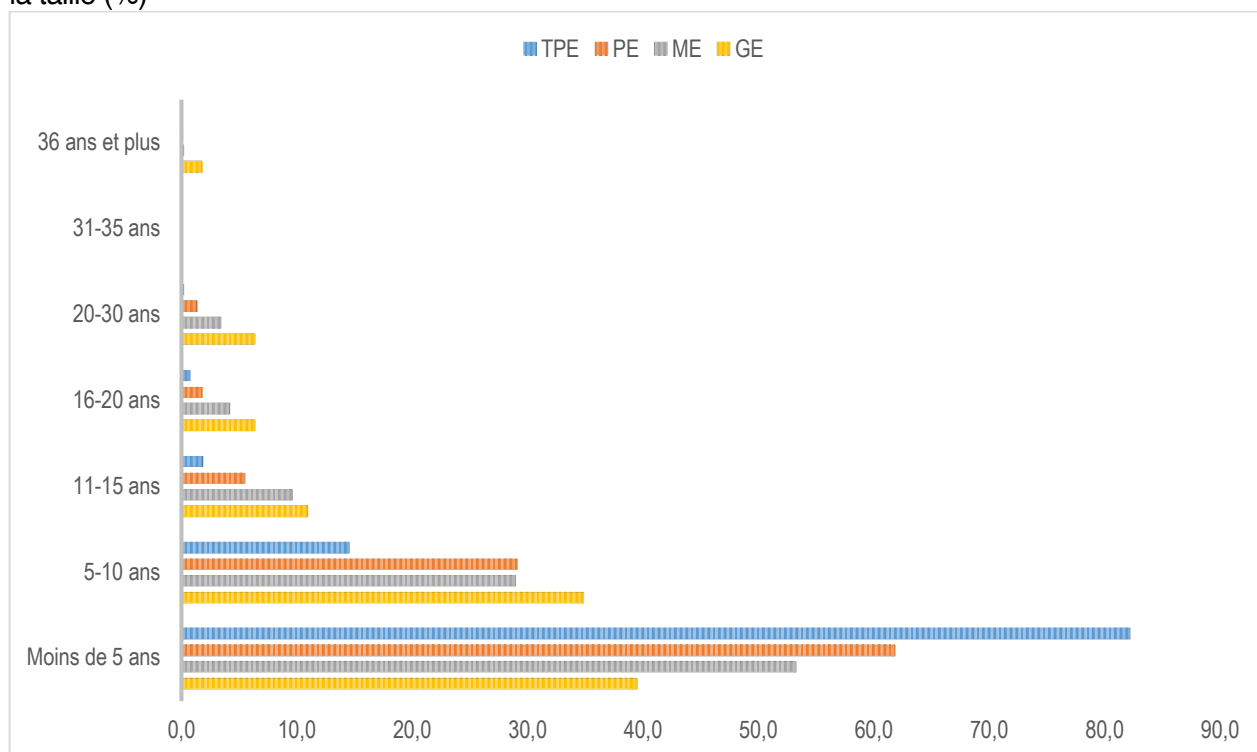
Graphique 0-37 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du promoteur et suivant la taille (%)



Source : INS/RGE3

La durée de mandat à la tête d'une entreprise augmente avec la taille de celle-ci. En effet, dans les PME, plus de la moitié des dirigeants occupent leur poste pour une période relativement courte (moins de 5 ans). En revanche, dans les grandes entreprises (GE), où la complexité et les enjeux stratégiques sont plus élevés, une entreprise sur quatre est dirigée par une personne en poste depuis plus de 10 ans.

Graphique 0-38 : Proportion d'entreprises selon la tranche d'expérience du principal dirigeant et suivant la taille (%)



Source : INS/RGE3

Tableau 0-45 : Répartition des entreprises selon l'année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et suivant la taille

Année d'expérience	Entreprises non enregistrées	TPE	PE	ME	GE	Total
Promoteur						
Moins de 5 ans	0	149 156	9 555	501	27	159 239
5-10 ans	0	51 988	7 982	522	58	60 550
11-15 ans	0	10 771	2 164	230	17	13 182
16-20 ans	0	4 736	1 013	173	24	5 946
20-30 ans	0	3 836	795	151	26	4 808
31-35 ans	0	467	112	26	13	618
36 ans et plus	0	477	107	37	12	633
Total déclaré	0	221 431	21 728	1 640	177	244 976
Non déclaré	111 411	55 273	15 395	2 355	601	185 035
Total promoteur	111 411	276 704	37 123	3 995	778	430 011
Principal dirigeant						
Moins de 5 ans	///	18 893	2 925	364	43	22 225
5-10 ans	///	3 298	1 380	198	38	4 914
11-15 ans	///	417	262	66	12	757
16-20 ans	///	162	87	29	7	285
20-30 ans	///	99	66	24	7	196
31-35 ans	///	4	5	1	-	10
36 ans et plus	///	9	8	2	2	21
Total déclaré	///	22 882	4 733	684	109	28 408
Non déclaré	///	1 670	363	52	29	2 114
Total principal dirigeant	///	24 552	5 096	736	138	30 522

Source : INS/RGE3

1.33 Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant

Le genre du promoteur ou du principal dirigeant peut constituer un facteur déterminant dans la variation des effectifs d'emploi permanent. En effet, les hommes et les femmes adoptent souvent des approches différenciées en matière de gestion des ressources humaines, de styles de leadership et de priorités stratégiques. Ces divergences peuvent influencer les politiques de recrutement, la gestion des talents ainsi que la stabilité de l'emploi au sein des entreprises. Cette analyse se concentre sur la répartition du stock d'emplois permanents en fonction du genre des dirigeants, en tenant compte des spécificités liées au secteur d'activité et à la taille de l'entreprise.

Le RGE3 dénombre en moyenne 2,7 personnes employées par entreprise pour un total de 1 178 043 travailleurs permanents. Comparativement aux promoteurs hommes qui enregistrent un effectif moyen de 2,6 travailleurs, on compte en moyenne 1,9 travailleurs chez les promoteurs femmes.

1.33.1 Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant et le secteur d'activité

L'écart en faveur des promoteurs hommes subsiste quels que soient les secteurs d'activités. Le secteur primaire est celui où la différence d'emploi dans les entreprises créées par les hommes et celles créées par les femmes est la plus importante. Toutefois, comparativement à 2015, on note une diminution des écarts dans tous les secteurs d'activités, traduisant une dynamique d'emplois plus soutenue dans les entreprises créées par des femmes.

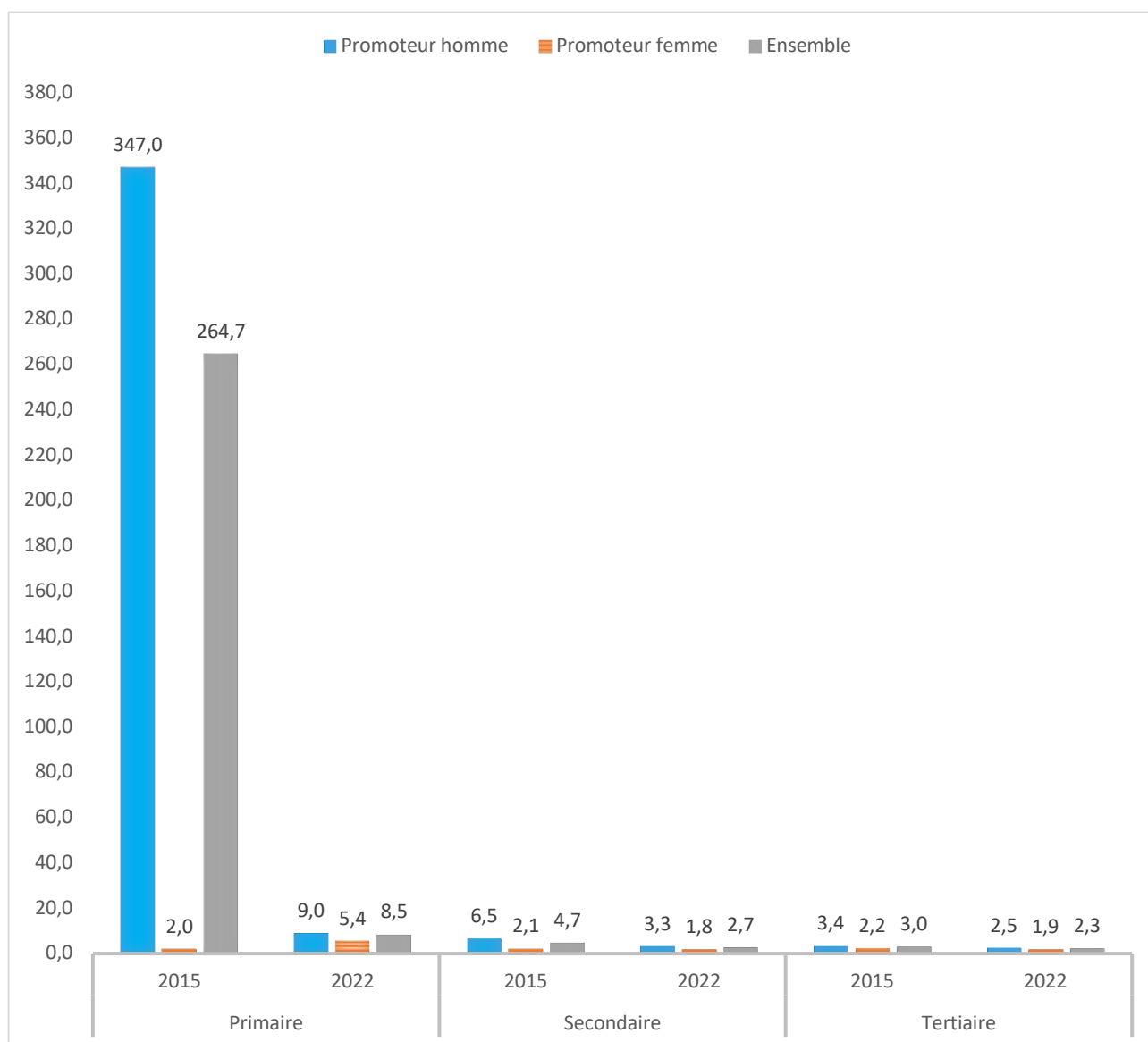
Tableau 0-46 : Répartition des emplois selon le sexe du promoteur d'entreprise et le secteur d'activité

	Primaire				Secondaire				Tertiaire				Total			
	2015		2022		2015		2022		2015		2022		2015		2022	
	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé
Promoteur homme	99 34 354	385 3 471	14 396	93 665	24 632	81 077	74 697	257 150	142 669	355 545	89 192	385 169	167 686	440 093		
Promoteur femme	31 61	68 366	9 971	21 291	16 284	29 860	43 558	95 230	79 510	152 472	53 560	116 582	95 862	182 698		
Total déclaré	130 34 415	453 3 837	24 367	114 956	40 916	110 937	118 255	352 380	222 179	508 017	142 752	501 751	263 548	622 791		
Non déclaré	212 610	993 40 481	7 393	16 474	20 054	106 990	53 062	117 134	145 416	407 781	60 667	134 218	166 463	555 252		
Total	342 35 025	1 446 44 318	31 760	131 430	60 970	217 927	171 317	469 514	367 595	915 798	203 419	635 969	430 011	1 178 043		

Source : INS/ RGE2, RGE3

91% des emplois créés par les promoteurs femmes sont logés dans le secteur tertiaire contre seulement 60% pour les promoteurs hommes.

Graphique 0-39 : Nombre moyen d'employés permanents selon le sexe du promoteur et le secteur d'activité



Source : INS/RGE2, RGE3

Les données révèlent des disparités marquées dans l'emploi entre les entreprises dirigées par des hommes et celles dirigées par des femmes. Pour les 30 522 entreprises dirigées par des non-promoteurs, la moyenne d'emplois permanents par entreprise est de 5,5 personnes, avec une répartition sexospécifique montrant que les hommes emploient en moyenne 7,0 travailleurs, tandis que celles dirigées par les femmes en emploient seulement 3,3.

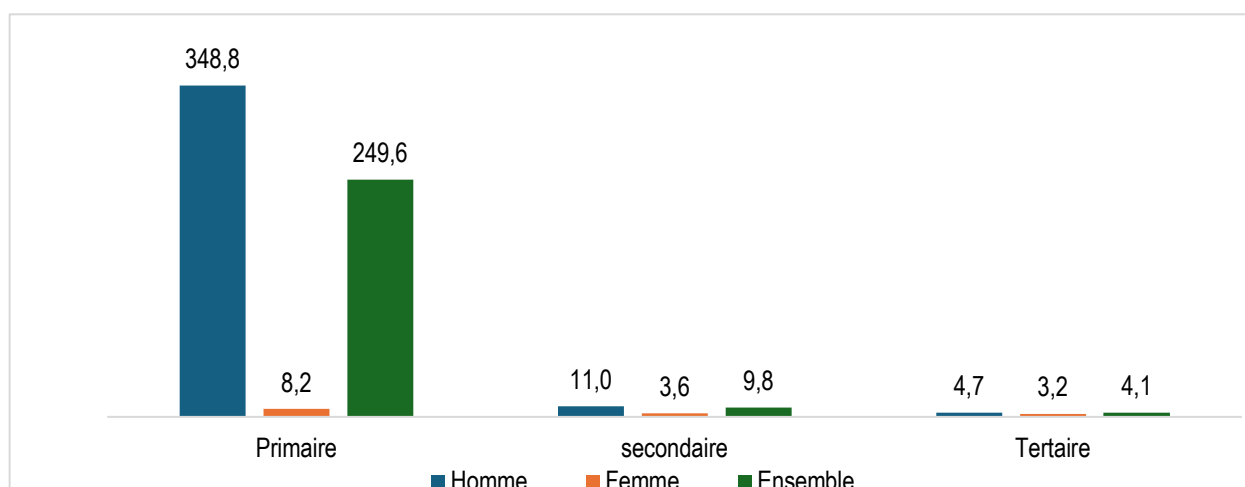
Tableau 0-47 : Répartition des entreprises et des effectifs employés selon le sexe du principal dirigeant et le secteur d'activité

Sexe du principal Dirigeant	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Total	
	Nombre	Effectif total des employés permanents	Nombre d'entreprise	Effectif total des employés permanents	Nombre d'entreprises	Effectif total des employés permanents	Nombre d'entreprise	Effectif total des employés permanents
Dirigeant homme	73	25 463	1 972	21 782	14 833	70 217	16 878	117 462
Dirigeant femme	24	197	1 047	3 723	12 085	39 013	13 156	42 933
Total déclaré	97	25 660	3 019	25 505	26 918	109 230	30 034	160 395
Non déclaré	6	49	43	4 434	439	4 186	488	8 669
Total	103	25 709	3 062	29 939	27 357	113 416	30 522	169 064

Source : INS/RGE3

Par secteur d'activité, l'écart en faveur des hommes est encore plus accentué dans le primaire où le nombre moyen d'employés permanents est respectivement de 348,8 pour les dirigeants hommes et 8,2 pour les dirigeants femmes.

Graphique 0-40 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents selon le sexe du principal dirigeant et le secteur d'activité



Source : INS/RGE3

1.33.2 Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant et la taille de l'entreprise

Les ME ayant pour promoteur une femme, bien que moins nombreuses (249 contre 1 492 pour les hommes), montrent une légère supériorité en termes du nombre moyen d'employés permanents par entreprise, avec environ 23 employés contre 22 pour leurs homologues masculins.

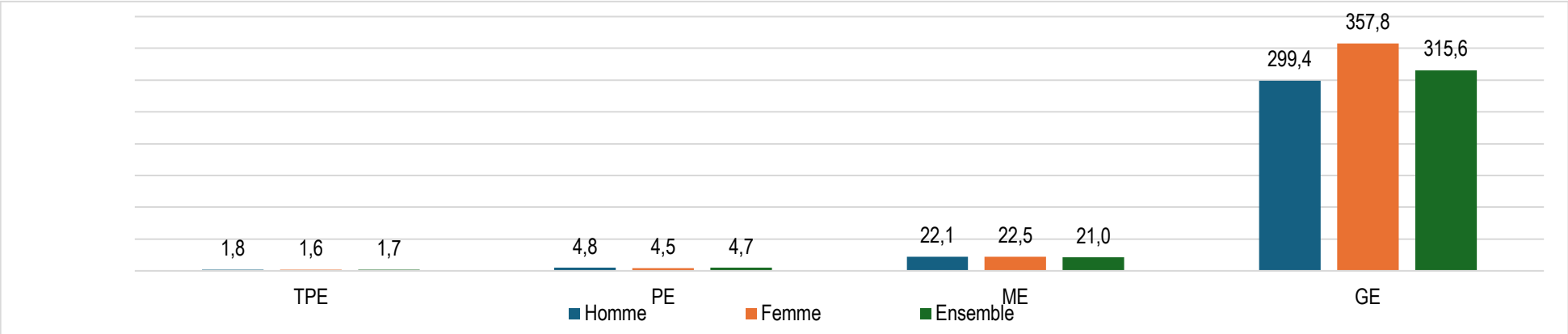
Tableau 0-48 : Répartition des entreprises et des effectifs employés permanents selon le sexe du promoteur et la taille

Sexe du promoteur	NEFA		TPE		PE		ME		GE		Total	
	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé
Promoteur homme	0	.	147 318	261 986	18 689	89 193	1 492	32 932	187	55 982	167 686	440 093
Promoteur femme	0	.	90 412	148 723	5 187	23 353	249	5 613	14	5 009	95 862	182 698
Total déclaré	0		237 730	410 709	23 876	112 546	1 741	38 545	201	60 991	263 548	622 791
Non déclaré	111 411	192 891	38 974	69 221	13 247	63 039	2 254	45 518	577	184 583	166 463	555 252
Total	111 411	192 891	276 704	479 930	37 123	175 585	3 995	84 063	778	245 574	430 011	1 178 043

Source : INS/RGE3

Les GE créées par des femmes affichent, en moyenne, 358 employés permanents par entreprise, surpassant les 299 employés dans le groupe des entreprises créées par des hommes. 81,4% des emplois créés par des promoteurs femmes sont concentrés dans les TPE contre seulement 59,5% pour les hommes.

Graphique 0-41 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents selon le sexe du promoteur et la taille



Source : INS/RGE3

En ce qui concerne le principal dirigeant, le tableau 6.14 ci-dessous montre que dans les ME, les hommes dirigent 528 entreprises employant 16 202 personnes, soit environ 31 employés permanents par entreprise en moyenne. Les femmes, quant à elles, dirigent 180 ME avec 5 016 employés, ce qui donne près de 28 employés permanents par entreprise en moyenne.

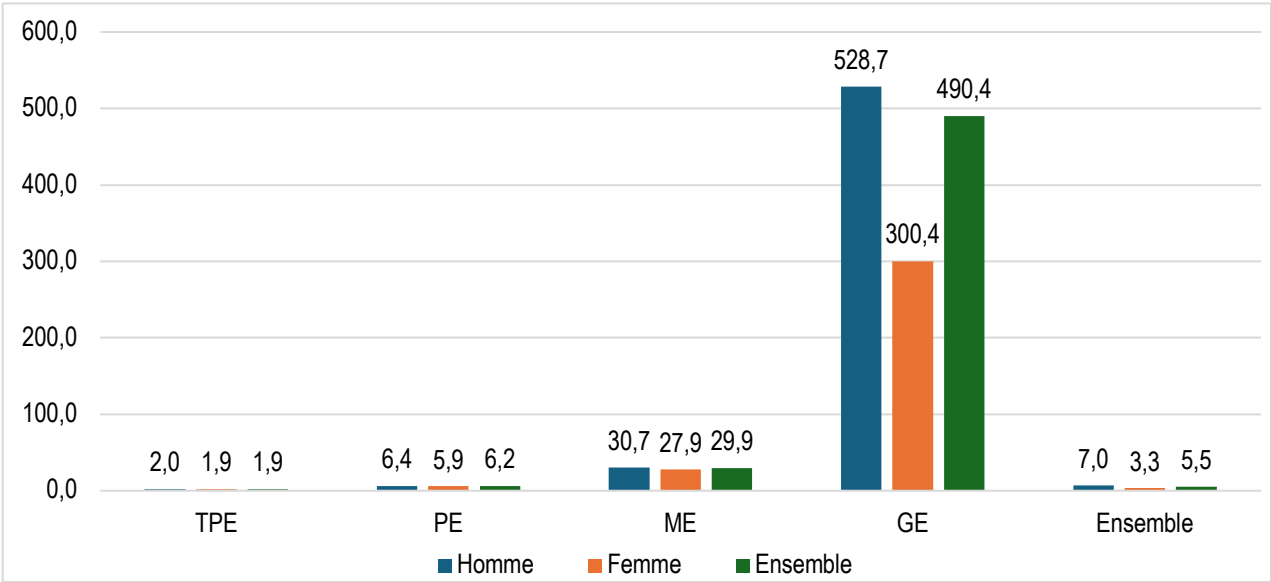
Tableau 0-49 : Répartition des entreprises et des effectifs employés permanents selon le sexe du principal dirigeant et la taille

Secteur	TPE		PE		ME		GE		Total	
	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Nombre d'entreprises	Effectif employé
Homme	13 042	25 789	3 204	20 482	528	16 202	104	54 989	16 878	117 462
Femme	11 222	21 134	1 732	10 175	180	5 016	22	6 608	13 156	42 933
Total déclaré	24 264	46 923	4 936	30 657	708	21 218	126	61 597	30 034	160 395
Non déclaré	288	611	160	1 163	28	815	12	6 080	488	8 669
Total	24 552	47 534	5 096	31 820	736	22 033	138	67 677	30 522	169 064

Source : INS/RGE3

Dans les GE, les hommes dominent également, avec 104 entreprises employant 54 989 personnes en permanence, soit environ 529 employés permanents par entreprise en moyenne. En comparaison, les femmes dirigent 22 GE avec 6 608 employés permanents, ce qui donne environ 300 employés permanents par entreprise en moyenne.

Graphique 0-42 : Nombre moyen d'effectifs employés permanents par sexe du principal dirigeant et par taille



Source : INS/RGE3

CHAPITRE 7. Démographie des entreprises

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la démographie des entreprises, en se focalisant sur l'âge des entreprises. Cet âge est analysé en deux volets, l'un concernant l'année de création administrative et l'autre s'intéressant à l'année de démarrage de l'activité.

L'âge d'une entreprise est un indicateur de sa stabilité et de sa maturité. Cette section examine la répartition des entreprises en fonction de leur âge, à la création administrative, et au démarrage de l'activité. L'analyse se décline suivant la taille, le secteur d'activité et la forme juridique.

- Les entreprises créées entre 2016 et 2023 représentent près de 78% du total des entreprises recensées, témoignant ainsi de la jeunesse des entreprises au Cameroun,
- Deux TPE sur dix ont été créées en 2023, et plus de quatre sur dix ont vu le jour entre 2019 et 2022, traduisant le fait que la TPE est en général caractéristique des entreprises naissantes,
- Les GE quant à elles, affichent une ancienneté plus grande, renfermant jusqu'à 79,5%, traduisant le fait que ces entreprises ont pu grandir et/ou se stabiliser au fil du temps.
- Les entreprises du secteur primaire affichent un profil d'ancienneté plus élevée que les autres secteurs notamment le secteur tertiaire où les entreprises ont plutôt tendance à se renouveler.
- Les **formes sociétaires**, comme les **SA** et **SARL**, sont souvent associées à une ancienneté plus élevée et donc une certaine stabilité dans le temps, les EI étant plus volatiles

1.34 Age à la création et au démarrage des activités

Le tableau 7-1 ci-dessous présente la répartition des entreprises recensées au cours du RGE3 selon leur année de création administrative. Il en ressort les résultats suivants :

- les entreprises créées entre 2016 et 2023 représentent près de 78% du total des entreprises recensées. Six entreprises recensées sur dix (61%) ont été créées sur la période 2019-2022, représentant pas moins de 154 000 créations d'entreprises en 5 ans, soit une moyenne de 31 000 créations par an. Pour l'année 2023, l'on enregistre 44 953 nouvelles créations. Cela témoigne ainsi d'une dynamique entrepreneuriale très récente, probablement stimulée par divers facteurs, notamment des politiques publiques favorables à l'entrepreneuriat, et l'évolution des technologies notamment les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
- les entreprises ayant au moins 40 ans en 2023, c'est-à-dire créées avant 1986 représentent une proportion très marginale (environ 0,5%). Cette catégorie d'entreprises plus anciennes a ainsi survécu à plusieurs cycles économiques et sociaux marqués notamment par la dévaluation du franc CFA, les plans d'ajustements structurels, les fluctuations des cours des matières premières, les divers troubles sociaux favorisés par l'avènement des lois sur les libertés et le multipartisme. A titre d'illustration, l'on peut citer la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) créée en 1980, la Société Anonyme des Boissons du Cameroun (SABC) créée en 1948, la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM) créée en 1965, le Groupe Kadji créé en 1982, et les Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM), entreprise créée en 1963. Ces cas typiques et bien d'autres sont des témoins historiques de l'évolution économique du pays. Leur survie tient à divers facteurs sociopolitiques et économiques.

En ce qui concerne les canaux de création des entreprises, ils restent variés. On peut citer les centres d'impôts, les mairies, les CFCE, les services COOP-GIC du MINADER, etc. Mais, les plus sollicités sont les services des mairies et les services de création d'entreprises.

Tableau 0-50 : Répartition des entreprises par année de création administrative

Année de création	2009		2016		2023	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total déclaré	77 210	100,0	140 178	100,0	252 352	100,0
Avant 1960	317	0,5	160	0,1	201	0,1
1960-1985	2 102	2,7	1 630	1,2	1 021	0,4
1986-1993	3 025	3,9	2 089	1,5	1 687	0,7
1994-1996	2 107	2,8	1 618	1,2	780	0,3
1997-2000	6 861	8,9	3 788	2,7	3 840	1,5
2001-2003	7 255	9,4	4 220	3,0	3 791	1,5
2004-2006	17 824	23,1	7 811	5,6	3 733	1,5
2007-2009	37 719	48,9	11 091	7,9	8 214	3,3
2010-2012	-	-	27 428	19,6	10 016	4,0
2013-2015	-	-	50 821	36,3	22 846	9,1
2016-2018	-	-	29 522	21,1	42 526	16,9
2019	-	-	-	-	17 029	6,7
2020	-	-	-	-	31 380	12,4
2021	-	-	-	-	29 816	11,8
2022	-	-	-	-	30 519	12,1
2023	-	-	-	-	44 953	17,8

Source : INS/RGE1, RGE2, RGE3

En somme, la jeunesse des entreprises au Cameroun, caractérisée par une prédominance des entreprises créées au cours des cinq dernières années (2019-2023), est un indicateur de dynamisme entrepreneurial du pays. Toutefois, ce foisonnement de nouvelles créations questionne la durabilité et la croissance à long terme de ces nouveaux projets d'entreprises.

Le tableau 7-2 présente la répartition des entreprises selon l'année de création administrative et l'année de démarrage réel des activités. Les résultats permettent d'examiner non seulement les effectifs d'entreprises créées au cours de chaque période, mais aussi les effectifs de celles ayant réellement commencé à fonctionner au cours de la même période.

L'analyse révèle une réalité assez courante selon laquelle certaines entreprises démarrent leurs activités avant d'entreprendre des formalités administratives. Ce comportement est reflété particulièrement dans les périodes plus récentes, c'est-à-dire à partir de 2016.

Il faut rappeler que les pouvoirs publics ont mis en place depuis 2010 des outils de facilitation de la création d'entreprises, permettant entre autres, la création d'entreprise en 72 heures, assortie d'une exonération d'impôts sur au moins un an. Mais tout semblerait indiquer que le comportement opportuniste des créateurs d'entreprises l'emporte sur l'esprit entrepreneurial qui met notamment l'accent sur les obligations administratives inhérentes au secteur d'activité choisi.

Tableau 0-51 : Répartition des entreprises selon l'année de création administrative et l'année de démarrage effectif

	Création administrative		Démarrage effectif des activités économiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Total:	430 011	100,0	430 011	100,0
dont Non déclaré	177 659	41,3	172 312	40,1
- Total déclaré	252 352	58,7	257 699	59,9
Avant 1960	201	0,1	107	0,0
1960-1985	1 021	0,4	819	0,3
1986-1993	1 687	0,7	1 489	0,6
1994-1996	780	0,3	624	0,2
1997-2000	3 840	1,5	3 563	1,4
2001-2003	3 791	1,5	3 595	1,4
2004-2006	3 733	1,5	3 412	1,3
2007-2009	8 214	3,3	7 872	3,1
2010-2012	10 016	4,0	9 329	3,6
2013-2015	22 846	9,1	22 471	8,7
2016-2018	42 526	16,9	42 833	16,6
2019	17 029	6,7	17 167	6,7
2020	31 380	12,4	32 107	12,5
2021	29 816	11,8	30 539	11,9
2022	30 519	12,1	31 873	12,4
2023	44 953	17,8	49 899	19,4
Total déclaré	252 352	100,0	257 699	100,0

Source : INS, RGE3.

Tableau 0-52 : Répartition des entreprises selon l'année de création administrative et l'année de démarrage effectif

Année de création	Année de démarrage																Total
	Avant 1960	1960-1985	1986-1993	1994-1996	1997-2000	2001-2003	2004-2006	2007-2009	2010-2012	2013-2015	2016-2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Avant 1960	105	5	1	0	1	1	0	1	0	1	2	4	2	2	2	6	133
1960-1985	0	755	8	2	1	2	0	1	1	0	3	0	1	0	1	3	778
1986-1993	0	8	1 374	8	10	5	1	1	1	0	3	3	2	2	2	5	1 425
1994-1996	0	0	2	569	13	3	2	0	0	0	1	0	1	0	0	1	592
1997-2000	1	2	5	7	3 309	39	10	8	5	7	15	5	6	14	15	20	3 468
2001-2003	0	2	0	1	9	3 310	36	9	3	5	6	7	8	7	7	14	3 424
2004-2006	0	0	2	2	6	4	3 165	46	5	4	8	2	3	4	5	9	3 265
2007-2009	1	0	1	0	0	5	8	7 367	49	25	11	7	9	7	3	15	7 508
2010-2012	0	0	0	0	3	6	3	18	8 748	136	31	9	7	12	4	5	8 982
2013-2015	0	1	0	1	3	4	2	14	20	20 994	291	20	23	11	5	25	21 414
2016-2018	0	1	0	0	3	4	4	8	12	46	40 080	214	74	41	28	35	40 550
2019	0	0	0	0	1	3	0	2	3	8	25	15 787	217	28	17	31	16 122
2020	0	0	1	0	3	2	1	3	6	16	34	24	29 732	270	92	75	30 259
2021	0	0	0	0	1	2	4	3	13	4	29	11	44	28 065	218	63	28 457
2022	0	0	0	1	1	1	1	2	2	6	18	10	42	61	29 001	320	29 466
2023	0	0	1	0	1	2	2	2	6	8	31	14	37	29	93	44 573	44 799
Total	107	774	1 395	591	3 365	3 393	3 239	7 485	8 874	21 260	40 588	16 117	30 208	28 553	29 493	45 200	240 642

1.35 Année de création administrative et taille de l'entreprise

Le tableau 7-3 ci-dessous donne la répartition des entreprises par taille (NEFA, TPE, PE, ME, GE) selon l'année de création administrative. L'analyse révèle les tendances suivantes :

- Deux TPE sur dix ont été créées en 2023, et plus de quatre sur dix ont vu le jour entre 2019 et 2022. Ainsi plus de six TPE sur dix sont très jeunes (âgées de moins de 5 ans). La jeunesse des TPE traduit simplement le fait que cette catégorie est en général caractéristique des entreprises naissantes, lesquelles avec le temps doivent grandir en taille vers des catégories supérieures.
- Plus d'un tiers (35,3%) des PE sont des entreprises qui ont été créées entre 2019 et 2022, c'est à dire qui ont au plus 4 ans en 2023. Plus de la moitié (61,6%) ont été créées après 2015, ce qui souligne leur tendance à être relativement jeunes, bien que la tendance soit moins marquée par rapport aux TPE.
- Les ME présentent une répartition relativement équilibrée avec environ 17% qui sont constituées d'entreprises créées entre 2016 et 2018, et près de 20,2% entre 2019 et 2022. 61,5% des ME sont des entreprises qui ont vu le jour avant 2001, ce qui montre une certaine diversité dans leur âge.
- Les GE quant à elles, affichent une ancienneté plus grande, renfermant jusqu'à 79,5% d'entreprises qui ont été créées avant 2016. Cela traduit le fait que ces entreprises ont pu grandir et/ou se stabiliser au fil du temps.

Au final, les résultats confirment une réalité évidente à savoir, la liaison entre la taille de l'entreprise et son âge : les entreprises de grandes tailles mettent plus long que les autres.

Tableau 0-53 : Répartition des entreprises par taille et année de création administrative (1960-2023)

	Taille de l'entreprise										Total	
	NEFA		TPE		PE		ME		GE			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total, dont :	111 411	100,0	276 704	100,0	37 123	100,0	3 995	100,0	778	100,0	430 011	100,0
- Non déclaré	111 411	100,0	57 492	20,8	8 284	22,3	569	14,2	74	9,5	177 830	41,4
- Total déclaré			219 212	79,2	28 839	77,7	3 426	85,8	704	90,5	252 181	58,6
Avant 1960			82	0,0	54	0,2	32	0,9	20	2,8	188	0,1
1960-1985			603	0,3	212	0,7	117	3,4	85	12,1	1 017	0,4
1986-1993			1 096	0,5	389	1,3	143	4,2	50	7,1	1 678	0,7
1994-1996			452	0,2	202	0,7	79	2,3	46	6,5	779	0,3
1997-2000			2 862	1,3	715	2,5	185	5,4	60	8,5	3 822	1,5
2001-2003			2 790	1,3	760	2,6	183	5,3	50	7,1	3 783	1,5
2004-2006			2 552	1,2	859	3,0	248	7,2	66	9,4	3 725	1,5
2007-2009			6 147	2,8	1 719	6,0	294	8,6	49	7,0	8 209	3,3
2010-2012			7 471	3,4	2 121	7,4	358	10,4	59	8,4	10 009	4,0
2013-2015			18 267	8,3	4 027	14,0	465	13,6	74	10,5	22 833	9,1
2016-2018			35 473	16,2	6 377	22,1	579	16,9	79	11,2	42 508	16,9
2019			14 649	6,7	2 162	7,5	188	5,5	20	2,8	17 019	6,7
2020			28 068	12,8	3 057	10,6	213	6,2	21	3,0	31 359	12,4
2021			26 800	12,2	2 801	9,7	182	5,3	17	2,4	29 800	11,8
2022			28 221	12,9	2 174	7,5	111	3,2	3	0,4	30 509	12,1
2023			43 679	19,9	1 210	4,2	49	1,4	5	0,7	44 943	17,8
Total déclaré			219 212	100,0	28 839	100,0	3 426	100,0	704	100,0	252 181	100,0

Source : INS, RGE3. Note : NEFA = « Non Enregistré dans un Fichier Administratif »

1.36 Année de création administrative et secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, la répartition des entreprises selon leur année de création administrative. Il en ressort que :

▪ Secteur primaire :

Les entreprises recensées dans le secteur primaire (agriculture, élevage et chasse, sylviculture et exploitation forestière, pêche et pisciculture) sont majoritairement (53%) créées entre 2016 et 2023, avec près de quatre unités sur dix très jeunes (âgées de moins de 5 ans). Il faut souligner que le Gouvernement a initié le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II) qui couvre la période 2020-2030, et vise à remédier aux défis qui entravent la création d'entreprises agricoles au Cameroun, notamment la faible productivité et l'accès limité aux financements. A terme, les investissements réalisés par le PNIA II devraient dynamiser l'entrepreneuriat agricole au sens large.

▪ Secteur secondaire

Le secteur secondaire affiche plus de trois quart (78%) des créations d'entreprises pour la seule période 2016-2023, dont 59,2% qui sont très jeunes. Dans la perspective d'une accélération de l'implémentation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) publié en 2017, les créations d'entreprises pourraient davantage se dynamiser, en nombre et en qualité, dans ce secteur.

▪ Secteur tertiaire :

Le secteur tertiaire est le plus dynamique, avec 78,0 % des nouvelles créations d'entreprises sur la période 2016-2023, dont 61,2% qui sont créées au cours des cinq dernières années (2019-2023). L'essor des TIC et la croissance des services financiers auraient permis de renforcer ce secteur sur la période récente. L'avènement du commerce électronique, des services bancaires numériques, et des startups technologiques ont certainement favorisé la création d'entreprises dans ce secteur.

Au final les entreprises du secteur primaire affichent un profil d'ancienneté plus élevée que les autres secteurs notamment le secteur tertiaire où les entreprises ont plutôt tendance à se renouveler et donc être fréquemment plus jeunes.

Tableau 0-54 : Répartition des entreprises par secteur et année de création administrative (1960-2023)

	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total, dont :	1 446	100,0	60 970	100,0	367 595	100,0	430 011	100,0
- Non déclaré	844	58,4	21 040	34,5	150 428	40,9	172 312	40,1
- Total déclaré	602	41,6	39 930	65,5	217 167	59,1	257 699	59,9
Avant 1960	2	0,3	10	0,0	95	0,0	107	0,0
1960-1985	7	1,2	175	0,4	637	0,3	819	0,3
1986-1993	7	1,2	261	0,7	1 221	0,6	1 489	0,6
1994-1996	10	1,7	103	0,3	511	0,2	624	0,2
1997-2000	19	3,2	559	1,4	2 985	1,4	3 563	1,4
2001-2003	27	4,5	572	1,4	2 996	1,4	3 595	1,4
2004-2006	21	3,5	570	1,4	2 821	1,3	3 412	1,3
2007-2009	38	6,3	1 233	3,1	6 601	3,0	7 872	3,1
2010-2012	34	5,7	1 431	3,6	7 864	3,6	9 329	3,6
2013-2015	56	9,3	3 693	9,3	18 722	8,6	22 471	8,7
2016-2018	110	18,3	6 841	17,1	35 882	16,5	42 833	16,6
2019	38	6,3	2 794	7,0	14 335	6,6	17 167	6,7
2020	64	10,6	5 002	12,5	27 041	12,5	32 107	12,5
2021	51	8,5	4 770	12,0	25 718	11,8	30 539	11,9
2022	53	8,8	4 728	11,8	27 092	12,5	31 873	12,4
2023	65	10,8	7 188	18,0	42 646	19,6	49 899	19,4
Total	602	100,0	39 930	100,0	217 167	100,0	257 699	100,0

Source : INS, RGE3).

1.37 Année de création et sous-secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition des entreprises selon l'année de création, par sous-secteur d'activité. D'une manière générale, les entreprises créées récemment (entre 2019 et 2023) sont majoritaires dans la plupart des sous-secteurs, en particulier ceux relevant du secteur tertiaire. Dans le secteur primaire, le sous-secteur de l'agriculture s'illustre par une proportion élevée sur la période récente.

Dans le secteur secondaire, deux (02) sous-secteurs affichent des proportions de créations récentes plus élevées. Il s'agit de « Autres industries manufacturières » avec 60,9% et Industrie alimentaire (y compris tabac) avec 51,3%.

Dans le secteur tertiaire cinq (05) sous-secteurs se distinguent en matière de créations récentes. Il s'agit de l'Hébergement et restauration, des activités de télécommunications, du commerce et réparation de véhicules, des activités de banques et assurances et enfin des services aux entreprises.

L'attractivité des sous-secteurs suscités, notamment les « Services aux entreprises » et « Industrie alimentaire » pourrait s'expliquer par l'évolution des modes de consommation et l'adoption de nouvelles technologies qui créent de nouveaux besoins auxquels ces sous-secteurs peuvent répondre. En outre, la forte demande pour les produits alimentaires transformés, probablement liée à l'urbanisation et aux changements de mode de vie, aurait stimulé la création d'entreprises dans le sous-secteur de l'industrie alimentaire.

La pêche et pisciculture affichent également une proportion significative de créations récentes, témoignant de l'accompagnement dont bénéficient les acteurs de cette filière, dans l'optique d'accroître la production locale de poissons et réduire sensiblement les importations.

Tableau 0-55 : Répartition des entreprises par sous-secteur d'activité et année de création administrative (1960-2023)

	Ensemble		Agriculture		Elevage		Sylviculture		Pêche et pisciculture		Extraction		Industrie alimentaire (y compris tabac)		Autres industries manufacturières		Electricité, gaz	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total, dont :	430 011	100,0	663	100,0	447	100,0	206	100,0	130	100,0	296	100,0	7 333	100,0	51 569	100,0	229	100,0
- Non déclaré	177 659	41,3	317	47,8	209	46,8	44	21,4	24	18,5	122	41,2	3 318	45,2	17 925	34,8	96	41,9
- Total déclaré	252 352	58,7	346	52,2	238	53,2	162	78,6	106	81,5	174	58,8	4 015	54,8	33 644	65,2	133	58,1
Avant 1960	201	0,1	4	1,2	0	0,0	1	0,6	0	0,0	0	0,0	12	0,3	15	0,0	1	0,8
1960-1985	1 021	0,4	8	2,3	3	1,3	10	6,2	1	0,9	5	2,9	38	0,9	159	0,5	4	3,0
1986-1993	1 687	0,7	4	1,2	0	0,0	9	5,6	2	1,9	1	0,6	57	1,4	231	0,7	0	0,0
1994-1996	780	0,3	6	1,7	3	1,3	12	7,4	3	2,8	1	0,6	34	0,8	87	0,3	0	0,0
1997-2000	3 840	1,5	5	1,4	8	3,4	13	8,0	5	4,7	9	5,2	69	1,7	513	1,5	1	0,8
2001-2003	3 791	1,5	13	3,8	9	3,8	12	7,4	7	6,6	4	2,3	90	2,2	494	1,5	3	2,3
2004-2006	3 733	1,5	15	4,3	11	4,6	7	4,3	2	1,9	3	1,7	89	2,2	486	1,4	3	2,3
2007-2009	8 214	3,3	18	5,2	20	8,4	9	5,6	5	4,7	12	6,9	165	4,1	1 058	3,1	8	6,0
2010-2012	10 016	4,0	21	6,1	12	5,0	22	13,6	6	5,7	15	8,6	222	5,5	1 234	3,7	14	10,5
2013-2015	22 846	9,1	38	11,0	25	10,5	19	11,7	7	6,6	24	13,8	445	11,1	3 117	9,3	16	12,0
2016-2018	42 526	16,9	59	17,1	45	18,9	20	12,3	22	20,8	32	18,4	736	18,3	5 766	17,1	27	20,3
2019-2022	108 744	43,1	132	38,2	75	31,5	24	14,8	42	39,6	61	35,1	1 618	40,3	14 599	43,4	42	31,6
2023	44 953	17,8	23	6,6	27	11,3	4	2,5	4	3,8	7	4,0	440	11,0	5 885	17,5	14	10,5
Total	252 352	100,2	346	100,1	238	100,0	162	100,0	106	100,0	174	100,1	4 015	99,8	33 644	100,0	133	100,1

Tableau 0-56 : Répartition des entreprises par sous-secteur d'activité et année de création administrative (1960-2023) (suite)

	Eau et assainissement		Construction		Commerce et réparation de véhicules		Transport		Hébergement et restauration		Banque et assurance		Télécoms.		Services aux entreprises		Autre tertiaire	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total, dont :	152	100,0	1 391	100,0	227 260	100,0	4 834	100,0	37 143	100,0	4 531	100,0	711	100,0	6 380	100,0	86 736	100,0
- Non déclaré	71	46,7	493	35,4	93 345	41,1	2 810	58,1	18 804	50,6	1 879	41,5	326	45,9	2 893	45,3	34 983	40,3
- Total déclaré	81	53,3	898	64,6	133 915	58,9	2 024	41,9	18 339	49,4	2 652	58,5	385	54,1	3 487	54,7	51 753	59,7
Avant 1960	0	0,0	1	0,1	39	0,0	2	0,1	12	0,1	3	0,1	0	0,0	3	0,1	108	0,2
1960-1985	1	1,2	8	0,9	332	0,2	17	0,8	59	0,3	24	0,9	1	0,3	10	0,3	341	0,7
1986-1993	2	2,5	8	0,9	732	0,5	34	1,7	108	0,6	43	1,6	2	0,5	13	0,4	441	0,9
1994-1996	0	0,0	10	1,1	270	0,2	18	0,9	34	0,2	38	1,4	1	0,3	9	0,3	254	0,5
1997-2000	2	2,5	15	1,7	1 976	1,5	75	3,7	232	1,3	68	2,6	6	1,6	37	1,1	806	1,6
2001-2003	5	6,2	12	1,3	2 013	1,5	50	2,5	226	1,2	72	2,7	5	1,3	34	1,0	742	1,4
2004-2006	3	3,7	21	2,3	1 862	1,4	59	2,9	209	1,1	60	2,3	4	1,0	50	1,4	849	1,6
2007-2009	2	2,5	28	3,1	4 289	3,2	107	5,3	476	2,6	91	3,4	18	4,7	131	3,8	1 777	3,4
2010-2012	7	8,6	61	6,8	5 300	4,0	156	7,7	520	2,8	96	3,6	21	5,5	155	4,4	2 154	4,2
2013-2015	9	11,1	123	13,7	12 373	9,2	249	12,3	1 273	6,9	187	7,1	28	7,3	381	10,9	4 532	8,8
2016-2018	21	25,9	167	18,6	22 876	17,1	382	18,9	2 542	13,9	367	13,8	62	16,1	671	19,2	8 731	16,9
2019-2022	22	27,2	392	43,7	58 125	43,4	707	34,9	7 663	41,8	1 154	43,5	180	46,8	1 570	45,0	22 338	43,2
2023	7	8,6	52	5,8	23 728	17,7	168	8,3	4 985	27,2	449	16,9	57	14,8	423	12,1	8 680	16,8
Total déclaré	81	100,0	898	100,0	133 915	99,9	2 024	100,0	18 339	100,0	2 652	99,9	385	100,2	3 487	100,0	51 753	100,2

Source : INS, RGE3.

1.38 Année de création et forme juridique

L'analyse l'année de création administrative des entreprises selon leur forme juridique confirme les faits observés lors du recensement de 2016.

En effet la majorité (63,5%) des Entreprises Individuelles (EI) sont des créations récentes (2019-2023) avec 44 % d'entre elles qui sont créées entre 2019 et 2022, et près de 17% entre 2016 et 2018. L'année 2023 compte elle seule pour près de 20% des créations d'EI. Cette concentration récente de créations suggère un renouvellement fréquent de ces unités, reflétant une instabilité potentielle au fil du temps. En raison de leur nature précaire, les EI subissent des taux de renouvellement élevés, soulignant les défis rencontrés quant à la pérennité de leur activité notamment en cas de décès du promoteur ou d'échec de l'activité au bout d'un certain temps. Aux dires d'experts, ce temps d'essai varierait entre 8 mois et 3 ans.

En revanche, les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) et les Sociétés Anonymes (SA) sont créées continuellement, avec respectivement 39 % et 16 % des unités créées sur la période de 2019 à 2022. Cependant, il est notable que la proportion des SARL créées avant 2000 est relativement faible (10%), tandis que les SA, qui sont le reflet aujourd'hui des entreprises créées dans la même période, représentent 34%.

Les Sociétés à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU/SUARL) sont les plus nombreuses entre 2019 et 2022, soit 46,7 %, suivies de celles créées entre 2016 et 2018 (19 %). Les SARL/SUARL viennent donc en deuxième position, après les EI, des formes juridiques les plus choisies pour les entreprises nouvellement créées. Le profil qui se dessine indiquerait que cette forme juridique est particulièrement prisée ces dernières années, reflétant peut-être une volonté accrue d'entrepreneurs individuels de renforcer la crédibilité de leur projet en même temps que la protection juridique (comme la séparation des patrimoines personnel et professionnel).

Les Entreprises/Etablissements Publics sont en nombre très réduit, et leur profil démographique assez variable. Près d'un tiers (31%) de ces entreprises a été créée entre 1960 et 1985, et une autre proportion significative (16,7%) avant 1960. La quasi-absence de nouvelles créations au cours des dernières années indique une volonté de libéralisation de l'économie et de limitation de l'interventionnisme étatique, principalement au rôle d'accompagnement de l'initiative privée. A titre d'illustration on peut citer la politique des champions nationaux qui vise notamment à renforcer l'insertion des entreprises dans les chaînes de valeurs mondiales.

Tableau 0-57 : Répartition des entreprises par forme juridique et année de création administrative (1960-2023)

EI			SARL		SA		SARLU/SUARL		Entreprises /Etablissement Public		Autre Forme juridique		Total	
Nombre		%	Nombre		%	Nombre		%	Nombre		%	Nombre		%
Total, dont :	397 457	100,0	27 913	100,0	1 148	100,0	434	100,0	51	100,0	3 008	100,0	430 011	100,0
- Non déclaré	173 512	43,7	3 404	12,2	275	24,0	49	11,3	9	17,6	410	13,6	177 659	41,3
- Total déclaré	223 945	56,3	24 509	87,8	873	76,0	385	88,7	42	82,4	2 598	86,4	252 352	58,7
Avant 1960	68	0,0	70	0,3	15	1,7	0	0,0	7	16,7	41	1,6	201	0,1
1960-1985	526	0,2	317	1,3	85	9,7	4	1,0	13	31,0	76	2,9	1 021	0,4
1986-1993	1 129	0,5	436	1,8	48	5,5	4	1,0	3	7,1	67	2,6	1 687	0,7
1994-1996	417	0,2	279	1,1	33	3,8	3	0,8	2	4,8	46	1,8	780	0,3
1997-2000	3 035	1,4	652	2,7	57	6,5	9	2,3	5	11,9	82	3,2	3 840	1,5
2001-2003	2 973	1,3	652	2,7	59	6,8	7	1,8	2	4,8	98	3,8	3 791	1,5
2004-2006	2 685	1,2	879	3,6	59	6,8	9	2,3	2	4,8	99	3,8	3 733	1,5
2007-2009	6 583	2,9	1 381	5,6	60	6,9	15	3,9	1	2,4	174	6,7	8 214	3,3
2010-2012	7 857	3,5	1 892	7,7	74	8,5	26	6,8	0	0,0	167	6,4	10 016	4,0
2013-2015	19 447	8,7	3 013	12,3	83	9,5	54	14,0	2	4,8	247	9,5	22 846	9,1
2016-2018	37 456	16,7	4 488	18,3	129	14,8	74	19,2	4	9,5	375	14,4	42 526	16,9
2019	14 966	6,7	1 832	7,5	33	3,8	46	11,9	0	0,0	152	5,9	17 029	6,7
2020	28 549	12,7	2 509	10,2	50	5,7	40	10,4	1	2,4	231	8,9	31 380	12,4
2021	26 566	11,9	2 927	11,9	32	3,7	45	11,7	0	0,0	246	9,5	29 816	11,8
2022	27 852	12,4	2 369	9,7	28	3,2	29	7,5	0	0,0	241	9,3	30 519	12,1
2023	43 836	19,6	813	3,3	28	3,2	20	5,2	0	0,0	256	9,9	44 953	17,8
Total déclaré	223 945	99,9	24 509	100,0	873	100,1	385	99,8	42	100,2	2 598	100,2	252 352	100,1

Source : INS, RGE3.

En somme, le choix de la forme juridique semblerait être un élément déterminant de la pérennité et/ou de la stabilité des entreprises. Les **formes sociétaires**, comme les **SA** et **SARL**, sont souvent associées à une ancienneté plus élevée et donc une certaine stabilité dans le temps, tandis que le statut d'**entreprises individuelles** est lié à une certaine jeunesse des entreprises sous ce statut, et par conséquent sujettes à une plus grande volatilité dans le temps. L'ampleur des **SARLU/SUARL** reflète une diversification des besoins entrepreneuriaux et une adaptation aux évolutions législatives et économiques. Quant aux **entreprises publiques**, le nombre très faible de nouvelles créations est révélateur d'un nouveau paradigme dans la gouvernance économique de l'Etat.

CHAPITRE 8. Capital social, financement et investissement des entreprises

Le capital social représente le montant total des apports en nature et en espèce des actionnaires ou associés d'une entreprise au moment de sa création. Mais au cours de la vie de l'entreprise, ce capital social peut subir une augmentation ou une réduction. Dans le cadre du recensement, le capital social constitue le socle qui permet d'identifier la personne physique ou morale qui contrôle l'entreprise, c'est-à-dire celle qui détient la majorité du capital, qu'elle soit de nationalité camerounaise (privée ou publique) ou étrangère.

Le capital social est fondamental pour attirer des investisseurs, obtenir des financements et assurer la solidité financière et la pérennité de l'entreprise. Ainsi, un capital social élevé peut renforcer la crédibilité de l'entreprise auprès des partenaires commerciaux et des institutions financières.

NB1 : Les données sur le capital social se réfèrent à l'exercice clos au 31 décembre 2022. En ce qui concerne les investissements les données portent sur les exercices 2021 à 2023. Toutes ces données sont tirées des DSF des entreprises.

NB2 : Les entreprises du sous-secteur banques et assurances incluent les points de services mobile money qui sont généralement de taille très modeste.

- En 2022, le capital social global des entreprises s'élève à 3 516 milliards de francs CFA pour un total de 62 902 entreprises,
- 66% d'entreprises affichent un capital social d'au plus 1 million de FCFA.
- Bien qu'elles ne représentent que 0,2% du nombre d'entreprises, les grandes entreprises détiennent 69,1% du capital social,
- Les capitaux nationaux sont majoritaires dans 98% des entreprises, comme en 2016 où cette proportion se situait à 99%.
- La part des étrangers dans le capital social total est significative (25,1%), pareil pour l'Etat qui détient près de 20%, y compris dans les entreprises privées.

Les créateurs d'entreprises utilisent très peu les circuits de financement classiques, privilégiant pour 88,0% d'entre elles l'épargne personnelle

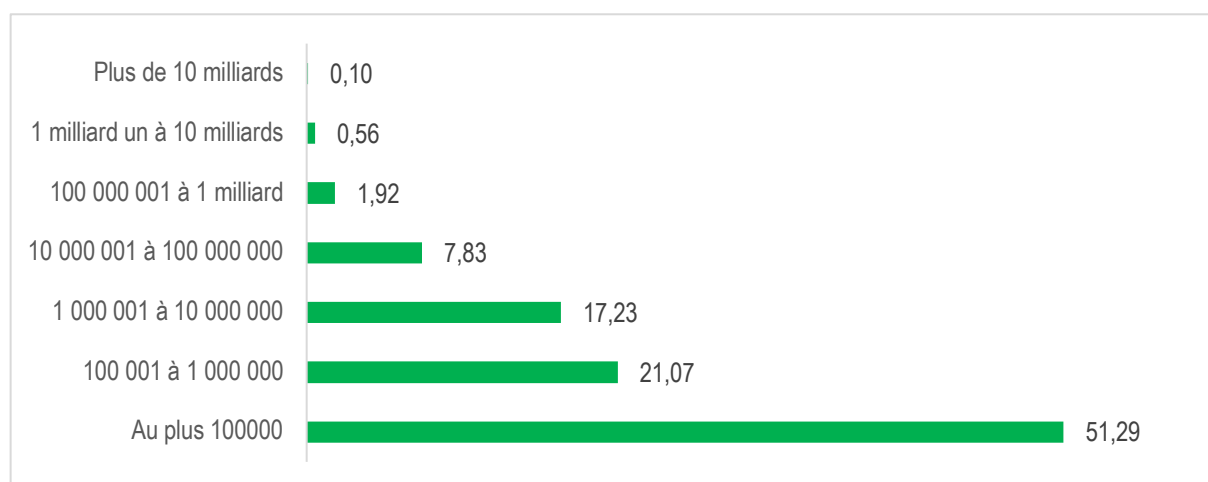
2.1 Capital social des entreprises recensées

L'analyse du capital social s'appuie sur un échantillon constitué des entreprises ayant déposé une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) pour l'exercice 2022, soit 62 902 entreprises. Les données collectées portent donc sur l'exercice clos au 31 décembre 2022.

2.1.1 Répartition du capital social

En 2022, le capital social global des entreprises s'élève à 3 516 milliards de francs CFA, soit une moyenne de 55,9 millions de francs CFA par entreprise. Les entreprises ayant un capital social maximum de 100 000 francs CFA (tranche inférieure), sont les plus nombreuses et représentent près de 51% des entreprises. Par contre, les entreprises disposant d'un capital social de plus d'un milliard de FCFA (tranches supérieures), sont moins nombreuses (0,7%). Au total, deux entreprises sur trois affichent un capital social d'au plus 1 million de FCFA.

Graphique 0-1 : Répartition (en %) des entreprises selon la tranche de capital social

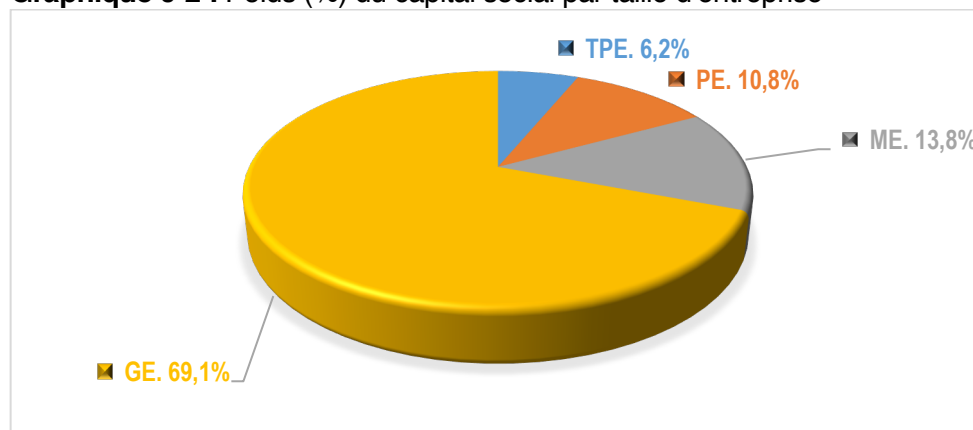


Source : INS/RGE3

2.1.1.1 Capital social et taille de l'entreprise

La répartition suivant la taille montre que la majeure partie du capital social est concentrée dans les grandes entreprises. Bien qu'elles ne représentent que 0,2% du nombre d'entreprises, les GE détiennent 69,1% du capital social. Ce poids équivaut à plus de dix fois celui des TPE, six fois celui des PE et quatre fois celui des ME. Cette concentration reflète la dominance des grandes entreprises dans l'activité économique, avec plus de 66% du chiffre d'affaires global réalisé par les entreprises en 2022.

Graphique 0-2 : Poids (%) du capital social par taille d'entreprise



Source : INS/RGE3

Dans l'ensemble, 55,1% de TPE ont un capital social maximum de 100 000 FCFA. Cette proportion chute à 20,4% pour les PE et à 4,8% pour les GE. En revanche, une proportion de 2,8% des TPE a un capital

social de plus de 10 millions de FCFA. Pour cette tranche supérieure, la proportion augmente significativement à 22,9% pour les PE jusqu'à 71,2% pour les GE.

En outre, les PE et ME se distinguent par un capital social en majorité compris dans la fourchette de 100 mille à 10 millions FCFA.

Tableau 0-1 : Répartition (en %) des entreprises selon la tranche de capital social et suivant la taille

Taille d'entreprise	Tranche de Capital social au 31/12/2022 (en FCFA)							Total
	Au plus 100 000	100 001 à 1 000 000	1 000 001 à 10 000 000	10 000 001 à 100 000 000	100 000 001 à 1 milliard	1 milliard un à 10 milliards	Plus de 10 milliards	
TPE	64,36	20,02	13,39	1,97	0,19	0,06	0,01	100,0
PE	37,90	20,71	23,53	15,41	2,23	0,21	0,00	100,0
ME	7,20	34,14	21,99	22,52	11,77	2,33	0,05	100,0
GE	4,20	13,65	10,76	13,12	25,85	24,93	7,48	100,0
Ensemble	51,29	21,07	17,23	7,83	1,92	0,56	0,10	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.1.2 Capital social et sous-secteur d'activité

Le secteur tertiaire domine nettement avec **68,2%** du capital social total.

Les activités de **banques et assurances** constituent le premier pilier du capital total, avec une part de **17,8%**. Cela s'explique par la nature même de cette activité qui est régie par une réglementation stricte, fixant notamment le capital social minimum des établissements bancaires à 10 milliards FCFA et celui des établissements financiers à 1 milliard de FCFA (Règlement COBAC R-2009/0).

Le sous-secteur « **commerce** » pèse également lourd, représentant **15,8%** du capital global en 2022, ce qui peut s'expliquer par le très grand nombre d'unités de ce secteur dans l'économie.

Le sous-secteur des **transports** tient la troisième place avec **13%**.

Le secteur secondaire enregistre quant à lui une part globale de **28,7%** du capital social total, porté par les sous-secteurs « **industries alimentaires** » et les « **autres industries manufacturières** » avec respectivement **9,9%** et **5,9%**.

Le secteur primaire (**agriculture, élevage, sylviculture et exploitation forestière, pêche et pisciculture**) a une part très limitée du capital total (**3,1%**).

Tableau 0-2 : Poids (%) du capital social des entreprises par sous-secteur d'activité

Secteur	Sous-secteur	Poids (%)
Primaire	Agriculture	2,2
	Elevage	0,1
	Sylviculture	0,8
	Pêche et pisciculture	0,0
Secondaire	Extraction	4,0
	Industrie alimentaire (y compris tabac)	9,9
	Fabrication d'article d'habillement	0,1
	Fabrication des produits a base du métal	1,7
	Fabrication des produits a base du bois	0,7
	Autres industries manufacturières	5,9
	Electricité, gaz	2,5
	Eau et assainissement	2,3
	Construction	1,5
	Commerce	15,8
Tertiaire	Transport	13,0
	Hébergement et restauration	2,9
	Banque et assurance	17,8
	Télécommunication	3,7
	Services aux entreprises	0,7
	Education et santé	2,1
	Coiffure et soins de beauté	0,0
	Autre tertiaire	12,2
Ensemble		100,0

Source : INS/RGE3

L'analyse du capital social permet d'hierarchiser les sous-secteurs en deux (02) groupes :

1. Les sous-secteurs à **capital social majoritairement de la tranche inférieure (inférieur ou égal à un million de FCFA) :**
2. Les sous-secteurs à **capital social majoritairement de la tranche intermédiaire ou plus (supérieur à 1 million).**

Figure 0-1 : Hiérarchie des sous-secteurs en deux groupes suivant le capital social

Majorité de capital social dans la tranche inférieure	Pêche et pisciculture Fabrication d'article d'habillement Commerce Hébergement et restauration Services aux entreprises Coiffure et soins de beauté Autre tertiaire Agriculture Elevage	Extraction Industrie alimentaire (y compris tabac) Fabrication des produits a base du métal Fabrication des produits a base du bois Autres industries manufacturières Eau et assainissement Construction Transport Banque et assurance
Majorité de capital social dans la tranche intermédiaire ou plus	Education et santé Sylviculture Electricité, gaz Télécommunication	

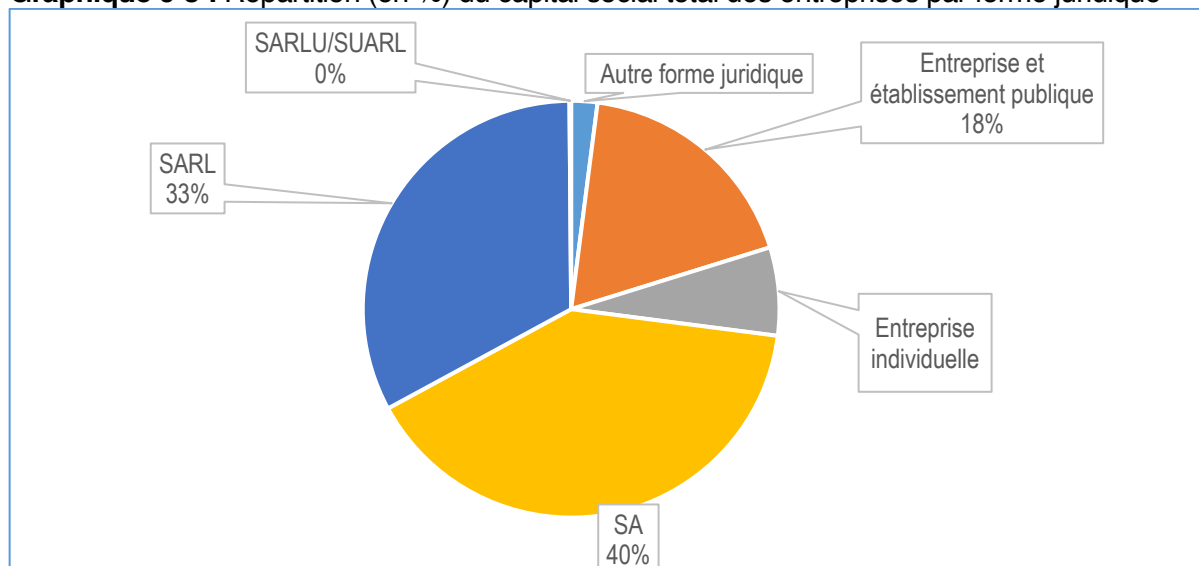
Tableau 0-3 : Répartition (%) des entreprises par sous-secteur d'activité et selon la tranche de capital

Sous-secteur d'activité	Tranche de capital social							
	Au plus 100 000	100 001 à 1 000 000	1 000 001 à 10 000 000	10 000 001 à 100 000 000	100 000 001 à 1 milliard	1 milliard un à 10 milliards	Plus de 10 milliards	Total
Secteur primaire								
Agriculture	79,45	7,62	6,24	4,16	0,92	1,15	0,46	100,0
Elevage	57,82	19,73	11,56	8,16	2,04	0,68	0,00	100,0
Sylviculture	30,56	19,44	18,89	14,44	13,33	3,33	0,00	100,0
Pêche et pisciculture	52,94	17,65	17,65	11,76	0,00	0,00	0,00	100,0
Secteur secondaire								
Extraction	58,81	18,67	10,39	8,37	2,63	0,87	0,26	100,0
Industrie alimentaire (y compris tabac)	55,10	35,41	8,22	0,90	0,27	0,09	0,00	100,0
Fabrication d'article d'habillement	44,91	28,90	16,42	4,78	2,91	1,87	0,21	100,0
Fabrication des produits à base du métal	52,82	20,22	16,79	7,11	1,84	1,23	0,00	100,0
Fabrication des produits à base du bois	49,40	17,63	16,98	7,56	4,16	3,50	0,77	100,0
Autres industries manufacturières	36,84	13,68	20,00	13,68	8,42	5,26	2,11	100,0
Electricité, gaz	39,13	26,09	15,94	7,25	5,80	2,90	2,90	100,0
Eau et assainissement	48,95	18,41	17,13	10,49	3,61	1,40	0,00	100,0
Construction	48,32	23,11	20,32	6,49	1,40	0,33	0,03	100,0
Secteur tertiaire								
Commerce	64,47	14,09	12,54	6,90	1,60	0,37	0,03	100,0
Transport	60,21	23,67	8,50	4,26	1,94	1,02	0,40	100,0
Hébergement et restauration	41,61	16,15	23,60	12,42	3,11	1,86	1,24	100,0
Banque et assurance (y compris point mobile money)	57,90	16,39	15,30	9,22	1,05	0,13	0,00	100,0
Télécommunication	51,11	13,06	15,35	17,51	2,71	0,26	0,00	100,0
Services aux entreprises	58,56	31,04	9,06	1,17	0,17	0,00	0,00	100,0
Education et santé	44,79	23,16	20,68	8,89	1,98	0,47	0,03	100,0
Coiffure et soins de beauté	51,29	21,07	17,23	7,83	1,92	0,56	0,10	100,0
Autre tertiaire	44,79	23,16	20,68	8,89	1,98	0,47	0,03	100,0
Ensemble	51,29	21,07	17,23	7,83	1,92	0,56	0,10	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.1.3 Capital social et forme juridique

La répartition du capital social global des entreprises suivant leur forme juridique montre que les SA concentrent la plus grande part du capital total, soit 40,1%. Elles sont suivies par les **SARL** qui représentent 33% et les entreprises et établissements publics avec 18,2%.

Graphique 0-3 : Répartition (en %) du capital social total des entreprises par forme juridique

Source : INS/RGE3

Ainsi l'on note que le capital social croît des formes juridiques plus simples (EI, SUARL) aux formes juridiques plus complexes (SA, EP). En effet la majorité (56,2%) des EI a un capital social inférieur ou égal à 100 mille, contre 5% voire moins ailleurs. La majorité des SUARL/SARL/Autres formes juridiques a un capital compris entre 100 mille et 10 millions tandis que les SA ont majoritairement un capital social compris entre 10 millions et 10 milliards ; et les Entreprises et Etablissements Publics pour leur part affichent en majorité un capital social de plus de 1 milliard, dépassant même les 10 milliards dans 3 cas sur 10.

Tableau 0-4 : Répartition (en %) des entreprises par forme juridique et selon la tranche de capital social

	Tranche de capital social							Total
	Au plus 100 000	100 001 à 1 000 000	1 000 001 à 10 000 000	10 000 001 à 100 000 000	100 000 001 à 1 milliard	1 milliard un à 10 milliards	Plus de 10 milliards	
Entreprise individuelle	56,38	20,49	16,17	6,02	0,87	0,07	0,00	100,0
SARL	47,69	21,53	18,29	9,33	2,55	0,57	0,04	100,0
SARLU/SUARL	4,38	41,41	34,68	17,51	2,02	0,00	0,00	100,0
SA	4,72	9,44	17,17	21,32	22,60	19,60	5,15	100,0
Entreprise et établissement publique	4,08	4,08	0,00	4,08	14,29	44,90	28,57	100,0
Autres	56,38	20,49	16,17	6,02	0,87	0,07	0,00	100,0
Total	47,69	21,53	18,29	9,33	2,55	0,57	0,04	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.1.4 Capital social et Région de recensement

A l'exception de Yaoundé, toutes les autres régions de recensement affichent une majorité d'entreprises avec un capital social inférieur ou égal à 1 million ; plus particulièrement dans le Centre hors Yaoundé (92,2%), le Sud-Ouest (85,9%) et le Nord-Ouest (76,9%).

Yaoundé se distingue des autres régions de recensement par la présence d'une majorité d'entreprises avec un capital social de plus d'un million.

Bien que renfermant une majorité d'entreprises avec un capital social inférieur ou égal à 1 million, Douala s'illustre avec une forte présence des entreprises avec un capital social supérieur à 1 milliard.

Tableau 0-5 : Répartition (en %) des entreprises par région de recensement et selon la tranche de capital social

Région	Tranche de capital social							Total
	Au plus 100 000	100 001 à 1 000 000	1 000 001 à 10 000 000	10 000 001 à 100 000 000	100 000 001 à 1 milliard	1 milliard un à 10 milliards	Plus de 10 milliards	
Douala	52,57	21,66	13,32	7,45	3,33	1,42	0,25	100,0
Yaoundé	31,98	20,42	29,42	15,35	2,33	0,42	0,08	100,0
Adamaoua	37,46	27,99	18,62	13,99	1,51	0,32	0,11	100,0
Centre (hors Yaoundé)	81,07	11,83	5,67	1,22	0,16	0,06	0,00	100,0
Est	36,81	31,44	22,65	7,16	1,71	0,23	0,00	100,0
Extrême-nord	25,03	34,90	32,32	6,49	0,99	0,27	0,00	100,0
Littoral (hors Douala)	31,49	44,21	19,40	3,99	0,66	0,20	0,06	100,0
Nord	40,99	28,65	20,38	8,51	1,24	0,24	0,00	100,0
Nord-ouest	80,22	4,42	7,22	5,82	2,24	0,07	0,00	100,0
Ouest	40,54	31,36	19,21	6,47	2,09	0,29	0,03	100,0
Sud	53,35	21,07	15,37	7,14	2,26	0,54	0,27	100,0
Sud-ouest	83,87	5,21	4,76	4,00	1,77	0,28	0,10	100,0
Ensemble	51,30	21,07	17,23	7,83	1,92	0,56	0,10	100,0

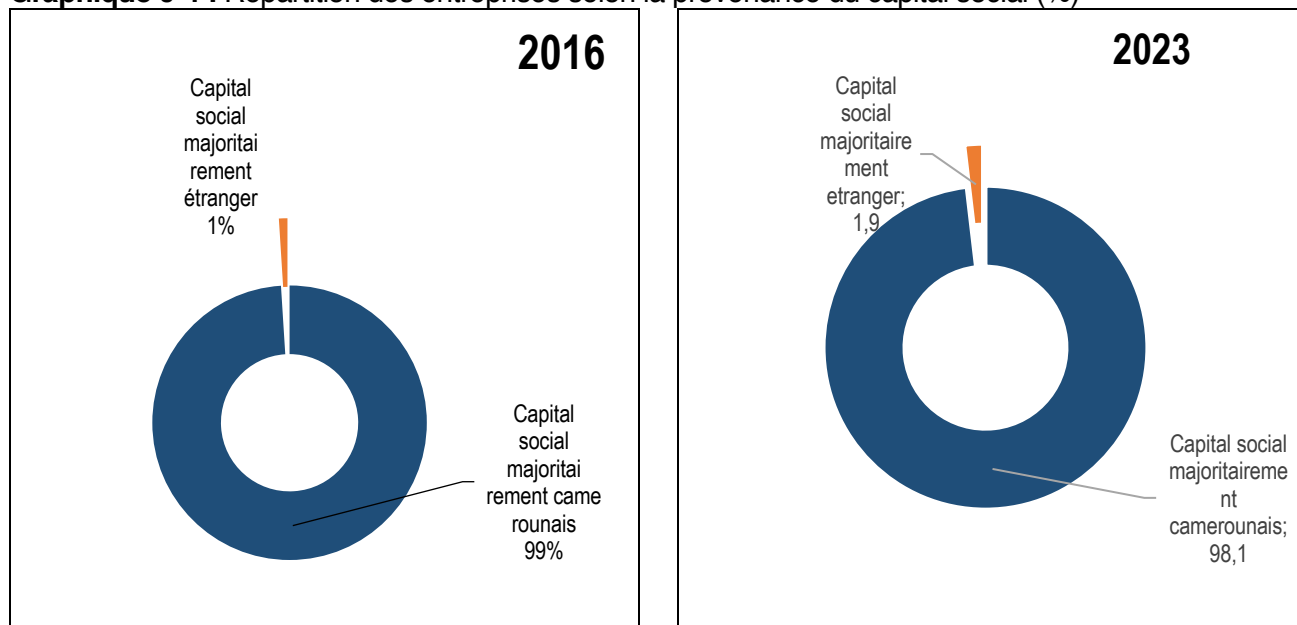
Source : INS/RGE3

2.1.2 Provenance du capital social

Le capital social d'une entreprise est camerounais lorsque l'Etat du Cameroun ou des privés camerounais détiennent 50% ou plus du capital social, et étranger dans le cas contraire. La provenance du capital social renvoie ainsi à la prédominance des Camerounais ou étrangers dans le capital social d'une entreprise. La détention d'une majorité de capital signifie en général la prise de contrôle de la gestion de l'entreprise par le détenteur.

La répartition des entreprises selon la provenance du capital social révèle que les capitaux nationaux sont majoritaires dans 98% des entreprises, comme en 2016 où cette proportion se situait à 99%.

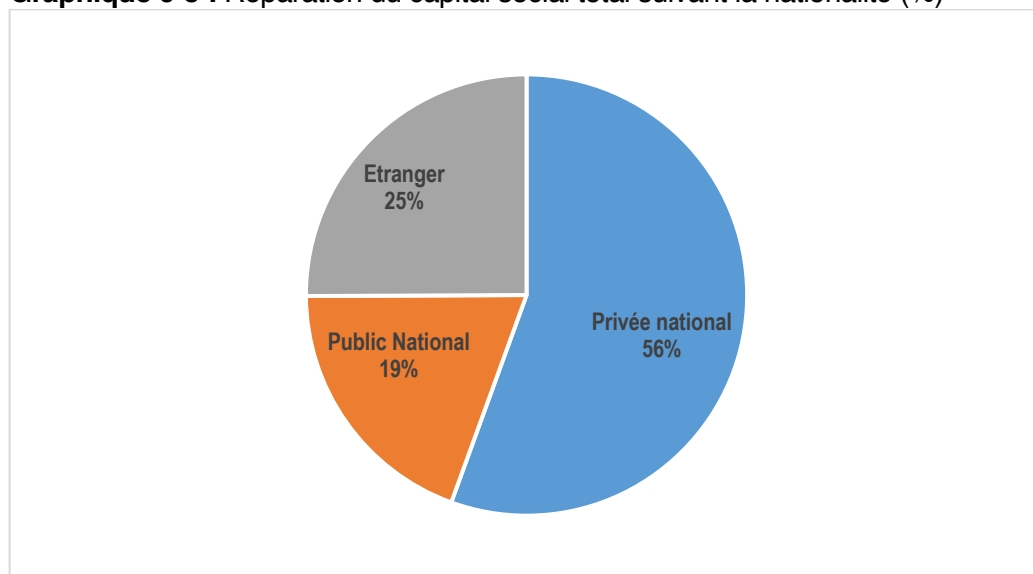
Graphique 0-4 : Répartition des entreprises selon la provenance du capital social (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

L'évaluation du montant du capital social en fonction de la nationalité des détenteurs montre que la part des étrangers dans le capital social total est significative (25,1%). Le même constat se dégage pour l'Etat qui détient près de 20% du capital social, y compris dans les entreprises privées.

Graphique 0-5 : Répartition du capital social total suivant la nationalité (%)



Source : INS/RGE2, RGE3

2.1.3 Provenance du capital social et sous-secteur d'activité

La répartition des entreprises par sous-secteur d'activité et selon la provenance du capital social est présentée dans le tableau 8-6. Il ressort une prédominance nette de l'actionnariat privé national dans tous les sous-secteurs d'activité. Dans 19 sous-secteurs d'activité sur 22, la proportion dépasse 90%.

L'actionnariat public est plus visible dans l'agriculture, sylviculture et exploitation forestière, extraction, électricité, eau, télécommunication et fabrication métallique. L'actionnariat étranger pour sa part s'intéresse aux sous-secteurs sylviculture et exploitation forestière (11,9%), extraction (9,4%), électricité et gaz (8,2%), télécommunication (4,8%).

Tableau 0-6 : Répartition (en %) des entreprises par sous-secteur d'activité et selon la provenance du capital social

Sous-secteur d'activité	Provenance du capital social			Total
	Privée national	Public National	Etranger	
Secteur primaire				
Agriculture	99,0	0,8	0,2	100,0
Elevage	99,4	0,0	0,6	100,0
Sylviculture	87,6	0,5	11,9	100,0
Pêche et pisciculture	100,0	0,0	0,0	100,0
Secteur secondaire				
Extraction	89,4	1,1	9,4	100,0
Industrie alimentaire (y compris tabac)	97,7	0,0	2,3	100,0
Fabrication d'article d'habillement	98,8	0,1	1,1	100,0
Fabrication des produits à base du métal	97,5	0,4	2,1	100,0
Fabrication des produits à base du bois	97,2	0,0	2,8	100,0
Autres industries manufacturières	97,4	0,1	2,5	100,0
Electricité, gaz	89,7	2,1	8,2	100,0
Eau et assainissement	94,4	1,4	4,2	100,0
Construction	95,7	0,2	4,1	100,0
Secteur tertiaire				
Commerce	97,6	0,0	2,4	100,0
Transport	97,2	0,3	2,5	100,0
Hébergement et restauration	98,6	0,1	1,3	100,0
Banque et assurance	99,1	0,1	0,8	100,0
Télécommunication	93,4	1,8	4,8	100,0
Services aux entreprises	99,6	0,0	0,4	100,0
Education et santé	98,8	0,0	1,2	100,0
Coiffure et soins de beauté	99,0	0,0	1,0	100,0
Autre tertiaire	98,6	0,1	1,3	100,0
Ensemble	98,1	0,1	1,9	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.4 Provenance du capital social et taille de l'entreprise

Indépendamment de la taille de l'entreprise, l'on note que l'actionnariat privé national reste dominant. Toutefois cette influence semble diminuer à mesure que la taille de l'entreprise augmente. En effet, si plus de 98% de TPE et PE ont un capital majoritairement privé national, cette proportion baisse à 94% pour les ME et 70,7% pour les GE. Corrélativement, la proportion des entreprises à capital majoritairement détenu par l'Etat est de 4,4% dans les GE. Pour les entreprises à capital majoritairement étranger, on en trouve seulement 1,1% dans les TPE, et 24,9% dans les GE.

Tableau 0-7 : Répartition (en %) des entreprises par taille et selon la provenance du capital social

Origine	TPE	PE	ME	GE	Ensemble
Privée nationale	98,9	98,3	94,2	70,7	98,1
Public national	0,0	0,0	0,1	4,4	0,1
Etranger	1,1	1,7	5,7	24,9	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.5 Capital social et âge de l'entreprise

La répartition des entreprises selon la provenance du capital social et suivant la période de création est présentée dans le tableau 8-8. Les résultats montrent qu'en l'état actuel, l'actionnariat camerounais est prédominant et ce, même dans les entreprises les plus anciennes créées avant l'indépendance du pays en 1960. En outre, l'actionnariat camerounais dans les entreprises créées depuis lors semble se renforcer au fil du temps. En effet, si plus de 10% d'entreprises créées avant 1986 sont contrôlées par les étrangers, cette proportion chute à moins de 2% pour les créations récentes, c'est-à-dire après 2018.

Tableau 0-8 : Répartition (en %) des entreprises par période de création et selon la provenance du capital social en 2022

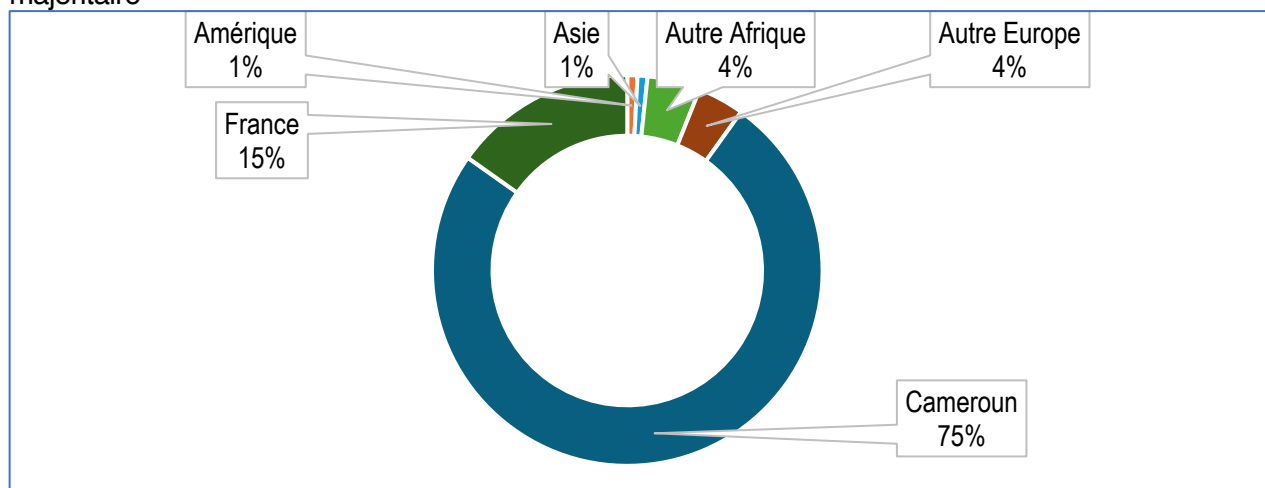
Période de création administrative	Provenance du capital social		Total
	Majoritairement camerounais	Majoritairement étranger	
Avant 1960	87,8	12,2	100,0
1960-1985	88,6	11,4	100,0
1986-1893	93,8	6,2	100,0
1994-1996	91,9	8,1	100,0
1997-2000	95,1	4,9	100,0
2001-2003	97,6	2,4	100,0
2004-2006	96,4	3,6	100,0
2007-2009	97,0	3,0	100,0
2010-2012	96,8	3,2	100,0
2013-2015	97,7	2,3	100,0
2016-2018	97,8	2,2	100,0
2019-2022	98,4	1,6	100,0
2023	98,5	1,5	100,0
Non déclaré	99,5	0,5	100,0
Ensemble	98,2	1,8	100,0

Source : INS/RGE3

2.1.6 Capital social et nationalité du promoteur

L'examen de la répartition du capital social global en fonction de la nationalité du promoteur montre que trois quart (74,9%) du capital social est d'origine camerounaise. Les capitaux d'origine française représentent une part significative de 15,2%. Les 10% restants proviennent principalement des entrepreneurs d'autres pays d'Afrique (4,4%) et d'autres pays de l'Europe (3,9%).

Graphique 0-6 : Répartition du capital social global des entreprises selon la nationalité du dirigeant majoritaire



Source : INS/RGE3

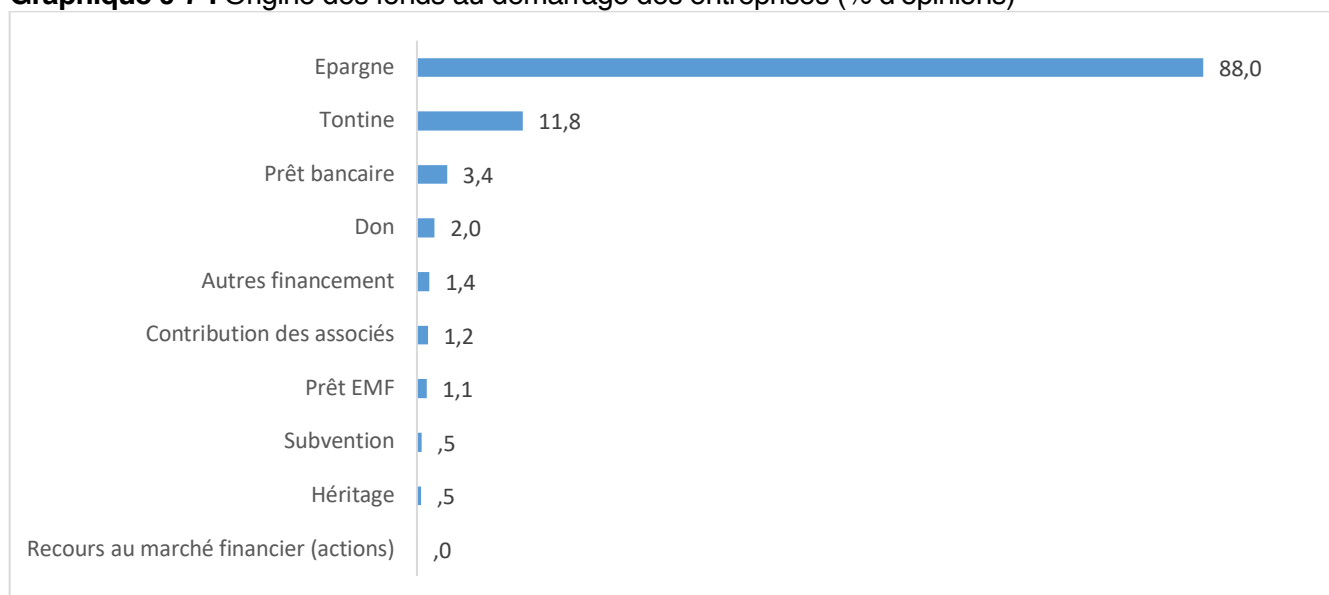
2.2 Origine des fonds au démarrage des entreprises

L'origine des fonds au démarrage des entreprises a été captée au cours de la collecte du RGE3. L'analyse porte sur 270 605 entreprises ayant fourni une réponse.

Il ressort que dans l'ensemble, les créateurs d'entreprises utilisent très peu les circuits de financement classiques à l'instar des banques, établissements de micro finance, marchés financiers. En effet, le mode de financement privilégié est de loin l'épargne personnelle (88,0%). Le recours aux tontines (11,8%) constitue le deuxième canal de financement des créateurs d'entreprises. Cette forme traditionnelle d'épargne collective et de microcrédit communautaire est basée sur les liens sociaux existants entre les individus, et qui sont encadrés "juridiquement" par la notion d'avaliste, entendue celui qui se porte garant en cas d'échec de remboursement.

Les prêts auprès du système bancaire représentent le troisième canal avec 3,4% d'entreprises qui y recourent. L'accès à ce mode de financement est, dans le contexte de l'économie nationale, limité par l'exigence des garanties (titre foncier, hypothèque, épargne, caution, nantissement...). Ce résultat suggère que l'une des difficultés majeures à l'entrepreneuriat reste, comme en 2016, l'accès au financement.

Graphique 0-7 : Origine des fonds au démarrage des entreprises (% d'opinions)



Source : INS/RGE3

2.2.1 Origine des fonds au démarrage par secteur d'activité

Le financement par mobilisation de l'épargne est davantage le fait des entreprises du secteur tertiaire (88,2% des unités) et secondaire (87,0%), que de celles du secteur primaire (80,6%). Le recours à la tontine est aussi relativement important dans les secteurs secondaire (13,3%) et tertiaire (11,6%). En revanche, la contribution des associés est plus utilisée par les entreprises du secteur primaire (8,5%) que celles du secondaire (1,1%) et du tertiaire (1,2%). Le financement bancaire est sollicité à 5,1% par les entreprises des secteurs primaire et 3,5% du tertiaire et un peu moins par celles du secondaire (2,4%).

Tableau 0-9 : Origine des fonds utilisés pour démarrer l'activité par secteur d'activité (% d'opinions)

Secteur	Epargne	Prêt bancaire	Prêt EMF	Don	Tontine	Subvention	Contribution des associés	Héritage	Recours au marché financier (actions)	Autres financements
Primaire	80,6	5,1	1,3	1,3	5,9	3,4	8,5	0,7	0,2	3,8
Secondaire	87,0	2,4	1,0	2,5	13,3	0,5	1,1	0,4	0,0	1,3
Tertiaire	88,2	3,5	1,1	1,9	11,6	0,5	1,2	0,5	0,0	1,4
Ensemble	88,0	3,4	1,1	2,0	11,8	0,5	1,2	0,5	0,0	1,4

Source : INS/RGE3

2.2.2 Origine des fonds au démarrage selon la taille

L'analyse de l'ancienneté des entreprises a montré que les TPE sont plus jeunes que les autres catégories de taille d'entreprises. Ces autres catégories d'entreprises ont probablement évolué dans le temps de telle sorte que leur profil en termes de mode de financement à la création reflète plus une situation contemporaine qu'historique.

A l'évidence, les Grandes Entreprises (GE) se financent beaucoup plus par l'épargne (50,4%) et à la contribution des associés (35,0%). Cela tient à leur statut juridique de SA, pour la plupart, qui favorise déjà des apports de fonds des associés assez consistants. Les Moyennes Entreprises (ME) font aussi recours à l'épargne (76,0%), la contribution des associés (12,9%) et au prêt bancaire (12,5%).

Les TPE présentent un tout autre profil en termes de mode de financement des entreprises en phase de démarrage. En effet les TPE, principalement constituées en entreprises individuelles, se financent essentiellement par l'épargne personnelle du promoteur et/ou le prêt auprès des tontines.

Tableau 0-10 : Origine des fonds utilisés pour démarrer l'activité par taille d'entreprise (% d'opinions)

Taille	Epargne	Prêt bancaire	Prêt EMF	Don	Tontine	Subvention	Contribution des associés	Héritage	Recours au marché financier (actions)	Autres financements
TPE	88,3	2,8	1,1	2,0	12,1	0,4	0,7	0,4	0,0	1,3
PE	86,4	7,4	1,2	1,6	9,9	1,0	4,8	0,6	0,1	1,6
ME	76,0	12,5	1,1	2,3	6,8	2,7	12,9	0,6	0,4	3,8
GE	50,4	8,6	0,3	1,2	1,8	5,6	35,0	0,3	1,5	10,4
Ensemble	88,0	3,4	1,1	2,0	11,8	,5	1,2	0,5	0,0	1,4

Source : INS/RGE3

2.3 Investissements des entreprises

2.3.1 Evolution des investissements bruts

Les investissements bruts de l'ensemble des entreprises ont enregistré une hausse de 18,9% en 2023 par rapport à 2022, en raison de la forte augmentation des investissements dans les secteurs primaires (86,9%) et secondaires (36,9%).

2.3.2 Evolution du taux d'investissement

Le taux d'investissement appréhendé par le rapport de l'investissement à la valeur ajoutée a augmenté, il est passé de 40,0% en 2022 à 47,5% en 2023. Cette situation résulte de l'augmentation de l'investissement sur cette période, pendant que la valeur ajoutée est quasiment stable.

Tableau 0-11 : Evolution des investissements par secteur d'activité entre 2022 et 2023 (en %)

Secteur d'activité	Poids du secteur 2022 (%)	Poids du secteur 2023 (%)	Taux de croissance des investissements 2023/2022	Taux d'investissement en 2022	Taux d'investissement en 2023
Primaire	2,9	4,5	86,9	22,4	73,7
Secondaire	31,2	36,0	36,9	21,0	43,1
Tertiaire	65,9	59,5	7,3	42,5	49,2
Ensemble	100,0	100,0	18,9	40,0	47,5

Source : INS/Base des données des DSF

Dans le secteur primaire, l'on note une hausse des investissements dans toutes les branches d'activités « Agriculture » (14,8%), « Elevage et chasse » (59,9%) et une très forte augmentation dans la branche « Sylviculture et exploitation forestière » (215,2%). Il a connu une forte croissance dans la branche « Sylviculture et exploitation forestière » entre 2022 et 2023 ; passant de 31% à plus de 144%. Comme est le cas depuis 2021, le taux d'investissement dans la branche « Elevage et chasse » reste élevé en 2023.

Tableau 0-12 : Evolution du taux d'investissement dans le secteur primaire entre 2022 et 2023 (en %)

Code branche	Branche	Evolution investissement 2023/2022	Taux investisse ment 2022	Taux investisse ment 2023	Poids investisse ment 2022	Poids investisse ment 2023
1	Agriculture	14,8	30,9	34,1	1,5	1,4
2	Elevage et chasse	59,9	325,4	279,2	0,5	0,6
3	Sylviculture et exploitation forestière	215,2	31,2	144,6	0,9	2,5
Primaire		86,9	36,3	73,7	2,9	4,5

Source : INS/Base des données des DSF

La hausse des dépenses d'investissement dans le secteur secondaire est consécutive à la forte hausse dans les branches porteuses que sont « Extraction des produits des hydrocarbures et d'autres produits énergétiques » (26,4%), « Industrie de boissons » (42,3%) ; « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionne » (141,1%) et « construction » (26,4%).

Tableau 0-13 : Evolution et taux des investissements dans le secteur secondaire entre 2022 et 2023 (en %)

Code	Branche	Evolution investisse- ment 2023/2022	TAUX investisse- ment 2022	TAUX investisse- ment 2023	Poids investisse- ment 2022	Poids investisse- ment 2023
5	Extraction des produits des hydrocarbures et d'autres produits énergétiques	26,4	11,7	21,5	5,9	6,3
6	Extraction des minerais	-19,9	1564,3	30,9	0,1	0,1
7	Industrie de la viande et du poisson	////	0,0	0,0	0,0	0,0
8	Travail des grains et fabrication des produits amylacés	56,8	90,7	110,4	1,0	1,4
9	Industrie du cacao, du café, du thé et du sucre	27,5	46,0	53,3	1,6	1,7
10	Industrie des oléagineux et d'aliments pour animaux	11,6	30,4	33,1	1,3	1,2
11	Fabrication de produits à base de céréales	-35,4	6629,7	125,3	0,6	0,3
12	Industrie du lait, des fruits et légumes et des autres produits alimentaires	-2,7	24,2	25,9	0,4	0,3
13	Industrie de boissons	42,3	38,3	60,7	5,5	6,6
15	Industries du textile et de la confection	607,2	-212,4	583,6	0,0	0,2
16	Industries du cuir et fabrication des chaussures	584,1	2,8	23,3	0,0	0,0
17	Industries du bois sauf fabrication des meubles	23,2	22,0	33,7	0,5	0,5
18	Fabrication de papier, carton et d'articles en papier ou en carton; imprimerie et reproduction	-20,8	58,3	46,0	0,3	0,2
19	Raffinage du pétrole et cokéfaction	1575,1	-0,9	-35,7	0,0	0,0
20	Fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques	245,2	52,3	261,1	0,8	2,4
21	Production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	28,4	126,4	106,9	1,5	1,7
22	Fabrication de produits minéraux non métalliques	27,6	21,5	22,5	0,8	0,9
23	Fabrication des produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux	-28,2	88,9	93,6	3,1	1,9
24	Fabrication de machines, d'appareils électriques et matériels n.c.a	147,7	66,0	128,2	0,0	0,0
27	Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a.	149,6	4,1	13,6	0,0	0,0
28	Réparation et installation des machines et équipements	0,0	0,5	0,6	0,0	0,0
29	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné	141,4	35,7	48,6	3,9	8,0
30	Production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	-89,4	94,2	10,5	1,7	0,2
31	Construction	26,4	30,9	42,9	2,0	2,1
Secondaire		36,9	29,0	43,1	31,2	36,0

Source : INS/Base des données des DSF

En ce qui concerne le secteur tertiaire, les dépenses d'investissement sont en hausse par rapport à 2022, bien qu'elle soit de moindre amplitude comparée aux autres secteurs. Cette tendance a été favorisée par les efforts d'investissement enregistrés dans les branches porteuses notamment « Activités fournies principalement aux entreprises » (330,3%), « Activité d'information et de télécommunications » (17,7%), « Activités financières et d'assurance » (3,6%), et « Commerce de gros et de détail et Réparation de véhicules » (2,4%). La chute des investissements bruts dans la branche « Transport et entreposage » (-4,5%) a probablement obérée l'effort d'investissement dans ce secteur.

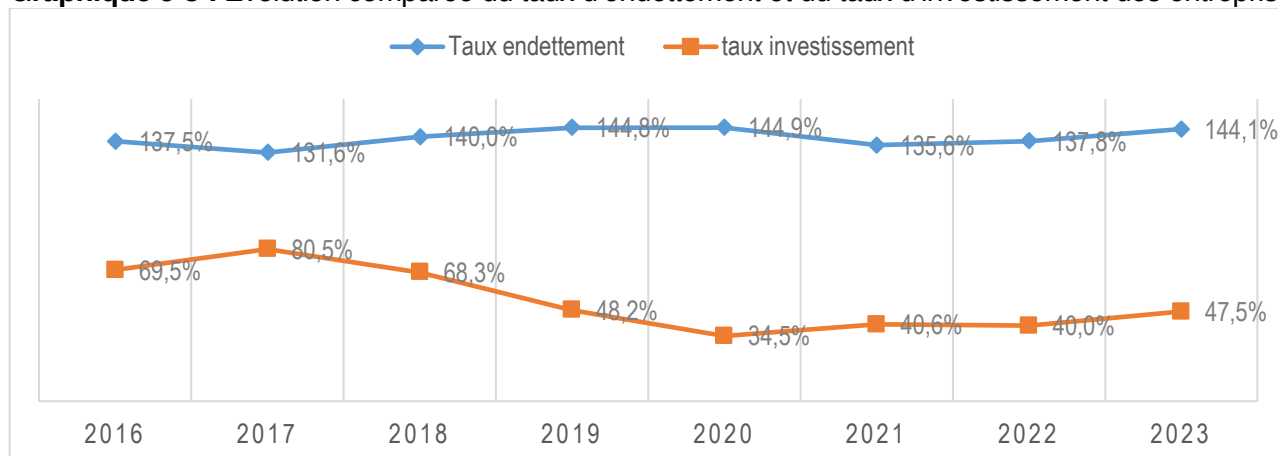
Tableau 0-14 : Evolution des investissements dans le secteur tertiaire entre 2022 et 2023 (en %)

Code	Branche	Evolution investissem ent 2023/2022	TAUX investisse ment 2022	TAUX investisse ment 2023	Poids investisse ment 2022	Poids investisse ment 2023
32	Commerce de gros et de détail et Réparation de véhicules	2,4	52,9	73,6	15,3	13,2
33	Hébergement et restauration	-77,1	223,5	50,0	2,3	0,4
34	Transport et entreposage	-4,5	51,9	43,5	14,2	11,4
35	Activité d'information et de télécommunications	17,7	32,5	33,3	9,7	9,6
36	Activités financières et d'assurance	3,6	52,7	45,8	18,5	16,2
37	Activités immobilières	-56,8	347,5	153,4	3,7	1,3
38	Activités fournies principalement aux entreprises	330,0	19,1	68,5	1,8	6,5
40	Activités éducatives	914,7	10,2	114,4	0,1	0,6
41	Activité pour la santé humaine et action sociale	-22,2	27,2	19,9	0,1	0,1
42	Autres activités fournies à la collectivité, activités sociales et personnelles	35,1	25,1	28,5	0,1	0,2
Tertiaire		7,3	49,0	49,2	65,9	59,5

Source : INS/Base des données des DSF

L'effort d'investissement des entreprises s'est accru en 2023 dans un contexte de la hausse de leur endettement de long et moyen terme (136,4% de la VA en 2022 contre 144,1% en 2023).

Graphique 0-8 : Evolution comparée du taux d'endettement et du taux d'investissement des entreprises



Source : INS/Base des données des DSF

Conclusion

Les résultats du RGE3 viennent apporter, à la suite du RGE1 et du RGE2, un éclairage aux diverses questions que les décideurs, partenaires techniques et financiers, les opérateurs économiques, ainsi que les autres utilisateurs de la société civile, se posent sur la structure et les performances du tissu économique national.

Le RGE3 situe à 438 893 le nombre d'unités économiques en 2023, dont 430 011 entreprises sièges et 8 882 non sièges (établissements). Par rapport à 2016, la densité des unités économiques a plus que doublée (+109,5%). Les deux principales métropoles du pays, à savoir Douala et Yaoundé, sont les principaux bassins d'implantation des unités économiques, totalisant ainsi près de 54% d'unités recensées.

La majorité des unités économiques sont des entreprises individuelles (EI) ou personnes physiques (92,4%). Les personnes morales quant à elles représentent 7,6% de l'ensemble des entreprises recensées, avec une forte prépondérance des sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Les entreprises en activité sont à 99,8% des PME, avec une très forte empreinte des TPE (86,8%). S'agissant du secteur d'activité, la grande partie des entreprises relève du secteur tertiaire (85,6%), principalement les activités de commerce. Ce qui dénote de la nécessité d'accélérer les politiques de transformation structurelle de l'économie.

Les entreprises recensées en 2023 affichent une certaine jeunesse, car 78% d'entre elles ont été créées au cours des sept dernières années ; les entreprises ayant atteint leur cinquantième année ou plus représentant moins de 0,4%.

La plupart des entreprises recensées sont informelles dans la mesure où plus de 86% ne tiennent pas une comptabilité aboutissant à la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF). En outre une proportion non négligeable, soit 27,8% des entreprises, n'est enregistrée dans aucun fichier administratif.

Les entreprises sont créées et/ou dirigées par des personnes en générale de nationalité camerounaise. Une proportion de 30,4% des promoteurs d'entreprises ont au plus le CEP/CEPE/FLSC contre 48,4% il y a 7 ans. Globalement 63,6% des promoteurs d'entreprises sont des hommes contre 36,4% de femmes. En terme de gestion des entreprises, 43,8 % d'entreprises sont dirigées par des femmes. L'entrepreneuriat féminin est surtout visible dans le secteur secondaire, notamment au sein des ateliers de couture et des unités artisanales de transformation agroalimentaire (manioc, fruit, oléagineux etc.), ainsi que dans le secteur tertiaire, où certains métiers sont traditionnellement associés aux femmes (restauration, coiffure, santé, éducation, ...).

En ce qui concerne le patrimoine des entreprises, la plupart des entreprises formelles au Cameroun sont contrôlées par des Camerounais. En effet, 98% des entreprises formelles ont un capital social majoritairement camerounais. Le capital social total des entreprises formelles est évalué à 3 500 milliards de FCFA en 2022 dont 25,1% détenus par des étrangers.

Dans l'ensemble, les entreprises recensées emploient au total 1 178 044 employés permanents en 2022, contre 696 259 en 2015. Selon le genre, les femmes n'occupent que 32% environ de ces emplois. Comme chef d'entreprise, les femmes ne sont qu'environ 44% à occuper ces fonctions.

Le chiffre d'affaires global réalisé par les entreprises en 2022 se situe à 19 886 milliards de francs CFA, en hausse de +49% par rapport à 2015. Malgré cela, la structure du chiffre d'affaires par secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) est quasiment stable. La très forte contribution au chiffre d'affaires de la part des entreprises opérant dans le secteur tertiaire, représentant 67,1 %, demeure un élément caractéristique du tissu national des entreprises.

En perspectives et pour une utilisation optimale des résultats produits, les activités en cours ou envisagées sont :

- La publication et la dissémination des résultats de la cartographie ;
- La réalisation des monographies régionales ;
- La création d'un portail web des indicateurs et métadonnées du RGE3 ;
- La mise en service du Répertoire Informatique et Statistique des Entreprises et Etablissements (RISENE) ;
- La réalisation de la collecte des données de la phase 2 portant sur diverses thématiques (Environnement des affaires, TIC, Emploi, Production, Protection de l'environnement, etc.).

Références bibliographiques

- **République du Cameroun (2009).** Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020 ; Yaoundé, août 2009
- **Institut National de la Statistique du Cameroun.** 2011. Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun (EESI 2) : Rapport Principal. 155p.
- **Banque Africaine de Développement.** Etude régionale de l'environnement de l'investissement privé dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) cas du Cameroun réalisé.
- **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal.** Rapport Global du Recensement Général des Entreprises. 2017. Dakar.
- **Bureau Central de Recensements et des Etudes de Population (BUCREP).** 3^{ème} RGPH, Volume III Tome3, Projections démographiques, février 2012.
- **Institut National de la Statistique (INS).** Les comptes nationaux de 2017, juillet 2018.
- **Investir au Cameroun** du 24 Août 2016.
- **Institut National de la Statistique (INS).** Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE- 2) ; Document de Méthodologie Générale, 2016.
- **République du Cameroun (2016).** Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun ; Le Cameroun : Usine de la nouvelle Afrique Industrielle !; Yaoundé, décembre 2016.
- **Institut National de la Statistique (INS).** Manuel des concepts et définitions, utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun ; 2015.
- **Institut National de la Statistique (INS).** Recensement Général des Entreprises (RGE 2009), rapport principal, 2010.

Annexe 1 : Equipe de réalisation

Coordination générale

- Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique
- Guy SHE ETOUNDI, Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique

Coordination technique

- AMOUGOU René Aymar Bertrand, Chef de Département des Statistiques d'Entreprises
- Ferdinand FANDIO TCHABO, Secrétaire Permanent du Plan Comptable
- FOKOU FOPI Serges, Chef de Division des Statistiques des Secteurs Productifs

Equipe technique

- Janvier METANGMO
- Victor Ninon DJIDAWO DIFFO
- NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand
- FOMO Marie Antoinette
- NANA TCHITCHUI épouse TCHOUA Christelle
- OUMAROU Ibn El Hamid
- GUEMO KITIO Claudin Ford
- SOHKADJIE SONGO Pierre
- SABEKOP BEHALAL Marie Flore
- GUIMFACK MAWAMBA Honorine
- FOTSO MAYAP Nina épouse SIKUBE
- DJIALEU Eric Lambert
- KONAÏ Fidèle
- KENGNE KAMGA Arline épouse FOMBA
- TSAKOU Georges Nazer
- TCHAKOUA Herviste
- Alain Rody OUAMBA TAGNE
- Strafford NGOUATEU AWOUTSA
- NANA FEUKEU Armand Diderot
- NSONG NTOCK Noël
- OLINGA Martin

Appui administratif et financier

- FOBASSO Jean, Directeur Administratif et Financier
- NGOUN Etienne, Contrôleur Financier spécialisé
- SOBGUI TCHIDJO Eric, Agent Comptable
- ANOUKOHSSA MADI Nicole
- BIDJOKA MKEME Joelle, Comptable matières
- ABONO Joseph Robion, Sous-directeur du Budget et de la Maintenance
- BUGHA Alain, Sous-directeur des Ressources Humaines
- BIKOK Aimé Thomas
- NGO PONDJ Rose Benjamine épouse DJAPOM PAGNA, Chef de Service du Personnel
- TABUE Félix, service du courrier

Assistant administratif, financier et logistique

- BOLAN TIOGO Diane Anouchka
- DJEUDJANG TEUNKWA Léopold
- MMBOUNGNOUN MOTCHIO Paule Zita

Assistants CAPI

- JEUGE Junior Gerardin
- NDJONFO TCHOFFO Christelle Laure
- ENYEGUE Jacqueline Maryl

Assistants SIG

- MVONDO EBESSA Dieudonné Yves
- SANJO SIMEN Kevin
- YOUKOUA NGONGANG Brice Vanneck

Traduction des documents technique en langue anglaise

- DZOUNDA FOMANO Arnaud

Equipe de rédaction du rapport

- Joseph TEDOU
- AMOUGOU René Aymar Bertrand
- Ferdinand FANDIO TCHABO
- FOKOU FOPI Serges
- OUMAROU Ibn El Hamid
- Janvier METANGMO
- Victor Ninon DJIDAWO DIFFO
- NANA TCHITCHUI épse TCHOUA Christelle
- TSAKOU Georges Nazer
- KENGNE KAMGA Arline épse FOMBA
- TCHAKOUA Herviste
- KONAÏ Fidèle
- OLINGA Martin
- EBONG ENONE épse EWANE Mariette
- MBOTTO DIBOUA EKOH Armand Louis
- FIKEU LINDA Yolène Mimose

Equipe de validation des données

- AMOUGOU René Aymar Bertrand
- Ferdinand FANDIO TCHABO
- FOKOU FOPI Serges
- NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand
- OUMAROU Ibn El Hamid
- Janvier METANGMO
- Victor Ninon DJIDAWO DIFFO
- KENGNE KAMGA Arline épse FOMBA
- KONAÏ Fidèle
- OLINGA Martin
- FOTSO KEGNE Elie
- Severin TCHOMTHE
- Alain OUAMBA TAGNE
- Nina MAYAP épse SIKUBE
- Felicia ASAHATANJONG épse NGIDE
- Brice Ghislain EBODE, MINFI/DGI
- Damas NOUSSI METSAKEU, MINEPAT
- Samuel N'NOUH, MINPMEESA
- NYAM AHOLA DJIBRING, GECAM

Equipe de relecture du rapport

- René Aymar Bertrand AMOUGOU, INS
- Ferdinand FANDIO TCHABO, INS
- Serges FOKOU FOPI, INS
- Christelle NANA TCHITCHUI epse TCHOUA, INS
- Ibn El Hamid OUMAROU, INS
- Arline KENGNE KAMGA épse FOMBA, INS
- Ninon Victor DJIDAWO DIFFO, INS
- Armand Diderot NANA FEUKEU, INS

- Georges Clément EYEM, INS
- Nina FOTSO MAYAP épouse SIKUBE, INS
- Aristide NGUENDJIO YOMI, INS
- Olive Blanche NGOUALEM NGNINGHA, INS
- Judith Emilienne KAMANDO, INS
- Elie FOTSO KENGNE, INS
- Severin TCHOMTHE, INS
- Arnaud DZOUNDA FOMANO, INS
- Marie Flore SABEKOP BEHALAL, INS
- Rose Benjamine NGO PONDII, INS
- Fortuna BWAME TIKY, INS
- Emmanuel SIMO FOTSO, INS
- Félix TABUE, INS
- Maxwell DONGMO TAZO, INS
- Armand Louis MBOTTO DIBOUA EKOI, INS
- Mariette EBONG ENONE épouse EWANE, INS
- Administrations sectorielles
- Habiba BALA, MINEPAT
- Loïc Béranger CHADJEU NANA, MINFI
- Samuel N'NOUH, MINPMEESA
- Annie MBOLE ESSIANE, MINJUSTICE
- Jaurès Parfait KENHAGO JIODIO, MINCOMMERCE
- Christian TSAFONG TAZO, MINADER
- Ghislain Marius GUEUKAM, MINEPIA
- Daniel Ivan NEWOU MEUGHOYI, MINMIDT
- DJIBRINU NYAM AHOLA, GECAM
- Max Rolland NKOUDOU, APME
- Parfait NOUTCHA, CCIMA
- Cyrus BIOMB BELE, CNPS

Equipe de veille de la collecte (Volet Statistique, Volet CAPI et volet SIG)

- AMOUGOU René Aymar Bertrand
- FANDIO TCHABO Ferdinand
- FOKOU FOPI Serges
- DJITUPURI Emmanuel
- EVINA MBO'O épouse TONYE Fernande Irène
- NJOUOM MFOKEU Amadou Achille
- KWAYEP DIMOU Leonnel
- NANA TCHITCHUI épouse TCHOUA Christelle
- MATENE SOB Angélique
- FOTUE NJOMOU Sébastien
- NGO NYEMB épouse BAKET
- GEUWOU FETCHOANG Ghislain Gilles
- ETO Guy Sylvain
- Victor Ninon DJIDAWO DIFFO
- OUMAROU Ibn El Hamid
- GUEMO KITIO Claudin Ford
- SOHKADJIE SONGO Pierre
- DJIALEU Eric Lambert
- KONAÏ Fidèle
- KENGNE KAMGA Arline épouse FOMBA
- TSAKOU Georges Nazer
- Alain Rody OUAMBA TAGNE
- NSONG NTOCK Noël
- OLINGA Martin
- NGOUATEU AWOUTCHA Aimé Stafford

- YIBAIN Valery ASAHMBOM
- DJOTO MBANTA épouse MESSINA Irène Danièle
- ANOUKOHSSA MADI Nicole
- ACHE GOYGOY
- NGO PONDJ Rose épouse DJAPOM
- NNOMO MVONDO épouse BIDJA
- KETCHA NANA Odile épouse YOUNGOU
- BWAME TIKY Fortuna
- ALOGO SAMBA Jean Saturnin
- BOPDA née NGUIMFACK MAWAMBA Honorine
- DOUALA Roméo
- EBONG ENONE épouse EWANE Mariette
- FOTSO MAYAP Nina épouse SIKUBE
- KAMDEM TCHUENDEM épouse TAMCHE Augustine
- NANA FEUKEU Armand Diderot
- NGOUNOU TOUKAM Germaine
- NGUEFACK Roger
- SONGO DONGMO Ylona
- TCHAKOUA Herviste
- SIMO FOSSO Emmanuel
- BIKOK Aimé Thomas
- YONKEU Dorine TOWA
- NDJONFO TCHOFFO Christelle Laure
- ENYEGUE Jacqueline Maryl
- JEUKE Junior Gerardin
- SANDJO SIMEN Kevin
- YOUNKOUA NGONGANG B.
- MVONDO EBESSA D.

Chauffeurs du projet

- EVA EVA Francois Fils
- ISSA MIDJIYAWA MAHAMAD
- MENGOUNMOU Jean Gaston
- PEDJE TCHOFFO Rodrigue
- ZOURMBA BAMME

1) Région de l'Adamaoua

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **KONAÏ Fidèle**
- **DJITUPURI Emmanuel**

Contrôleurs :

1. ATLOVE WONBON'N FABRICE PIUS
2. GOLOWA NESTOR

Agents recenseurs :

1. ABDEL BAIDONOU
2. ADEWANG DJONGNEWA VALENTIN
3. AÏSSATOU MADARI SALAMATOU

4. AISSATOU YOUNGOU DA
5. BASSAMI SICKNE
6. DJOUFACK TADAKENG YANNICK
7. FADIMATOU IBRAHIMA
8. FANTA NYAMBALE YVETTE
9. IBRAHIMA CHERIF
10. MOUZAP MGBE AUDRY BERTHOLD
11. NGONO BIKOE DELPHINE AMANDINE
12. NYEDJIM PLONG ARMEL
13. PAPANE BONNET YAKOUBA
14. POMKEP ABBE SANDRINE
15. TIRI ABAKAR SAÏD
16. WAMPO GERARD

2) Région du Centre

Superviseur de collecte et sensibilisation :

1. OUMAROU Ibn El Hamid
2. Victor Ninon DJIDAWO DIFFO
3. GANSOP François

Contrôleurs :

1. LOKOUE YEROLD
2. MARIE CLEMENCE ALEXIA MBOLE
3. NGUEMA DOMINIQUE ARTHUR JUNIOR
4. NGUIMBOUS NICOLAS
5. ABURO NANFAH
6. BADAWE PIERRE
7. NGATCHOU KOMBOU CHRIST KELLY
8. ABENG MANGA IRÈNE ALEXIA
9. SACK ANNE LAURINE
10. IPAN HERMANN VALERY
11. ATYAME ESSAME CHANTAL OCÉANE
12. ATEBA EMBOLO VANESSA JULIA
13. MENICK À BIDIAS HENRI GEORGES

Agents recenseurs :

1. ADIBIME A MEPOUI JANVIER
2. ADZOGA NDONGO MICHELINE
3. AHMADOU MOUSTAFA
4. AKAMSE ESSIMBI BERNADETTE LESLY
5. AMBELA MVONDO LOUIS BIENVENU
6. ATANGANA JEAN DANIEL
7. ATANGANA JEAN LEONARD HENRI
8. ATANGANA MINDZIE JEAN BERNARD
9. ATEBA MBARGA MARIE CLAIRE
10. AVOMO NDZODO MARIE JULLIETE
11. AWONO ASSE BONAVENTURE WILLY
12. AWONO JOSPH PATRICK
13. AYABA MBASSA MAXIME NICOLAS
14. BANA SUZANNE RUTH
15. BELINGA MBARGA MIRYS CHRISTELLE
16. BENE ANTOINE ARNOLD
17. BESSONG BASSOG JOSEPH VALERY

18. BEYALA OMBALLA CHRISTIANE JAHELLE
19. BIAK BITCHOKA ROSE D'AVRIL
ESPERANZA
20. BILOA NYAMSI MARIE ANGE
21. BITEA MICHELINE VIVIANE
22. BONBAYE GILBERT AUBIN LESEUL
23. BWELLE WONJADE ANICETTE
24. DAHIROU SANS PRENOM
25. DELPRAT ONGONO MICHEL
26. DJEUKWA WOUANSI MYRIAM
27. DJIODJEU TCHINDA RAYMOND
28. DJOMOU KOUOTIP HERMAN
29. DJOU EDIMA MARIE JULIENNE GRÂCE
30. DOMGNE STELLA SANDRA
31. DONFACK SONNA ROMARIC ELSA
32. DZOYONG MAIVA
33. EBAMI MBAPPE MARIE AURELLE
34. EBANDA HUBERT HERVE BIENVENU
35. EKOBEA FABIEN PAUL BENJAMIN
36. EKOUME YVES LANDRY
37. EMBOLO MARGUERITE
38. ENAMA ABENA MARIE EDWIGE
39. ESSAM EYA'ANE Ines Sabrina Élodie
Audrey
40. ESSOMBA LAURENT CLAVER
41. ETONDE ANNICET LEDOUX
42. EVINA ALBERT GEORGES
43. EYE NDZANA ALAIN SERAPHIN
44. EYEBE ELOUNDOU JOEL CEDRIC
45. EYEBE KENMEGNI LAURE REBECCA
46. FAHO NGONGANG LEA DANIELLE
47. FOBOWE DIFFO ARMEL
48. GOUOBEU STELLA AUDREY
49. GUEGABA NGUE MICHEL MICHEL
50. GUEMDJIO TEGUEME LUCRECE LA
DOUCE
51. GUIMATSIA TSAFONG CHARLIE MIREILLE
52. JOEL MBOUDA ISAMBI
53. KAMLO WULY DIDIANE
54. KEMCHE KOUONTCHIE Mireille Aline Flore

55. KEMPA TEDONJIO BOREL
56. KEMSI DJEOFACK CHRISTELLE
DOLERESSE
57. KEMTCHOUANG EVRADE BRUNELLE
58. KETTIO MOMO MATHILDA
59. KOA EDJANA AGNES EDWIGE
60. KPUEGHE SAHWAI NGUM
61. LAMINOU HASSAN HAMANN
62. LEPAWA DJOMGANG LUCIE PERLA
63. MAFFO JAZET MIROLLE
64. MAGOUM TEDOM ORNELA AMELIE
65. MAKOUMBO DORIANE FLORE
66. MANDENG GLORIA VIVIANE
67. MASSON BONAKEN HERVEE CHANTALE
68. MATA TENE CHANELLE
69. MAYON MARTHE CHANEL
70. MBANG TCHEUMO KEVIN LANDRY
71. MBATKAM MBANTA SYLVIE FALONNE
72. MBEA TINA CHRISTELLE DIANE
73. MBENA EPS MBA CATHERINE FELICITE
74. MBIETTA CHARLOTTE
75. MBOM AMOS ERIC
76. MEBANA NTEDE LOUIS MARIE
77. MEDJE JEAN-CLAUDE
78. MEGAM KENGNE CINDY TAYLOR
79. MENANGA ELOUMOU PIERRE LOIC
80. MERO /
81. MESSI NKE ANNE MARINA
82. MESSINA FOU DA FABRICE
83. M'FA ANTHONY MICHAEL DOE
84. MINTHOU NYOBE
85. MINTOMBA MBIDA ESTHER LINDA
86. MOKOUO JUNIOR ANVINO
87. MOMO REGINE GLADYS
88. MONGO NDELLO CHAIDANA LA VICTOIRE
89. MOROU KAMA TULUO CHRISTIAN
90. MOUHAMAN DAN LAMY
91. MOUKEKI LOLLE REINE MARY
92. NANGA KURT
93. NDI ESSAME LAURENCE RAPHAELLE
94. NDONGO NDJOMO WILLIAM AMOS
95. NDZANA MODESTE
96. NEAMOU NGUIOMBOH NATHAEL
97. NGA BONAVENTURE MARTIAL
98. NGA NOAH MARIE WINIFRED
99. NGAH ATEBA JEAN BAPTISTE
100. NGANFAN MARIUS TRESOR
101. NGO BIKAI SANDRINE-PERPETUE
102. NGO NDOUGA CÉCILE SANDYANE
103. NGONO STÉPHANIE CHRISTELLE
104. NGORBO ESSALA GUY BERTRAND
105. NGOUANDJOU BATOBO ERIKA
106. NGUENA NGUEPI DJOYCE NIVELLE
107. NGUINI ZONG MARCELLINE OLGA
108. NGWESSE YANICK NZUH
109. NJILIE FEWOU EMMANUEL RAOUL
110. NJISSALE EDOUARD
111. NJOME KATY CHR
112. NOCHI PENADJOUO ESPOIR
113. NOGA MBONG DIEUDONNÉ ESPOIR
114. NSOMO SALA JAULIN
115. NYOBE SYBINE YOLANDE
116. NYOLO MFOU ANSELME LANDRY
117. ONANA OWONA PASCAL
118. OUATO CHATUE SERGES RUBIEL
119. OWONA OTIE ENGELBERT TOUSSAINT
120. SATOU OUADJIRI DEBORA
121. TCHAMBA YATCHOUKEU MARTIN
ARISTIDE
122. TCHIET TANFAM GÉDÉON GUTEMBERG
123. TCHINDA MEKONDZO LOIC JAURES
124. TCHINDA SADIO THIERRY THIBAUT
125. TCHOUKWA YAMEN BEDRASSIAN
126. TCHUIGOUA NGOUNOU LARISSA
127. TCHUINKAM KOUAM FABIEN
128. TONDI EBOULE CATHERINE LARIVE
129. TSAMO ZEBAZE BRICE
130. TSAPZE MBIBI ULRICH
131. TSOUNGUI NDONGO ANATOLE
COLLINS
132. WOGUIA GUIAKAM CHRISTELLE LINDA
133. YODOU KENMOE MERVINE
134. YVAN KWENDJEU
135. ANONEME HOURAYNATOU ADAMA
136. ATANGANA ZAMBO JOSEPH PATRICK
137. BANYONG PETER NJI
138. BEKONO ZANG LAITICIA
139. BESSALA HELENE
140. BEYECK À EKORONG BLANDINE SYLVIE
141. BIKOE NKOJA JACQUES HUBERT
142. BLAISE MAKON
143. BOUM KOTNA CEDRIC IVAN
144. ESSOMBA MBALLA EMMANUEL
CHRISTIAN
145. ETAME ETAME ROGIA GAELLE
146. EVIN EVINI JOSEPH CORNEILLE
147. GOPSI FABRICE LEDOUX
148. GUEFACK TIOJIO ARSÈNE PACOME
149. HAMADICKO ALIM PAULIN BRISTOL
150. KEMKO ROGER
151. KONLACK DEGOU SEDRIK
152. MAGNE TAMGUE MILEINE FORTUNE
153. MASSUDOM SUZIE
154. MBAM CÉLINE PACELIE
155. MELONO BINDZI MARTINE AUDREY
156. MENICK À BIDIAS HENRI GEORGES
157. MESSI ESSOMBA RENE CLAUDE
158. NDEME MPELE SCHOLASTIQUE
159. NGO BIKOI MARIE STÉPHANIE
160. NGOUMOU NGA MESSI ELEONORE
CLEMENTINE
161. NJOUME NGOLLE JULES WARREN
162. NNANGA FOE ALAIN JULIEN COLETTE
163. NYEBE ANTOINE DIMITRYE
164. OUSMANOU SIDDIKI
165. TAGNE TCHIDA MARUS JUNIOR
166. TENE MATCHI INES SHERMINE
167. WENANG NYEMECK Marie Solange
Lethicia
168. WUIRIDJO FONGANG ROSTAND DYLAN

3) Région du l'Est

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **TSAKOU Georges Nazer**
- **NJOUOM MFOKEU Amadou Achille**

Contrôleurs :

1. BETRAH IBRAHIM
2. KOMBO DAOUDOU CELESTIN

Agents recenseurs :

1. ABDOUL SALAM
2. ABDOULHAKIM MOHAMADOU
3. ABENGMONI ESSOMBA CHRISTELLE VANESSA
4. ABENGMONI ESSOMBA LAURA MELISSA
5. AKAMBA WOAK LAURALY EDITH DIANE
6. ANANFAH CHAUNNA GUY PARFAIT
7. ATEUMSSA MBELLE CHRISTINE GÉRALDINE
8. EKOMANE MOTO ANTOINE JOSE
9. ELA MBARGA STEVE WILFRIED
10. EMMANUEL BOLLAH JULIO

11. FOLONG TCHOFFO MARLYSE FABIOLA
12. GOBE MEZOLIE RENÉ RODRIGUE
13. KESSEK EMINI ERIC
14. KOUMADA MBOLE JÉRÔME
15. MBEY GUILLAUME EDMOND
16. MFAPON MVUH ABDEL
17. MINLONG CHAVELIE
18. MOHAMADOU MOUSTAPHA
19. MOHAMED KANDUE
20. MPINDOU EDJANG AXEL ROMARIC
21. NANGAI SELL AUDE VALENTINE
22. NKWAMOU TCHAKOUNTE JOSLIN VIANNEY
23. NTODIA SOMB FABRICIA
24. POUTUGNIGNI MOUMEMI AHMED MOUSTAPHA
25. SOLA FENOMANANA JEAN LEVI
26. TIEDO ZEUGOB CHRISTOPHE
27. TOUYE SAMARI RICHARD
28. TSAFACK MANELEKEU HONORINE
29. TSAPLA LAURIANCE

4) Région du l'Extrême-Nord

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **SOHKADJIE SONGO Pierre**
- **KWAYEP DIMOU Leonnel**

Contrôleurs :

1. BOUBA ABBA
2. MANGA TIGA JOB

Agents recenseurs :

1. ABOUNA ALHADJI
2. AICHA OUMATE
3. ALIOUM HAMIDOU
4. BAHANE NGUEPI DORIANE AMANDA
5. BIRWE KAKAMLA JOSEPH
6. BOUKAR CHETIMA
7. DALAHAI LYDIA ZEBAI

8. DANIEL HEPSIA
9. DAWAI JUSTIN
10. DJEUMO NGOLEBEC GERMAIN
11. DJIBRILLA LADANG
12. DJOULDE MAJOLIE
13. GAZAWA TCHAMAYA
14. GUEDEMSIDI CHRISTINE
15. GUEFMBOU NATHANIEL
16. HADJA KAMBÉ MADAM HARDO
17. ILIASSA HAMIDOU NDOUVA
18. MAIMOUNA DJEBBA GALGABA
19. MBOGUE DJAMO CORENTIN
20. MOUSTAPHA IBRAHIM DJIBRILLA
21. OUSMANOU ALIOUM
22. SIYANG DESIRE
23. YAKAP LINDA ESTELLE
24. ZRA TAKOUA BERTRAND

5) Région du Littoral

Superviseur de collecte et sensibilisation :

1. KENGNE KAMGA Arline épouse FOMBA
2. NANA TCHITCHUI épouse TCHOUA Christelle
3. NGOUATEU AWOUTCHA aime
4. OLINGA Martin
5. DJOTO MBANTA épouse MESSINA Irène Danièle

Contrôleurs :

1. KAMGUEM ELIE BLAISE

2. TAMOJIO KEMBOU CHRISTIANNE VANESSA
3. TASSONG SAAH DENIS
4. MOHOGUE FOTIE PRISCA
5. TIKEU NGANGOUM PEGUY GILDAS
6. TUETO MBOBDA RONALD WILFRID
7. TAMOJIO CHRISTELLE NATHALIE
8. NGUEMNENG TUMAMO CABREL
9. MAFFO NGUENA MOMO LUCINDA
10. DOUANDJI TCHOUPOU PASCALINE LARISSA
11. NOUTCHA RUSHIDE GEODANY

12. NENGUINI ABEL MERLIN
13. NYA YATCHEU AUDREY
14. TIKENG FOPA CLEMENCE

Agents recenseurs :

1. ABA'A EVA FLEUR FLORE
2. ABBE DOKAM JEAN JULES DANIEL
3. ABDOURAHMAN DIALLO
4. ABENA DIMA JULES KABREL
5. ADAM DANIEL
6. ADONDOMA MOSSELE CATHERINE
7. AGOUME FRIDE VANEL
8. AHAMAT GARBA
9. ALLO BELLA ROSINE
10. AMADIANG BELEME .
11. AMBASSA ARTHUR CLAUDE MAEL
12. ANGE AUGUSTINE YOGOUE
13. ANGELE GISELE NGO NJAMI
14. ASAMBA BORIS CHIFU
15. ATIOFACK FOGANG FILIOL
16. ATSAFACK ZONGOUA MARCOV NINON
17. AYONG INGRID PAOLA
18. AZEUMO DONGMO PRISCILLE MIRYAM
19. BERLINE KWASINWI JATOR
20. BIAHEU JACQUES JUNIOR
21. BIKAI PEP GERTRUDE
22. BITEGA ETOUNDI ARIEL LEGER
23. BODJA NJUGNIA GILDAS
24. BOYOMO DE BOYOMO PARFAIT JUNIOR
25. CHUISSY CAMILLE SANDRINE
26. CIEWE YAMENI LOLLITHA BLANCHE
27. CREOLE ESSEBE EBENE /
28. DEFO MASSU ESTELLE CELIA
29. DEKOU NOLAK LIONEL JOSPIN
30. DIMATA EDWIGE
31. DIPPAH MOUKORY PARFAIT JUNIOR
32. DJIEKAM TCHEUGO ARIANE LINE
33. DJIOFACK MIAFFO FRANKLIN
34. DJOGAP TCHIEDJOU PHRANCINE
35. DJOLLA EPE EMILIE SARAH FLEUR
36. DJOULI BRENDA LETICIA
37. DJOYA MOHAMED MOUSTAPHA
38. DJUINE FOKOU RAISSA
39. DONGMEZA NGUIMGOHO LOVE ARLETTE
40. DONGMO VANESSA DORVALE
41. DONGMO DILANE MARVEL
42. DORA MBANGA FRIEDA MARIELLE
43. DOUALA 2 CHRISTIAN
44. DOUANDJI TCHOUPOU PASCALINE
LARISSA
45. DZENGUE KAMSU MERLIN
46. EBAMI ELOBE MARIONNE LEONNIE
47. EBELLE NDOUTOU GUILLAUME
48. EBONGUE NKONGUE II DANIEL MARCEL
49. EBOUA OTOUMBO ROMARIE ALBAN
50. EDIMO LAZAR GILDAS
51. EFOGO LANDRY MARTIAL
52. EKOBE DAVID CYRILLE
53. EKOKISSE YANNICK CLAUDE
54. EKONGOLO JEFFERSON
55. EKOUM EKOUM GILES ARNOLD
56. ELONG MARTIN CEDRIC
57. EPESE HENRI
58. EPOH MAURICE HERMANE
59. ESSAH EDIMO AIMÉ YVAN
60. ESSOUE MANDOP NICKEZE
61. EYEBE MBASSI DAVY LANDRY
62. FANZAM IVANA MORELLE
63. FITNGO SISSA ADRINE NADEGE
64. FOADING KAMGA FRANKLIN
65. FOKOU LEPAWA LAETICIA JORDANIE
66. FOMBIT GAPGHO BORELE JUNIOR
67. FOMI PAULE AUDR
68. FOMUSOH RAYMOND BUMA
69. FOTSO FOKO YVAN ALEX
70. FOUGEM MASSIMO MERVEILLE GRÂCE
71. FOUKOU KEKENOU HUGUES
72. GARKI DAWAI IBRAHIM
73. GOUZONOU NGANYEP SORELLE PRISCA
74. GUENO TAGOUA GHISLAIN
75. GWETH2 THIERRYARMEL
76. HAGBE BISSO INES OLIVIA
77. HERMANN WILLIAM EKWALLA MISSE
78. HINVAMSOU MAGLOIRE
79. HOUANDJI AIME ROMARIO
80. IBRAHIM YOUSOUFA
81. JEAN EMMANUEL BAYIHA BA LISOG
82. JONGWANE NGEA MARTHE PRUDENCE
83. KAMDEM KAMGAING SELF VIDOUX
84. KAMDOUM JONAS
85. KAMGUEM ELIE BLAISE
86. KAMLA TCHINDA MARIUS KEVIN
87. KAMTCHUENG KOYOU INÈS BERNOULLI
88. KAPCHE ISABELLE MERVEILLE
89. KEDEMKA NJIKE IVAR MANOUCHKA
90. KEDY EDIBE ANNE-VALDEZ
91. KENFACK BERLIN DUCLAIR
92. KENGNE GLADYS
93. KENKO KOUODIEKONG FABRICE ULRICH
94. KEUDJOUO BLANDINE SOLANGE
95. KOM TAKOM FRANCINE ORLINE
96. KOUAKAP NONO NELSON
97. KOUM KINGUE ALFRED GAD
98. KOUTI VALERY LAGRANGE
99. KUISSU MARCELLE
100. KWEDI CHRISTIAN L'AVENIR
101. KWEYA NKAMTCHOUM ERIC THIERRY
102. KWINDJEU LYDIE GABRIEL
103. LAMBOU DJOUDA ARLETTE
104. LANDRY NSEYEP
105. LELE FOKAM JACQUELINE
106. LELE GUEMGNE SARAH CHRISTABELLE

107. LEUDEU WENDJI MARIETTE TATIANA
108. LIPEM ROBERT SERGE
109. LOKOUE MAEVA
110. LOVANGA LOUISE MARTINA
111. MAAKAM TAGNE MARY DIANA
112. MAFFO NGUENA MOMO LUCINDA
113. MAHAMAT ABATOR SOSSOL
114. MAJEGUE ASSONGMI AMANDA
115. MAKOMEZOU KONGNAWO BLONDELLE
FERNANDE
116. MALANOU TCHAGOU GUILAINE MARIE
117. MAMI MFOMOM JEANNETTE
118. MANDA SANDRA
119. MANDJENG BEKIMA PAUL ALAIN
120. MANTOUMBA ESSOME MISPA
121. MAPALO CATHY
122. MASSOMA EPOH YVES
123. MATCHU NKEUGNE KARELLE
124. MATUESUE KUATE MARILYN FANNY
125. MBALA MEBINA MARTINE CHANTALE
126. MBANDJOUN NJOUM IVAN NERRIS
127. MBANG FRANCOIS
128. MBAYA ALBERT JULIEN THIERRY
129. MBE MBE DIDIER
130. MBELLA ELONG BILL MANFRED CEDRIC
131. MBOLÉ DAMIEN
132. MBONG FRANÇOISE NADINE
133. MBOU'OU AGATHE PASCALINE
134. MEGAPTCHE FOFIA LOVAS MERCILE
135. MEKOUNDI CHRISTIAN
136. MELANGO LOIC
137. MENDJANA ONGODO ADOLPHE JOËL
138. MESSINA ETOUNDI KEVIN DENILDE
139. MISSE II THIBAUT GILLES
140. MODJO SIKAZI ARMAND GILDAS
141. MOHOGUE FOTIE PRISCA
142. MOMO DONGMO SOCRAT
143. MOUKA MOUSSONGO EMM RE
144. MOUKODI ETAME SABINE MICARENNE
145. MOWA FANOL TATIANA BLONDELLE
146. MUNPEN MAPON JULIENNE
147. NDJANA NDJANA OLIVIER ANDRE
148. NDJASSAB NOUMTCHUE WILLY
MCBROWN
149. NDONGO HERVÉ GUY AIMÉ
150. NEMANDEU KAMENI MADELEINE
CLAIRE
151. NENGUINI ABEL MERLIN
152. NESSAH LOUIS
153. NGA ONANA CHRISTOPHE
154. NGAMALEU TCHENTOU IDYL VIVIEN
155. NGAMBOKET MOUCHILI MOUSSA
KADAFI
156. NGANANG CEDRICK
157. NGANDO FRANK GILLES
158. NGO MIOUMDE MARTHE
159. NGOKO NGATCHOU MAXIME ULRICH
160. NGOMEGA PITCHOU WUNIE VANESSA
161. NGONGA TSAFANG JEFF WILLIAM
162. NGONO MARIE ANGE PATRICIA
163. NGONO ONDOUA APPOLINAIRE
BOUTHIGNI
164. NGOUANFO JUFFO CARINE
165. NGUEFANG AURYANE FLORE
166. NGUEMNENG TUMAMO CABREL
167. NGUENDJE NDONGUE RAÏSSA
168. NGUETEU DONFACK JERFFERSINE
169. NGUEUKAM DJOMENI ROMARIC YVAN
170. NGWA MARIEVON LUM
171. NINTIDEM TOBOU CHRISTELLE
172. NJOUKA TEGUE MEGANE GABRIELLE
173. NJOUME EWANE SALOMON LE ROY
174. NKOMA FRANÇOIS XAVIER
175. NKOUETE LONKO DULIVIER
176. NNAMBA NNAMBA ELVIRE LAURRETE
177. NOAH VALENTIN PATRICE
178. NOELA KIMAH BAN
179. NOLGA DYLAN NICKANORD
180. NOTACK ULRICH
181. NOUBISSIE PEPAWANG HERMANN
VIDAL
182. NOUGA MARTIAL JUNIOR
183. NOUMSI ISAÏE GIOVANNI MARIUS
184. NOUTCHA RUSHIDE GEODANY
185. NSSOE OTTO GEORGES MICHEL
186. NTIMBOU LAMEN VERO AUDREY PAOLA
187. NYEE MOUSSI IGOR
188. ONANA PIERRE
189. ONANA DENIS SEDRICK
190. PAPI KWEPawe CEDRIC
191. PONDY BIANANNA STEVE
192. POUOKAM KONTCHOU REINE
ROSALINE
193. REINE REINA
194. SAIB IBRAHIM MBOHOU
195. SALI AZIZ MASSINYA BACHIROU
196. SAME NZOKO MARTIAL
197. SEN FANNY SANDRINE
198. SINAMAKA ESTHER
199. SINENOU ANDRE
200. SINGO BERLINE
201. SIRRI MERCY LAMNGWA
202. SOUGA BEGNE CÉCILE PHABIOLA
203. TABOULA TCHINDA DUPOTET
204. TADZONG GIRESE
205. TAMOJIO CHRISTELLE NATHALIE
206. TAMOJIO KEMBOU CHRISTIANNE
VANESSA
207. TANKEU MEKOFUH LUDIVINE LAURE
208. TANKOU YANIKE SEVERIN
209. TASSONG SAAH DENIS
210. TCHALEU YOUNO NADILE

211. TCHANA EPEE JOHN ANDERSON
 212. TCHANI YVES BERTRAND
 213. TCHANTCHOUANG SOPHONIE FRANCIS
 214. TCHATCHOU NOUBISSIE ARSENE JEFF
 215. TCHAWO MBODA ROSY SANDRA
 216. TCHETEU KAPSEU HERVE GRAILLE
 217. TCHEUFFA PAUL SALOMON
 218. TCHIMMOE FETCHOUANG MARCEL
 219. TCHOKOTE CHRISTIAN
 220. TCHOUMI DEUIH MICHÈLE-JOHANA
 221. TCHUINKAM MADIESSE EDWIGE
 222. TESSOH FOFACK ROY IVAN
 223. TIEGOM EMENI OLIVE NATACHA
 224. TIENTCHEU KAMADJA GWLADYS VANESSA
 225. TIENTCHEU NGALEU LINDA AUDREY
 226. TIKEU NGANGOUM PEGUY GILDAS

227. TIOGUIM DONGMO KEVIN JUNIOR
 228. TONKEU KEUMO DORINELLE ELISABETH
 229. TOUKAM NGUEMETA VANELLE AUDREY
 230. TUETO MBOBDA RONALD WILFRID
 231. WANDJI RODRIGUE WILLIAM
 232. WANDJI KUITCHE LYDIE BENIZE
 233. WANKEU NANA FLORIDA
 234. WANKOU JEAN MARIE
 235. WEMO PEKO MARIETTE KARLYNE
 236. WOREGWE CLAUDETTE MUNYOK
 237. WUINTCHEU YANKEU DESANGE FATIMA AUDE
 238. YEDE PAUL-SILVER
 239. YETMO ROMARIE DIDIE
 240. YOUNGANG ORNELLA
 241. ZANG MBOE GUY ARCEL

6) Région du Nord

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **NSONG NTOCK Noël**
- **MATENE SOB Angélique**

Contrôleurs :

1. HADIDJATOU YOUNGOUA
2. MOUSTAPHA MOUSSA

Agents recenseurs :

1. ADAMA BOUBA BRIGITTE
2. ADJOURMI VAIHOU
3. BAAK HASSANA MATURING
4. DJONFABE JACQUES

5. GUIDASSIYE TEURAI
6. HAMMADOU
7. IBRAHIMA TAO AHIDJO
8. KOUNG TIA YANN BOREL
9. MADINA DOUGABKA OUMAROU
10. NGOLOWASSI DIEUDONNE
11. NOBA ALEXANDRE
12. SAIDOU YAYA HAMIDOU
13. SODOUKSI WAMBADANG JOSAPHAT
14. SOPEN SAMBO TRESOR
15. TCHAMAGO KOUDEU JULES GANAROA
16. ZAKARIYAOU ABDOULLAHI
17. ZENAHAD JOSEPH

7) Région du Nord-Ouest

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **YIBAIN Valéry ASAHMBOM**

Contrôleurs :

1. FONGOUNG AMBROSE PIPISHIE

Agents recenseurs :

1. AWASUM KENNEDY MANEH

2. CHI SONITA PENN
3. CLAUDE FONYUI SHAFE
4. DEH WUNG ENIS
5. ENI BRANIVETTE BAH
6. KONGNYU JUDE NKEH
7. NDAH LODRICK NKUO
8. NKENGLEFACK ROLAND AKWANGHA
9. PHEMBU ERASMUS MAGHE
10. TATAH SHEILA VISI

8) Région de l'Ouest

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **GUEMO KITIO Claudin Ford**
- **NGO NYEMB épse BAKET**

Contrôleurs :

1. DJANIE VANESSA SEUMO LAFORTUNE
2. DJUMETA CURIE DE DASSE
3. LONLA TCHOFFO ADRIEN DUCLAIR
4. NDE YENDE ACHILLE

5. PUONTENYINYI IDIRISU

Agents recenseurs :

1. AFANYINYI NJOYA ABEL ARTHUR MARCEL
2. ASOGBGOM NGOUFACK SAMUELLA
3. ATONFACK DJADOCK GUERIN
4. BELINGA BETCHEM EDOUARD FAUSTIN
5. CHEDJOU TAGNE CEDRIQUE GAETAN

6. DEUKO NGEULIEU ORNELLA RAÏSSA
7. DJATOU YOUNI INES
8. DJUFO TAKELA COLETTE
9. DONGKOH ALAIN GIRESSE
10. FEUDJO DOYGENG FRANKLIN
11. FOMBEN CHAGHEN HILAIRE
12. FORGHAB BRAYAN ETONDE
13. FOUAKEU ANGELOT MARCEL
14. FOUJA JACQUES CHRISTIAN
15. FOUJOU NOHOTIO LOÏC
16. GADJE FOGUE GERARD MARIUS
17. GAMEGNE TCHAMBA CEDRIC
18. GAMGOUO TOUKAM SORELLE
19. GNIMOKYIE ANNITA
20. GUETIO FODOUOP SUZANNE AUDREY
21. HAMBOU JOSIANE LAURE
22. KAGHO MOMO GAELE
23. KAMGANG TIOLEFACK IVAN
24. KAMGOUO KENGNE CHANTAL ROSINE
25. KAMPTCHOUANG DJOMOU HERILE CHIDRIE
26. KENGNE NDJOMOU JONATHAN
27. KPOUMIE LAMERE BEETHOVEN SYDNEY
28. KUATE TAGNE ORCEL JUNIOR
29. KWAMO KOUANDJOUO CABREL CARTER
30. LACMOU LACMOU STEVE ARSENE
31. LIMI MOISE VICTOR
32. MAFFOUOMENE TADA IVANELLE
33. MAFONKOU LINDA SORELLE
34. MAKAMTE MILAINE GARSIA
35. MEDAVE FRANCINE LIVIE
36. MEFIRE TRÉSOR DANIEL

37. MEGUEU FABIOLA CHRISTELLE
38. MEKOAGNE KOUAYEM ALEGRESE SANDRINE
39. METAGNE FOUTE ARIANE
40. METCHUM TAGNE ORNELA
41. MOFOTIO KOUETE STERLING
42. MOPI MADJEU JOELLE
43. MOPO TAPA PAUL ALAIN
44. MOTSEM SIKATI FRIDIANE
45. MOUNCHILI NDAM NAP SOULEMANOU
46. NANDA MOMO ARTHUR SPIRIT
47. NDOYOUO MADELEINE CHRISTELLE
48. NGONNE DJIKANG BLANDINE DARELLE
49. NGOYOU LIOVELLE CADRELLE
50. NGUELA ALEX STEVE
51. NGUETA ROSELINE ORNELLA
52. NGUIMATSIA NOUDEM LOIC JORDAN
53. NOUMBISSI NGAHA ASRIEL PERETS
54. NOUPA NGONGANG EMMA MARCELLE
55. PETSAM ANGE MANUELA
56. RANENDOUPOUO NOURIATOU
57. SEGNING MEKAM HUGUES FLORIAN
58. SYRE MARIE GISELLE
59. TAKOU BOULIK SIDOINE AUDE
60. TCHIPNANG WANDJA LOIC
61. TIOSSOK AURELIE VÉRONIQUE
62. TSAFACK FOSSO GLADIS
63. TSAFACK NGUENA LEONEL
64. WADJA NJELA CYNTHIA STELA
65. YOKA TCHENKOU MARC LAUREL

9) REGION DU SUD

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- **OUAMBA Alain Rody**
- **GEUWOU FETCHOUANG Ghislain Gilles**

Contrôleurs :

1. NGONO EMGBWANG MARIE CÉCILE
2. OWONA BIDI THADDÉE XAVIER

Agents recenseurs :

1. AARON BIMEME AYE BORIS
2. AKENGNI MEDIFFO ANGEL AIR
3. ATOK MVOM JAMES ISMAËL
4. AVOTO MELI PAULIN JOVANI
5. AYOMO ANGOTO MÉRIMÉ
6. ELLA ELLA FELIX
7. FANKAM MICHEL CEDRIC

8. FOUMANE AURIELE CHARLY CHRISTY
9. HILAIRE ESSOMBA
10. MABOUT BENJAMIN
11. MALAPA BOHINGUE YANNICK JUNIOR
12. MBAH OTSALI ADALBERT CEDRIC
13. MBOG MARIUS VASCO
14. MFOUM NGONO LUCIE ARLETTE
15. MVONDO JENNY CHARONNE
16. NKOULOU STEVE KEVIN
17. NNA NKOMO REMY INGRID
18. OMGBA FERDINAND
19. ONGONO MAH FRANCINE ESTELLE
20. TCHAKFIENE MASSAH CHRISTELLE
21. TSAGA NOAH ANTOINETTE FANIE
22. ZAMBE MARIE MARQUISE
23. ZIBI PASCALE MYRIS

10) REGION DU SUD-OUEST

Superviseur de collecte et sensibilisation :

- DJIALEU Éric Lambert
- ETO Guy Sylvain

Contrôleurs :

1. KWABU CYRIL BENGE KWABU
2. NYENTI PAMELA MOTOMBY

Agents recenseurs :

1. AKUM IDRIS
2. ATIATIE MAYASSA AKPO ATIATIE
3. BAIYE ANNSOBEH ARIKAI
4. BLAKE NGU ATEMNKENG
5. CHARIA FORKWA
6. CHEDJEU ZALI DANIELLE
7. DANG SYLVELINE ZUH
8. DECLAN AYAMBA AKAT
9. ELVIS MEY DANG
10. ENOW REGINA EBAI
11. FONGWA JULIET
12. FOTSOP IVONYCK
13. FOWAH SABUM JONAS CHAMBERLIA
14. KOUAM ZALI OLIVIER
15. MARC MENSAH BAKOMA
16. MENSAH MYRA MANDE
17. NKIKAM DONKOU ENZO ROBERT
18. OKON BRIGHT MASENEGEN
19. SIBEFU ZALI JUDITH
20. SONA MBONGO HABI
21. TABI BECKLY
22. TAKANG MICHAEL NJUITATA
23. TENDONFACK KELLY NKOUGMICK
24. THERENCE ZABZE TENYINDZE
25. UKAH DICKSON KUM

Table des matières

AVANT-PROPOS	iii
SOMMAIRE	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES	x
ABREVIATIONS ET SIGLES	xiii
ENCADRE SUR LE CHAMP DU RGE 3	1
RESUME EXECUTIF	3
CHAPITRE 1. INTRODUCTION GENERALE	7
1.1 Contexte général	8
1.1.1 Contexte juridique et institutionnel	8
1.1.2 Situation macroéconomique	9
1.1.3 Situation sociodémographique	9
1.2 Objectifs	10
1.3 Enjeux et défis	10
1.4 Plan du rapport	11
CHAPITRE 2. SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE	13
2.1 Champ du RGE3 et unités	14
2.2 Phase préparatoire du RGE3	15
2.2.1 Découpage en ZR	15
2.2.2 Constitution de la base de collecte	17
2.2.3 Elaboration des documents et outils de collecte	17
2.2.4 Recensement pilote	18
2.2.5 Sensibilisation	18
2.2.6 Recrutement et Formation du personnel de terrain	19
2.3 Phase de Collecte	19
2.3.1 Utilisation de la méthode CAPI	19
2.3.2 Balayage systématique des unités	19
2.3.3 Mise en place d'une équipe de veille de la cartographie et du dénombrement du RGE3	19
2.3.4 Mise en place d'un groupe de travail pour le suivi de la cartographie et du dénombrement du RGE3	19
2.4 Exploitation des données	20
2.4.1 Apurement des données et tabulation	20
2.4.2 Analyse et rédaction des rapports	21
2.4.3 Catalogue des produits	22
CHAPITRE 3. IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DES UNITES ECONOMIQUES	23
3.1 Implantation des entreprises et établissements par région de recensement	24
3.2 Implantation des entreprises et établissements par département	25
3.3 Implantation des entreprises et établissements par ville	30
3.4 Implantation des unités économiques suivant le secteur d'activité	31
3.5 Région de recensement et statut d'occupation du local	37
CHAPITRE 4. CARACTERISTIQUES DU TISSU PRODUCTIF	39
4.1 Activité principale des unités économiques	39
4.1.1 Activités du secteur primaire	40
4.1.2 Activités du secteur secondaire	41
4.1.3 Activités du secteur tertiaire	43
4.2 Chiffre d'affaires des entreprises recensées	44

4.2.1	Chiffre d'affaires par secteur d'activité	44
4.2.2	Chiffre d'affaires par sous-secteur d'activité.....	45
4.2.3	Chiffre d'affaires par région	47
4.3	Forme juridique des entreprises recensées	48
4.3.1	Forme juridique et secteur d'activité.....	49
4.3.2	Formes juridiques et région de recensement	50
4.4	Taille des entreprises	51
4.4.1	Taille de l'entreprise et statut de formalité.....	52
4.4.2	Taille de l'entreprise et chiffre d'affaires.....	52
4.4.3	Taille et secteur d'activité des entreprises.....	53
4.4.4	Taille et région de recensement	55
4.4.5	Taille et emplacement de la structure.....	56
4.4.6	Taille et type de local.....	56
4.5	Enregistrement des entreprises dans le fichier administratif.....	57
4.5.1	Enregistrement suivant la région de recensement	58
4.5.2	Enregistrement suivant le secteur d'activité	60
4.5.3	Enregistrement suivant la taille de l'entreprise	61
4.6	Comptabilité dans les entreprises	61
4.6.1	Tenue de la comptabilité écrite et taille de l'entreprise.....	61
4.6.2	Tenue de la comptabilité écrite et sous-secteurs d'activité	62
4.6.3	Pratique comptable et sous-secteur d'activité	63
4.7	Régimes d'imposition des entreprises.....	65
4.7.1	Régime d'imposition et statut de formalité.....	66
4.7.2	Régime d'imposition et région	66
4.7.3	Régime d'imposition et emplacement de la structure.....	67
4.7.4	Régime d'imposition et type de local	68
4.7.5	Régime d'imposition et sous-secteur d'activité.....	69
4.7.6	Régime d'imposition et taille de l'entreprise	70
CHAPITRE 5. EMPLOI DANS LES ENTREPRISES.....		71
5.1	Emploi par secteur d'activité.....	72
5.2	Emploi par sexe.....	74
5.3	Emploi par région	75
5.4	Emploi et emplacement de la structure	76
5.5	Emploi et type de local	78
5.6	Emploi et taille de l'entreprise.....	78
5.7	Emploi et forme juridique.....	79
CHAPITRE 6. PROFIL DU PROMOTEUR ET DU PRINCIPAL DIRIGEANT DES ENTREPRISES 81		
6.1	Genre du promoteur/principal dirigeant.....	82
6.1.1	Genre du promoteur/principal dirigeant et secteur d'activité	82
6.1.2	Genre du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise	84
6.2	Nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	85
6.2.1	Nationalité du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et secteur d'activité	87
6.2.2	Nationalité du promoteur et taille.....	89
6.3	Diplôme du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	90
6.3.1	Diplôme du promoteur d'entreprise et secteur d'activité	91
6.3.2	Diplôme du promoteur/ principal dirigeant et taille	94
6.4	Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	95
6.4.1	Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant d'entreprise et secteur d'activité.....	96
6.4.2	Statut matrimonial du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise	97
6.5	Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant d'entreprise	98
6.5.1	Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et secteur d'activité.....	99

6.5.2	Année d'expérience du promoteur/principal dirigeant et taille de l'entreprise	102
6.6	Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant	104
6.6.1	Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant et le secteur d'activité.....	104
6.6.2	Effectif employé selon le sexe du promoteur/principal dirigeant et la taille de l'entreprise	107
CHAPITRE 7. DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES		111
7.1	Age à la création et au démarrage des activités	112
7.2	Année de création administrative et taille de l'entreprise	115
7.3	Année de création administrative et secteur d'activité	117
7.4	Année de création et sous-secteur d'activité.....	118
7.5	Année de création et forme juridique.....	121
CHAPITRE 8. CAPITAL SOCIAL, FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES.....		124
8.1	Capital social des entreprises recensées	125
8.1.1	Répartition du capital social.....	125
8.1.2	Provenance du capital social	130
8.1.3	Provenance du capital social et sous-secteur d'activité	131
8.1.4	Provenance du capital social et taille de l'entreprise	132
8.1.5	Capital social et âge de l'entreprise.....	133
8.1.6	Capital social et nationalité du promoteur	133
8.2	Origine des fonds au démarrage des entreprises	134
8.2.1	Origine des fonds au démarrage par secteur d'activité	135
8.2.2	Origine des fonds au démarrage selon la taille	135
8.3	Investissements des entreprises	136
8.3.1	Evolution des investissements bruts	136
8.3.2	Evolution du taux d'investissement	136
CONCLUSION		139
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		141
Annexe 1 : Equipe de réalisation		143
TABLE DES MATIERES		155



**« Des statistiques de qualité pour un accompagnement sûr du
Cameroun vers son émergence »**



www.ins-cameroun.cm



infos@ins-cameroun.cm



Institut National de la Statistique du Cameroun



Institut National de la Statistique du Cameroun



@ins_cameroun



Rue 3025, Quartier du Lac, Yaoundé/Cameroun

B.P : 134 Yaoundé

Tél. : (+237) 222 22 04 45

FAX: (+237) 222 23 24 37